

## Jacques Chirac et la justice : le PS ne veut pas être soupçonné de « manœuvre »

LE REFUS de Jacques Chirac de témoigner, à la demande du juge Eric Halphen, qui instruit l'affaire des HLM de Paris, provoque un débat chez les socialistes. Alors que leur premier secrétaire, François Hollande, s'était de nouveau prononcé, le 28 mars, contre le recours à la procédure parlementaire de Haute Cour de justice, Vincent Peillon, porte-parole du PS, a déclaré, jeudi 29 mars : « S'il s'avère que la seule solution de droit, c'est la Haute Cour, je ne m'interdis rien. » M. Peillon précise au Monde qu'il veut seulement « poser le débat avec nos concitoyens ». Les socialistes ne veulent pas être soupçonnés d'une quelconque manœuvre contre le président. Selon un sondage de CSA publié par *Le Parisien*, 64 % des Français jugent normale l'initiative de M. Halphen, et 59 % désapprouvent l'attitude de M. Chirac.

Lire page 6

## Fièvre aphteuse : la « rage d'abattre »

LES ÉLEVEURS supportent de plus en plus mal ce que certains appellent la « rage d'abattre », pour empêcher l'extension de la fièvre aphteuse en France. La rigueur des mesures d'abattage, la destruction sur place et l'élimination des carcasses provoquent des traumatismes psychologiques et soulèvent des problèmes de logistique. Quelque 53 000 animaux ont déjà été abattus en France. Aux Pays-Bas, confrontés à dix foyers déclarés et cinq foyers suspects, l'inquiétude gagne. Des universitaires s'interrogent sur l'évolution des relations entre l'homme et l'animal.

Lire page 12

www.lemonde.fr/epizootie

## L'éternel favori



MICHAEL SCHUMACHER

DIMANCHE 1<sup>er</sup> AVRIL, sur le circuit d'Interlagos, le pilote allemand sera le favori du Grand Prix du Brésil. La Fédération internationale de l'automobile (FIA) va suivre de près cette épreuve avant de proposer des mesures pour limiter la dangerosité des monoplaces.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 331 - 7,50 F



## Chômage en baisse, conflits en hausse

● 27 200 demandeurs d'emploi de moins en février ● L'Insee prévoit le maintien de la croissance au premier semestre ● Mais la France affronte une vague de plans sociaux, notamment dans le textile et l'agroalimentaire ● A la SNCF, des grévistes continuent de perturber le trafic

MALGRÉ UN RYTHME de croissance soutenu et un nouveau recul du chômage, les conflits sociaux se multiplient en France. Il est vrai que les plans sociaux s'accroissent. Plus

d'une vingtaine ont été annoncés ces dernières semaines. Danone ferme six usines en Europe, dont deux en France. Marks & Spencer supprime brutalement ses dix-huit

magasins dans l'Hexagone, qui emploient 1 700 personnes. Il en va de même dans le textile et dans les industries de défense. L'Insee relève que les licenciements économi-

ques ont augmenté de 2 % en février. A la SNCF, où l'on embauche, au contraire, la grève déclenchée jeudi 29 mars s'est poursuivie, localement, à l'initiative de quatre syndicats minoritaires.

La baisse du chômage continue pourtant. Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 27 200 en février, ce qui fait passer le taux de chômage sous la barre des 9 %, à son niveau de septembre 1990. L'Insee table sur 250 000 créations d'emploi d'ici à juin et sur un taux de chômage à 8,5 %. L'institut estime qu'au premier semestre 2001 la croissance s'établira encore à un rythme de 3 %. Le ralentissement de l'économie américaine n'affecte pas, pour le moment, le moral des agents économiques, mais l'Insee n'exclut pas que la panne américaine produise des effets néfastes, au second semestre, sur l'activité en France. La demande intérieure reste dynamique, ce qui compense le recul des exportations.



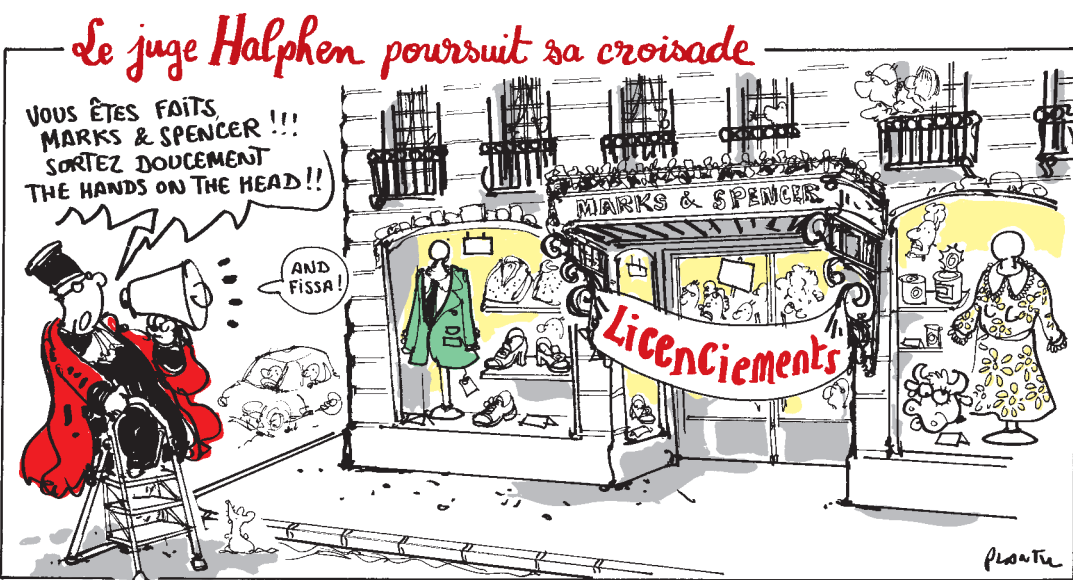
P. MULLER/AFIP

A LA VILLETTE

## En avant la zizique !

Le Salon de la musique s'ouvre le 30 mars au Parc de La Villette, à Paris. Il est dédié, cette année, à « la pratique musicale amateur ». Un Français sur huit âgé de plus de quinze ans chante ou joue d'un instrument. La France des cliques et des chœurs est en plein essor. Selon le ministère de la culture, 8 000 chorales et 6 000 harmonies et fanfares sont en activité dans le pays. L'Ile-de-France et la région lyonnaise viennent en tête, suivis par l'Alsace et le Nord - Pas-de-Calais.

p. 31



Plantu

Lire pages 5, 18 et 19

## L'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika réhabilite saint Augustin, l'enfant du pays

A L'HEURE où les talibans effacent toute trace du passé préislamique de l'Afghanistan, l'Algérie entend renouer avec ses racines... chrétiennes. A l'initiative du président Abdelaziz Bouteflika, se tiendra, du samedi 31 mars au samedi 7 avril, un colloque international sur l'un des plus célèbres enfants du pays, saint Augustin, le père des *Confessions* et de *La Cité de Dieu*, monuments de la pensée chrétienne et occidentale. Aurelius Augustinus est né en 354 à Souk Ahras (ex-Tagaste), à 650 kilomètres à l'est d'Alger - dans l'ancienne Numidie, qu'il appelait sa « mère patrie » -, et il est devenu évêque d'Hippone, devenu Bône, puis Annaba, où il est mort en 430.

Fils d'un citoyen romain et païen, Patricius, et d'une mère chrétienne, Monique, Augustin - converti au christianisme en 386 - a longtemps été perçu par l'Algérie musulmane et socialiste comme un collaborateur de l'impérialisme romain, comme un Berbère traître à la patrie, un faux Algérien, suppôt de la bourgeoisie chrétienne et du colonisateur français. L'écrivain Kateb Yacine, de méchante humeur, l'identifiera un jour au général Massu. A l'inverse, pen-

tant la guerre d'Algérie, François Mauriac, visant les « durs » de l'Algérie française et les croisés de l'Occident chrétien, louera « saint Augustin, ce bougnoule ».

Aujourd'hui, le génial auteur des *Confessions* redevient, dans les discours officiels, « l'Algérien » ou même « le grand marabout (un saint) d'Hippone ». S'agit-il d'un geste destiné à la minuscule communauté chrétienne du pays, encore sous le choc de l'assassinat, entre 1994 et 1996, de vingt prêtres et religieux, dont les sept moines de Tibéhirine et Mgr Claverie, évêque d'Oran ? L'Eglise d'Algérie et l'université augustiniennes de Rome ont été associées à ce colloque sans précédent dans le pays natal d'Augustin. Au risque d'exaspérer un peu plus les milieux islamistes, l'Algérie d'aujourd'hui veut se réapproprier son héritage. Après avoir fait table rase, dans son enseignement, de l'histoire préislamique du Maghreb, elle entend réhabiliter, un millénaire et demi après sa mort, le grand philosophe chrétien. En août 1999, lors du meeting annuel à Rimini de l'association catholique italienne *Comunione e Liberazione*, le président Bouteflika avait stupéfié la presse et les intellec-

tuels algériens par un discours dithyrambique : « Augustin traitait une question de droit comme un avocat de Rome, une question d'exégèse comme un docteur d'Alexandrie. Il argumentait comme un philosophe d'Athènes. Il racontait une anecdote comme un bourgeois de Carthage... »

Africanité et universalité d'Augustin : tel est précisément le thème du colloque qu'ouvrira le chef de l'Etat à Alger et qui se poursuivra dans le village de naissance du philosophe, puis dans la basilique et les ruines d'Hippone, que plus personne n'allait visiter. Une exposition itinérante sera consacrée au philosophe chrétien dans la capitale et dans neuf villes du pays. Deux timbres vont être émis par la poste algérienne. Un lieu symbolique, qui reste à déterminer, portera son nom. Et le Père Lucien Borg, recteur du sanctuaire d'Hippone, de rêver à une traduction en arabe de l'œuvre complète de saint Augustin et d'en faire « un pont entre les Algériens et les Arabes chrétiens du Proche-Orient ». Un pont « entre nous, chrétiens, et ce grand peuple qui n'a plus peur de l'enfant de Tagaste ».

Henri Tincq



S. ARMAS/STR/REUTERS

ENVIRONNEMENT

## Alerte aux Galapagos

Derrière le cadre magique des îles Galapagos, au large de l'Equateur, se profile le spectre de la dégradation écologique. Peuplées d'une faune et d'une flore exceptionnelles, elles sont aussi, désormais, occupées par des milliers de visiteurs et d'habitants attirés par la pluie de dollars déversée par le tourisme. Frappé par une marée noire en janvier, ce paradis est menacé.

p. 14

Offre spéciale jusqu'au 31 mars 2001

**REPRISE 35.000 F\***  
pour l'achat d'une Citroën récente XM



25.000 F\*  
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F\*  
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara\*\*.

8.000 F\*

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

**CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime**  
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 <sup>e</sup>	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. \*\*Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso.

## La malédiction de l'euro

LA DEVISE européenne souffre-t-elle de faiblesse chronique ? L'euro se négocie en dessous de 0,88 dollar sur les marchés financiers. Il a encore mal réagi à la décision de la Banque centrale européenne de ne pas modifier ses taux d'intérêt, jeudi 29 mars. Il a chuté jusqu'à 0,8772 dollar, vendredi en début de matinée. L'euro a perdu plus de 25 % de sa valeur face au dollar depuis son apparition il y a deux ans sur les marchés de capitaux. Il faut aujourd'hui 7,45 francs pour un billet vert contre 5,54 francs en janvier 1999.

La devise européenne ne parvient pas à profiter du ralentissement de la croissance américaine, qui devrait théoriquement affaiblir le dollar et lui donner un coup de fouet. Aura-t-elle une chance de se redresser alors que les analystes anticipent déjà le redressement de l'économie des Etats-Unis à la fin de l'année ? Si la devise européenne doit profiter enfin d'une conjoncture favorable, c'est maintenant.

Après avoir connu une croissance au rythme exceptionnel, pour un pays développé, de 5 % par an, les Etats-Unis sont en net ralentissement, voire au bord de la récession. Le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a même avancé récemment une prévision comprise entre 0 % et 0,75 % pour la

croissance américaine au premier trimestre 2001.

Conséquence de cette baisse de régime, la rémunération du dollar ne cesse de diminuer. Depuis octobre 2000, les taux de la Réserve fédérale américaine ont été réduits de 1,5 %, alors que ceux de la Banque centrale européenne n'ont pas changé. Les taux américains sont désormais seulement supérieurs d'un quart de point aux taux européens (contre une différence de 1,75 % il y a 6 mois).

Pour les obligations d'Etat à dix ans, la différence de rendement est aujourd'hui également minime : 4,96 % pour les Etats-Unis, 4,84 % pour la France et 4,69 % pour l'Allemagne. Les obstacles mécaniques à la remontée de l'euro semblent avoir été levés.

Et pourtant, les flux de capitaux restent désespérément défavorables à la monnaie européenne. Cela s'expliquait aisément l'an dernier en raison notamment de la multiplication des opérations de fusion et d'acquisition : les entreprises européennes achetaient en nombre des sociétés américaines et devaient transformer leurs euros en dollars.

Cécile Prudhomme

Lire la suite page 17 et nos informations page 20

www.lemonde.fr/euro



D. CHARLET/AFIP

IMMIGRATION

## Les réfugiés de Sangatte

Ils vivent dans des conditions précaires, dans un immense hangar à 3 kilomètres de l'entrée du tunnel sous la Manche. A Sangatte - ce « non-lieu pour des gens de non-droit », selon le directeur du centre de la Croix-Rouge -, des centaines de réfugiés rêvent de la Grande-Bretagne. Et sont prêts, pour y aller, à prendre des risques insensés.

p. 8

International	2	Carnet	26
France	5	Aujourd'hui	27
Société	8	Météorologie-Jeux	30
Régions	12	Culture	31
Horizons	14	Guide culturel	33
Entreprises	18	Kiosque	34
Communication	21	Abonnements	34
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	35



**OMC** Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1999, l'ancien premier ministre néo-zélandais Mike Moore a déjà effectué, dans

des conditions difficiles, la moitié de son mandat. ● L'ÉCHEC de la conférence ministérielle de Seattle, en novembre 1999, a contraint l'OMC à prêter davantage attention aux

préoccupations du tiers-monde. ● LES PAYS PAUVRES, selon M. Moore, bénéficieraient eux aussi d'une plus grande ouverture des marchés. Celle-ci est d'autant plus importante

que la menace d'un ralentissement économique durable aux États-Unis pèse en particulier sur les plus défavorisés. ● LA PRIVATISATION de l'éducation et de la santé, dit

M. Moore, n'est pas à l'ordre du jour. L'OMC, critiquée pour son opacité, dit vouloir dialoguer davantage avec les organisations non gouvernementales représentant la société civile.

## Pour Mike Moore, les pays pauvres bénéficient aussi de l'ouverture des marchés

Dans un entretien au « Monde », le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce plaide pour le lancement d'un nouveau cycle de négociations et souligne l'importance du succès de la réunion ministérielle de Doha (Qatar), en novembre 2001

GENÈVE

de notre correspondant

« Arrivé à mi-mandat, quel bilan pouvez-vous établir et quels sont vos priorités ?

— Après Seattle, nous nous sommes employés à rétablir la confiance. Nous avons accordé une attention particulière aux besoins des petits pays afin de mieux les intégrer et de faciliter l'accès des moins développés aux marchés, notamment par une intensification de la coopération technique et l'organisation de séminaires de formation. Des mesures en ce sens ont été prises ou proposées par plusieurs membres dont le Canada, la Corée, les États-Unis, le Japon, la Norvège et la Nouvelle-Zélande. L'Union européenne doit également être citée en exemple après sa décision d'accorder, d'ici à 2009, un libre accès au marché communautaire aux exportations des 48 pays les moins avancés du monde.

— Par souci de transparence, nous avons développé la communication avec la société civile pour faire mieux connaître l'OMC. La priorité, maintenant, c'est d'assurer le succès de la réunion ministérielle de Doha (Qatar) en novembre, de nous entendre sur l'ordre du jour et de créer les conditions du lancement d'un nouveau cycle.

— Pourtant, depuis Seattle, les problèmes demeurent entiers et certains membres considèrent que l'OMC est plus ou moins paralysée...



MIKE MOORE

— Ce n'est pas tout à fait ça. Les compromis sont nécessaires de part et d'autre. Il ne faut pas dire que la réalité n'a pas changé : elle a évolué. Des réunions importantes ont eu lieu en mars pour faire le point sur les négociations concernant l'agriculture et les services. Toutefois si, en juillet, lors de notre réunion préparatoire, chacun campe sur les mêmes positions qu'à Seattle, il ne sera pas surprenant d'aboutir au même résultat. Pourtant, de plus en plus de gens se rendent compte que les choses doivent bouger. Si l'économie américaine continue de fléchir, l'impact sera énorme sur de nombreux pays. Le lancement d'un nouveau cycle est le meilleur moyen d'aider le plus grand nombre et de soutenir les pays les plus pauvres en facilitant leur accès au marché.

— De nombreux observateurs estiment qu'il n'y a pas de pilote aux commandes de l'OMC...

— C'est injuste : je ne suis que le

navigateur, pas le pilote. Je peux seulement indiquer la direction. Le pilote, ce sont les ministres désignés par les gouvernements.

— Pourquoi tenez-vous tellement au lancement d'un nouveau cycle de négociations alors que certains de vos membres estiment que la libéralisation du commerce mondial peut très bien se poursuivre sans cela ?

— Certains le pensent dans la mesure où nous avons davantage libéralisé le commerce depuis la fin du cycle de l'Uruguay [en 1994] que durant tout le cycle lui-même [de 1986 à 1994]. Je pense néanmoins que nous sommes arrivés à un point où nous aurons besoin d'une base de négociations plus large. Les Européens, qui sont une superpuissance économique, ont formellement déclaré qu'à moins d'élargir le champ des négociations [c'est-à-dire de lancer un nouveau cycle qui irait au-delà de l'agriculture et des services] ce sera difficile pour eux. Je prends cela très au sérieux. Cette position va d'ailleurs dans le sens de l'intérêt des plus petits : en effet, en diminuant les droits sur les produits industriels, les trois quarts des bénéfices iront aux pays en développement. Evidemment, tous les ministres ou les ambassadeurs s'empresseront de défendre leurs propres intérêts, qu'il s'agisse du beurre ou des textiles. Mais il ne s'agit pas que de cela. Nous devons élargir notre champ d'action ; il faut se montrer un peu plus souple.

— N'êtes-vous pas en train d'entretenir l'illusion de l'égalité entre les cent quarante membres de l'OMC ? Vos décisions sont prises par consensus, mais peut-on comparer les îles Salomon à la Nouvelle-Zélande ?

— C'est vrai, c'est difficile pour les petits pays. Mais le principe du consensus préserve leurs droits et un petit pays peut tout bloquer. Est-ce le cas à la Banque mondiale ou à l'ONU ? Ici, c'est possible :

nant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ?

— Les mensonges et les contre-vérités que certains colportent à propos de cet accord sont stupéfiants. La vérité, c'est qu'aucun service public ne sera privatisé en vertu de l'AGCS. Ce qu'ils disent est un non-sens : c'est risible et ce n'est pas non plus très honnête. Nous souhaitons discuter avec les organisations non gouvernementales (ONG) dans l'intérêt de tous. Je

— Ce sera aux historiens d'en juger. Les accords avec Pékin se fondent sur le respect de la loi, ce qui représente une avancée majeure. C'est pourquoi des gens de Hongkong et de Taïpeh nous ont assuré qu'ils regardaient cette adhésion d'un œil favorable car, pour la première fois en cinquante ans, la Chine devra se conformer au système de règlement des différends et aux règles de l'OMC. C'est fondamentalement important pour la civilisation. L'OMC deviendra un lieu plus complexe, de même qu'il est plus facile de faire fonctionner une Union européenne à neuf plutôt qu'à trente. Mon espoir, c'est de voir adhérer la Russie et d'autres encore, pour tendre à l'universalité.

— Le dissident chinois Harry Wu, qui a passé près de vingt ans dans le laogai [goulag chinois], évalue à 5 millions le nombre de personnes contraintes aux travaux forcés pour produire des biens de consommation bon marché pour l'exportation. Le travail forcé est-il compatible avec les règles de l'OMC ?

— Voyez l'article 20 de l'accord général, il est très clair à ce sujet et prévoit expressément des exceptions se rapportant aux articles fabriqués dans les prisons. Tout pays est donc en mesure de bloquer de telles importations. C'est à chacun d'en décider. »

Propos recueillis par Jean-Claude Buhner

### José Bové prône le dialogue

José Bové a parrainé, cette semaine à Genève, un observatoire baptisé Global Citizen Initiative (GCI), visant à promouvoir le dialogue entre la société civile et l'OMC. Pour le leader de la Confédération paysanne, « l'internationalisation des relations permettra de changer le rapport de forces entre puissants et faibles ». Il lui paraît « beaucoup plus important de négocier dans le cadre d'une structure multilatérale comme l'OMC que de faire, comme en Amérique, une zone de libre-échange qui va renforcer la domination des États-Unis et des multinationales sur 800 millions de personnes ». S'il tient pour « inévitable » le lancement d'un nouveau cycle, José Bové rappelle qu'à son avis « l'agriculture ne devrait pas faire partie des négociations commerciales en raison de ses aspects de sécurité alimentaire et de protection des populations ».

c'est à la fois notre force et notre faiblesse. C'est justement parce qu'il y a débat que nous avons été en mesure de faire des choses qui n'avaient pas été faites auparavant, comme des ateliers de formation et de coopération technique pour mieux faire participer les pays les moins avancés.

— Pourquoi réagissez-vous si vivement aux critiques concer-

pense que, quand on nous accuse de vouloir préparer la privatisation du système scolaire ou celle de la distribution d'eau alors que, à l'évidence, il n'en est pas question, je dois rétablir les faits et ne pas laisser dire n'importe quoi.

— Ne craignez-vous pas d'aller au-devant de nouveaux problèmes le jour où Pékin deviendra membre de l'OMC ?

## « On ne décolle pas... » : vives critiques contre le « pilote » dans le cockpit de l'OMC

GENÈVE

de notre correspondant

Difficile d'être contesté à l'intérieur et à l'extérieur. Cible privilégiée des contestataires du libre-échange, brûlé symboliquement et simultanément dans trente villes différentes lors de son voyage en Inde — « un record mondial » relève-t-il avec humour — le directeur général de l'OMC reçoit aussi régulièrement des volées de bois vert de la part des membres de l'organisation dont il a la charge.

Les choses n'avaient certes pas bien commencé. Sa nomination, en 1999, tout d'abord : n'ayant pas réussi à départager les deux derniers candidats restés en lice, les membres de l'OMC avaient trouvé un compromis — forcément boiteux — en scindant en deux le mandat du nouveau patron. L'ancien premier ministre néo-zélandais s'était ainsi installé le premier dans ce fauteuil très convoité. Son ex-rival Supachai Panitchpakdi (à l'époque vice-premier ministre thaïlandais), le remplacera le 1<sup>er</sup> septembre 2002, pour trois ans également.

Ses premiers pas ensuite. Trois mois à peine après son investiture, Mike Moore était aux

commandes de la conférence ministérielle de Seattle. Il n'était évidemment pas armé pour la mener à bien. Ce fut l'échec. Depuis, il semble que rien ne se passe à Genève.

Pas étonnant, dans ces conditions, que le jugement des émissaires des 140 membres en poste à Genève soit contrasté... et souvent critique. « Depuis deux ans, il ne s'est rien passé pour l'agriculture et les services », constate un délégué de l'Union européenne, qui reproche au directeur général « son incapacité à choisir son camp. Mis en selle par les Américains, il ne maîtrise pas les éléments, fait tout à la fois et ne fait rien ».

« DERNIÈRE CHANCE »

Un autre ambassadeur européen renchérit : « Quand on demande s'il y a un pilote à bord, personne ne répond dans le cockpit. Tout le monde, à bord, est aux commandes et on ne décolle pas. » Un troisième s'interroge : « Le patron d'une organisation comme l'OMC est-il en mesure de s'imposer aux membres, comme par exemple son collègue du FMI ou la directrice de l'OMS, afin d'imprimer sa propre orientation ? »

Le directeur général trouve grâce, paradoxale-

ment, auprès des pays en voie de développement. Un ambassadeur sud-américain relève par exemple que « nombre de problèmes sont inhérents au système et ne peuvent se résoudre en raison d'oppositions irrédicibles ». Le délégué d'un pays d'Asie du Sud convient que Mike Moore, « arrivé juste avant Seattle et manquant d'expérience, n'a pas eu suffisamment de temps pour se préparer : il lui a fallu une année pour apprendre le job ». Il le crédite néanmoins de son engagement en faveur des pays les moins avancés, « même si les résultats se font attendre ». Les pays africains portent à son actif la première réunion régionale convoquée à Libreville, mais constatent que, « à elle seule, la bonne volonté du directeur général ne suffit pas à prendre réellement en compte les besoins de l'Afrique, soit du tiers des membres de l'OMC ».

Pour beaucoup, la réunion ministérielle de novembre, à Doha, au Qatar, apparaît comme une « tentative de la dernière chance » pour relancer l'OMC. Et peut-être aussi pour le futur bilan de son directeur général...

J.-C. B.

## Les ONG combattent le démantèlement des services publics

GENÈVE

de notre correspondant

Alors que Mike Moore, directeur général de l'OMC, saluait, la veille, « l'achèvement de la première phase de négociations sur l'agriculture et l'approbation du programme de travail de la phase suivante », la reprise des discussions sur les services, jeudi 29 et vendredi 30 mars à Genève, a d'emblée été placée sous le signe de la contestation.

En prélude, par le biais d'un happening coloré, des manifestants ont fait savoir qu'ils s'opposaient à ce qu'ils considéraient comme « le début du démantèlement des services publics ». Plus ferme encore, un groupe international d'ONG comprenant divers réseaux associatifs de la société civile de tous les continents a sommé l'OMC de décréter un moratoire de ces pourparlers, en vue d'une « évaluation de l'Accord général sur le commerce des services [AGCS, conclu en 1994] et de ses éventuelles conséquences pour les réglementations nationales ».

La polémique couvait depuis des mois et les responsables de l'OMC ont lancé une vaste contre-offensive dans l'espoir de convaincre leurs adversaires que les discussions envisagées ne faisaient peser aucun danger sur des services fondamentaux comme l'éducation ou la santé publique. Invoquant une « campagne hostile et mal informée », le directeur de la division des services, David Hartridge, a dénoncé « les déformations intentionnelles des objectifs et des dispositions de l'AGCS ». En fait, les 140 membres de l'OMC avaient jusqu'à mars 2001 pour présenter une liste des services susceptibles d'être pris en compte lors de privatisations et d'ouverture des marchés à la concurrence étrangère. L'UE et le Japon, qui favorisent une discussion dans un cadre élargi, font valoir que la conclusion de ces négociations est prévue pour 2003, alors que les États-Unis viennent de proposer d'avancer cette échéance d'une année.

Les adversaires de la mondialisation redoutent que ces négociations servent à masquer une volonté d'entamer au plus vite un nouveau cycle, comme cela devait se

faire à Seattle fin 1999. Nombre de pays membres de l'OMC, notamment parmi les moins bien lotis, sont assez réticents, arguant que cette perspective ne fait que « créer des divisions et déstabiliser le système de commerce multilatéral » en voulant y inclure de nouveaux thèmes comme la concurrence et les investissements.

Sans y aller par quatre chemins, les ONG enjoignent Mike Moore de « demeurer neutre afin de ne pas porter préjudice à la crédibilité de sa fonction et de son secrétariat ». Elles rappellent les conséquences sérieuses qu'entraînent déjà, pour les consommateurs et les usagers, l'application des accords de l'OMC dans plusieurs domaines, que ce soit l'emploi, la sécurité alimentaire, les problèmes sociaux ou encore les répercussions sur l'environnement. Les opposants à la mondialisation exigent des membres de l'OMC de ne pas s'engager dans un nouveau cycle avant d'avoir apporté des solutions aux difficultés qui affectent la majeure partie de la population du monde.

ASSURANCES INSUFFISANTES

Face à ces craintes largement répandues, le directeur général de l'OMC affirme que les efforts en cours ouvrent « la perspective d'immenses avantages pour toutes les régions du monde » et précise que « l'AGCS exclut expressément les services fournis par l'État ». Il se réfère au calcul d'un professeur de l'université de Michigan, Robert Stern, selon lequel en « levant le tiers des barrières qui font obstacle au commerce des services, on injecterait 390 milliards de dollars dans l'économie mondiale, ce qui veut dire plus d'emplois (...) et davantage de recettes publiques à consacrer à la santé, à l'éducation et aux retraites ».

Reste que les assurances réitérées de Mike Moore ne semblent pas suffisantes pour apaiser les inquiétudes de ceux qui subissent de plein fouet les conséquences des décisions prises lors de conclaves dont ils se sentent exclus et où ils n'ont pas voix au chapitre.

J.-C. B.



**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

### Nouvelle Polo Match® ... mais vrai.



**1 500 F\*/mois**  
pendant 36 mois

228 cc  
C  
C.V. 100 km/h

• Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Nouvelle Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

**Une liste d'équipements de série incroyable**

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).  
\*Polo Match 1.4i, 3 portes, tarif au 01/02/2001. Consommation CE 93/116 (l/100km) : cycle urbain 8,5 ; extra-urbain 4,9 ; mixte 6,2 ; CO<sub>2</sub> (g/km) 149.

\* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 900 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,87 F (1 752,84 euros). Financement Abrégé. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée : 37 mois. 36 mensualités de 1 500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,91 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilométrages supplémentaires. Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 772,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC S015003 B 642 032 148.



# Nouveau risque d'escalade entre Israéliens et Palestiniens

Dans la poudrière d'Hébron, les affrontements se multiplient

Après les raids israéliens du 28 mars, la tension reste très vive dans les territoires palestiniens. Israël annonce de nouvelles opérations et les Palestiniens assurent

ne pas vouloir céder. Selon un sondage Gallup publié le 29 mars par le quotidien *Maariv* plus de deux Israéliens sur trois souhaiteraient des actions plus énergiques.

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les bombardements de Gaza et de Ramallah, le 28 mars, étaient une riposte aux attentats de ces derniers jours, affirment les autorités israéliennes. Mais les prochaines initiatives militaires pourraient être d'une autre nature, un moyen de pression pour obliger Yasser Arafat à revenir à la table des négociations aux conditions israéliennes : un appel à l'Autorité palestinienne à arrêter la violence.

C'est ce qu'a laissé entendre, jeudi, le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, lors d'une téléconférence avec des responsables de la communauté juive américaine : « Rien ne nous est interdit » a expliqué le ministre en n'excluant pas des raids à l'intérieur même des territoires palestiniens autonomes. Il a espéré que les « frappes (à venir) » convaintraient le président palestinien de la nécessité de négocier.

Faire la guerre pour faire céder l'ennemi est un raisonnement militaire mais qui, dans le cas précis, fait peut-être bon marché de la spécificité politique du conflit. Yasser Arafat ne semble pas encore sur le point de rompre. Revenu jeudi d'Amman, où il avait participé

au sommet de la Ligue arabe, le président palestinien a affirmé, à Ramallah, que l'insurrection continuerait « jusqu'à ce que le drapeau palestinien flotte sur chaque mosquée et sur chaque église de Jérusalem, ainsi que sur les murs de la ville ». Il a aussi mis en cause un énigmatique « plan de cent jours » que le chef d'état-major israélien, le général Shaoul Mofaz, aurait concocté et que l'armée israélienne mettrait en œuvre pour l'amener à résipiscence. Le porte-parole de Tsahal a avoué ne pas savoir de quoi parlait M. Arafat.

## VIOLENTES ÉCHAUFFOURÉES

Sur le terrain, jeudi, les affrontements armés se sont poursuivis toute la journée. Des échanges de tirs ont eu lieu dans les environs de Ramallah et de Jérusalem. Deux adolescents palestiniens ont été tués près du passage d'Erez, dans le nord de la bande de Gaza. De nouveaux affrontements étaient redoutés ce vendredi 30 mars, alors que les Arabes d'Israël s'apprétaient à célébrer la Journée de la terre, en mémoire des six Arabes tués en 1976, lors de manifestations contre les confiscations de terres. En solidarité, les Palestiniens des territoires ont appelé à une « journée de

colère » qui pourrait se traduire par de nouvelles violences.

La tension reste vive à Hébron, en Cisjordanie où, depuis le début de la semaine, les colons juifs du centre de la vieille ville tentent d'occuper la colline d'Abou Sneine, en territoire palestinien, d'où est parti le coup de feu qui a tué la petite Shavelet Pas, le 26 mars. Tout en empêchant le passage des colons, l'armée a fait tirer les chars, jeudi, sur une maison de la colline où s'étaient infiltrés deux Palestiniens armés. Avec le soutien des habitants des implantations environnantes, les colons d'Hébron s'en sont à nouveau pris, jeudi, à des maisons arabes du voisinage, perçant les réservoirs d'eau installés sur les toits. De violentes échauffourées les ont opposés aux forces israéliennes qui, prises désormais régulièrement à partie, tentaient de ramener l'ordre. Un policier a été grièvement blessé et trois manifestants juifs ont été interpellés.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

# Macédoine : deux civils et un journaliste tués lors de la reprise de l'offensive

L'OTAN et l'Union européenne ont demandé des éclaircissements sur l'origine des tirs. La KFOR a renforcé son dispositif de surveillance à la frontière. Skopje estime que les Albanais de l'UCK ne contrôlent plus aucun village

TROIS PERSONNES ont été tuées et dix autres blessées, jeudi 29 mars, par des tirs de mortier qui ont frappé le village de Krivenik (Kosovo), tout près de Gracani, en Macédoine. L'armée poursuit ses opérations contre la guérilla albanaise lancées dimanche 25 mars et reprises, mercredi, après un court répit d'une journée. C'est la première fois que le conflit entre forces macédoniennes et guérilla albanaise fait des victimes au Kosovo. L'OTAN et l'Union européenne ont demandé des « clarifications » à Skopje sur l'origine de ces tirs, et le secrétaire britannique au Foreign Office, Robin Cook, a appelé les rebelles albanais à cesser le combat.

Des obus de mortier se sont abattus vers midi sur le village kosovar de Krivenik, à environ 4 kilomètres de Gracani. Deux villageois - Ilaz Thaqi, 33 ans, et Baki Krasniqi, 19 ans - ont été tués, tandis qu'un éclat tombait sur la voiture dans laquelle se trouvait un cameraman britannique de l'agence américaine APTN (Associated Press Television

News), Kerem Lawton, âgé de trente ans. Selon le commandant de l'UCK à Gracani, les tirs provenaient des positions macédoniennes. A Skopje, le ministère de la défense a immédiatement démenti que ces tirs soient le fait de son armée. La KFOR a renforcé, jeudi, son dispositif de surveillance de la zone frontalière avec la Macédoine en envoyant 400 soldats dans le sud du Kosovo. A plusieurs reprises, Skopje avait accusé la KFOR de ne pas sécuriser la frontière avec le Kosovo et de laisser les rebelles s'infiltrer en territoire macédonien.

## DEUX SECTEURS VISÉS

Les autorités macédoniennes ont affirmé que cette nouvelle opération visait à « neutraliser les terroristes et [à] prendre le contrôle de la frontière ». Le porte-parole du ministère de la défense, Georgi Trendafilov, a assuré que les rebelles « ne contrôlent plus aucun village de Macédoine ». L'offensive vise essentiellement deux secteurs, celui de Gracani et des villages proches de la localité de Lipkovo, à une tren-

taine de kilomètres au nord de Skopje. Les combattants albanais de l'UCK affirment mener « une guerre défensive » contre les forces macédoniennes qui tentent depuis une semaine de les déloger de leurs positions.

Plus de 40 000 personnes ont déjà quitté leurs maisons dans l'ouest de la Macédoine en raison de l'offensive, a indiqué, à Genève, un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Huit mille d'entre eux se sont réfugiés au Kosovo. Le procureur du Tribunal pénal international (TPI), Carla del Ponte, a annoncé qu'elle allait envoyer au plus vite des enquêteurs pour savoir si d'éventuels crimes de guerre ont été commis lors des affrontements. Le gouvernement macédonien avait indiqué, lundi dernier, sans donner de précisions, être en possession d'informations selon lesquelles des femmes avaient été violées par les rebelles de l'UCK, dans les villages surplombant Tetovo. - (AFP.)

www.lemonde.fr/macedoine

# Les Etats-Unis s'inquiètent et font pression sur Yasser Arafat

## WASHINGTON

de notre correspondant

La détérioration de la situation au Proche-Orient a conduit le président américain à sortir du détachement qu'il s'était imposé depuis son élection, le 20 janvier. Lors d'une conférence de presse, jeudi 29 mars, George W. Bush a fait part de sa « profonde inquiétude devant l'escalade de la violence », qui « est allée trop loin ». Il a invité les parties à prendre des mesures pour calmer les esprits. Il a annoncé que son administration était désormais impliquée dans « des efforts à plein temps pour bâtir les fondements de la paix » et que lui-même y participait en « donnant des coups de téléphone ».

M. Bush a ainsi appelé l'Autorité palestinienne à « parler fort et publiquement dans la langue des Palestiniens pour condamner la violence et le terrorisme, à arrêter les responsables d'actes de terrorisme et à reprendre la coopération avec Israël dans le domaine de la sécurité ». Il a, en même temps, invité le gouvernement israélien à « faire

preuve de retenue dans sa réponse militaire, à prendre des mesures pour permettre aux Palestiniens de mener une vie normale en levant les restrictions aux déplacements et les barrages ».

Il est néanmoins clair que la nouvelle administration penche du côté israélien. Ainsi M. Bush a demandé à son secrétaire d'Etat, Colin Powell, d'appeler Yasser Arafat jeudi pour lui demander de s'opposer à la violence, mais il n'a pas pris lui-même le téléphone car il avait « un agenda trop chargé ». Et le porte-parole du département d'Etat est entré dans les détails pour dire ce que Washington exigeait du président palestinien, jugé capable de mettre un terme à la violence pour peu qu'il le veuille. Le président a enfin justifié son veto à la résolution de l'ONU pour le déploiement d'observateurs dans les territoires occupés palestiniens, parce qu'elle était trop « partielle », et qu'elle voulait imposer aux parties (en l'occurrence Israël) un mécanisme qu'elles rejetaient.

Patrice de Beer

# La Grèce renonce jusqu'en 2004 à l'achat de nouveaux armements

LA GRÈCE a annoncé, jeudi 29 mars, sa décision de reporter à après 2004 plusieurs commandes d'armements. Elle justifie cette décision en expliquant qu'elle veut donner la priorité à la stabilité économique et financière - qui consacre l'entrée du pays dans une nouvelle période marquée par son ancrage dans la zone européenne - par rapport à ses programmes de défense.

Deux contrats sont plus particulièrement visés : l'achat d'une soixantaine d'avions de combat Eurofighter en Europe et de deux cent quatre-vingts chars, un marché pour lequel la France était en compétition avec son char Leclerc.

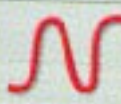
Le premier ministre grec, Costas Simitis, a indiqué qu'il mettait en avant « les priorités à donner à la politique sociale, au développement et aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004 ». En perte de vitesse dans les sondages et confronté, au sein de son propre parti, le Pasok socialiste, à une demande de création d'un revenu minimum, M. Simitis a confirmé le recentrage de la Grèce sur les questions intérieures. Contre l'avis du ministre de la défense, Akis Tsohatzopoulos, qui

est le rival de M. Simitis en politique, et suivant plutôt les recommandations du ministre de l'économie, Yannis Papantoniou, le gouvernement estime, selon son porte-parole, Dimitris Reppas, que « la politique sociale est la plus haute priorité pour un gouvernement progressiste et socialiste ».

Depuis plusieurs années, la Grèce consacre 5 % de son produit intérieur brut à la défense. En reportant ses commandes d'armement à après 2004, le pays s'épargne une dépense de 5 milliards d'euros durant ces années.

En février 2001, Athènes avait signé un accord de principe sur l'achat d'une soixantaine de Typhoon, la version destinée à l'exportation de l'Eurofighter conçu par la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Le fait de repousser le contrat définitif pourrait remettre le Rafale français et le F-16 américain en selle. En revanche, un report de l'acquisition de deux cent quatre-vingts chars devrait embarrasser le constructeur du Leclerc, le groupe français GIAT Industries, qui connaît de graves difficultés et a beaucoup misé sur la commande grecque. - (AFP.)

Il suffit de  pour qu'un bâtiment devienne intelligent.

Nexans, un leader mondial des câbles et systèmes.

Partout dans le monde, Nexans sophistique en permanence les infinies capacités du câble au sein de systèmes indispensables aux plus hautes technologies. Les systèmes intégrés de Nexans, en assurant la sécurité et les performances des réseaux d'énergie et de communication, confèrent l'intelligence aux bâtiments.

www.nexans.com

 **Nexans**

Le futur passe par Nexans.



# Plusieurs chefs d'Etat se sont rendus à la Commission des droits de l'homme de l'ONU

Jacques Chirac rencontre Vojislav Kostunica, Kofi Annan et Joseph Kabila à Genève

Plusieurs chefs d'Etat ainsi que le secrétaire général de l'ONU ont fait, vendredi 30 mars, le déplacement pour se rendre à la Commission des droits

de l'homme des Nations unies, à Genève. Jacques Chirac avait rendez-vous avec le président yougoslave Vojislav Kostunica, puis avec Kofi Annan ; il

devait ensuite participer au début de la rencontre prévue entre M. Annan et le président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila.

**S'ADRESSANT**, vendredi 30 mars, à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, le président Jacques Chirac a insisté sur les progrès qui restent à accomplir pour que l'ONU remplisse pleinement son rôle de « principal instrument de défense des droits de l'homme ». C'est la première fois qu'un président français rend visite à cette Commission de l'ONU, chargée d'examiner les allégations de violations des droits de l'homme et où les débats rassemblent les représentants d'une cinquantaine d'Etats et ceux d'associations de défense des droits de l'homme. L'actuelle session s'est ouverte il y a dix jours dans un climat des plus tendus. Les pays régulièrement mis en cause dans ce forum ont en effet résolu d'intensifier leur contre-offensive contre les associations qui les dénoncent. Dix-sept d'entre eux – les gouvernements qui, traditionnellement, opposent le principe de la souveraineté nationale à tout ce qu'ils considèrent comme des « ingérences » dans leurs affaires intérieures –, en guerre avec les ONG, réclament que l'ONU leur impose des règles plus strictes d'accréditation et de comportement. La Chine a mené ces dernières semaines une campagne assidue dans ce sens auprès des fonctionnaires internationaux à Genève.

Pour alourdir encore le climat, au premier jour de la session, Mary Robinson, qui est le haut-commissaire de l'ONU pour les droits de

l'homme, a annoncé qu'elle renonçait à briguer un second mandat à ce poste en faisant état de son « profond désarroi » devant le manque de moyens affectés à sa mission et devant « le contraste flagrant entre les belles paroles des gouvernements et la réalité sur le ter-

re contre-pied de cette approche, M. Chirac a ainsi réaffirmé le principe de l'universalité des droits de l'homme, qualifié de « légitime » l'émotion que suscitent certaines situations comme celles de la Tchétchénie ou des territoires palestiniens occupés, ou encore

## M. Chirac : « Ne pas hésiter à condamner... »

« La France souhaite d'autant moins s'ériger en donneuse de leçons qu'elle-même peut parfaire son bilan. (...) Pas de leçons donc, mais une action déterminée pour élaborer et favoriser l'application d'un droit universel. Et, dans les situations les plus graves, lorsque le dialogue échoue, que l'on n'hésite pas à recourir à la condamnation. Vous le savez, la France est réservée à l'égard des sanctions. (...) Mais quand un pays bafoune massivement les valeurs universelles, la communauté internationale se doit de le condamner et d'exercer, dans le respect de la charte, des pressions ciblées pour faire évoluer la situation. (...) Représentant votre pays, il appartient à chacune et chacun d'entre vous de défendre ses valeurs et son identité. Mais, exprimant une conscience universelle, instrument du droit international, il revient à la Commission d'incarner l'intérêt général. »

rain » (Le Monde du 21 mars). Pas étonnant, dans ce contexte, que le président français ait choisi de mettre l'accent dans son discours sur le thème : « Beaucoup reste à faire ».

L'objectif de Jacques Chirac était manifestement de se démarquer de propos tenus ces derniers mois par Hubert Védrine, qui avait provoqué quelque émoi dans le monde des ONG en mettant en garde contre le moralisme en politique étrangère et contre l'arrogance de l'Occident dans ses « croisades droits-de-l'hommes ». Prenant

rendu un hommage appuyé aux défenseurs des droits de l'homme et aux ONG. « Dans la société internationale naissante, les ONG sont nos vigies, a-t-il dit. Elles protègent les victimes du silence. Force d'alerte et de proposition, elles sont le fer de lance de notre combat. »

Evoquant certaines situations ou pratiques toujours trop répandues – la torture, les disparitions forcées, les exécutions capitales, la xénophobie et les affrontements ethniques, mais aussi la misère, « déni de fait à l'indivisibilité des

droits », ou l'impossible accès pour certains aux médicaments... –, le président de la République n'a guère mis en cause directement que le régime des talibans en Afghanistan. Il n'a cité la Chine que pour se féliciter qu'elle ait récemment ratifié le pacte de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels, et souhaiter qu'elle fasse de même avec le pacte sur les droits civils et politiques. « L'objectif, en effet, selon Jacques Chirac, doit être la ratification universelle des pactes et traités. » « Nous progresserons ainsi, dit-il, sans politisation », les Etats n'étant dès lors plus appelés qu'à respecter « le droit qu'ils se donnent à eux-mêmes ».

« Bien sûr, les textes ne valent que s'ils sont appliqués », a toutefois ajouté M. Chirac, conscient sans doute du caractère quelque peu rhétorique de cette dernière période. Les propos de M. Chirac sur le conflit entre l'universel et le particulier, entre la souveraineté et l'ingérence, n'auront sans doute suffi à désarmer ni les régimes qui, aujourd'hui, s'attaquent à la Commission des droits de l'homme ni, à l'opposé, les militants qui attendent, comme M<sup>me</sup> Robinson, plus de conformité entre les « belles paroles » et les actes. Mais du moins ce discours a-t-il été une défense claire du rôle de cette Commission et un utile rappel des principes auxquels sont supposés souscrire les Etats qui y siègent.

Claire Tréan

## La Pologne divisée par le souvenir du pogrom de Jedwabne

VARSOVIE  
de notre correspondant

La polémique à propos de la participation de Polonais au massacre de Jedwabne (près de Bialystok dans le Nord-Est) – 1 600 juifs tués le 10 juillet 1941 – vient de rebondir avec les déclarations, jeudi 22 mars, de l'évêque de Lomza, Mgr Stanislaw Stefanek, estimant que les juifs voulaient « faire de l'argent » avec les révélations sur ce pogrom. Evêque du diocèse dont dépend la paroisse de Jedwabne, il a été immédiatement désavoué par la hiérarchie catholique. Début mars, Alexandre Kwasiński, président de la République, Jerzy Buzek, premier ministre, et le cardinal Josef Glemp, primat de Pologne, avaient reconnu la responsabilité de citoyens polonais dans ce massacre.

Révéler l'an dernier par un livre de Jan Tomasz Gross, historien polonais d'origine juive vivant aux Etats-Unis, ce massacre de 1941 suscite un débat passionné en Pologne. Après cinquante années d'une histoire officielle qui a exalté l'image d'un peuple d'héroïques résistants, il oblige les Polonais à réviser leurs certitudes d'avoir été les témoins impuissants de l'Holocauste. Intitulé *Les Voisins*, le livre de Gross raconte, témoignages à l'appui, comment des habitants de Jedwabne ont spontanément massacré la communauté juive du village quelques semaines après l'attaque de Hitler

contre l'URSS. 1 600 habitants juifs ont été brûlés vifs dans une étable sous l'œil approbateur de gendarmes allemands. La région, passée au début de la guerre sous occupation russe en vertu du pacte Ribbentrop-Molotov, venait d'être occupée par les troupes allemandes.

### LE SILENCE DE LA POPULATION

Après la guerre, en mai 1949, un procès sommaire avait été organisé à Lomza par le pouvoir communiste. Une douzaine de Polonais avaient été condamnés pour « complicité » et un monument érigé sur les lieux du drame attribuant le crime « à la Gestapo et aux troupes hitlériennes ». Puis l'affaire fut oubliée.

Même si la crédibilité de certains témoignages cités par Gross et sa thèse d'une action spontanée sont contestées par des historiens polonais, il a fallu se rendre à l'évidence : les nazis allemands n'ont pas été les seuls responsables de massacres de juifs en Pologne. Si les Polonais sont les plus nombreux à avoir obtenu le titre de « Justes parmi les nations », décerné par l'Institut israélien de Yad Vashem à ceux qui ont sauvé des juifs, d'autres ont contribué aux exactions antijuives. « La participation des Polonais dans le crime de Jedwabne est indéniable. Aucun historien sérieux ne peut le nier, a dit le premier ministre, Jerzy Buzek. Si nous avons le droit d'être fiers des Polonais qui ont sauvé des juifs au risque de leur

vie, nous devons aussi reconnaître la culpabilité de ceux qui ont pris part à ces assassinats. »

Le monument de Jedwabne, avec son inscription mensongère, vient d'être enlevé par les autorités locales. Un autre sera édifié à l'occasion du soixantième anniversaire du massacre le 10 juillet. Le président Kwasiński a déjà annoncé sa participation aux cérémonies. Quant au cardinal Glemp, primat de Pologne, s'il a reconnu les faits, il répète que l'on ne peut pas faire porter la responsabilité de ce crime « collectivement » à tous les Polonais. La population du village de Jedwabne s'est réfugiée dans le silence. Les plus âgés continuent d'affirmer que le massacre a eu lieu sur ordre des soldats allemands. De son côté, la droite nationaliste parle, à propos des révélations de Jan Tomasz Gross, de complot juif anti-polonais.

Dans un entretien accordé à l'agence catholique KAI, le rabbin de Varsovie, Michael Schudrich, a appelé le pays à saisir l'occasion de ce débat pour chercher une réconciliation : « Une demande de pardon a une dimension morale, mais elle aurait aussi une grande importance pratique dans les contacts entre juifs et Polonais », a-t-il affirmé.

Michel Gara

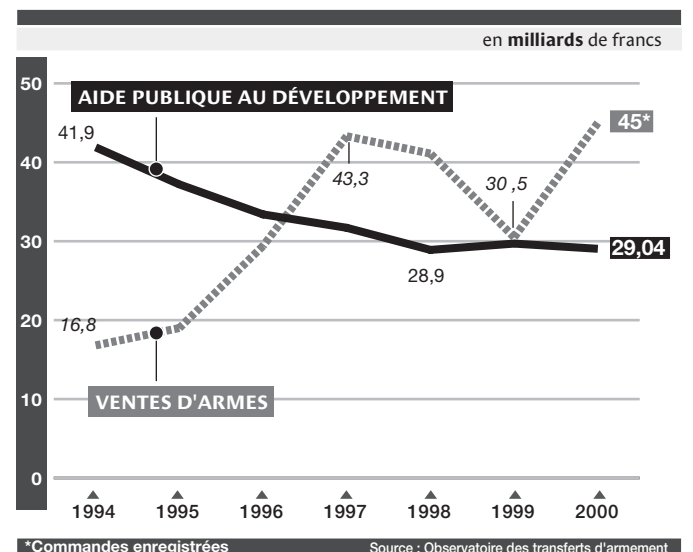
Lire aussi page 34

## Gaz à effet de serre : M. Bush rejette le protocole de Kyoto

WASHINGTON. Le président américain George W. Bush a expliqué, jeudi 29 mars sa décision « de ne pas avoir de limitation obligatoire du CO2 [dioxyde de carbone] », ce qui va à l'encontre du protocole international de Kyoto visant à lutter contre le changement climatique. « Nous travaillerons avec nos alliés pour réduire les gaz à effet de serre, mais je n'accepterai pas un plan qui nuise à notre économie et aux ouvriers américains », a commenté M. Bush. « Nous avons maintenant une crise énergétique », a-t-il ajouté, en précisant qu'il aurait fallu, pour réduire les plafonds d'émission de CO2, utiliser énormément de gaz naturel dans l'économie américaine, « ce qui est impossible ». En décidant d'ignorer le protocole de Kyoto, qui avait été signé en 1998 par l'administration Clinton, le nouveau président américain a provoqué une levée de boucliers, de la Chine au Canada, en passant par le Japon et l'Europe. M. Bush était revenu la semaine dernière sur une promesse électorale en annonçant qu'il renonçait à réglementer le CO2 afin d'apporter des solutions de bon sens à la pénurie d'énergie aux Etats-Unis. – (AFP.)

Lire aussi notre éditorial page 17

## France : les bénéfices des ventes d'armes supérieurs à l'aide aux pays pauvres



LE COMITÉ CATHOLIQUE contre la faim et pour le développement (CCFD, www.ccfid.asso.fr) a lancé, jeudi 29 mars, une campagne publique pour l'aide aux pays pauvres. Intitulée « Mets la pression », cette campagne se prolongera jusqu'aux élections législatives et présidentielles de 2002. Elle rappelle qu'en trente ans, le fossé entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres a été multiplié par trois. Elle dénonce l'abandon par la France de sa politique d'aide publique au développement et lui demande de respecter son engagement de consacrer 0,7 % de son PIB à l'aide publique au développement (APD), contre 0,3 % actuellement. En 2000, calcule le CCFD, la France a tiré davantage de bénéfices de ses ventes d'armes (45 milliards) qu'elle n'a versé d'aide (34 milliards), ce qui choque 82 % des Français selon un sondage BVA/CCFD. Selon le même sondage, 58 % des Français estiment que le montant de l'aide de la France aux pays pauvres n'est pas assez élevé.

## La Birmanie autorise la venue d'une mission des Nations unies

RANGOON. Pour la première fois depuis près de dix ans, la junte militaire a autorisé le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Birmanie à se rendre en mission dans le pays, « début avril », a annoncé, jeudi 29 mars, un porte-parole des autorités birmanes. Le nouveau rapporteur, le Brésilien Paulo Sergio Pinheiro, a été nommé en février à la place du Mauricien Rajsoomer Lallah, démissionnaire, qui n'avait jamais pu se rendre en Birmanie. La présente autorisation est un signe de l'amélioration des relations entre Rangoun et la communauté internationale, dans un contexte marqué depuis six mois par la reprise d'un dialogue entre la junte et la figure de proue du mouvement démocratique, Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991. – (AFP.)

### DÉPÊCHES


■ **JAPON : la justice a infirmé**, jeudi 29 mars en appel, le seul jugement ayant été prononcé en faveur des femmes asiatiques contraintes à la prostitution par l'armée japonaise durant la seconde guerre mondiale. La Haute Cour d'Hiroshima (ouest) a rejeté l'indemnisation qu'avaient obtenue les plaignantes auprès du tribunal de Yamaguchi en 1998. Cette juridiction de première instance avait ordonné à l'Etat de payer 300 000 yens (2 900 euros) à chacune des plaignantes. – (AFP.)

■ **LIBAN : le journaliste et historien Samir Kassir** s'est vu confisquer son passeport à l'aéroport de Beyrouth, mercredi 28 mars, par la Sûreté générale, officiellement pour des « vérifications » mais plus sûrement en représailles contre certains de ses articles. Samir Kassir, qui collabore au quotidien *Al Nahar* et au *Monde diplomatique*, revenait du sommet arabe d'Amman. A son départ pour la Jordanie, il avait déjà été l'objet d'une filature dont le quotidien panarabe *Al Hayat* s'était fait l'écho.

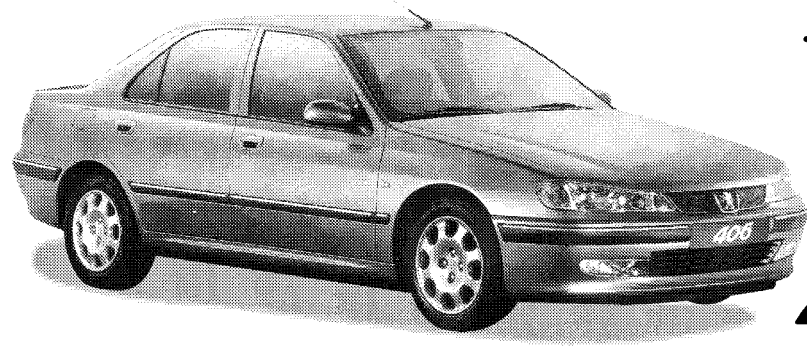
■ **SYRIE : le Parlement syrien a approuvé**, jeudi 29 mars, une loi autorisant « la création de banques privées », une mesure visant à attirer les investissements étrangers et qui met fin à trente-huit ans de contrôle étatique. – (AFP.)

## Dissensions au sein de l'USFP, le parti du premier ministre marocain

CASABLANCA. Une partie des congressistes et trois membres du bureau politique ont boycotté, jeudi 29 mars, l'ouverture du 6<sup>e</sup> congrès de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), principal parti de gauche, au pouvoir au Maroc. Pour de nombreux participants, cette décision a constitué une surprise. L'annonce du boycottage a été faite peu avant l'ouverture du congrès devant près de 300 militants, qui ont scandé des mots d'ordre contre le mode d'organisation de ces assises avant de quitter le centre de conférences qui les abrite. M. Amoui, membre du bureau politique et chef de la Confédération démocratique du travail, a justifié le boycottage par des « irrégularités dans l'élection des congressistes et la mise à l'écart des courants portant une vision différente de la ligne officielle du parti ». Le premier secrétaire de l'USFP, Abderrahmane Youssoufi - actuel premier ministre - a axé son discours d'ouverture sur la participation de son parti au gouvernement depuis mars 1998. « Les trois années de participation au gouvernement ont permis d'ouvrir un processus de transition démocratique qui ne peut être achevée en une nuit », a souligné M. Youssoufi. – (AFP.)



### Faites le plein d'équipements pour 119500 francs\*




\* Prix tarif 01A conseillé au 2/01/2001 pour l'achat d'une 406 SR Pack 1.8L, e, 16V

**NEUBAUER à Paris** Porte de Champeret  
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

- Airbags conducteurs et passager
- Condamnation centralisée des portes et du coffre
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Essuie-vitre automatique
- Peinture métallisée ou nacré
- Autoradio mono CD et RDS
- Antidémarrage électronique
- Projecteurs antibrouillard
- Ordinateur de bord
- Direction assistée
- Air conditionné

406





**CONJONCTURE** Les experts de l'Insee estiment que la croissance restera soutenue au premier semestre 2001. Dans leur note de conjoncture, publiée vendredi 30 mars, ils tablent

sur une croissance de 3 % en rythme annualisé sur les six premiers mois de l'année. ● LA CONSOMMATION DES MÉNAGES et les investissements des entreprises resteraient

dynamiques et alimenteraient l'activité. En revanche, les exportations, qui subissent le contre-coup du ralentissement américain, croîtraient deux fois moins vite que l'an der-

nier. ● LE CHÔMAGE a encore reculé au mois de février. Son taux est passé sous la barre de 9 % (8,8 % de la population active). Toutefois, les licenciements économiques augmen-

tent de façon significative. ● À LA SNCF, la grève a été très suivie jeudi. Ce mouvement pousse la direction à accélérer le programme de 7 000 embauches prévues en 2001.

# L'Insee prévoit une croissance encore soutenue au premier semestre 2001

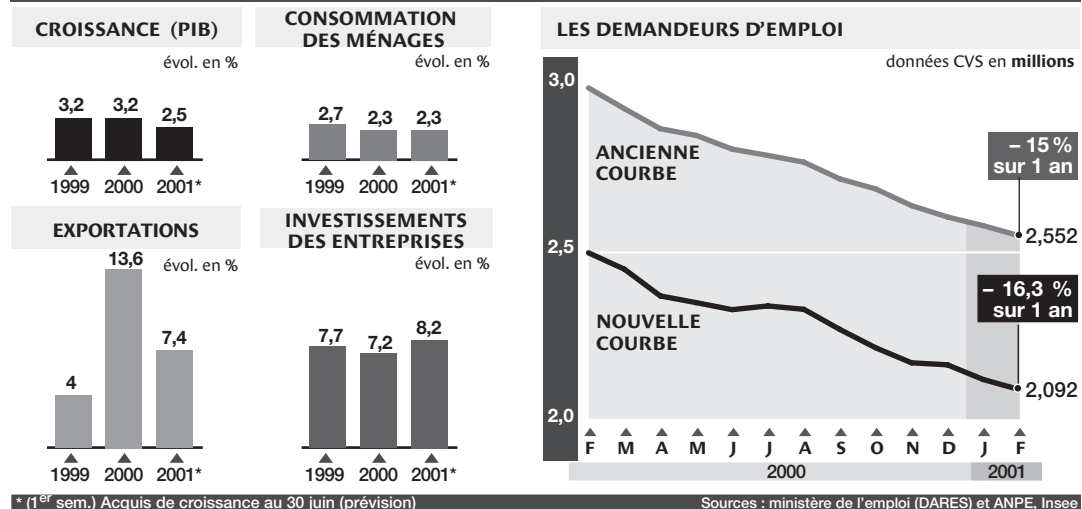
L'activité économique resterait, fin juin, sur un rythme annuel de 3 %. Mais l'Institut de la statistique n'exclut pas que le ralentissement américain fasse davantage sentir ses effets au second semestre. Le taux de chômage n'en continue pas moins de baisser et passe sous la barre de 9 %

IL N'Y A PAS que l'horizon politique de Lionel Jospin qui se fait un peu plus incertain au lendemain des élections municipales. Alors que le premier ministre réunit, samedi 31 mars, un séminaire gouvernemental pour définir les priorités de son action pour les douze prochains mois, l'horizon économique s'assombrit, même si les experts ne le voient toujours pas en noir. « Nuages à l'ouest » : l'intitulé métaphorique de la dernière note de conjoncture de l'Insee, publiée vendredi 30 mars, montre bien que le ralentissement américain porte une ombre sur les perspectives d'activité en France.

## GAINS DE POUVOIR D'ACHAT

L'Institut de la statistique se refuse pour autant à céder à l'alarmisme. La demande intérieure reste dynamique, et elle compense la décélération des exportations. Le produit intérieur brut (PIB) devrait donc progresser de 0,8 % au premier trimestre et de 0,7 % au deuxième, prévoit-il. « La croissance avoisinerait au premier semestre une tendance de 3 % », en ligne avec les prévisions gouvernementales, résument ses experts. Ce scénario favorable pourrait cependant

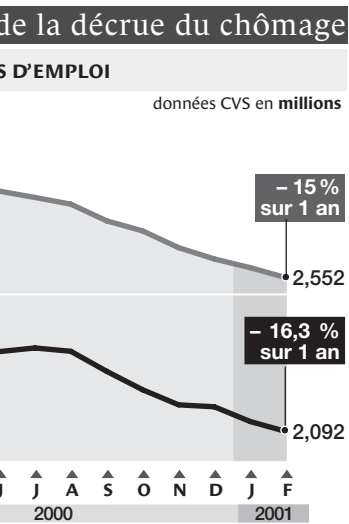
## Léger ralentissement de la croissance et poursuite de la décre du chômage



être remis en cause dans la seconde partie de l'année si les ménages et les entreprises, qui font encore preuve d'optimisme, venaient à envisager l'avenir autrement.

Pour l'heure, le ralentissement américain n'affecte pas le moral des agents économiques. Et son impact se limite au commerce extérieur, qui contribuerait ainsi négativement à la croissance du premier

semestre 2001. La baisse consécutive des exportations françaises vers les Etats-Unis, mais aussi vers tous les pays qui sont ou seront affectés par le « trou d'air » américain (Asie du Sud-Est, Mexique, Canada...), se traduirait par une baisse de 0,6 point de la croissance. Entre janvier et juin, l'Insee prévoit une forte décélération des exportations, qui croîtraient deux fois moins vite



qu'en 2000, soit un rythme annualisé de l'ordre de 5 % (contre 14 % l'année dernière).

La demande intérieure, elle, resterait vigoureuse. « Au premier semestre 2001, la consommation des ménages serait sur un rythme annuel de 3,5 %. Cette forte progression s'explique par l'accélération des revenus des ménages », analyse Fabrice Lengart, responsable de la note de conjoncture à l'Insee. Les créations d'emplois, que l'Insee évalue à 250 000 d'ici à juin, continueraient de gonfler la masse salariale, ramenant le taux de chômage à 8,5 %. « Par ailleurs, on devrait constater une accélération des salaires dans un contexte de tensions sur le marché du travail », poursuit-il. En glis-

sement annuel, le salaire mensuel nominal de base progresserait de 2,2 % à la mi-2001 (contre 1,6 % à la mi-2000).

La baisse des prélèvements devrait également soutenir les revenus des ménages. Au dernier trimestre 2000, les baisses de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation, ainsi que la suppression de la vignette automobile ont représenté un allègement fiscal de 30 milliards de francs. En 2001, la baisse des cotisations Unedic au 1<sup>er</sup> janvier, la poursuite de la réduction de l'impôt sur le revenu et le versement de la prime pour l'emploi, en septembre, amplifieront ce mouvement. Enfin, le reflux des prix du pétrole lié au ralentissement américain devrait se traduire par une certaine désinflation.

## INVESTISSEMENTS DYNAMIQUES

L'Insee envisage un glissement annuel des prix à la consommation de 1,4 % au premier semestre, qui « contribuerait également à l'accélération sensible du pouvoir d'achat des ménages ». Au-delà des à-coups trimestriels, celui-ci progresserait sur un rythme annualisé de 3,5 % en milieu d'année.

Ce scénario rose pourrait cependant souffrir d'une chute du moral des ménages. L'Insee ne l'envisage pas pour l'instant, arguant que la confiance des Français semble aujourd'hui très étroitement liée à la situation de l'emploi, mais elle ne l'exclut pas à terme. Leur consommation s'en ressentirait, même si leurs revenus étaient en progres-

sion. Les statisticiens de l'Insee ont calculé que, en 1999 et 2000, « l'optimisme marqué des ménages s'est accompagné d'une hausse de la consommation d'environ un demi-point ».

Confortés par une consommation de biens et de services qui resterait très soutenue, les investissements des entreprises demeureraient dynamiques au premier semestre, avec une progression en rythme annualisé de l'ordre de 8 %. D'autant que « les besoins d'extension ou de renouvellement des équipements demeurent importants », estime l'Insee. « La stabilisation au plus haut niveau des taux d'utilisation des capacités dans l'industrie en témoigne. » Les experts de l'Insee ajoutent que « l'investissement pourrait en outre être dynamisé par le passage à l'euro », « une accélération des dépenses en informatique » venant « gonfler les dépenses d'investissement en services ». De plus, la détente des taux d'intérêt à long terme, facilitée par le ralentissement américain, devrait soutenir l'investissement.

Pour autant, les chefs d'entreprise ne sont pas, comme les ménages, à l'abri d'un coup de blues qui pourrait leur faire réviser à la baisse leurs programmes d'investissements. Quelles que soient les décisions que prendra le premier ministre dans les semaines qui viennent, il devra tenir les deux bouts de la corde : alimenter la confiance des consommateurs sans entamer celle des entrepreneurs.

Virginie Malingre

## Le taux de chômage passe en dessous de 9 %

LA RECETTE électorale de la baisse du chômage n'a pas profité au gouvernement, lors des élections municipales, mais cette baisse continue. Au mois de février, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 27 200, soit une régression de 1,3 % par rapport à janvier et de 16,3 % en un an, selon les statistiques publiées, vendredi 30 mars, par le ministère de l'emploi. Les inscrits à l'ANPE à la recherche d'un « emploi à temps plein » sont aujourd'hui 2 092 500. Moins spectaculaire que la baisse du mois précédent, qui s'était traduite par 44 500 chômeurs en moins et surtout une diminution d'un million depuis juin 1997, celle-ci permet néanmoins au taux de chômage de passer en dessous de la barre de 9 %. Calculé par le Bureau international du travail, il s'élève désormais à 8,8 % de la population active. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis septembre 1990, rappelle le ministère.

## LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES EN HAUSSE

En comptabilisant les demandeurs d'emploi qui ont exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois, la décre est un peu plus faible, 0,9 %, portant leur nombre total à 2 552 500. Toutes les catégories sont, de nouveau, concernées : le nombre de jeunes chômeurs est en recul de 17,2 % sur douze mois et celui des inscrits depuis plus d'un an de 24,9 %. « La France a nettement progressé dans la voie menant au plein emploi ; cet objectif restera prioritaire pour le gouvernement dans la période à venir », a souligné la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, dans un communiqué.

« C'est bien (...) mais attention, gardons le cap sur l'objectif du plein emploi, il ne sera pas automatique », a aussitôt réagi, sur RTL, vendredi matin, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat. « Conduire une action favorable à l'emploi, ce n'est pas obligatoirement dépenser, dépenser, dépenser. Ce sont des actions bien ciblées, efficaces avec, bien sûr, les moyens qu'il faut lorsqu'il en faut », a-t-elle conseillé au gouvernement, à la veille du séminaire organisé par Matignon pour faire le tri dans ses priorités, notamment économiques et sociales, d'ici à l'élection présidentielle de 2002.

La baisse du chômage, confortée par les prévisions sur le premier semestre 2001 de l'Insee, se trouve cependant contrariée par le nombre grandissant de plans sociaux. Au moment où des entreprises comme Danone, Marks and Spencer et LU annoncent de lourdes restructurations (lire page 18), l'indicateur des licenciements économiques est reparti à la hausse. En données corrigées des variations saisonnières, leur nombre, plutôt orienté jusqu'ici à la baisse, a progressé de 2 % en un mois. Du coup, les nouvelles inscriptions à l'ANPE ont elles aussi augmenté de 2,6 % au mois de février, en raison des licenciements mais également des fins de mission d'interim. Autre élément décevant : si les sorties de l'ANPE progressent (3 % en février), elles apparaissent bien précaires puisqu'elles s'expliquent, en partie, par des entrées en stage plus nombreuses...

Isabelle Mandraud

## La grève pousse la SNCF à accélérer les embauches en 2001

PRESQUE contre toute attente, la grève qui a fortement perturbé le trafic SNCF, jeudi 29 mars, se poursuivait vendredi matin aux premières heures de la matinée, même si la direction de l'entreprise restait confiante en un retour à la normale avant le week-end. Ces difficultés étaient encore amplifiées par le décalage entre l'arrêt du mouvement et le temps nécessaire au rétablissement de la circulation des trains sur les réseaux qui ont décidé la reprise du travail. Les prévisions de circulation étaient plus optimistes que la veille : trafic normal pour Eurostar et Thalys, et pour les TGV roulant vers l'Atlantique.

En revanche, il ne devrait y avoir qu'un TGV sur deux en moyenne vers le Sud-Est. Pour les trains Corail, un train sur deux était prévu, en moyenne, sur le nord-est de la France, et deux sur trois sur le reste du réseau. En banlieue parisienne, il y avait en moyenne un train sur deux pour le RER A et le RER C, deux sur trois sur le RER B. Pour le réseau banlieue au départ des grandes gares parisiennes, la fréquence des trains oscillait entre un train sur deux et deux sur trois. Les plus grandes perturbations étaient observées en province sur les trains express régionaux (TER),

qui ont souvent répondu favorablement à des appels locaux pour la poursuite du mouvement.

Quatre des six syndicats qui avaient appelé à la grève (SUD-Rail, CFDT, FO et FGAAC-autonomes) ont précisé, dans un communiqué, qu'ils apportaient leur soutien aux « assemblées générales qui décideraient de reconduire le mouvement ».

## LA GARE DE L'EST PLUS TOUCHÉE

En revanche, la CGT, majoritaire (42,01 % aux dernières élections professionnelles), s'est « félicitée du succès » de la grève, mais n'a pas appelé à sa poursuite. Elle a donné rendez-vous à ses troupes le 9 avril, date retenue par la direction de la SNCF pour une nouvelle table ronde sur les salaires. « On ne va pas griller toutes nos cartouches », a expliqué un de ses porte-parole, Alain Fourrage. Les syndicats devaient se retrouver en intersyndicale vendredi.

Le mouvement de la veille a été suivi à plus de 30 %. Pour la journée de vendredi, la majorité des établissements hors agents de conduite ont repris le travail, souligne Pierre Izard, le directeur des ressources humaines de la SNCF. « Sur les établissements de traction, 22 ont décidé de poursuivre le mouvement et 26 ont opté pour la repri-

se du travail », ajoute-t-il. Quelques gares sont principalement affectées, comme la gare de l'Est à Paris, où SUD-Rail est majoritaire.

La CGT, satisfaite d'une grève « équivalente à celle du 28 septembre dernier » sur les seuls salaires, estime que « les cheminots se sont mobilisés autour de leurs préoccupations : les salaires et les moyens humains et matériels pour un service public de qualité », les préavis locaux portant essentiellement sur ces questions. Elle compte donc sur la réunion du 9 avril pour faire avancer ses revendications. Par ailleurs, la CGT espère que la direction fera un effort sur les effectifs. Il semble, en effet, qu'elle pourrait aller au-delà de son engagement sur les embauches de l'année 2001 (soit 7 000). La SNCF envisageait d'en réaliser les deux tiers au premier semestre ; elle devrait finalement embaucher la presque totalité de ces nouveaux agents d'ici à la fin juin.

La CFDT a, pour sa part, constaté une mobilisation « encore meilleure que le 28 septembre », alors que FO, qui s'est aussi félicitée du suivi de la grève, précisait que la mobilisation des cheminots, en novembre 1995, « ne s'est pas construite en un jour »...

François Bostnavaron

Tout n'est pas noir ou blanc.

The Economist



# Le PS ne veut pas être soupçonné d'une « manœuvre » à l'encontre de Jacques Chirac

Vincent Peillon, porte-parole du PS, s'inquiète d'un risque de « déni de justice »

Le porte-parole du PS, et député de la Somme, Vincent Peillon, a déclaré, jeudi 29 mars à l'AFP, qu'il ne s'interdisait pas de soutenir une proposi-

tion de résolution de mise en accusation de Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. Une position qui va à l'encontre de celle du PS, hostile

à une telle procédure. François Hollande ne veut pas « laisser penser qu'il y aurait orchestration, manipulation, politisation de la part du PS ».

IL A SUFFI de quelques mots pour mettre le feu aux poudres. « S'il s'avère que la seule solution de droit, c'est la Haute Cour, je ne m'interdis rien. Au nom de la justice », a déclaré, jeudi 29 mars, à l'AFP, Vincent Peillon, député PS de la Somme, en commentant le refus de Jacques Chirac de répondre à la convocation du juge Eric Halphen, en qualité de témoin, dans l'affaire des HLM de la ville de Paris. En toute logique, l'AFP en déduisait que M. Peillon « ne s'interdit pas de signer » la proposition de résolution d'Arnaud Montebourg, le député PS de Saône-et-Loire avec lequel il a mené une enquête parlementaire sur le blanchiment de l'argent sale, en vue de mettre en accusation le président de la République devant la Haute Cour de justice. Pour aboutir, une telle requête nécessite la signature de 58 députés.

Le seul problème est que le Parti socialiste n'est pas favorable à la procédure de la Haute Cour et que, depuis le 2 décembre 2000, M. Peillon, qui a souvent joué les francs tireurs, est... porte-parole du PS. Sa signature engagerait donc la première formation de la majorité. Tandis que Matignon gardait le silence, l'entourage du premier ministre banalisait les propos de M. Peillon considéré comme un signe amical à son ami M. Montebourg, François Hollande ne cachait pas son embarras. Le 28 mars, le premier secrétaire du PS a réitéré son refus de placer une action en justice sur le terrain politique. « Que diraient les Français si, à un an de l'élection présidentielle, on engageait une procédure devant une cour politique pour juger un président de la République ? », a-t-il lancé.

Pour M. Hollande, qui reprend



l'exemple de M<sup>e</sup> Georges Kiejman sur le cas où le chef de l'Etat serait témoin d'un accident de la circulation, « il n'y a ni infamie ni impossibilité juridique de témoigner pour le président de la République ». En s'y refusant, M. Chirac « commet une faute » à la fois juridique et politique.

#### FRANCHE EXPLICATION

Le premier secrétaire du PS refuse de tomber dans ce qu'il considère comme un piège tendu par le chef de l'Etat: « Il veut laisser penser qu'il y aurait orchestration, manipulation, politisation de la part du PS, assure M. Hollande. Or, nous ne sommes pas dans une logique politique mais dans une logique de droit, consistant à laisser faire la justice. » Le député de Corrèze y voit une nouvelle rai-

son pour proposer, dans son projet pour 2002, une réforme des règles d'immunité du président de la République.

M. Hollande et M. Peillon ont donc eu, comme on dit en langage diplomatique, une franche explication, jeudi. « Je comprends qu'un parti ne puisse pas appeler au renvoi en Haute Cour car ce serait perçu par l'opinion comme une manœuvre politique, nous a déclaré le député de la Somme. Je constate que la justice ordinaire a du mal à s'exercer puisque le président refuse de déférer à la convocation du juge Halphen. Quant à la Haute Cour on ne peut pas s'en servir. On est donc dans une impasse. Dans certaines situations, et quelles que soient ses fonctions, il faut avoir le courage de poser le débat avec nos concitoyens. Là, on se

trouve devant un risque de déni de justice et moi, cela m'ennuie. »

« Je n'ai jamais dit quelque chose qui gênerait mon parti, se défend encore M. Peillon, et à ce stade je ne pense pas que cela lui fasse du mal. » Sa position pourrait laisser penser à un partage des rôles, le député de la Somme se réservant de frapper plus fort que son premier secrétaire, comme lorsque M. Hollande était lui-même porte-parole du PS sous la direction de Lionel Jospin... Un fragile équilibre qui volerait en éclats si le député de la Somme signait la pétition de M. Montebourg. « Je ne m'apprête pas à la signer, ajoute M. Peillon, et Arnaud ne me l'a jamais demandé, et je n'appelle pas à la faire. J'observe seulement que la justice ne peut pas s'exercer. »

Au même moment, le sénateur socialiste, Michel Charasse, exprimait au Palais du Luxembourg, à l'occasion d'un rappel au règlement, une position aux antipodes de celle de M. Peillon: « Le fait qu'un juge de base menace de substituer, pour poursuivre le président de la République, sa seule appréciation à celle des représentants du peuple et des membres de la Haute Cour, constitue à l'évidence une violation de la Constitution et du principe de la séparation des pouvoirs. »

Et M. Charasse d'ajouter: « Je souhaite que notre bureau réagisse pour que l'on comprenne que notre Assemblée n'est pas prête à remettre la République entre les mains de personnalités illégitimes qui feraient mieux d'analyser le sort de certains élus mis en examen: tous, sauf un, ont trouvé, lors des dernières municipales une nouvelle jeunesse électorale. »

Michel Noblecourt

# Inversion du calendrier : les sénateurs continuent à chipoter

Le texte doit revenir devant les députés le 3 avril

ON LES SAVAIT rusés, seraient-ils magiciens ? Peut-être les deux à la fois... Jeudi 29 mars, les sénateurs ont joué à « virtuellement vôtre ». Réunis en commission mixte paritaire (CMP), sept députés et sept sénateurs ont examiné la proposition de loi organique fixant les élections législatives après la présidentielle de 2002. Après son adoption à l'Assemblée nationale, le 20 décembre 2000, puis au Sénat, le 7 février, le texte doit revenir devant les députés, mardi 3 avril. La droite sénatoriale étant opposée à « l'inversion » du calendrier – excepté une trentaine de sénateurs centristes qui y sont favorables – et la gauche étant « pour », la CMP avait peu de chance d'aboutir. Le président de la commission des lois du Sénat, Jacques Larché (DL), a trouvé mieux. « La CMP n'a pas eu lieu », s'est-il échiné à expliquer.

#### « CHARIBOTÉE » DE MESURES

« C'est simple », explique le rapporteur du Sénat, Christian Bonnet (DL). Le 7 février, le Sénat a voté un texte complètement remanié: le calendrier actuel a été maintenu et une « charibotée » de mesures d'inéligibilité ont été adoptées, dont certaines visent les sénateurs. Selon lui, le texte est devenu une proposition de loi organique relative au Sénat qui, de ce fait, doit être votée dans les mêmes termes par les deux assemblées. Réunir la CMP n'a donc pas de sens.

Cela ne tient pas debout !, a répliqué son homologue à l'Assemblée, Bernard Roman (PS). S'il suffisait au Sénat de voter des amendements concernant les sénateurs pour que n'importe quel projet de loi ordinaire devienne organique, « ce serait trop facile », a-t-il précisé. Les sénateurs pourraient ainsi

bloquer tout le processus législatif. M. Larché a sorti une autre cartouche, en soulignant que le gouvernement avait les moyens d'empêcher l'adoption de ces amendements. La procédure du vote bloqué lui permet, en effet, de faire voter les parlementaires sur une série d'amendements de son choix. Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, ne l'a pas fait ? Tant pis pour lui !

Il n'est « pas correct » d'inciter le gouvernement à utiliser l'arme du vote bloqué, a raisonné M. Roman. Le Sénat serait le premier à s'en plaindre... Alors, une petite voix s'est élevée: « Je n'accepte pas le raisonnement de mes collègues », a déclaré le centriste Pierre Fauchon, favorable au « rétablissement » du calendrier. « La régularité d'une action ne dépend pas de l'existence, ou non, d'une riposte. Si je donne un coup de poing et qu'on me le rend, ce n'est pas pour ça que l'action est régulière », explique-t-il. Selon lui, les amendements du Sénat sont de purs « cavaliers » sans lien avec la réforme. M. Bonnet n'en démord pas. Par « courtoisie », les sénateurs se sont rendus à « l'invitation » des députés. Mais de CMP, il n'y a point...

On commençait à tourner en rond. « Je n'ai pas rêvé, la CMP a eu lieu et elle a échoué ! », a conclu le député Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), qui présidait la séance. Le petit groupe a fini par quitter la salle. A la sortie, un magnifique buffet les attendait. Les sénateurs n'ont pas résisté. Toujours courtois, ils ont bu et mangé. Là, on tient la preuve: le buffet a bien eu lieu...

Clarisse Fabre

# L'Elysée ajuste son argumentaire pour tenir compte de l'opinion

CETTE ESPÈCE de double vie est son lot depuis quelques années maintenant. Président chaleureux et déterminé devant les préfets ou la commission d'évaluation pour les jeux Olympiques de 2008, qu'il recevait jeudi 29 mars à l'Elysée, Jacques Chirac est aussi inquiet et attentif aux affaires qui empoisonnent son mandat.

Jeudi, l'équipe présidentielle a pris connaissance d'un sondage qui montre la difficulté de la stratégie de défense choisie par le président. Selon l'enquête CSA que publie, vendredi, *Le Parisien*, 64 % des Français interrogés jugent « normale » la convocation de Jacques Chirac à titre de témoin par le juge Eric Halphen et 59 % désapprouvent le refus du chef de l'Etat de s'y rendre. Selon ce sondage, réalisé jeudi auprès de 907 personnes, 30 % des personnes interrogées ne trouvent pas cette convocation normale, « car un président de la République en exercice n'a pas à être convoqué par la justice » et 6 % ne se prononcent pas. En outre, 59 % des sondés estiment que si M. Chirac se rendait à cette convocation, cela « n'affaiblirait pas » la fonction présidentielle, 32 % pensant que cela l'affaiblirait, 9 % ne se prononçant pas.

Jusqu'ici, le chef de l'Etat a basé une bonne partie de sa contre-attaque sur la menace que représente, pour l'équilibre des institutions, une convocation du président par un juge. Conscient d'être en porte-à-faux vis-à-vis de l'opinion, l'Elysée a nuancé ses arguments. Mercredi, M. Chirac et ses conseillers avaient qualifié de « forfaiture » l'initiative du juge.

La forfaiture désigne un crime ou, par extension, un abus de pouvoir que commet un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions. Or, non seulement cette notion a été supprimée du code pénal en 1993 (et le juge ne pourrait donc être sanctionné pour ce motif), mais il est clair que l'opinion ne considère pas ainsi l'initiative de M. Halphen.

#### LA « DÉFENSE » DE JEAN TIBERI

Sachant que la plus grande difficulté consiste à faire admettre à l'opinion que le président n'est pas tout à fait un citoyen ordinaire et qu'il doit bénéficier d'un statut juridique qui le protège dans l'exercice de ses fonctions, l'Elysée a décidé de souligner qu'il n'est pas le seul dans ce cas. Un conseiller du président explique ainsi qu'une audition du chef du gouverne-

ment ou d'un ministre obéit à une « procédure longue, lourde et contraignante », prévue par l'article 650 du code de procédure pénale. Si un juge souhaite entendre le premier ministre ou un ministre en qualité de témoin, cette requête, transmise par l'intermédiaire de la chancellerie, doit être examinée en conseil des ministres. « Un juge ne peut pas traiter l'exécutif comme vous et moi », poursuit ce conseiller, qui s'insurge que les pouvoirs publics soient « démunis » pour sanctionner un juge qui « viole la Constitution ».

M. Chirac a-t-il goûté sa « défense » par Jean Tiberi, que les médias interrogent sur toutes les affaires touchant son ancien mentor à la mairie de Paris ? Affirmant que le président a « raison » de ne pas se rendre à la convocation de M. Halphen, l'ancien maire a ajouté: « Je ne critique pas la position du juge. L'indépendance de la justice est une réalité. Je suis moi-même magistrat et je n'ai pas l'habitude de mettre en cause d'autres magistrats. »

Raphaëlle Bacqué

www.lemonde.fr/chirac-affaires

# Jean Tiberi convoqué comme témoin assisté dans l'affaire des faux électeurs du 5<sup>e</sup>

L'ANCIEN MAIRE (RPR) de Paris, Jean Tiberi, est convoqué le 11 avril par les juges Jean-Paul Valat et Philippe Coirre, en tant que témoin assisté dans l'affaire des faux électeurs du 5<sup>e</sup> arrondissement de la capitale. M. Tiberi, comme l'a indiqué le quotidien *Libération*, vendredi 30 mars, a reçu cette convocation, par lettre, mercredi

28 mars. Les magistrats ont répondu favorablement à la demande d'audition de M. Tiberi par l'avocat de la partie civile, M<sup>e</sup> Vincent Toledano. A ce jour, l'instruction conduite sur l'existence d'un système d'une fraude de large ampleur dans ce fief électoral de M. Tiberi, n'a pas permis de mettre en évidence de responsabilité directe de l'ancien maire de Paris, réélu, le 18 mars, maire de cet arrondissement, après l'avoir abandonné, en 1995, pour devenir maire de Paris. Son épouse et la première adjointe du 5<sup>e</sup>, Anne-Marie Affret, ont été mises en examen, le 4 juillet, pour « manœuvres frauduleuses ».

#### 2 000 CARTES

M. Tiberi a, pour sa part, été cité par Raymond Nentien, secrétaire général, de 1990 à 2000, de la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement. Interrogé par les juges, M. Nentien, lui-même mis en examen, a affirmé que M. Tiberi avait « participé activement » au système d'inscriptions fictives. Cette déclaration avait été précédée de dépositions d'employés du bureau des élections de

la mairie du 5<sup>e</sup> selon lesquelles M. Tiberi « laissait carte blanche » à son épouse et à M<sup>me</sup> Affret, pour gérer l'organisation de la fraude électorale (*Le Monde* du 6 juillet).

Selon M. Nentien, le maire aurait personnellement pris part, en 1994, aux opérations de retrait de près de 2 000 cartes de faux électeurs. Renvoyées par la poste à la mairie avec la mention « N'habitez pas à l'adresse indiquée » (NPAI), les cartes devaient être récupérées par les organisateurs de la fraude afin d'être remises aux intéressés par d'autres moyens. Il avait assuré que le « groupe était composé de Xavière Tiberi, Anne-Marie Affret » et un cadre de la mairie. Questionnées par les juges, ces trois personnes ont démenti l'existence d'un tel épisode ainsi que la présence de M. Tiberi. M. Nentien avait également soutenu que M. Tiberi se serait opposé à toute tentative « de remise en ordre des listes électorales du 5<sup>e</sup> ». « En 1994, avait-il dit, j'ai voulu procéder à une mise à jour, ce qui m'a attiré les foudres du maire de l'arrondissement de l'époque, M. Tiberi. »

Interrogé par *Le Monde*, vendre-

di 30 mars, l'avocat de M. Tiberi, M<sup>e</sup> Thierry Herzog, a indiqué « avoir trouvé élégant, de la part des juges, de procéder à cette convocation après les élections municipales, ce qui est conforme à la tradition républicaine ». « Mon client aura ainsi le loisir de démontrer le caractère infondé des accusations portées contre lui, notamment par une partie civile qui pense davantage à régler des comptes politiques qu'à faire du droit. »

Jacques Follorou

CHIRACIEN DEPUIS 1977

Depuis son élection en 1999, M<sup>me</sup> Alliot-Marie estime qu'il n'est pas mauvais que le numéro deux du RPR soit membre du Sénat. Elle avait ainsi songé à Gérard Larcher, sénateur des Yvelines. Le problème, pour le mouvement, est qu'elle-même, députée, fuit les journalistes à l'Assemblée, et que les médias, notamment audiovisuels, sont fort peu présents au Sénat.

M. Lepeltier est un des rares élus du RPR à s'être investi dans les problèmes liés à l'environnement et,

cela tombe bien, on est enfin vaincu à la direction du mouvement et à l'Elysée que ces questions constitueront l'un des thèmes importants des prochaines campagnes. Le maire de Bourges, député de 1993 à 1997, est, enfin, un fidèle du chef de l'Etat, qu'il avait accueilli, en octobre, dans sa ville. Jeune étudiant à HEC, M. Lepeltier a participé à la première campagne municipale de Jacques Chirac à Paris, en 1977. Lors de la dernière élection présidentielle, il s'était prononcé très tôt en faveur de M. Chirac, et non d'Edouard Balladur. Lors de l'élection du président du RPR, en 1999, il était partisan de son collègue du Sénat, Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF).

Jean-Louis Saux  
(avec Patrick Martinat,  
à Bourges)

#### MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF

DÉTAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



#### MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

#### Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc... 5500 m<sup>2</sup> d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

#### MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19<sup>e</sup>me - M<sup>o</sup> Télégraphe

• 50, avenue d'Italie Paris 13<sup>e</sup>me - M<sup>o</sup> Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7/17

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350  
www.lencaisseurdufrac.com



# Les Verts conquièrent leur espace au sein de la gauche plurielle

Avec 12 % des voix, en moyenne, dans les villes et les cantons où ils se présentaient de façon autonome, les écologistes sont apparus à la fois comme une ressource pour la majorité et un danger pour le PS et pour le PCF lorsque ceux-ci rechignent à reconnaître leur place

Les élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars ont été marquées, à gauche, par une progression des Verts. Le parti écologiste a conjugué la participation aux listes de gauche plurielle dans une partie des

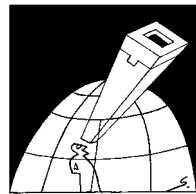
villes et la formation de listes autonomes dans les autres. Il a présenté des candidats dans un tiers des cantons soumis à renouvellement. Dans ces cantons, comme dans les communes de plus de 9 000 habitants

où ils avaient leurs propres listes, les Verts ont recueilli un peu plus de 12 % des voix, en moyenne. Ce score ne leur permet pas d'envisager la conquête de circonscriptions aux élections législatives hors d'un accord

préalable avec le PS, mais il traduit un renforcement de cette composante de la majorité, dont les socialistes – et les communistes – ont appris qu'ils vont devoir tenir compte. Chargé des élections au secrétariat

national du PS, député de Seine-Saint-Denis, Bruno Le Roux a fait l'expérience douloureuse de cette réalité en perdant sa mairie d'Épinay-sur-Seine faute d'avoir fait l'union, au second tour, avec les Verts.

IL N'A qu'un souvenir diffus d'un très ancien chagrin d'amour, mais « ça doit ressembler à quelque chose comme ça », dit Bruno Le Roux. Son désespoir tourne



**SORTI DES URNES**

autour des mêmes symptômes de « vide ». Un regard approximatif, un sourire tardif et indéfini. Une insomnie tenace pendant près d'une semaine, ces scènes qui repassent « au moment où vous allez fermer l'œil ».

Arrêt-image, *rewind* : s'il vous plaît, retour au 11 mars, avant le « *hop-up* », comme il dit. Avant que la droite lui vole Épinay et ravisse du même coup la ville à la Rue de Solferino, qui s'appropriait à y fêter, au mois de juin, le trentième anniversaire du congrès socia-

liste de 1971. Dimanche 11 mars, tout réussit encore à Bruno Le Roux, devenu maire, à vingt-neuf ans, par la grâce de son prédécesseur, Gilbert Bonnemaison. Certes, l'abstention est très forte, bien plus que lors de sa première élection en 1995 : 54,80 % des 21 000 électeurs inscrits ; mais il a réuni sur son nom 45 % des suffrages exprimés, contre 39 % au jeune UDF Hervé Chevreau et près de 16 % aux écologistes – le score habituel des Verts en Ile-de-France.

Le jeune député modèle et remarqué de la génération Jospin n'est pas inquiet. Au PS, on envie ce parlementaire de trente-cinq ans, né « avec une petite cuillère d'or dans la bouche » et à qui l'on a offert une ville « aussi imperdable que le 16<sup>e</sup> pour la droite ». Rapporteur du projet de loi sur la sécurité quotidienne, puis de celui sur la Corse en 2001, chacun voit en lui

un de ces ministres qui entrent au gouvernement avant d'être quadragénaires et un possible occupant, plus tard, de la Place Beauvau. Car le laboratoire spinassien de la prévention – du temps de M. Bonnemaison – est devenu, sur la carte du Tendre du Parti socialiste, la capitale de son virage sécuritaire. Dans *La Sécurité pour tous* (Balland), bel exercice d'allégeance à Daniel Vaillant, M. Le Roux s'en fait l'un des chantres, déboulonnant du même coup la statue de l'« éléphant » Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 22 janvier).

#### CAMPAGNE « FRATRICIDE »

Pendant la campagne, la gauche oublie M. Chevreau, un défenseur des valeurs traditionnelles. M. Le Roux, de son propre aveu, oublie aussi un peu de « serrer les mains sur les marchés » d'Épinay-sur-Seine. Ses lourdes tâches, reconnaît-il aujourd'hui, l'ont « un peu coupé ». « Chaque voyage en Corse, en Chine, plus le livre, c'était un point en moins », juge Christophe Terras, son concurrent des Alternatifs. Chargé de l'environne-

ment pendant six ans à la mairie, M. Terras a décidé à l'hiver, avec un autre adjoint au maire, de conduire la liste Idées, soutenue par les Verts, avec le label Motivé-e-s. Durant une campagne « *fratricide* », ce jeune professeur d'histoire-géographie de trente-trois ans dénonce les carences de la démocratie locale à Épinay et l'absence de toute politique environnementale et écologiste. « Bruno Le Roux n'était pas un mauvais maire. C'était même plutôt un bon maire, commente M. Terras, mais il avait toujours raison, il était toujours le plus fort, il ne pensait qu'en termes de rapports de force. »

Le 11 mars, les écologistes récoltent le tiers des voix de M. Leroux. Le directeur de cabinet du maire prévient M. Terras : « Ne vous enflammez pas ! Bruno a fait un très bon score. Les réserves d'abstentionnistes sont à gauche. » « On s'est tous laissé berné par cette fable », dit la tête de liste écologiste. Rendez-vous est pris pour le lendemain, 15 heures, dans le local du PS. Il dure « dix minutes, montre en main », selon la délégation des

Alternatifs-Verts. La règle de la proportionnelle aurait voulu que, sur les quarante-trois noms de la liste du second tour, les écologistes aient un quart des places, onze candidats dont trois futurs adjoints. Les Verts démarrent gourmands : quatre adjoints plus six conseillers municipaux. M. Le Roux explique qu'« on n'est, à Épinay, ni dans la situation de Paris ni dans celle de Lille » et que « la règle de la proportionnalité ne s'applique donc pas ». Il propose deux adjoints plus deux conseillers municipaux – quatre s'ils insistent. Les Verts s'en vont.

#### UN SCORE SANS APPEL

Le lendemain matin, rue de Solferino, M. Le Roux tente d'arranger les choses avec Jean-Luc Bennahmias. « Pas de bol, dit aujourd'hui le secrétaire national des Verts, la liste est conduite par le seul Alternatif de Seine-Saint-Denis ! » M. Le Roux croit – à tort – que ses concurrents ont déjà déposé leur liste, et la journée se passe. « Je suis désolé de ne pas faire l'union, mais je n'en fais pas un pataquès », se souvient le maire sortant, qui a

dû, quand même, rêver à un beau conseil municipal tout rose. « Quand on est, comme lui, délégué du PS aux élections, on ne s'y prend pas comme ça », regrette M. Bennahmias.

« Il ne pouvait pas imaginer qu'il allait perdre », dit M. Terras, qui ajoute : « Nous non plus, d'ailleurs. » « On n'a pas dramatisé et, paradoxalement, ça ne nous a pas aidés », dit le jeune député. Dimanche 18 mars, pourtant, le score est sans appel : 42 % pour Bruno Le Roux, 12 % pour la liste alternative soutenue par les Verts, 45 % pour la droite.

Comme le lui a dit Lionel Jospin, après l'avoir invité à lui commenter l'énigme : « Le pire, dans les défaites, c'est quand on ne s'y attend pas. » Le député se réjouit – et enrage – que, le 24 mars, lors de l'élection du maire, M. Terras ait voté pour lui. « Les Alternatifs sont à gauche », justifie ce dernier. « La ville n'a pas basculé à droite, c'est la gauche qui l'a perdue », murmure M. Le Roux.

Ariane Chemin

## Un électorat flottant

LES VERTS en ont assez du camping sauvage. Ils entendent s'installer durablement dans le paysage politique et comptaient sur les scrutins des 11 et 18 mars pour consolider leurs fondations. D'un point de vue psychologique, ils approchent du but, la moitié des Français les créditant d'un succès électoral, selon le sondage d'Ipsos pour *Le Monde* (daté 28 mars).

Ce succès est réel : dans les vingt villes où ils se présentaient de façon autonome en 1995 et en 2001 (communes de plus de 15 000 habitants en Ile-de-France et dans le Nord et de plus de 10 000 ailleurs), les Verts ont progressé partout. Dans quatre villes, Villejuif, Lille, Bagnolet et Talence, ils gagnent plus de 10 points, avec un record à Villejuif où ils rassemblent plus de 23 % des suffrages, en hausse de plus de

autant gagner des sièges, ou des villes, au second ? L'enjeu est essentiel à l'approche des élections législatives de 2002 alors que le PS, tout comme les Verts, réfléchit à la stratégie la plus payante.

Deux exemples spectaculaires démontrent que l'apport des voix des Verts a été décisif. A Paris, c'est grâce à eux que l'ensemble de la gauche réalise son meilleur score au premier tour (43,7 %, soit une progression de 6 points par rapport à 1995) et l'emporte au second dans douze arrondissements, où les électeurs écologistes se sont massivement reportés sur le chef de file socialiste (ou MDC). A Lyon où, contrairement à Paris, l'ensemble de la gauche plurielle se présentait unie dès le premier tour et où les Verts étaient tête de liste dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, la progression de la gauche entre les deux tours (de l'ordre de 15 points) atteste que les électeurs Verts ne se sont pas évaporés.

#### PAS DE REPORT AUTOMATIQUE

Mais les contre-exemples abondent, soit que les Verts se soient maintenus contre le PS au second tour, comme à Épinay-sur-Seine (*lire ci-dessus*), soit que le total des voix de gauche du second tour ait été sensiblement inférieur à celui du premier, comme à Evreux. Si l'on considère l'ensemble des villes où les Verts n'ont rejoint la gauche plurielle qu'au second tour, le partage est éloquent : dans trente-six d'entre elles, dont Paris, le ralliement des Verts fait progresser la gauche gouvernementale au-delà de la simple addition des voix de gauche du premier tour ; dans cinquante-cinq autres, le solde est négatif, parfois dans des proportions sévères, comme à Castanet-Tolosan, Saint-Egrève ou Villeneuve-le-Roi.

Il n'y a donc pas, loin de là, un report automatique des voix des Verts sur la gauche au second tour. Ce n'est pas la seule fragilité de cet électorat. Lors de ce scrutin, toujours selon le sondage d'Ipsos pour *Le Monde*, c'est chez les électeurs se déclarant sympathisants des Verts que l'on a compté le plus d'abstentionnistes (52 %). Deux interprétations sont possibles : la gauche dispose là d'un réservoir de voix pour les prochains scrutins, ou bien l'électorat potentiel des Verts est, de tous, le plus incertain. Comme le démontre Guillaume Sainteny dans *L'Introuvable Écologisme français ?* (PUF, 2000), le vote écologiste a régulièrement fait alterner des phases de progression et de déclin depuis vingt-cinq ans. « Il a aussi toujours ramassé des électeurs du centre », qui ne votent pas à gauche au second tour, souligne M. Boy. Ces deux chercheurs insistent aussi sur la corrélation du vote avec une phase de crise écologique. Le creux survenu entre 1993 et 1996 correspond à « une période de basses eaux sur les préoccupations environnementales », selon M. Sainteny. De ce point de vue, le vote écologiste semble avoir de beaux jours devant lui.

Béatrice Gurrey

► www.lemonde.fr/municipales

Mettez les faits en perspective.  
The Economist

13 points par rapport à 1995. A Lille, ils gagnent plus de 6 000 voix (11 points). Dans sept villes, le gain est de plus de 5 points. Il n'y a qu'une exception : Lourdes, où ils perdent 4,5 points entre 1995 et 2001. Certes, vingt villes ne suffisent pas pour crier victoire. Cela reste une éprouvette, pas un laboratoire. Toutefois, les résultats globaux du scrutin municipal confirment les progrès des Verts. Selon Daniel Boy, chercheur au Centre d'études de la vie politique française (Cevipof), le parti écologiste a recueilli 12,21 % des voix, au premier tour, dans les 161 villes de plus de 9 000 habitants où il présentait des listes, soit une progression très nette par rapport aux 6,02 % recueillis dans les 112 villes où il se présentait en 1995.

S'ils font donc gagner des voix à l'ensemble de la gauche au premier tour, les Verts lui font-ils pour



**IMMIGRATION** En majorité kurdes, afghans ou iraniens, des centaines de réfugiés s'entassent dans le centre de la Croix-Rouge de Sangatte (Pas-de-Calais). Tous souhaitent ga-

agner la Grande-Bretagne, où les conditions de vie des demandeurs d'asile sont plus faciles. ● POUR FRANCHIR le bras de mer large d'à peine trente kilomètres, ils sont prêts à prendre tous

les risques. Les plus chanceux parviennent à embarquer, souvent au péril de leur vie, sur un bateau, au port de Calais, ou sur un Eurostar. ● DE NOMBREUSES tentatives sont

stoppées par la police aux frontières, qui ne cesse de renforcer les mesures de sécurité. ● « C'EST UN NON-LIEU pour des gens de non-droit », explique Michel Derr, directeur du centre

de Sangatte. ● FARHAD a fui la guerre en Afghanistan, où il était médecin, laissant sa femme et ses quatre enfants. Il a déjà tenté quatre fois, en vain, de passer par le tunnel.

# A Sangatte, des centaines de réfugiés prêts à tout pour gagner l'Angleterre

A 3 kilomètres de l'entrée du tunnel sous la Manche, la Croix-Rouge accueille des étrangers dans un immense hangar où ils vivent dans des conditions précaires. Rêvant de partir vers un pays où la condition des demandeurs d'asile est meilleure, ils prennent des risques insensés pour échapper à la surveillance policière

**SANGATTE (Pas-de-Calais)**  
de notre envoyée spéciale  
La nuit est à peine tombée sur la côte d'Opale. Une méchante brume froide et humide enveloppe les

**REPORTAGE**  
Les journées sont longues dans cette misérable cathédrale de tôle ouverte à tous les vents

champs de betteraves autour du hangar de la Croix-Rouge. Ils commencent à sortir, en file indienne, quelques-uns un sac au dos, la plupart les mains dans les poches pour se protéger du froid. Par petits groupes, les ombres se dirigent vers le tunnel, seule voie d'accès vers leur terre promise, l'Angleterre. Là-bas, ils savent que les conditions de vie des demandeurs d'asile sont plus faciles. Voilà des semaines que ces centaines de réfugiés sans titre végètent au centre de la Croix-Rouge de Sangatte. Et tentent tous les soirs par tous les moyens de franchir ce bras de mer d'à peine 30 kilomètres de large.

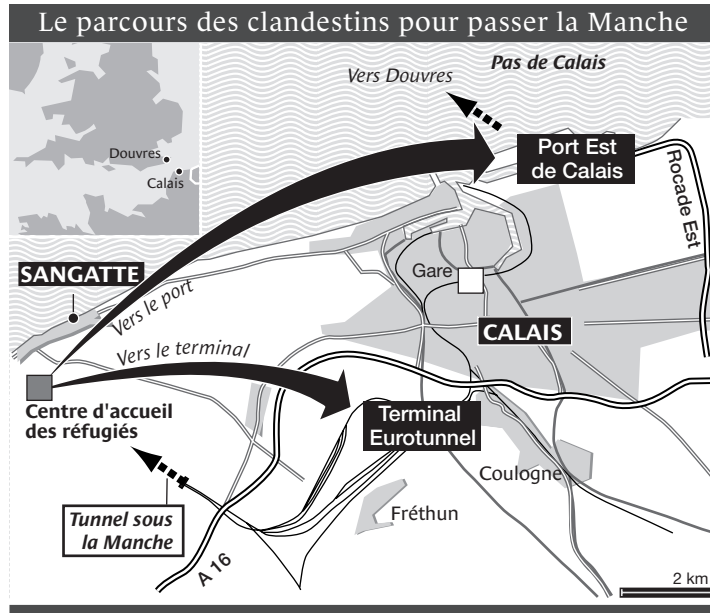
En ce mercredi de la fin mars, ils sont 467 à avoir pointé un repas du soir du centre d'hébergement. Au petit matin, le camp n'en comptait plus que 250. Certains reviendront dans la journée, seuls ou encadrés par les agents de la police aux frontières (PAF), après une énième tentative de passage. Ils sont en majorité kurdes, afghans, ou iraniens. Beaucoup viennent également d'Irak ou du Kosovo ; d'autres sont tchétchènes, somaliens, rwandais ou angolais. La plupart ont derrière eux un long voyage – payé entre 3 000 et 6 000 dollars – terrible périple où ils ont risqué leur vie pour mieux la recommencer. « La majorité est issue de la classe moyenne : ils ont suivi des études supérieures et arrivent avec de l'argent », assure Michel Mériaux, directeur adjoint du centre de Sangatte.

Les deux trajets les plus couramment empruntés, en camion ou en train, par ces filières ont bien été identifiés par les services de police. L'un facilite la fuite des Kurdes et des Irakiens via le nord de l'Irak, la Turquie, les Balkans (avec Sarajevo comme plaque tournante) puis l'Italie et le passage à Vintimille ou Modane. L'autre part d'Afghanistan, traversant le Pakistan où les candidats à l'exil prennent un vol vers Moscou ; ensuite, la « filière

ukrainienne » prend le relais pour faire transiter ses voyageurs par la Pologne, l'Allemagne et la Belgique. C'est cette route qu'a prise Farzad, jeune ingénieur en électricité iranien de vingt-neuf ans.

Affublé d'un improbable anorak rose fluo, récupéré dans le camp pour se tenir chaud, le jeune homme aux yeux clairs explique qu'en Iran « on ne peut pas avoir une vie belle, comme en Europe ; une voiture, une maison, c'est un rêve ». Le « problème » là-bas, c'est le régime, explique-t-il dans un anglais maîtrisé. L'ingénieur, ancien syndicaliste étudiant, travaillait dans une compagnie australienne. Son emploi dans une société occidentale n'était pas bien vu de la police politique : « J'étais sans cesse convoqué pour savoir qui je voyais, quelles étaient nos discussions ; ils essayaient de m'interdire d'aller aux soirées organisées par mes collègues occidentaux », raconte Farzad. Un jour, un ami, « proche du régime », l'a prévenu que sa vie était en danger. Le jeune homme est parti, laissant sa femme, sa fille de quatre ans, chercher un avenir ailleurs, en Angleterre puis au Canada, si possible.

**DES LITS EN FER, PAS DE CHAISES**  
Hadi, Azéri d'Iran, était « businessman » – en fait, commerçant grossiste en textile – à Téhéran. L'inflation, les difficultés d'approvisionnement, la « vie impossible à cause des persécutions » l'ont ruiné. Alors, lui aussi a laissé sa femme, ses deux filles de deux et cinq



ans, derrière lui pour un voyage qui aura duré trois mois. Parti début décembre, il a dû traverser les montagnes à pied pour passer en Turquie. Ensuite, il est monté dans un camion, « dans une cache aménagée ». Douze jours de voyage avant d'atterrir dans une maison « près d'Istanbul » où il restera deux mois et demi. Hadi est ensuite emmené en camion en France et laissé par ses passeurs à Cannes – il prononce le nom avec un « s » sonore – avant de prendre le train pour la gare du Nord puis Calais. Comme beaucoup d'autres clandestins, il n'en dira pas plus ni

sur les lieux traversés ni sur les dates. Un flou volontaire pour ne pas « griller » la filière encore si précieuse pour les suivants. Mais Hadi, comme Farzad, ne s'attendait pas à « ça ». « Ça », c'est le camp et l'attente. Les longues journées passées dans ce hangar, ancienne usine désaffectée de construction de voissours métalliques pour le tunnel. Grand comme quatre terrains de football, le bâtiment, glacial, abrite dix-huit cabines de trente places en préfabriqué et dix tentes bleu et orange aujourd'hui vides. Les douches et WC longent la paroi de tôle. Une

violente odeur de Javel assaillit les narines du visiteur : la gale sévit régulièrement. Plus loin, une buanderie avec machines à laver et une nurserie tentent de donner l'illusion d'un quotidien ordinaire. A la mi-mars, le centre tourne sans heurts. Mais, en décembre, plus de 1 400 personnes s'y entassaient.

Le confort est rudimentaire dans cette misérable cathédrale de tôle ouverte à tous les vents. L'intérieur des cabines n'a rien à envier aux bâtiments de chantier : des patères pour accrocher les vêtements, des lits en fer avec de méchantes couvertures militaires, pas de chaises. Certaines familles, pour créer un semblant d'intimité, ont accroché des tentures en travers de la chambrée. Trois fois par jour, il faut faire la queue pour prendre son repas sous une pergola non chauffée. Pour les enfants, rien ou si peu : une marelle de couleur a été dessinée sur le sol, et un terrain de foot a été aménagé. Mais pas d'école pour ces enfants en attente. « C'est un non-lieu pour des gens de non-droit », explique Michel Derr, directeur du camp.

Dehors, un simple grillage isole le bâtiment. Un car de CRS veille à l'entrée, mais sans contrôler les allées et venues. Ici, les étrangers sont libres de leurs mouvements : sans le statut de réfugié qu'ils ne demandent pas (à peine une centaine l'a fait sur les 25 000 réfugiés passés depuis l'ouverture du centre en septembre 1999), ils sont inexpulsables compte tenu de la situation politique qui prévaut

dans le pays de la majorité d'entre eux. Pour ces drôles de sans-papiers, le but est de sortir de ce sas. La journée se passe lentement à observer les bateaux qui passent – un ferry toutes les vingt secondes allant vers ou revenant d'Angleterre – et à préparer la prochaine tentative de passage. Une obsession qui les pousse tous les soirs à la tombée de la nuit sur la petite route de Sangatte.

**« JE NAGERAI »**  
Trois petits kilomètres séparent le centre du tunnel sous la Manche. Il faut d'abord traverser l'autoroute à pied sans protection – une femme a été happée par un véhicule voilà huit jours – puis passer les murailles de barbelés. « Ils passent la nuit à tenter de passer et reviennent le lendemain s'ils ont échoué », raconte Serge Da Silva, médiateur de la Croix-Rouge. Quand on longe les installations d'Eurotunnel en voiture, on les voit cachés dans les talus attendant un signe du passeur. « Après deux à trois semaines de séjour, les plus costauds – des hommes seuls pour la plupart – arrivent à s'embarquer sur un bateau au port ou sur un train. Cachés sous une bâche ou, pis, sous un essieu de camion, planqués dans le déflecteur au-dessus de la cabine du chauffeur, sautant d'un pont sur un train roulant, coincés entre deux voitures d'Eurostar... », les fuyards prennent de plus en plus de risques après avoir payé leur hypothétique traversée plus de 700 dollars à un passeur.

Farzad a essayé sept fois sa chance en deux semaines. Kamal, azéri plus âgé que les autres, a fait lui aussi plusieurs fois le trajet jusqu'au tunnel. En vain. Jusqu'à aujourd'hui. « S'ils ne me laissent pas passer, je nagerai », assure-t-il, bravache. « Ils finissent par y arriver », dit le directeur du centre. Seuls demeurent les plus âgés et les familles. « Certains sont là depuis plusieurs mois, car les enfants n'arrivent pas à monter dans un train en marche », souligne Joël Loeuilleux, militant de la Ligue des droits de l'homme. « Beaucoup dépriment ; si ça continue, on va avoir des suicides. » Visiblement, ces candidats à l'exil ne renonceraient pas. Ils savent qu'ici rien ne les retient. Les rares qui ont demandé l'asile en France attendent toujours un autre hébergement que le « hangar ».

## « Aidez-nous à partir ! », supplie Farhad, médecin sur le front afghan

**SANGATTE (Pas-de-Calais)**  
de notre envoyée spéciale

L'homme s'avance, très élégant, dans son shalwar kamiz blanc, une tunique traditionnelle afghane. Voici trois semaines qu'il est arrivé au centre d'accueil de Sangatte, après un trajet long et difficile. Un voyage qui a prématurément vieilli ce médecin de trente-deux ans. Fin décembre 2000, Farhad A. a quitté Jallalabad, capitale de la province de Nangahar, dans l'est de l'Afghanistan. Médecin généraliste, il avait été par deux fois appelé sur le front pour soigner les blessés de la guerre qui oppose les talibans aux forces du commandant Massoud. Il a décidé de fuir quand il a appris qu'il lui devait y retourner. « Je suis contre et je ne voulais pas y aller », raconte le jeune médecin, en montrant les trois blessures qu'il a reçues lors de ses précédentes missions. De toute façon, « il n'y a pas de vie avec les talibans », explique-t-il pour mieux convaincre.

Alors Farhad A. a laissé ses quatre enfants et sa femme derrière lui et, muni de son passeport et d'un visa, est passé au Pakistan puis au Turkménistan. Là, il est « monté dans le coffre d'une voiture, une Mercedes » ; il y est resté vingt-sept heures, roulant vers une destination qu'il n'a su reconnaître : « Je ne sais pas par où nous sommes passés », assure-t-il. Ses passeurs l'ont ensuite débarqué et emmené dans une maison, pour vingt-huit jours. Puis dans une deuxième, pour dix-huit longues journées. « On était près d'une frontière, mais où ? » Pour Maliha Arshadi, médiatrice-traductrice iranienne de la Croix-Rouge, qui assiste à l'entretien, « tous les Afghans présents sont passés par la Roumanie puis l'Allemagne ».

**QUATRE TENTATIVES, QUATRE ÉCHECS**  
C'est à la gare du Nord qu'il a atterri début mars. « Le passeur m'avait assuré qu'il m'emmenait à Londres », soupire Farhad A. Il s'est alors rendu au poste de police, a demandé l'asile,

mais s'est vu opposer un refus : « Les policiers m'ont juste donné l'adresse de Sangatte. » Depuis, il a l'impression de végéter, se morfondant de ne pouvoir passer ce mince bras de mer qui le sépare de son but, l'Angleterre. « Je veux avoir un travail, un logement pour faire venir ma femme et mes enfants, se lamente-t-il. Ils n'ont même plus de chef de famille maintenant. » L'asile en France est trop précaire à ses yeux : « On a droit ni au logement ni au travail. Je n'ai pas envie de me retrouver à la rue. » Le médecin a déjà tenté quatre fois de passer par le tunnel. « Je me suis fait arrêter deux fois en train d'essayer d'escalader le grillage ; une fois après avoir sauté du pont sur le toit d'un wagon ; la quatrième fois, ce sont les chiens qui m'ont senti », relate le jeune homme d'une voix lasse. Et, dans une grande tirade, il assure qu'il « remercie » la Croix-Rouge, et supplie : « Aidez-nous à partir ! »

S. Z.

Sylvia Zappi

## Les mesures de sécurité, sans cesse renforcées, ne parviennent pas à décourager les fugitifs

**SANGATTE (Pas-de-Calais)**  
de notre envoyée spéciale

Ils sont reconnaissables aux pansements sur les mains ou au plâtre sur une jambe ou un bras. Les tentatives de passage du tunnel ou sur le port sont devenues, au fil des mois, de plus en plus périlleuses pour les réfugiés de Sangatte. Deux compagnies de CRS ont été appelées en renfort pour surveiller les installations. Les clôtures ont poussé autour du port de Calais d'où partent les ferries vers Douvres. Quant à l'entrée du tunnel sous la Manche, elle est protégée comme une base militaire.

C'est d'abord au port, où transitent, chaque année, plus de 1,2 million de poids lourds et 3 millions de voitures que les étrangers se sont tournés les premiers mois. Le phénomène a débuté en octobre 1998 avec l'arrivée de jeunes Kosovars. Par familles entières, les fuyards dormaient alors dans les couloirs du terminal ferry avant de s'installer dans le parc Saint-Pierre, en centre-ville, transformant le jardin public en bidonville de toile et de plastique. L'objectif était de rester au plus près du port et de tenter de trouver une place à bord d'un camion.

Pendant l'été 2000, le nombre d'embarquements sauvages n'a cessé d'augmenter. Des groupes de

passeurs se sont organisés – la moitié venus d'Angleterre –, tarifant au prix fort la place sous une bâche de poids lourd : de 700 à 800 dollars par personne. Les autorités britanniques se sont rebiffées contre le laxisme français et ont décidé de faire payer une lourde amende aux chauffeurs. Le flux ne s'est pourtant pas tari. « Lors des contrôles à l'embarquement, nous avons déniché jusqu'à 180 personnes dans les camions en novembre et décembre 2000 », se souvient Gérard Daron, responsable de la communication à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du port.

**MORT CACHÉ SOUS UN WAGON**

En juillet 2000, les autorités françaises et anglaises ont décidé de nouvelles mesures de sécurité. Les camions sont désormais parqués dans une enceinte gardée. Des rondes nocturnes sont effectuées sur les quais et une caméra a été hissée pour filmer le dessous des poids lourds. Des contrôles CO, sont aussi proposés aux camionneurs : une sonde détectant le gaz carbonique est glissée sous les bâches afin de débusquer toute présence humaine. « Depuis fin janvier, le flot s'est ralenti, assure Hervé Couret, responsable du service sécurité du port. Nous n'attrapons plus que dix personnes par nuit. » Les abords du

tunnel ont été aussi barricadés. En approchant des installations ferroviaires, le visiteur a l'impression de rentrer sur une base de l'OTAN. C'est d'ailleurs le même matériel qui est utilisé pour interdire les accès sauvages. Aux 30 kilomètres de hautes clôtures déjà existantes, la direction a fait élever des barbelés « concertina », un fil de fer armé de petites lames de rasoir. Des projecteurs éclairent les quais où patientent les trains de fret la nuit, des policiers patrouillent avec des chiens, et des contrôles de CO, sont effectués sur les camions.

Mais rien ne semble arrêter les candidats à l'exil anglais. « Ils arrivent à passer les concertina en jetant un matelas dessus », raconte François Borel, responsable de la communication d'Eurotunnel. Tous les moyens sont bons pour monter. « On les découvre à cheval entre deux wagons et dans le nez des TGV. Ça devient fou ! », témoigne Jean-Pierre Vidier, conducteur d'Eurostar, qui avoue la peur des conducteurs devant les accidents depuis la mort d'un homme caché sous un wagon, à la mi-février. Ces derniers jours, les passeurs ont adopté une nouvelle tactique : « Ils regroupent les clandestins par groupes de trente près des quais et assaillent tous en même temps un train, relate Pascal Saimson, directeur d'exploitation

du tunnel. Ensuite, c'est la course contre les CRS et les chiens. » Tous les soirs, quelque soixante clandestins sont ainsi dénichés, contre plus d'une centaine en février.

Depuis un mois, le nombre de passagers clandestins a fortement baissé. Les autorités portuaires comme celles d'Eurotunnel veulent y voir le résultat des mesures de sécurité prises. Il semble pourtant que les passeurs aient choisi d'autres tactiques ou d'autres itinéraires. Les plus discrets font monter leurs clients à la gare du Nord avec un billet pour Calais, en espérant éviter les contrôles à la frontière avec l'Angleterre. D'autres ont opté pour des passages dans d'autres ports : Cherbourg, Caen, Dunkerque, Ouistreham ou Zeebrugge, en Belgique. « Nous avons eu des échos des autorités portuaires », avoue la CCI de Calais.

Mais la baisse pourrait n'être que saisonnière. Le camp de Sangatte avait connu la même chute d'effectifs en mars 2000. « Pendant tout le mois de mars, on a moins d'arrivants ; la traversée à pied des montagnes afghanes ou turques est impossible à cause de la neige », explique Michel Derr, directeur du centre de la Croix-Rouge, qui s'attend à un nouvel afflux dès le mois d'avril.

S. Z.

## Les conditions d'accueil des demandeurs d'asile

En Grande-Bretagne, les conditions de vie offertes aux demandeurs d'asile sont meilleures que dans l'Hexagone.

● **En France.** En 2000, 40 000 demandes d'asile ont été enregistrées par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). Une fois sa demande déposée en préfecture, l'étranger reçoit un récépissé valant autorisation de séjour de trois mois, renouvelable jusqu'à ce qu'il obtienne une réponse de l'Ofpra. Cette dernière est longue à venir : l'Office avoue six mois de délai. En réalité, il oscille entre neuf et dix-huit mois. Si sa demande est acceptée – le taux de refus atteint 90 % –, l'immigrant obtient une carte de séjour de dix ans. Depuis septembre 1991, le candidat réfugié n'a plus le droit de travailler. Pour subvenir à ses besoins, il reçoit une allocation d'insertion de 1 840 francs par mois. D'après la loi, il peut également prétendre à un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). En pratique, ceux-ci sont saturés : quelque 6 300 places étaient disponibles fin 2000 ; 85 % des candidats doivent trouver une solution seuls. Ils se tournent de plus en plus vers les structures d'hébergement d'urgence prévues pour les SDF.

● **En Grande-Bretagne.** En 2000, la Grande-Bretagne a accueilli 80 000 demandeurs d'asile, soit le chiffre le plus important d'Europe. S'ils n'ont aucune ressource, ils peuvent prétendre à un hébergement. Le Migrant Help Line (MHL), une organisation non gouvernementale subventionnée par l'Etat, prend en charge les réfugiés dès leur arrivée à Douvres. Ils sont d'abord logés et nourris dans des hôtels ou des centres d'urgence pour sept jours. Le temps que le Service national de soutien (NASS) leur propose une place dans un des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile du pays ; ils sont alors regroupés par nationalité. Les adultes de plus de vingt-cinq ans ont droit à une allocation hebdomadaire équivalente à 110 francs, des bons de nourriture et des vêtements. Ceux qui sont hébergés par des parents ou des amis reçoivent un « support package », allocation d'aide. Des cours d'anglais leur sont dispensés. Une fois sur le sol britannique, ces étrangers ne peuvent être soumis à des contrôles d'identité, sauf en cas d'infraction. Si le demandeur d'asile n'a pas eu de réponse dans les six mois, il peut demander une autorisation de travail.



# Le dossier d'une procédure liée à l'affaire Falcone aurait disparu des archives du parquet de Paris

Les juges ont demandé la communication d'une enquête préliminaire classée sans suite en 1997

Chargés de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont demandé, jeudi 29 mars,

une copie du dossier d'une enquête préliminaire qui avait été classée par le parquet en 1997. Cette procédure visait une galerie d'art gérée par

l'épouse d'Arcadi Gaydamak, homme d'affaires recherché depuis le 6 décembre. L'original de ce dossier semble être resté introuvable.

LA DISPARITION d'un dossier judiciaire suscite, depuis quelques jours, interrogations et suspicions au tribunal de Paris. Chargés de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez avaient demandé, à plusieurs reprises, durant le mois de mars, aux services du procureur de la République, la communication du contenu d'une enquête préliminaire qui avait indirectement visé, en 1997, l'un des acteurs principaux de l'affaire qu'ils instruisent : l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak, sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis le 6 décembre 2000 et réfugié en Israël. C'est ce dossier, relatif à une galerie d'art gérée par l'épouse de M. Gaydamak et fermée en 1996, qui semble avoir disparu.

Les recherches menées au sein du palais de justice, notamment au bureau d'ordre du greffe, se sont révélées infructueuses. Selon nos informations, les services du procureur sont néanmoins parvenus à retrouver une copie dudit dossier, sans être certains pour autant qu'il

soit complet. Le parquet de Paris a confirmé au *Monde*, jeudi 29 mars, que le dossier concernant M. Gaydamak avait « inexplicablement disparu ». Les deux juges d'instruction ont adressé, le même jour, une demande officielle – et écrite – pour obtenir la communication des pièces retrouvées.

## GALERIE D'ART SOUPÇONNÉE

L'enquête préliminaire dont il est question avait été classée sans suite, en 1997, quelques semaines seulement après son ouverture. En 1994, l'organisme anti-blanchiment du ministère des finances, Tracfin, avait lancé une enquête sur la galerie d'art Stroïka, située à Suresnes (Hauts-de-Seine), dont la gérante était Irène Tsurulnikova, l'épouse d'Arcadi Gaydamak. Tracfin soupçonnait la galerie d'être au centre d'un circuit de blanchiment d'argent. Une note des renseignements généraux du 29 mai 1998, versée au dossier des juges Courroye et Prévost-Desprez, suspectait l'établissement d'« écouler des œuvres d'art russes vendues à des prix artificiellement gonflés ». Des accusations

« aberrantes », selon l'avocat de M. Gaydamak, M<sup>e</sup> Gilles-William Goldnadel. « Cette galerie n'a jamais vendu une toile, ce qui a d'ailleurs conduit à sa fermeture, assure-t-il. Comment, dans ces conditions, parler de blanchiment ? »

En décembre 1996, Tracfin avait saisi le parquet de Paris, qui avait confié le dossier à un substitut de la section financière. C'est ainsi qu'avait été ouverte, par ce dernier, en janvier 1997, l'enquête préliminaire – confiée à l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF). Un mois plus tard, alors que les investigations n'avaient pas débuté, le substitut avait demandé aux policiers de lui rendre le dossier, avant de classer la procédure sans suite.

Evoquant ce classement, *Libération* s'interrogeait, le 15 février, sur d'éventuelles « coïncidences » avec l'affaire des armes angolaises. Le substitut concerné comptait parmi les dirigeants de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). Or ce syndicat a perçu, en octobre 1997, 100 000 francs, sous la forme d'abonnements de sou-

tien, de la société Brenco, dont le dirigeant, Pierre-Joseph Falcone – incarcéré depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2000 – était le partenaire de M. Gaydamak dans la négociation des contrats d'armement pour l'Angola (*Le Monde* du 21 décembre 2000).

Les dirigeants actuels de l'APM ont en outre remis aux enquêteurs, la semaine dernière, des documents attestant que, dès avril 1996, M. Falcone avait passé deux abonnements – l'un à son nom, l'autre à celui de Brenco – à la revue de l'APM, *Enjeu Justice*. Les archives du syndicat confirment aussi l'étroitesse des liens entre Brenco et la Compagnie des signaux – rebaptisée Communication et systèmes (CS). Cette entreprise, spécialisée dans le commerce de matériel sensible, a elle aussi contribué, en 1996 et 1997, au financement de l'APM, en souscrivant des abonnements à sa revue. En 1998, elle recruta le même substitut parisien, après que celui-ci avait été placé en disponibilité. Sollicité par *Le Monde*, ce magistrat s'est refusé à tout commentaire.

Fabrice Lhomme

# La famille d'une des victimes refuse d'accorder son pardon à Guy Georges

L'accusé a nié une autre agression, en 1997



PROCÈS

POING DROIT serré derrière le dos, Franck Sirotti semble se retoucher de bondir vers le box des accusés. Depuis quelques minutes, devant la cour d'assises de Paris, il parle de sa sœur de dix-neuf ans, Magali, morte égorgée après avoir été violée, le 23 septembre 1997, dans son appartement du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il évoque le duo inséparable qu'il formait avec elle, les week-ends passés ensemble et son amitié pour Stéphane, le compagnon de Magali. « Elle adorait faire de la moto et m'a demandé de passer le permis pour qu'on fasse des balades tous les trois, raconte-t-il. Maintenant, j'ai mon permis et on se retrouve tout seuls avec Stéphane. Quand elle est partie, c'est comme si on vous arrache quelque chose. »

Une nouvelle fois, jeudi 29 mars, Guy Georges, le présumé « tueur en série de l'Est parisien », a été confronté à la douleur des familles de victimes. Mardi, il avait avoué être l'auteur de sept assassinats et d'une agression et avait demandé pardon aux familles (*Le Monde* du 29 mars). Mais Franck Sirotti ne veut pas en entendre parler. Il se tourne vers le box et interpelle l'accusé : « Toi, Guy Georges, t'as retiré une vie, t'as détruit trois familles. Tu entends bien ? Tu peux demander pardon à qui tu veux, même à Dieu, mais pas aux familles. Je me retiens parce que je veux assister au verdict, sinon... »

Avant lui, sa mère, Chantal Sirotti, avait déjà refusé d'accorder son pardon à l'accusé. « J'ai appris au début de ce procès que vous aviez été placé à la Ddass, lui dit-elle. Ma mère m'a abandonnée avec cinq de mes frères alors que je n'avais que cinq ans. Mon père, qui était chauffeur routier, nous a placés chez des nourrices de la Ddass, et il travaillait jour et nuit pour pouvoir les payer. Ce n'est pas pour cela que l'un de nous est devenu délinquant. J'espère qu'un jour j'aurai une petite-fille et que vous ne serez plus là pour nous l'enlever. »

Guy Georges a écouté sans broncher. En revanche, lorsque Valérie L... raconte à la barre l'agression

dont elle a été victime, le 28 octobre 1997, l'accusé se lève pour crier son innocence. Depuis son arrestation, en mars 1998, il a toujours contesté en être l'auteur. Devant ses juges, il nie toujours, très fermement. « Si je l'avais fait, je le dirais », soutient-il. Pourtant, interrogée à trois reprises par le président Yves Jacob, la jeune femme maintient, elle, qu'elle reconnaît en Guy Georges l'homme qui l'avait agressée.

« Dans cette affaire, c'est la parole de la victime contre celle de l'accusé, estime M<sup>e</sup> Benoît Chabert, l'avocat de la famille Sirotti. Si la cour vous déclare coupable pour l'agression de Valérie, les familles vont penser que vos aveux n'étaient pas totalement sincères. Avez-vous agressé cette fille ? »

– Non, répète l'accusé.  
– Auriez-vous reconnu l'agression contre Elisabeth Ortega si les enquêteurs n'avaient pas retrouvé votre ADN sur les lieux ? tente le président Jacob. Guy Georges réfléchit longuement.

– Peut-être pas, mais je suis sûr que pour M<sup>e</sup> L... ce n'est pas moi. »

## « JE LES COMPTAIS PAS »

M<sup>e</sup> Solange Doumic, défenseur d'une autre famille de victime, revient à la charge : « Pourriez-vous reconnaître toutes les femmes que vous avez suivies dans la rue ? demande-t-elle. »

– Pas toutes. Y en a que j'ai suivies de loin. »

Cerné de questions, Guy Georges perd pied. Ses réponses sont parfois lourdes de signification. Au président, qui s'inquiète de savoir combien de jeunes femmes lui ont échappé, il rétorque : « Je ne peux pas vous dire, je les comptais pas. »

– Il y en a eu tant que ça ? insiste Yves Jacob.

– Oui. J'y étais pas tous les jours, mais quand je suivais une femme, c'était toujours avec la même intention. »

Puis, à bout de force, il lâche : « Ça va être simple ! Mettez-la moi sur le dos, cette agression, puisque c'est ce que vous voulez. Mais alors, c'est pas la peine que je revienne demain... »

Acacio Pereira

## La fièvre aphteuse est une maladie des animaux. La consommation de viande ne présente pas de risque pour la santé de l'homme.

Décrite depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, la fièvre aphteuse est une maladie très contagieuse chez l'animal, c'est pourquoi l'ensemble de la filière se mobilise, aux côtés des pouvoirs publics, pour éviter la propagation de la maladie. Les mesures rigoureuses mises en œuvre, appuyées par les efforts permanents de qualité et de traçabilité, permettent de garantir que seule une viande saine entre dans la chaîne alimentaire.

### Qu'est ce que la fièvre aphteuse ?

La fièvre aphteuse est une maladie animale, d'origine virale, très contagieuse, qui touche les mammifères bi-ongulés (porcins, ovins, caprins, bovins). Elle peut être mortelle chez les jeunes animaux.

### La fièvre aphteuse est-elle dangereuse pour l'homme ?

Dans des cas rarissimes (on ne l'a pas observé depuis 1966) il peut y avoir transmission par contact direct avec un animal malade mais les conséquences sont toujours bénignes. **En aucun cas, la consommation de viande n'est dangereuse pour l'homme.** De toute façon, aucun animal présentant les signes de la maladie n'entre dans la chaîne alimentaire.

### Pourquoi a-t-on arrêté la vaccination des animaux ?

La maladie ayant disparu en Europe depuis le début des années 80, l'Union Européenne a décidé l'arrêt de la vaccination en 1991. Cette mesure permet à chacun des Etats membres de bénéficier du statut de pays indemne vis-à-vis de la fièvre aphteuse.

### Pourquoi élimine-t-on les animaux atteints ?

Les animaux porteurs du virus sont très contagieux. Leur élimination est une pratique ancienne. C'est la manière la plus efficace d'éradiquer l'épidémie car, même guéris, les animaux ayant eu un contact avec le virus peuvent rester porteurs sains et, de ce fait, transmettre la maladie.

### Identification et traçabilité

En France, tous les bovins et les ovins sont identifiés sous le contrôle des pouvoirs publics, dès la naissance. Cela a conduit à la mise en place de méthodes de traçabilité, qui permettent de retracer les déplacements des animaux et donc de prévoir et limiter le développement de l'épidémie.

N'hésitez pas à nous contacter.

**CIV** CENTRE D'INFORMATION DES VIANDES

N° Vert 0 800 292 292

Site Internet : [www.civ-viande.org](http://www.civ-viande.org) – Adresse : 64 rue Taitbout, 75009 PARIS

## Décision « dans les prochains jours » sur la libération de Patrick Henry

PATRICK HENRY sera fixé « dans les prochains jours ». Les trois magistrats de Caen qui ont examiné, jeudi 29 mars, la huitième demande de libération conditionnelle du condamné, ont déjà réfléchi plusieurs heures après l'audience de la juridiction régionale de Basse-Normandie, et rendront leur délibéré vraisemblablement la semaine prochaine. Patrick Henry, quarante-sept ans, condamné en 1977 à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre, à Troyes, dans l'Aube, du petit Philippe Bertrand, s'était jusqu'alors toujours vu refuser par le garde des sceaux une libération conditionnelle, en dépit de plusieurs avis favorables de la commission d'application des peines.

Depuis l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier, de la loi sur la présomption d'innocence, ce n'est plus le ministre mais des juridictions régionales qui statuent sur les demandes pour les condamnés à plus de dix ans. Douze cas ont été examinés à ce jour en France, dont cinq, le 26 février, pour le seul centre de détention de Caen, où est incarcéré Patrick Henry. La juridiction, qui siège en chambre du conseil – à huis clos – dans la prison, est composée des deux juges d'application des peines du centre de détention et présidée par un conseiller à la cour d'appel.

L'un des juges, rapporteur, a résumé, jeudi, les dossiers des cinq nouveaux cas de condamnés examinés – dont celui de Patrick Henry –, dont les garanties d'emploi, d'hébergement et les expertises obligatoires. Les détenus ont en-

suite pu s'expliquer sur leur réinsertion, avec l'aide, pour trois d'entre eux, de leur avocat. Après les réquisitions du procureur général de la cour d'appel de Caen, et les plaidoiries de leurs conseils, les condamnés ont eu la parole en dernier. L'audience a duré trois heures. Le parquet général n'a pas rendu public le sens de ses réquisitions.

### « DOSSIER EXCEPTIONNELLEMENT BON »

« Le dossier de Patrick Henry est exceptionnellement bon, a indiqué M<sup>e</sup> Thierry Lévy, son avocat, et nous avons toutes les raisons objectives d'aboutir si la volonté du législateur est respectée. Mais il y a deux affaires Patrick Henry : l'homme qui a été condamné pour meurtre et est incarcéré depuis vingt-cinq ans et le symbole médiatique de l'assassin qui a échappé miraculeusement à la peine de mort. Ce n'est pas la réalité, et Patrick Henry serait en liberté depuis longtemps si le pouvoir politique avait su se montrer indépendant de l'opinion. »

Le directeur du centre pénitentiaire, Jean-Louis Daumas, s'est efforcé de faciliter l'organisation matérielle des débats et se félicite de la multiplication de ces procédures. « Il est très important que les magistrats entrent en prison, se réjouit M. Daumas, cela crée du droit, dans le respect du contradictoire. A l'administration pénitentiaire, nous montons les dossiers ; après, les juges décident ce qu'ils veulent. Mon boulot, c'est de mettre les gens en mouvement : il faut laisser vivre cette procédure, qui est une belle avancée du droit. »

Franck Johannès



# Marylise Lebranchu présente un « plan d'action pour la justice »

Le nombre de magistrats passera de 6 650 aujourd'hui à 8 089 en 2005

La garde des sceaux, Marylise Lebranchu, devait présenter un « plan d'action pour la justice » aux représentants des syndicats de magistrats,

vendredi 30 mars. 1 200 magistrats seront recrutés d'ici à 2005 et l'informatisation des juridictions sera améliorée. La veille, un tiers environ

du corps judiciaire avait répondu à l'appel à la grève lancé par l'Union syndicale des magistrats (USM) et le Syndicat de la magistrature (SM).

LA GARDE DES SCEAUX, Marylise Lebranchu, devait présenter un « plan d'action pour la justice » aux représentants des syndicats de magistrats, qu'elle recevait, vendredi 30 mars, place Vendôme. La ministre de la justice, qui rencontrait l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), devait décliner le programme de recrutement de 1 200 magistrats d'ici à 2005 annoncé, mardi 27 mars, par Lionel Jospin (*Le Monde* du 29 mars). Elle devait également faire part de « mesures d'accompagnement », portant sur la dotation d'un ordinateur à chacun des magistrats en poste, ainsi que sur la location de nouveaux locaux judiciaires. M<sup>me</sup> Lebranchu devait, enfin, décliner sa « démarche » pour les « entretiens de Vendôme », qui devraient s'ouvrir, jeudi 5 avril, sur le devenir de l'institution judiciaire.

Marylise Lebranchu recevait les syndicats au lendemain d'une nouvelle journée d'action dans les juridictions, jeudi 29 mars. Après les manifestations nationales du 19 janvier et du 9 mars, plus d'un tiers des magistrats ont répondu à l'appel à la grève lancé par l'USM et le SM, qui réclament, depuis le

début de l'année, un « plan de sauvetage » de la justice. De très nombreuses audiences ont été annulées dans les tribunaux, notamment à Lyon, Strasbourg et Toulouse. Une manifestation a été organisée à Bordeaux, soutenue par l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), ainsi qu'à Lille, Reims et Metz. A Paris, 311 magistrats ont observé la grève, soit environ un tiers du nombre total.

Le « plan d'action pour la justice » présenté par Marylise Lebranchu porte en priorité sur le recrutement de 1 200 magistrats d'ici quatre ans. Un effort sera fait pour faire passer le nombre de nouveaux magistrats recrutés chaque année par concours à l'ENM de 200 aujourd'hui à 280 en 2005. Le ministère compte également doubler, d'ici quatre ans, le nombre de personnes recrutées chaque année par la commission d'intégration à la magistrature, pour le porter d'une trentaine aujourd'hui à 65 en 2005. Enfin, il est prévu de recruter, en 2002 et 2003, 125 personnes par concours exceptionnels, puis 90 personnes en 2003 et 2004. Ces concours, désormais appelés « complémentaires » en signe de pérennisation, devraient être ouverts aux avocats et juristes

dès le vote définitif de la loi organique sur le statut des magistrats, actuellement en discussion au Parlement.

Le SM réclamait l'arrivée, dès septembre 2001, de magistrats recrutés par concours exceptionnels, mais les délais d'adoption de la loi organique ne le permettront pas. Selon les projections du ministère, environ 300 nouveaux magistrats devraient toutefois arriver en juridiction chaque année et ce, dès septembre 2002. Au total, la chancellerie annonce l'augmentation d'un quart du nombre de magistrats actuellement en poste, qui devrait passer de 6 650 aujourd'hui à 8 089 en 2005. Ce recrutement massif devrait s'accompagner d'un effort équivalent pour les fonctionnaires des greffes, à raison de deux postes de fonctionnaires pour un poste de magistrat créé.

#### EFFORT D'INFORMATISATION

Pour accompagner ces recrutements, M<sup>me</sup> Lebranchu devait annoncer un effort substantiel d'informatisation des juridictions. Dès son entrée à l'ENM, chaque auditeur de justice (élève-magistrat) sera ainsi doté d'un ordinateur portable contenant toute la jurisprudence, outil qui le suivra toute sa

carrière. Le ministère s'engage également à mieux répartir le parc informatique afin que chaque magistrat bénéficie, dès 2002, d'un ordinateur personnel ainsi que d'un accès à l'Intranet du ministère. La chancellerie prévoit aussi de louer des locaux en superficie suffisante dans l'attente de la construction de nouveaux bâtiments judiciaires.

Enfin, M<sup>me</sup> Lebranchu devait faire part aux syndicats des thématiques qu'elle souhaite voir discutées lors des « entretiens de Vendôme » sur la justice. Le recrutement de magistrats « n'aurait en effet pas de sens sans démarche équivalente sur le fonctionnement de la justice ». Sept thématiques seront ouvertes à la discussion : le champ d'intervention des magistrats (afin de reconcentrer leurs activités sur la mission de juger) ; l'organisation des juridictions et les méthodes de travail ; la simplification des procédures ; les services judiciaires de proximité ; la démocratisation et le dialogue dans les tribunaux et la qualité des décisions judiciaires. Un programme ambitieux qui devrait être discuté avec les magistrats jusqu'en juillet.

Cécile Prieur

## Le gouvernement remplace le directeur central des RG

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL Yves Bertrand devrait quitter ses fonctions de directeur central des renseignements généraux (RG), à l'issue du prochain conseil des ministres, mercredi 4 avril, pour rejoindre l'inspection générale de l'administration (IGA). Il doit être remplacé par Pierre Debue, actuel directeur du cabinet du directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux. Agé de cinquante-cinq ans, M. Debue, lui-même commissaire de police, n'appartient pas au monde du renseignement. Il est issu de la sécurité publique, qui rassemble la majorité des policiers en tenue, et dans laquelle il a effectué toute sa carrière depuis sa sortie de l'école des commissaires de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), en 1971. Avant de rejoindre le cabinet de M. Bergougnoux, il avait exercé les fonctions de directeur départemental de la sécurité publique en Seine-Saint-Denis. Dans ce secteur sensible de la région parisienne, il avait notamment eu pour mission d'assurer la sécurité autour et dans le Stade de France, lors de la coupe du monde de football, en 1998.

Intervenant après le départ annoncé du préfet de police de Paris, Philippe Massoni (*Le Monde* du 29 mars), le remplacement de M. Bertrand

marque la fin d'une époque dans le monde du renseignement, dont les deux hommes comptaient parmi les figures marquantes. Au même titre que M. Massoni, qui fut l'un de ses prédécesseurs à la tête des RG, M. Bertrand était un recordman de longévité. Il occupait cette fonction, sensible et stratégique, depuis le 12 mars 1992, date à laquelle Philippe Marchand était ministre de l'intérieur, dans le gouvernement d'Edith Cresson. M. Bertrand aura exercé cette responsabilité sous deux présidents de la République, cinq premiers ministres et six ministres de l'intérieur, traversant sans encombre, mais non sans tourments, deux cohabitations, pendant que se succédaient les rumeurs de son départ.

#### SUCCÈS ANTITERRORISTES

Sous l'autorité de M. Bertrand, formé à l'école très politique de Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur de 1968 à 1974, les RG ont pris une nouvelle orientation. Ils ont renoncé aux sondages préélectorales, dont les pouvoirs publics successifs étaient friands ; ils ont également abandonné le suivi traditionnel des partis politiques. Les informations recueillies par M. Bertrand sur

les affaires sensibles politico-financières, notamment autour de la Mairie de Paris, ont cependant provoqué un bras de fer avec plusieurs juges, qui lui ont réclamé les « notes blanches » de son service pour alimenter leurs dossiers d'instruction.

C'est vers la lutte antiterroriste et l'analyse des phénomènes de société, telles les sectes ou les violences urbaines, que se sont tournés les RG. Dès 1991, une section spécialisée dans l'étude des banlieues avait ainsi été mise en place ; une échelle de surveillance et d'alerte avait été créée pour mesurer le niveau des violences urbaines atteint dans les quartiers dits sensibles de toute la France.

Le terrain de l'antiterrorisme fut néanmoins celui des succès les plus spectaculaires de la DCRG, qui a contribué à la lutte contre les nationalistes corses, bretons et basques et au démantèlement des réseaux islamistes aux côtés de la division nationale antiterroriste de la police judiciaire (PJ). M. Bertrand fut l'un des promoteurs de ce rapprochement entre les RG et la PJ, collaboration fructueuse qui donna pourtant lieu à des frictions entre les deux services.

Pascal Ceaux

## La contestation se durcit dans plusieurs universités de lettres

GRÈVES, manifestations, occupations et coordinations étudiantes : les ingrédients de la grogne sont réunis dans plusieurs universités de sciences humaines qui connaissent, depuis le mois de décembre, une agitation sporadique pour réclamer des moyens (*Le Monde* du 9 décembre). A Montpellier-III (Paul-Valéry) et à Metz, le mouvement, encouragé par des militants d'extrême gauche, a pris ces jours der-

niers une tournure très radicale. Montpellier-III a fait ses comptes et déplore 600 000 francs de dégâts. Des assemblées générales nombreuses, rassemblant un millier d'étudiants, se succèdent, et les occupations de locaux ont été accompagnées de dégradations. Mercredi 28 mars, des bagarres violentes ont opposé plusieurs centaines d'étudiants : les piquets de grève bloquant les cours depuis un mois d'un côté, les anti-grévistes

souhaitant recommencer les cours, de l'autre. L'année universitaire est en effet menacée si l'activité ne reprend pas. Michèle Weil, la présidente, a proposé, jeudi 29 mars, qu'un référendum se tienne le 17 avril, jour de la rentrée des vacances de Pâques, afin que les 22 000 étudiants décident ou non de la poursuite du mouvement. Cette proposition a permis un retour au calme.

#### REVENDEICATIONS DE MOYENS

L'université, qui a reçu du ministère 8 postes d'enseignants cette année, estime qu'il lui en manque 200. Elle avait protesté en refusant, en février, de voter son budget, décision conduisant à sa mise sous tutelle du rectorat. Depuis, l'université a obtenu une rallonge de 8,5 millions de francs. En outre, 20 enseignants et 20 emplois de personnel Iatoss (ingénieur, administratif, technicien, ouvrier et de service) sont promis pour 2002. « Nous avons surtout obtenu, d'ici au mois de juin, un engagement ferme du ministère pour proposer à nos universités de sciences humaines de nouvelles normes de répartition des moyens », précise Michèle Weil, pour qui, sans cette révision, « le mouvement repartira à la prochaine rentrée ».

A Metz, les étudiants ont écarté les personnels de l'administration de leurs bureaux pendant quinze jours et brûlé les meubles de la présidence le 22 mars. Les revendications sur les moyens accordés à cet établissement, en concurrence frontale avec son homologue de Nancy, se sont greffées sur des tensions internes. Marie-Jeanne Cer-

celet-Philippe, présidente de l'université, a présenté sa démission jeudi 29 mars. Le 12 janvier, les trois présidents de conseil et les sept directeurs de composantes (UFR et IUT) avaient réclamé son départ, contestant sa gestion. L'université, qui compte 16 500 étudiants, dont 8 000 littéraires, et 36 % de boursiers, s'est déjà battue par le passé pour des moyens. En 1995, elle avait obtenu un plan de rattrapage, qui indique-t-on à Metz, n'a été honoré que les deux premières années. De plus, certaines filières (l'espagnol, la philosophie) ne vont que jusqu'au DEUG. L'établissement espère, au cours du prochain contrat quadriennal signé avec l'Etat, voir ces premiers cycles complétés jusqu'à la maîtrise et compte sur une centaine de créations d'emplois.

D'autres mouvements, plus limités, se sont produits ou viennent de débuter dans les universités d'Aix-Marseille-I, Grenoble-I, Bordeaux-III, Paris-XIII, Brest, Reims et Nantes. Au Havre, une coordination dénonce la « privatisation et la marchandisation des savoirs ». Sous la houlette de SUD et de la CNT, l'extrême gauche étudiante tente ici ou là une percée. Le ministère assure ne pas craindre la contagion et rappelle que le budget des universités affiche 4 000 nouveaux emplois pour les quatre ans à venir. L'UNEF-ID, pour sa part, vient d'adresser un appel à Jack Lang, pour que celui-ci s'attelle aux problèmes financiers et à la nécessaire « révolution pédagogique » des universités.

Nathalie Guibert

## Un Américain recherché par le FBI pour meurtre a été arrêté à Dinan

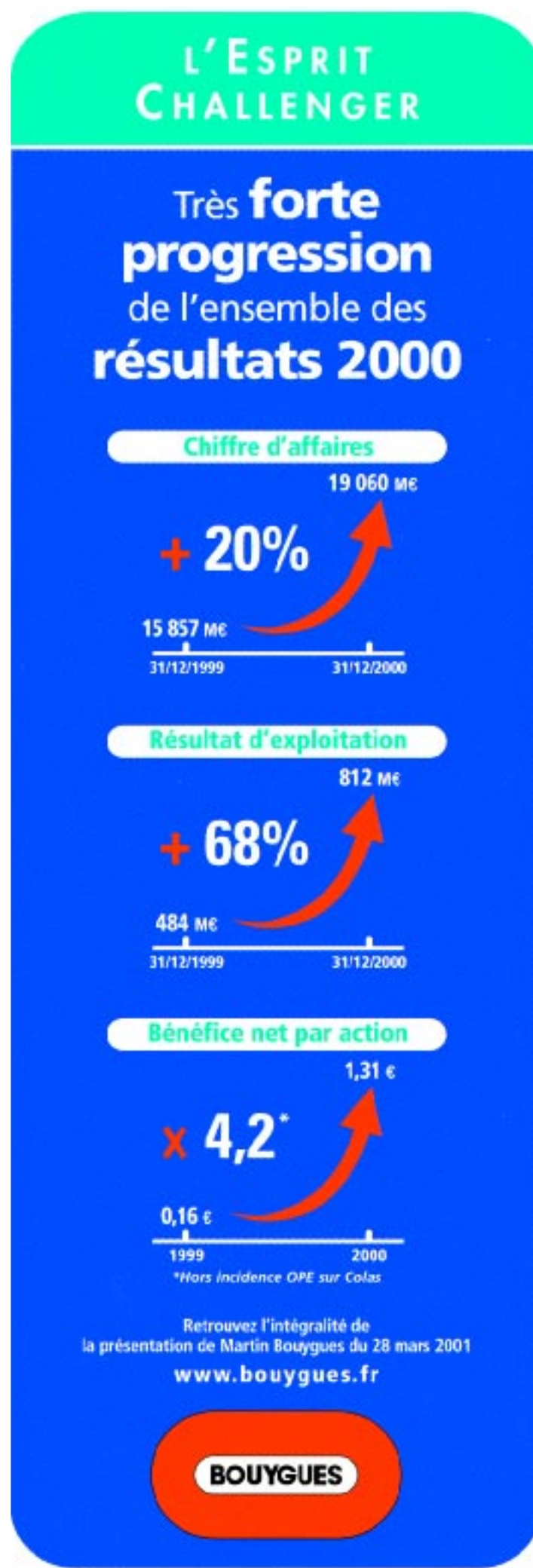
JAMES CHARLES KOPP, un Américain de quarante-six ans, recherché par le FBI, qui le soupçonne du meurtre d'un médecin pratiquant des avortements, le 23 octobre 1998, dans l'Etat de New York, a été interpellé, jeudi 29 mars, à Dinan (Côtes-d'Armor). Alors qu'il était placé sous surveillance depuis plusieurs jours, James Charles Kopp a été arrêté par deux policiers du commissariat de Dinan à la sortie d'un bureau de poste. Muni de faux-papiers irlandais, en plus de ses véritables documents d'identité, le citoyen américain, qui n'était pas armé, a été placé en garde à vue au commissariat de Dinan, où il se trouvait toujours, vendredi 30 mars, dans la matinée. Il s'est vu signifier le mandat d'arrêt international délivré à son encontre par le FBI. Son éventuelle extradition pourrait toutefois présenter de sérieuses difficultés, puisque les faits qui lui sont reprochés sont passibles aux Etats-Unis de la peine de mort.

#### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : un ancien responsable de l'institut Pasteur, Fernand Dray, a été mis en examen, lundi 26 mars, pour « abus de confiance, corruption passive et recel, et complicité d'exercice illégal de la pharmacie » dans le volet financier de l'affaire des hormones de croissance contaminées par la maladie de Creutzfeldt-Jakob, instruite par la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy. Il est soupçonné d'avoir perçu, à la fin des années 1980, des commissions sur des ventes de « sous-hormones » extraites à partir de l'hypophyse humaine. L'enquête a révélé que des stocks suspects d'hormone de croissance ont été écoulés entre 1985 et 1986 malgré une éventuelle contamination par la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

■ **ÉDUCATION** : Jack Lang devrait rendre public « à partir » du 23 avril ses mesures sur le collège, à l'issue des vacances de Pâques de la zone parisienne, a annoncé le ministère de l'éducation. Plusieurs points délicats sont encore en discussion, dont le sort des élèves en grande difficulté et la répartition des moyens (*Le Monde* du 30 mars).

■ **CANTINES SCOLAIRES** : une enquête réalisée début mars par les parents d'élèves de la PEEP montre que 40 % des parents s'inquiètent encore de la qualité des repas servis dans les cantines scolaires, malgré les mesures prises après la crise de la vache folle. Ce chiffre est en baisse de 10 points par rapport au mois d'août 2000. 72 % s'estiment toujours mal informés par les établissements scolaires et 73 % se déclarent prêts à payer davantage pour que soit assurée la qualité des repas.



**PACIFIC COMPAGNIE** LE TECK EN DIRECT

**GAGNEZ JUSQU'À 30%**  
en achetant votre mobilier de jardin en teck avant le 31 mars

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris  
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37  
[www.pacific-compagnie.com](http://www.pacific-compagnie.com) - [info@pacific-compagnie.com](mailto:info@pacific-compagnie.com)  
Livraison France et étranger



# Fièvre aphteuse : quand les éleveurs dénoncent « une rage d'abattre »

Quelque 53 000 bêtes ont été tuées en France depuis le début de l'épizootie. Des agriculteurs condamnent cette politique et parlent de leur détresse. Des chercheurs s'interrogent sur l'évolution des relations entre l'homme et l'animal. Reportage dans des exploitations du Loiret

## ORLÉANS

de notre correspondant régional  
Codes-barres dans les oreilles, les trente-cinq vaches laitières de François Potteau attendent la traite. Une bête passe le cou à travers la barrière métallique et mordille le bas du pantalon de cet éleveur de Quiers-sur-Bezondes (Loiret), à la quarantaine douce et persuasive, membre de la Coordination rurale, syndicat réputé plutôt poujadiste.

La bête porte un anneau dans les naseaux : elle a la mauvaise habitude d'aller têter ses voisines. C'est l'enfant terrible du troupeau. Depuis le début de la crise de la fièvre aphteuse, François Potteau passe plus de temps dans son étable, ouvrant les bouches, inspectant les yeux.

C'est la consternation et la colère dans cette petite zone d'élevage de la forêt d'Orléans, depuis que les 448 bêtes d'une exploi-

tation de Nibelle, dans le même département du Loiret, qui avaient été en contact avec des moutons britanniques, ont été abattues, malgré des tests négatifs. Ici, de ferme en ferme, on se connaît, on est uni par des liens de famille. François Potteau laisse tomber : « A travers les bêtes, ce sont les êtres humains qu'on atteint. »

## « COMMANDO D'ABATTAGE »

Mercredi 14 mars, la cour de la « Ferme brûlée » à Nibelle a été investie par les services officiels. « Un commando d'abattage », estime M. Potteau. La mort a été administrée : électrocution pour les moutons au moyen d'une ligne tirée par les techniciens d'EDF ; pistolet d'abattoir pour les porcs ; piqûre de curare pour les petits animaux. La ferme a été placée sous séquestre sanitaire, la réglementation appliquée. Seule tou-

che d'humanité : la cellule d'aide psychologique, qui, dorénavant, n'est plus le seul privilège des urbains. Ici elle a entouré l'éleveur, père de trois enfants. L'un se trouvait dans son lycée, le dernier avait été écarté de la ferme ; l'aînée, en revanche, a vu. « Elle est marquée à vie », pense un voisin.

A la nuit tombante, des camions ont chargé les carcasses, qui ont été convoyées à Ruan, où 5 000 animaux en provenance de tout le département ont déjà été enfouis depuis le début de la crise. Dans ce petit village beauceron, choisi pour être le charnier départemental à la suite de la découverte, chez un négociant éleveur, d'animaux contrôlés positifs, le silence est de règle. Sous l'autorité de la direction départementale de l'équipement, une fosse de 4 mètres de profondeur sur 3 mètres de large a été creusée,

après une reconnaissance géologique, afin de s'assurer de l'imperméabilité des sols (lire ci-dessous).

Les règlements sont clairs : incinération en cas d'urgence, comme en Grande-Bretagne. Sinon, si la géologie le permet, c'est l'enfouissement, qui, lui aussi, obéit à des règles strictes : chaux vive au fond du trou, carcasses ensuite sur 1,50 m d'épaisseur, nouvelle couche de chaux vive, terre, enfin, aspergée d'une solution d'eau sodée. Le sol est alors refermé et aplani.

« Il n'y a pas de risque d'écoulement de jus dans la nappe, la soude caustique brûle toutes les matières, au bout de cinq mois la dégradation est totale et le sol peut être remis en culture », affirme le docteur Jacques Farbos, directeur des services vétérinaires du Loiret. Face à la fièvre aphteuse, « l'intérêt national prime sur l'intérêt particulier. C'est une question de

civisme », précise le patron des services vétérinaires.

La douleur humaine a peu de chances de se faire entendre dans un tel contexte. « L'éleveur de Nibelle est toujours suivi par son médecin traitant, qui vient le voir tous les jours. Il n'est pas "lâché" », ajoute néanmoins le docteur Farbos.

## IMAGES DE MORT

Toutes ces images de mort mettront du temps à être évacuées. Un éleveur s'insurge : « Il y a une rage d'abattre. Tout cela c'est de la torture morale et psychologique. » Non seulement c'est le drame au sein d'une famille, mais celle-ci doit affronter le voisinage. « 90 % des éleveurs sont solidaires, mais certains ne se privent pas de profiter de la situation, font courir des rumeurs », ajoute-t-il.

A Nesploy, Yves Martin, éleveur retraité, a aussi du mal à contenir

sa douleur. Maire pendant dix-huit ans de sa commune, voisine de Nibelle, il a fait partie des pionniers de la Confédération paysanne. « On ne peut pas faire ce métier si l'on n'aime pas les animaux. Ils font partie de notre vie. Lors d'un vêlage, je n'entendais plus pleurer mes enfants, par contre, la vache, je l'entendais à la première plainte. J'étais conditionné », dit-il, essayant de retrouver le sourire.

Yves Martin dénonce l'industrialisation de l'élevage, qui condamne l'éleveur à se spécialiser, à devenir « naisseur » ou « engraisseur », à pratiquer la « batterie » ou le « hors-sol ». A quoi bon alors s'attacher aux bêtes ? Le paysan est-il encore un éleveur ? « C'est un salarié déguisé de l'industrie. On lui amène la farine, le veau ; et lui, amène sa force de travail », conclut-il.

Régis Guyotat

## TROIS QUESTIONS À...

ROGER LE GUEN

**1** Vous êtes sociologue, enseignant à l'École supérieure d'agriculture d'Angers. L'évolution des techniques d'élevage a-t-elle transformé les relations des paysans avec leurs animaux ?

Cela dépend du nombre de bêtes et de la durée de leur séjour dans l'exploitation. Quand on engraisse des milliers de poulets quelques semaines à peine, il n'est pas possible d'individualiser la surveillance. Mais aujourd'hui encore, malgré l'automatisation d'une partie du travail, les résultats économiques dépendent du coup de main de l'éleveur et de ses capacités d'observation qui s'appuient sur l'odeur, les mouvements à l'intérieur du troupeau. Ainsi en Bretagne, où l'élevage est intensif, le soin aux animaux reste considéré comme la tâche agricole la plus

noble. Il n'est pas rare de se lever la nuit pour voir si tout va bien dans la porcherie, de bien connaître le comportement de chaque verrat, de chaque reproductrice. Bien sûr, cela dépend des personnes : il y a aussi des producteurs, salariés ou non, qui ont des conditions de travail dures dans des ateliers vétustes et qui se démobilisent.

**2** Quelles réactions observez-vous dans les milieux agricoles ?

A la différence des cas d'ESB, la suspicion de fièvre aphteuse se traduit par la destruction immédiate du bétail, sur place. C'est très violent. Ensuite, on peut peut-être se redresser économiquement, malgré la perte d'un patrimoine génétique, mais il y a quelque chose de psychologiquement irrémédiable. Le spectacle des bûchers laisse penser aux paysans qu'ils sont considérés comme responsables de la mort et du risque alimentaire, que leur

activité elle-même est à détruire. Ils se sentent stigmatisés. Il y a beaucoup de souffrance et beaucoup de solidarité. Le besoin de parler se fait de plus en plus sentir, surtout de la part des agricultrices.

**3** La dimension humaine est-elle prise en compte dans la lutte contre l'épizootie ?

Non. Dans notre monde moderne, les discours spécialisés se juxtaposent. Le politique dit : « J'ai pris des décisions courageuses », les experts annoncent qu'« il faut frapper fort » sans intégrer le rapport aux bêtes, le consommateur n'entend pas le point de vue du producteur, et inversement. Séparément, chacun semble avoir une réflexion cohérente, mais, lorsqu'une crise met en contact ces milieux différents, elle a des conséquences humaines très graves.

Propos recueillis par  
Martine Valo

## Des dizaines de milliers de carcasses à éliminer

QUELQUE 53 000 bêtes, pour la plupart des ovins, ont déjà été abattues en France. Une hécatombe nécessaire, plaide le ministère de l'agriculture, répondant aux critiques exprimées contre l'abattage systématique. Le ministère avait d'abord annoncé la destruction de 50 000 animaux. Désormais, les prévisions sont suspendues à l'évolution de l'épizootie, après l'apparition de deux foyers en Mayenne et en Seine-et-Marne. Des abattages ont eu lieu dans plus de quarante départements, sur l'ensemble du territoire. Ils continuent : dans le Jura, 4 300 porcs, dont 1 600 provenant des Pays-Bas, sont condamnés à brève échéance.

Comment se débarrasser de ces tonnes de viande, potentiellement contagieuse ? Les bûchers occupent les écrans de télévision, mais cette méthode n'est pas la seule. Ce n'est pas non plus celle recommandée par le ministère : mieux vaut éviter les flambées spectaculaires, traumatisantes pour les éleveurs et aussi – et surtout ? – pour les téléspectateurs consommateurs. Sans compter l'odeur, difficile à supporter pour le voisinage. L'enfouissement est privilégié. « En France, l'enfouissement avec de la chaux vive, c'est la méthode de base. C'est comme ça qu'on a fait il y a vingt ans en Bretagne », raconte Alain Letellier, vétérinaire de campagne dans l'Allier. Il faut que le sous-sol le permette : la manœuvre doit être précédée de l'accord d'un spécialiste, qui donne l'assurance de l'imperméabilité des sols. Histoire ne pas contaminer les nappes phréatiques alentour.

## ASSOMMÉS, ÉLECTROCUTÉS OU EUTHANASIÉS

Les animaux sont d'abord assommés au moyen d'un pistolet d'abattage, électrocutés, ou encore euthanasiés à l'aide de produits chimiques. Leur panse doit être percée afin d'éviter le dégagement de gaz lors de leur putréfaction. Dans l'idéal, la fosse est creusée pendant l'abattage, afin de ne pas laisser croupir les carcasses. Certains éleveurs du Nord se sont plaints d'avoir vu pourrir leur troupeau plusieurs jours avant qu'il soit emmené. « On ne peut pas intervenir partout tout de suite », répond la préfecture. Une fois la tranchée creusée, une couche de chaux vive est versée au fond, les animaux y sont déposés, puis recouverts d'une nouvelle couche de chaux et de terre. Le tout est nappé d'eau et parfois de soude caustique. La chaux sert à désinfecter et à dessécher les chairs. « Si on ouvre une fosse dans quelque

temps, on ne trouvera que des os », précise Hélène Gironde, vétérinaire inspecteur dans la Vienne. Dans le Loiret, une tranchée large de 6 mètres, profonde de 4 et longue de 90 a englouti 5 000 ovins. Cela représentait 250 tonnes de viande. 100 tonnes de chaux ont été ajoutées, selon le docteur vétérinaire Jacques Forbas. « Un suivi sera effectué par l'hygiène », précise-t-il.

## LIMITER LES TRANSPORTS

Si le sous-sol ne permet pas un enfouissement, les carcasses sont brûlées ou transportées chez l'équarrisseur. Dans le Nord, sur 6 000 ovins abattus, seule une centaine ont été enfouis, après une bataille avec un élu refusant l'opération dans sa commune. « En période électorale, c'est difficile... », commente-t-on à la préfecture. 2 000 animaux ont été déposés en décharge contrôlée, 1 000 ont été brûlés sur les pistes d'un aéroport inutilisé. 3 000 ont été envoyés chez l'équarrisseur dans un département voisin.

Pour le docteur Letellier, il est « très surprenant » que des transports aient lieu. Le ministère suggère d'ailleurs de ne le faire qu'en dernier recours, les carcasses restant contagieuses. « Ils ont été transportés dans des bennes monobloc, bâchées et étanches », précise-t-on à la préfecture du Nord. Dans l'Oise, près de 3 000 bêtes, en grande partie importées en prévision des fêtes de l'Aïd-el-Kébir, ont été abattues. 1 500 ont été enfouies dans des zones « éloignées des habitations », selon la préfecture. 1 000 ont été dirigées vers un équarrisseur à Etampes (Essonne).

De façon générale, le ministère de l'agriculture affirme ignorer, pour l'instant, la proportion de bêtes enfouies, incinérées, ou qui finissent chez l'équarrisseur, mais ajoute que la proportion transportée est « marginale ». Les équarrisseurs contactés par *Le Monde* n'ont pas souhaité s'exprimer à ce sujet. Au ministère de l'environnement, on fait valoir que les capacités d'équarrissage et d'incinération des farines sont saturées. Ainsi, 9 000 à 10 000 tonnes de farines provenant de la destruction des bovins de plus de trente mois, dans le cadre cette fois de l'ESB, sont stockées toutes les semaines. La méthode de l'enfouissement l'emporterait, de peu, sur l'incinération.

Gaëlle Dupont

## Le « silence des bêtes » interpelle les hommes

### ORLÉANS

de notre correspondant régional  
Dès 1997, les éditions Autrement publiaient un ouvrage collectif au titre explicite : *Le Mangeur et l'animal, mutations de l'élevage et de la consommation*. Le *Silence des bêtes* – titre d'une somme de la philosophe Elisabeth de Fontenay (Fayard, 1998) – alimente de plus en plus les interrogations des hommes. Jamais

Dépersonnaliser la relation entre l'homme et l'animal pour rendre son exécution possible

nous n'aurons abattu autant pour notre consommation, en même temps jamais la société n'aura porté une telle attention aux animaux dits « de compagnie », conviés désormais à s'asseoir presque à la droite de l'homme.

A ce paradoxe, que pose une spécialiste, Karine Lou Matignon, dans deux ouvrages (*Sans les animaux le monde ne serait pas humain*, Albin Michel, 2000 ; *La Plus Belle Histoire des animaux*, Le Seuil, 2000), des

chercheurs tentent de répondre. Jean-Pierre Digard, ethnologue, auteur de plusieurs ouvrages, se demande si l'amour que nous éprouvons pour nos animaux de compagnie n'a pas finalement pour but de nous déculpabiliser d'élever pour tuer et consommer, chaque année en France, un milliard d'animaux (bétail, volaille). « Dépersonnaliser la relation entre l'homme et l'animal, voire le maltraiter pour rendre son exécution possible et s'épargner ainsi ce fâcheux sentiment de culpabilité, fait partie du processus. Autrefois, les animaux étaient abattus à la vue de tous. Aujourd'hui, l'abattoir est devenu invisible, relégué à la sortie des villes, et pas seulement pour des raisons d'hygiène et d'organisation rationnelle du travail », observe ce chercheur. Selon lui, neuf animaux sur dix sont élevés industriellement. L'automatisation a atteint un tel degré de perfectionnement qu'un homme – mais est-ce encore un éleveur ? – peut traire 80 vaches à l'heure, s'occuper de 20 000 poulets ou bien de 3 000 porcs. « A l'hyperdomestication, à la surprotection et à la survalorisation des animaux familiers s'opposent radicalement la dédomestication, le maltraitement, la marginalisation des animaux de rente », estime M. Digard.

Les méthodes de l'élevage moderne peuvent contribuer à rompre le

lien de fréquentation avec les animaux, pense Noëlie Vialles, anthropologue. La bête est assimilée à un revenu. Au point, affirme-t-elle, que le ministère de l'agriculture aurait dans ses cartons un projet de « formation » du paysan à la manutention du bétail ! Dans cette relation immémoriale entre l'homme et l'animal, M<sup>me</sup> Vialles croit discerner « un lien d'une communauté de vivants, reconnus comme tels ». Après, dit l'anthropologue, « chaque culture "bricole" ce qu'elle peut ». Aujourd'hui, ces chercheurs sont interpellés par la violence des images de massacres et les réminiscences qu'elles peuvent susciter.

R. Gt

# SCIENCES ET AVENIR

## Grâce à de nouveaux tests sur l'ADN retrouvez vos ancêtres préhistoriques

La sciences miniaturisée  
**Créer une étoile dans son labo**

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>



Concessionnaire

01 55 20 66 60





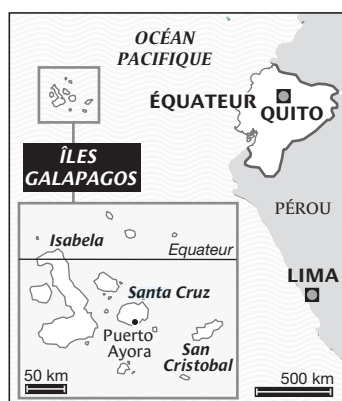
Des fous de Bassan à pattes bleues sont postés comme des sentinelles le long des sentiers rocailloux.

**L**e dauphin est un animal qui, s'il en était besoin, vous réconcilierait avec l'humanité. Dans le sillage du *Delphin Dos* vient de surgir une bande d'une vingtaine de cétacés, qui commencent un ballet éblouissant ; leurs sauts prodigieusement hauts, leurs bonds à l'unisson, à cinq ou six, évoquent un feu d'artifice ou les grandes eaux de Versailles. Puis, après ce long et superbe spectacle, les grands dauphins disparaissent comme en souriant, laissant les voyageurs contempler, au-delà de l'onde bleue, l'île de Santa-Cruz, tapis vert parsemé des formes douces des cônes volcaniques. Partout ailleurs, de telles apparitions seraient miraculeuses. Aux Galapagos, elles semblent presque normales : car la magie de cet archipel situé sur l'équateur, à mille kilomètres de l'Etat du même nom, repose précisément dans ce contact direct et courant avec les animaux. En suivant les visites touristiques soigneusement encadrées par les règles du Parc national, on observe à les toucher des fous de Bassan à pattes bleues postés comme des sentinelles le long des sentiers rocailloux, des frégates au jabot rouge que les mâles enflent démesurément comme un goitre monstrueux, des lions de mer affalés nonchalamment en travers du chemin, des iguanes au sourire de bouddha, abrités sous d'étranges arbres à feuilles de cactus. Des otaries jouent dans une crique minuscule comme des gamins dans une piscine.

Ailleurs, à la tombée de la nuit, quand pointent les premières étoiles, le marcheur découvre une forêt pétrifiée que pas un souffle de vent n'agite ; le silence presque total incite à la méditation, ou à une vague appréhension, alors que reviennent à la mémoire les mots de Melville, qualifiant ces îles de « monde déchu », baigné d'une « atmosphère de désert ensorcelé ».

Le spectacle sous-marin n'est pas moins prenante : équipé d'un simple tuba, le voyageur se croit dans un aquarium multicolore, admirant par exemple l'Angelfish mauve, à nageoire caudale orange, et strié d'un trait blanc vertical, ou cet autre poisson, densément noir, marqué d'une ligne lumineuse blanc et bleu qui lui donne une élégance éclatante. Soudain, une présence l'alerte : c'est une otarie aux mouvements fluides, qui le fixe quelques instants d'un œil tendre sous ses moustaches. En plongée, l'enchantement se poursuit par l'observation des étranges requins-marteaux – le genre d'animaux dont on ne pense pas qu'ils existent en dehors des documentaires télévisés –, d'une raie géante majestueuse suivant une trajectoire impeccablement rectiligne, ou

**Sanctuaire naturel décrit par Charles Darwin, les îles Galapagos attirent touristes et immigrants équatoriens. Donc conflits et déséquilibres écologiques. La récente marée noire en témoigne. Reportage au cœur d'un éden trop fragile**



d'une tortue marine nageant avec grâce, de ses pattes avant et arrière, non pas presque humaine, mais si différente de tous les poissons, serène. A plusieurs reprises, le plongeur se trouve en dessous ou au milieu d'un banc innombrable de poissons gris assez communs, mais dont la profusion évoque la richesse inépuisable de la nature. On est tenté de rester là, dans l'eau tiède, à veiller cette vie qui semble éloignée de toute inquiétude.

Mais voilà : derrière ce cadre magique se profile le spectre de la dégradation écologique et de la brutalité des conflits humains. Car si « une bonne part de la réputation touristique des Galapagos vient de ce qu'on les croit inhabitées », comme le rappelle le géographe Christophe Grenier dans son excellente étude, *Conservation contre nature, les îles Galapagos* (Editions IRD, 2000), elles sont peuplées de bipèdes nombreux aux préoccupations rien moins que contemplatives. Signe que l'harmonie a disparu de cette poignée de volcans émergés, une marée noire a frappé en janvier les quelque dix-neuf îles disséminées sur 45 000 kilomètres carrés. En novembre 2000, déjà, des manifestations violentes en avaient affolé les bourgades.

Sur la terrasse de sa maison en bois qui donne sur la mangrove bordant la baie de Puerto Ayora, principale ville de l'archipel, Christie Gallardo se souvient : « Il y a trente ans, nous n'étions que trois cents habitants sur l'île. Il n'y avait ni route ni voiture. Il n'y avait pas de bateaux, la nuit était noire. Maintenant, je dois tirer les rideaux de ma chambre pour ne pas être gênée par les lumières des navires dans la baie. » Depuis sa découverte, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'archipel n'avait guère été troublé que par quelques incursions de pirates venus se protéger, puis par la visite d'un certain Charles Darwin en 1835 – il écrivait dans son Journal, en 1837, que ce qu'il y a vu « est à l'origine de toutes [ses] idées » –, enfin par des chasseurs de baleines se ravitaillant en tortues.

Mais après la deuxième guerre mondiale, l'histoire s'accéléra : sous l'influence de naturalistes occidentaux passionnés par ces îles qu'ils qualifient de « laboratoire de l'évolution », les Galapagos deviennent en 1959 Parc national. Un mécanisme pervers se met alors en place car, souligne Christophe Grenier, « la désignation des hommes comme menace pour les écosystèmes étudiés va conduire les naturalistes à considérer les Galapagos

comme un territoire où l'on protège la nature en fonction de la science, ce qui en exclut, a priori, les autres activités ».

Or les humains sont là : l'Equateur, qui a la souveraineté des îles depuis 1832, encourage la colonisation de l'archipel, pour y assoier son emprise face aux savants étrangers. De leur côté, ceux-ci poussent à la médiatisation : elle favorise le développement du tourisme, qu'ils ne rejettent pas, considérant que les touristes se feront les avocats de la préservation de la nature. Les visiteurs commencent donc à débarquer en phalanges de plus en plus nombreuses sur l'aéroport de Baltra, construit au nord de Santa Cruz en 1942 par les Etats-Unis, pour protéger le canal de Panama face aux éventuelles incursions japonaises. Mais les touristes font pleuvoir les dollars sur les îles, ce qui renforce leur attrait pour les pauvres hères du continent.

**D**ÈS lors, la réalité du mythe commence à se lézarder, comme si, entre les humains et le long travail de la création, il ne pouvait y avoir que conflit. A mesure que la fréquentation touristique s'accroît, la population augmente, en majeure partie par de nouvelles arrivées. On recense 4 500 visiteurs en 1970, 63 000 en 1997 ; les habitants de l'archipel sont 4 000 en 1974, 16 000 en 1999. La crise économique dans laquelle se débat l'Equateur renforce encore depuis trois ans la migration du continent vers ces îles prospères. Le résultat est une dégradation continue de l'écologie unique des Galapagos : certes les sites de visite ne semblent pas trop abîmés par la fréquentation touristique, assez bien encadrée, et le béton qui défigure toutes les côtes de la planète est ici absent ; mais les humains apportent avec eux, volontairement ou non, plantes, insectes et animaux. Ceux-ci constituent une « bio-invasion », entrant en compétition avec les espèces endémiques et les surpassant. « L'écologie des îles est fragile », explique Alan Tye, directeur des plantes et des invertébrés à la station scientifique Darwin, basée à Puerto Ayora. Si les espèces ici sont souvent uniques au monde, elles sont peu nombreuses. De plus elles se sont développées sans compétition, et sont donc peu armées pour se défendre. »

Les rats et les chats s'attaquent aux reptiles : deux espèces de serpents ont déjà disparu de ce fait,

tandis que les populations d'iguanes se réduisent dans plusieurs zones. Les tortues géantes – espèces emblématiques des Galapagos – résistent de plus en plus mal à la concurrence des caprins, qui mangent l'herbe dont elles se nourrissent : à Isabela, où se concentrent près de la moitié des tortues de l'archipel, on compte près de 100 000 chèvres, introduites dans les années 1970 et qui se sont prodigieusement multipliées. Insectes et plantes ne sont pas moins menaçants : on recense déjà 475 espèces de plantes introduites, alors que l'archipel ne compte que 520 espèces indigènes. Un insecte comme

« Il y a 150 ans, les Galapagos ont donné à l'humanité le message de l'évolution. Ces îles sont, à leur échelle, un laboratoire de la planète et du grand conflit actuel entre l'homme et l'environnement »

**Fabio Penafiel, guide naturaliste**

*Icerya purchasi*, parasite du coton, infeste une trentaine de plantes natives. L'écologie des Galapagos, quasiment vierge depuis 3 millions d'années, est bouleversée en moins d'un demi-siècle. « Nous sommes en train de perdre la bataille », se désole Alan Tye, tandis qu'un pinson se perche sur le bord de sa tasse de café.

Un nouveau péril est apparu dans les années 1990 : suscitée par la demande asiatique, la pêche aux holothuries, aux homards et aux requins s'est développée, tandis qu'une pêche industrielle, massivement destructrice, menace de prendre son essor dans cet archipel aux eaux incroyablement riches. Les holothuries, aussi appelées concombres des mers, sont un maillon écologique crucial, puisqu'elles seraient à la base de la chaîne ali-

mentaire qui conduit aux exceptionnels pingouins des Galapagos. Or le pillage récent mène déjà « à un déclin substantiel des effectifs d'holothuries », indique en forme de litote Verónica Toral, biologiste à la station Darwin. Malheureusement très rentables, ces nouvelles pêcheries se sont développées avec l'afflux de migrants pauvres du continent, qui viennent ici dans l'espoir de s'en sortir, la surexploitation halieutique en Equateur ayant déprimé le secteur. « Ils sont loués par des armadores, des gros patrons pêcheurs, qui les payent à bas prix, raconte autour d'une bière Ivan Rizzo, le jeune président de la coopérative des pêcheurs de l'île de Santa Cruz. Mais ici, nous ne pouvons plus survivre sans les homards et les concombres de mer, parce que nous sommes trop endettés. Oui, pour rembourser, il arrive que nous recourions à des pêches illégales. »

**C'**EST autour de la pêche que se focalise le conflit entre les habitants, ou du moins une partie d'entre eux, et les règles posées par l'administration du Parc pour préserver l'écologie des îles. Des émeutes se sont produites en 1995 ; deux ans plus tard, en 1997, un gardien du Parc était blessé par balle. En novembre 2000, les manifestations ont à nouveau dégénéré. Objet de la colère : les quotas limitant l'exploitation des homards, jugés inacceptables par les pêcheurs. Le 15 novembre 2000, des émeutiers ont assiégé les locaux du Parc à Puerto Ayora et menacé des touristes ; le 17, ils ont détruit les bureaux du Parc sur l'île Isabela et volé des équipements de la station d'élevage des tortues. L'ordre n'est revenu que le 20, avec l'arrivée de soldats sur l'île – et l'annonce par le gouvernement d'une augmentation du quota de pêche.

Y a-t-il une solution ? « C'est horrible à dire, assène Felipe Cruz, directeur technique au Parc, mais on devrait faire un nettoyage des immigrants : il y a plusieurs milliers d'irréguliers aux Galapagos. Plus il y en a, plus il y a de problèmes. » « Il y a beaucoup trop de permis de pêche, dit calmement Rodolfo Pizarro, un pêcheur de cinquante-six ans qui est né sur l'île de San Cristobal, comme son grand-père. Il y a quelques années, on était cinq cents, ça allait. Maintenant, il y a huit cents permis de pêche, l'équilibre n'est plus possible avec les homards. »

La loi spéciale des Galapagos, adoptée en 1998, bloque les nouvelles migrations – mais ses décrets d'application ne sont pas encore passés. Le problème ne se limite d'ailleurs pas à l'immigration : c'est aussi son aimant, la richesse générée par le tourisme, qui est en cause. Or, celui-ci est en partie un miroir aux alouettes, puisque, comme le démontre Christophe Grenier, « la population insulaire ne profite pas – pis, de moins en moins – des bénéfices tirés de l'exploitation du Parc ». Il faut aussi décrypter « la collision des intérêts économiques entre les pouvoirs locaux et les acteurs extérieurs qui contrôlent les réseaux entre les îles et les marchés étrangers ». Une distribution différente des revenus changerait sans doute le rapport des habitants à leur environnement. En fait, affirme le géographe, il faut réduire globalement l'accessibilité de ces lieux uniques, « en diminuant les flux de migrants, de touristes, d'argent, d'espèces ». Il faudrait donc changer le tourisme, en réduire le nombre, favoriser « une durée de séjour minimale » permettant de « retrouver le temps perdu ». Modifier, au final, le regard que porte le monde sur ces Galapagos, prendre en compte leur nature mais aussi les humains qui les peuplent.

Dans sa maison posée dans la mangrove, Fabio Penafiel, guide naturaliste, montre un héron qui passe entre les arbres, telle une flèche lente. Il sourit, puis résume : « Il y a cent cinquante ans, avec Darwin, les Galapagos ont donné à l'humanité le message de l'évolution. Depuis, ces îles n'ont cessé de parler à l'humanité. Elles sont, à leur échelle, un laboratoire de la planète, un laboratoire du grand conflit actuel entre l'homme et l'environnement. Le monde non plus n'est pas un exemple d'harmonie. » Sauront-elles, mieux que lui, passer de la guerre à la paix ?

*Hervé Kempf*



**Elu professeur au Collège de France dans la chaire d'anthropologie de la nature, Philippe Descola a prononcé, jeudi 29 mars, sa leçon inaugurale, dont nous publions des extraits. Né en 1949 à Paris, il dirige le Laboratoire d'anthropologie sociale (Collège de France, EHESS, CNRS). Il est notamment l'auteur de « La Nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar » (1986) et des « Lances du crépuscule. Relations jivaros » (1993)**

# Où s'arrête la nature ? Où commence la culture ?

par Philippe Descola

L'ANTHROPOLOGIE n'a cessé de se confronter au problème des rapports de continuité et de discontinuité entre la nature et la culture, un problème dont on a souvent dit qu'il constituait le terrain d'élection de cette forme originale de connaissance. C'est ce mouvement que nous entendons poursuivre, mais en lui donnant un inflexionnement dont l'intitulé de la chaire offre déjà comme une préfiguration. En apparence, en effet, l'anthropologie de la nature est une sorte d'oxymore puisque, depuis plusieurs siècles en Occident, la nature se caractérise par l'absence de l'homme, et l'homme par ce qu'il a su surmonter de naturel en lui. Cette antinomie nous a pourtant paru suggestive en ce qu'elle rend manifeste une aporie de la pensée moderne en même temps qu'elle suggère une voie pour y échapper.

En postulant une distribution universelle des humains et des non-humains dans deux domaines ontologiques séparés, nous sommes d'abord bien mal armés pour analyser tous ces systèmes d'objectivation du monde où une distinction formelle entre la nature et la culture est absente. La nature n'existe pas comme une sphère de réalités autonomes pour tous les peuples, et ce doit être la tâche de l'anthropologie que de comprendre pourquoi et comment tant de gens rangent dans l'humanité bien des êtres que nous appelons naturels, mais aussi pourquoi et comment il

laire des techniques ou à celui de l'anatomie, mettent l'accent tantôt sur la continuité – articulation, jointure, suture ou couplage –, tantôt sur la discontinuité – coupure, fracture, césure ou rupture –, comme si les limites de ces deux domaines étaient nettement démarquées et que l'on pouvait, en conséquence, les séparer en suivant un pli préformé ou les rabouter l'un à l'autre comme deux morceaux d'un assemblage. Chacun sait pourtant qu'il s'agit là d'une fiction, tant se croisent et se déterminent mutuellement les contraintes universelles du vivant et les habitudes instituées, la nécessité où les hommes se trouvent d'exister comme des organismes dans des milieux qu'ils n'ont façonnés qu'en partie et la capacité qui leur est offerte de donner à leurs interactions avec les autres entités du monde une myriade de significations particulières.

Où s'arrête la nature et où la culture commence-t-elle lorsque je prends un repas, lorsque j'identifie un animal par son nom ou lorsque je cherche le tracé des constellations dans la voûte céleste ? Bref, pour reprendre une image d'Alfred Whitehead, « les bords de la nature sont toujours en lambeaux ».

Est-il du ressort de l'anthropologie d'ourler patiemment cette guenille afin qu'elle présente partout le rebord lisse qui permettrait d'y raccorder, comme autant de tissus bigarrés, les milliers de cultures que nous avons remises dans nos bibliothèques ? Aurait-elle pour

Il est temps que l'anthropologie jette sur le monde un regard plus émancipé, nettoyé d'un voile dualiste (...) qui fut à l'origine de maintes distorsions perniciouses dans l'appréhension des peuples dont les usages différaient par trop des nôtres

nous a paru nécessaire à nous d'exclure ces entités de notre destinée commune. Brandie de façon péremptoire comme une propriété positive des choses, une telle distinction paraît en outre aller à l'encontre de ce que les sciences de l'évolution et de la vie nous ont appris de la continuité phylétique des organismes, faisant ainsi bon marché des mécanismes biologiques de toute sorte que nous partageons avec les autres êtres organisés. Notre singularité par rapport au reste des existants est relative, tout comme est relative aussi la conscience que les hommes s'en font.

Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les difficultés que la pensée dualiste affronte lorsqu'elle doit répartir les pratiques et les phénomènes dans des compartiments étanches, difficultés que révèle bien le langage commun. Ainsi, pour désigner les rapports entre la nature et la culture, nombreux sont les termes qui, empruntant au vocabu-

mission de tailler dans la diversité des expériences du monde des pièces de même format, car découpées selon un patron unique, afin de les disposer sur le grand lé de la nature où, par contraste avec l'unité de leur support comme avec le bariolage de couleurs, de motifs et de textures que leur juxtaposition souligne, chacune d'entre elles révélerait tout à la fois son caractère distinctif vis-à-vis de ses voisines et la similitude plus profonde qui les unit dans la différence qu'elles exhibent toutes ensemble par rapport au fond sur lequel elles se détachent ?

Telle n'est pas notre conviction ; mais c'est bien ainsi, pourtant, que l'anthropologie a longtemps conçu sa tâche. Sous couvert d'un relativisme de méthode, respectueux en apparence de la diversité des façons de vivre la condition humaine et récusant par principe des hiérarchies de valeurs et d'institutions par trop arrimées aux étalons proposés par l'Occident moderne, un



ISABELLE LEVY

universalisme clandestin régnait sans partage, celui d'une nature homogène dans ses frontières, ses effets et ses qualités premières. Le casse-tête de la disparité des usages et des mœurs en devenait moins formidable puisque chaque culture pouvait, dès lors, être traitée comme un point de vue singulier, quoique généralement taxé d'erroné, sur un ensemble de phénomènes dont l'évidence têtue ne pouvait que s'imposer à tous, comme une manière particulière de s'accommoder avec un bloc de réalités et de déterminations objectives dont nous aurions été les premiers à soupçonner qu'il existât hors de toute intention humaine et les seuls à tenter d'en dégager les propriétés véritables. D'où l'alternative impossible que l'anthropologie a trouvée dans son berceau : soit renvoyer la gamme des comportements humains à des fonctions biologiques ou écologiques que le masque de la culture obscurcirait aux yeux de ceux qui en sont les jouets, soit poser que l'action de la nature se déploie toujours dans les termes de la culture, que celle-là ne nous est accessible qu'au travers des filtres que celle-ci impose, et donner ainsi tout pouvoir à l'ordre symbolique de faire advenir le monde physique à la réalité pour soi.

On sait les difficultés qu'un tel dilemme engendre. Qu'il se présente sous la forme ancienne d'une quelconque théorie des besoins ou sous les avatars plus récents de la sociobiologie, du matérialisme écologique ou de la psychologie évolutionniste, le monisme naturaliste n'explique rien car, en matière de pratiques instituées, la connaissance d'une fonction ne permet pas de rendre compte de la spécificité des formes au moyen desquelles elle s'exprime, si tant est même, du reste, qu'un tel finalisme soit plausible dans l'ordre des phénomènes purement biologiques. Le culturalisme radical n'est guère mieux loti, qui se voit contraint de prendre un appui subreptice sur un point fixe

qu'il avait pourtant évacué de ses prémisses : si la nature est une construction culturelle dont chaque peuple proposerait sa variante, alors il faut bien que, derrière le palimpseste des interprétations et des gloses, transparaisse en quelque manière le texte original dans lequel chacun aurait puisé. Dire que la nature n'existe que pour autant qu'elle est chargée de sens et transfigurée en autre chose qu'elle-même suppose que ce sens contingent soit donné à

L'analyse des interactions entre les habitants du monde ne peut plus se cantonner aux seules institutions régissant la société des hommes, ce club de producteurs de normes, de signes et de richesses où les non-humains ne sont admis qu'à titre d'accessoires pittoresques

un pan du réel qui n'ait pas de sens intrinsèque, qu'une factualité têtue puisse être constituée en représentation, que la fonction symbolique ait quelque ancrage dans un référent phénoménal ultime, garant de notre commune humanité et protection contre le cauchemar du solipsisme.

Sans qu'on y prenne garde, était ainsi étendue à l'échelle de l'humanité une distinction entre la nature et la culture qui apparaît pourtant tardivement dans l'épistémé occidentale, une distinction dont Claude Lévi-Strauss disait fort justement qu'elle ne saurait offrir de valeur que méthodologique, mais qui, une fois érigée en ontologie universelle par une sorte de prétention nonchalante, condamnerait tous les peuples qui en ont fait l'économie à ne présenter que des préfigurations maladroites ou des tableaux

fallacieux de la véritable organisation du réel tel que les modernes en aurait établi les canons. Le foisonnement des états pratiques du monde pouvait alors se réduire à des différences dites culturelles, tout à la fois émouvants témoignages de l'inventivité déployée par les non-modernes dans leurs tentatives d'objectiver à leur manière la cosmologie qui nous est propre, symptômes patents de leur échec en la matière, et justifications de notre prétention à les soumettre à une forme inversée de cannibalisme : non pas, comme jadis en Amérique du Sud, l'incorporation physique de l'identité d'autrui comme condition d'un point de vue sur soi, mais la dissolution du point de vue d'autrui sur lui-même dans le point de vue de soi sur soi.

Il est temps que l'anthropologie conteste un tel héritage et qu'elle jette sur le monde un regard plus émancipé, nettoyé d'un voile dualiste que le mouvement des sciences de la nature et de la vie a rendu en partie désuet, et qui fut à l'origine de maintes distorsions perniciouses dans l'appréhension des peuples dont les usages différaient par trop des nôtres. L'analyse des interactions entre les habitants du monde ne peut plus se cantonner aux seules institutions régissant la société des hommes, ce club de producteurs de normes, de signes et de richesses où les non-humains ne sont admis qu'à titre d'accessoires pittoresques pour décorer le grand théâtre dont les détenteurs du lan-

## Une nouvelle réforme ethnique désamorcerait le conflit macédonien

par Veton Surroi

La guerre est un catalyseur de changement. Un problème n'attire pas l'attention de la communauté internationale tant qu'il ne comporte pas de violences, et les dernières qui ont eu lieu en Macédoine ne différaient en rien, à cet égard, du schéma de désintégration de l'ex-Yougoslavie depuis dix ans.

Les francs-tireurs albanais qui sont à l'origine de cette récente flambée de violence focalisent l'attention sur leurs revendications politiques avec l'espoir qu'en faisant monter les enchères au point de menacer la stabilité d'un fragile Etat multi-ethnique, ils obligeront les regards internationaux à se tourner dans leur direction.

Les combattants de Macédoine usent d'une tactique qui a été payante dans la vallée de Presevo, le long de la frontière entre le Kosovo et la Serbie. Les Albanais de Presevo, laissés à la merci d'une police et d'une armée serbes inchangées, décidèrent de prendre les armes en utilisant le Kosovo comme base

logistique. Les motifs de revendication exprimés à Presevo devinrent soudain l'objet de négociations sous médiation internationale.

Le Kosovo est aussi la base logistique des guérilleros de Macédoine. Mais cette situation est loin d'être celle d'un Kosovo exportant une insurrection, accusation que porte le gouvernement macédonien. La revendication présentée par les combattants, celle d'une réforme constitutionnelle, est celle des partis politiques ethniques albanais depuis dix ans.

Il n'est pas exact non plus, comme ces combattants le soutiennent, qu'une insurrection soit nécessaire pour mettre fin à l'oppression dont les Albanais de ce pays sont victimes. Une évolution constante s'est produite en faveur des droits ethniques dans la nouvelle Macédoine démocratique et, en dépit des inégalités, les Albanais de Macédoine, qui ont toujours participé aux gouvernements de coalition depuis dix ans, ont connu un sort meilleur que leurs semblables opprimés par le

président de la Yougoslavie, Slobodan Milosevic.

Pourtant, une insurrection se prépare, et aucune des solutions que le recours aux armes réserve n'est bonne pour la Macédoine ou pour la paix dans la région. Une tentative de la part des faibles troupes gouvernementales d'écraser cette insurrection ne fera que l'étendre.

Les forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'autre côté de la frontière au Kosovo, n'ont pas de mission en Macédoine. Il est très improbable que les pays de l'OTAN, tout particulièrement les Etats-Unis, soient partisans d'une intervention. Les insurgés ne peuvent faire que ce qu'ils font en ce moment : mobiliser l'attention. Ils ne sont pas assez puissants pour un choc frontal.

Mais le temps ne jouera pas pour eux si la tendance actuelle persiste. Les Macédoniens et les Albanais vont de plus en plus considérer le présent conflit comme un affrontement dans lequel ils ont à protéger leur ethnicité. L'antago-

nisme s'alimentera de lui-même, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une seule solution, celle d'une division territoriale.

La Macédoine a échappé jusqu'ici

D'abord, il est important de s'engager sur la voie d'un nouvel accord inter-ethnique. La démocratie électorale a montré une importante évolution en Macédoine, sans cepen-

Pourtant, une insurrection se prépare, et aucune des solutions que le recours aux armes réserve n'est bonne pour la Macédoine ou pour la paix dans la région

à la guerre grâce à un accord inter-ethnique, à une politique d'évolution démocratique et au soutien stratégique international. Ce sont ces trois facteurs, et non la faiblesse de son armée et de sa police, qui ont préservé l'intégrité territoriale de la Macédoine. Or il n'est pas possible de conserver cette intégrité si l'on ne se sert pas de ces mêmes facteurs dans d'autres conditions.

dant gommer les conséquences du vote de la majorité ethnique qui sape toute initiative de la minorité.

Il faut un nouvel accord consensuel, issu d'une table ronde constitutionnelle où les Albanais ne se trouvent pas mis en minorité. Cet accord devrait satisfaire le besoin qu'ont les Slaves de Macédoine de sentir que ce pays est leur Etat-nation et le besoin des Albanais

d'être à égalité de droits conformément à la Constitution. L'accord devrait être approuvé par l'ensemble des partis politiques qui comptent en Macédoine, y compris les nouveaux venus dont il se peut qu'ils représentent les Albanais insurgés.

Le temps manque en Macédoine. Si l'on entame des négociations dans la foulée, elles porteront sur la réforme. Plus tardives, elles s'opèreront sur les cartes géographiques, pour diviser.

Après dix ans meurtriers dans l'ex-Yougoslavie, la leçon ne pouvait pas être plus claire pour la Macédoine et le monde entier : un bain de sang imminent ne peut être empêché que si l'on agit au plus vite.

**Veton Surroi**, Albanais du Kosovo, dirige le principal journal du Kosovo, Koha Ditore. (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

© Los Angeles Times Syndicate.



# La recherche en quête de politique

**MIS EN DEMEURE** de choisir, par un premier ministre redécouvrant les vertus du non-cumul des mandats, entre le ministère de la recherche et la mairie de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) – dont les 28 000 habitants l'avaient élu dès le premier tour –, Roger-Gérard Schwartzberg a tranché avec regret. Avec regret mais sans hésitation. Ministre, bien sûr !

Voilà un an, presque jour pour jour, qu'il occupe le poste. Durant ces douze mois, le ministre de la recherche n'aura pas fait beaucoup parler de lui, et l'on aura encore moins entendu les chercheurs. Voilà qui peut être tenu pour une forme de réussite si l'on a en mémoire que Lionel Jospin l'avait appelé – comme Jack Lang à l'éducation nationale – pour panser les plaies laissées par le passage dévastateur du cyclone Allègre et réduire la fracture ouverte, à coups de décisions autoritaires et de réformes intempestives, entre la gauche et l'une des composantes traditionnelles de son électeur.

« Il y avait le feu à la maison recherche et il fallait un pompier pour l'éteindre. Schwartzberg a parfaitement tenu ce rôle », commente Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). « Le nouveau ministre a hérité d'une situation extrêmement difficile, se souvient un directeur de laboratoire. Allègre avait joué les Attila, et il faut du temps avant que l'herbe repousse. »

Le premier geste d'apaisement de M. Schwartzberg fut, précisément, de ramener sur le sol français le futur synchrotron de 3<sup>e</sup> génération Soleil, que son prédécesseur préférait voir construit en Grande-Bretagne. Un préalable indispensable pour que soit enterrée la hache de guerre avec la communauté scientifique. Au passage, il a démontré un vrai talent de négociateur, en obtenant que l'accélérateur soit installé près de Paris plutôt qu'à Lille, comme l'espérait fermement Martine Aubry. Un talent confirmé par la discussion du budget 2001 de la recherche, engagée sur des bases calamiteuses mais conclue sur un assez joli résultat : des crédits en progression de 2,2 % et, surtout, 265 créations de postes. « Là, il a fait du beau travail », salue un mathématicien.

## CHANTIERS LAISSÉS EN PLAN

Un traité de paix et un bon budget ne font pourtant pas une politique scientifique. « Il fallait crever l'abcès et rétablir la confiance. C'est fait. Mais on est en train de s'endormir ! », déplore un chercheur. Non pas que le ministère reste inactif. Pas une semaine sans que soient annoncés tantôt une action concertée incitative sur les nanostructures, la cryptologie, les matériaux nouveaux, la prévention des catastrophes natu-

relles, la biologie du développement ou la globalisation des ressources informatiques, tantôt un réseau de recherche technologique sur le génome humain, l'eau et l'environnement, la Terre et l'espace, les logiciels, les avions supersoniques ou le multimédia, tantôt encore un fonds d'amorçage d'entreprises de biotechnologies, un conseil national de coordination des sciences de l'homme, ou un institut de la longévité...

« Tout cela est très bien, mais il manque une vision d'ensemble à moyen et à long terme », commente un expert. « Le ministre a repris des projets déjà lancés et les a poursuivis, observe-t-il. Mais, pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'idées nouvelles ou d'initiatives originales. »

La rupture de style est pourtant patente. « Voilà un ministre qui écoute et qui est ouvert à la discussion, ce qui n'est pas un mince changement : nous avons retrouvé des rapports tout simplement normaux », se félicitent les chercheurs et leurs syndicats. Sur le fond, en revanche, il n'a guère imprimé sa marque sur les orientations de son ministère. Il semble même en avoir fait une ligne de conduite, reprenant à son compte les priorités déjà affichées – les sciences de la vie, les technologies de l'information, les jeunes et la valorisation –, sans s'attaquer, du moins jusqu'à présent, aux chantiers structurels laissés en plan. A commencer par la programmation de l'emploi scientifique, la mobilité des personnels entre enseignement supérieur et recherche, ou la coordination des

grands organismes scientifiques. Quant à la présidence française de l'Union européenne, elle a laissé, dans ce domaine aussi, un goût d'inachevé : l'idée d'un « espace européen de la recherche », qui avait fortement progressé sous la présidence portugaise, ne s'est que peu fortifiée pendant ces six mois.

## EN DERNIÈRE PLACE

Faut-il en blâmer le seul ministre de la recherche ? Le déficit de politique scientifique est en réalité celui du gouvernement lui-même. Un gouvernement qui attribue à la recherche un ministère à part entière, mais en le reléguant en dernière place sur la liste protocolaire. Qui range dans un tiroir le rapport qu'avait pourtant demandé M. Jospin aux députés socialistes Pierre Cohen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et qui, s'appuyant sur une très large consultation, traçait des perspectives fortes pour développer la recherche française. Un gouvernement encore qui, à l'évidence et en dépit d'un coup de pouce budgétaire, ne place toujours pas ce secteur au rang de ses priorités.

Le reproche ne va bien sûr pas qu'à la gauche. Il vaut, peu ou prou, pour toutes les formations politiques. Verra-t-on jamais, en France, des candidats à la présidentielle affronter leurs projets dans une grande revue scientifique, comme l'ont fait le plus naturellement du monde, dans le magazine américain *Science*, le républicain George W. Bush et son rival démocrate, Al Gore ?

« Il faut repolitiser la science, c'est-à-dire lui faire retrouver sa

place dans la Cité, dans le débat civique et politique », plaide avec conviction M. Schwartzberg, lors d'un colloque international organisé, à la Sorbonne, sur les rapports entre science et société. « Jaurès, Mendès France ou de Gaulle, invoque-t-il, parlaient de la science. Aujourd'hui, les responsables politiques n'en parlent plus guère. » Et d'engager les partis à « inscrire les enjeux scientifiques et technologiques dans leurs programmes », pour les élections législatives et présidentielle de 2002.

Peut-être, s'ils se décidaient à investir plus résolument le terrain scientifique, les responsables politiques échapperaient-ils au discrédit qui, à l'heure où le citoyen s'interroge sur la sécurité alimentaire, les manipulations génétiques ou le réchauffement planétaire, les frappe de plein fouet. Un récent et inquiétant sondage faisait apparaître que, si 90 % des Français tiennent la recherche scientifique et technologique pour une priorité nationale, ils ne sont que 4 % à faire confiance aux responsables politiques pour « contrôler le progrès scientifique ».

Il n'est pas certain que, dans l'année qu'il lui reste à accomplir, si tout va bien, au ministère de la rue Descartes, M. Schwartzberg ait les moyens de conduire une politique de la recherche plus ambitieuse. Mais s'il contribuait à réintroduire, un tant soit peu, la recherche dans le champ politique, il n'aurait alors pas si mal servi la science.

Pierre Le Hir

## Impunité par Nicolas Vial



## La malédiction de l'euro

Suite de la première page

En matière d'investissements directs, la balance courante de la zone euro montre toujours des sorties nettes de capitaux qui ont atteint 4,5 milliards d'euros en janvier 2001.

Même constat pour l'épargne : les Européens ont acheté 17,8 milliards d'euros d'actions étrangères et 6,6 milliards d'obligations étrangères, tandis que les non-résidents ont vendu 2,1 milliards en actions européennes et, pour la première fois depuis février 2000, ils ont été vendeurs nets d'obligations européennes pour 9,6 milliards d'euros. Au total, 45,5 milliards d'euros sont sortis en janvier des marchés européens.

D'autres éléments expliquent aujourd'hui, selon les experts, la faiblesse de l'euro. A commencer par une succession de mauvaises nouvelles sur la conjoncture européenne, dont on a pu espérer, un temps, qu'elle prenne le relais des Etats-Unis. L'étanchéité au ralentissement américain est loin d'être totale. Un point de croissance en moins aux Etats-Unis correspond à 0,2 point en moins de croissance pour l'Europe.

Le gouvernement français a ramené sa prévision pour 2001 à 2,9 % contre 3,3 % à l'origine. En

Italie, le ministre du trésor, Vincenzo Visco, a indiqué que le gouvernement allait réviser en baisse ses prévisions de croissance du PIB pour 2001, autour de 2,6 % à 2,7 % contre 2,9 %. En Allemagne, le gouvernement reste sur un chiffre de 2,75 %, mais le ministre des finances, Hans Eichel, a estimé qu'un chiffre de 2 % ne serait finalement pas une mauvaise performance.

« Il est hors de doute que depuis nos projections de décembre l'environnement international s'est nettement assombri », a reconnu l'économiste en chef de la Banque centrale européenne, Otmar Issing. Il n'est donc pas exclu que la croissance européenne passe de 3,4 % en 2000 à 2,8 % en 2001. Il ne s'agit que d'un tassement de la conjoncture – les prévisions de croissance de l'Insee, publiées vendredi, sont d'ailleurs étonnamment optimistes (lire page 5), mais les investisseurs ne retiennent que l'orientation. Une baisse de régime en Europe, voire un nouveau « trou d'air », comme celui de début 1999, peut les inquiéter, au moins temporairement, et les décider à se réfugier vers le dollar plutôt que de miser sur l'euro.

Autre argument à l'encontre de la devise européenne, la partie de bras de fer en cours entre les marchés et la Banque centrale européenne (BCE). Les premiers tentent de contraindre la BCE à réduire le coût de l'argent pour soutenir l'activité et pèsent sur l'euro. « Les marchés financiers considèrent que la BCE est trop peu réactive face au

ralentissement de la croissance », explique Marie-Pierre Ripert, économiste à la Caisse des dépôts. En face, la Banque centrale européenne n'est pas pressée d'assouplir sa politique monétaire et ne veut pas donner le sentiment de céder trop facilement aux pressions. Les autorités monétaires considèrent que les conditions de taux ne sont pas un frein à l'investissement et à l'emprunt. Les crédits au secteur privé, par exemple, continuent d'augmenter au rythme de près de 10 % par an (+9,6 % en février) en Europe.

## CIRCULATION FIDUCIAIRE EN BAISSÉ

Certains économistes notent également l'influence de l'arrivée des pièces et des billets en euros le 1<sup>er</sup> janvier 2002 qui semble déjà produire ses premiers effets. Au lieu d'attendre la mise en circulation de la nouvelle monnaie pour changer leurs francs, leurs marks ou leurs livres, certains épargnants préfèrent dès à présent transformer leurs espèces en dollars. Un mouvement perceptible dans les chiffres de la circulation fiduciaire dans la zone euro, qui, fait très rare, baisse depuis quelques mois. Ces chiffres n'avaient pourtant pas cessé de monter jusqu'en octobre 2000, pour atteindre (en données corrigées des variations saisonnières) 341,5 milliards d'euros. Depuis, la masse de monnaie en circulation s'est réduite chaque mois pour revenir à 332,3 milliards d'euros.

Dernier élément d'incertitude :

le risque d'une nouvelle crise financière des pays émergents. L'Argentine et la Turquie se trouvent dans une situation périlleuse, tandis que les pays asiatiques, principaux fournisseurs de composants technologiques aux Etats-Unis, commencent à souffrir du ralentissement américain. Les investisseurs s'estiment mieux protégés en étant investis en dollars plutôt qu'en euros en cas de crise financière de grande ampleur sur les marchés émergents car les banques américaines y sont moins exposées que leurs homologues européennes. Envers et contre tout, le dollar reste la seule monnaie refuge.

Cécile Prudhomme

## RECTIFICATIF

### MARKS AND SPENCER

Dans un titre de première page consacré au « retour du social » (*Le Monde* du 30 mars), nous avons écrit que la firme Marks and Spencer avait supprimé 4 400 emplois en Europe et aux Etats-Unis. En fait, ces 4 400 suppressions d'emplois ne concernent que l'Europe.

### ROISSY

Dans notre article intitulé « Controverses sur l'origine du cas de fièvre aphteuse de Seine-et-Marne » (*Le Monde* du 27 mars), nous avons écrit par erreur que l'aéroport de Roissy utilisait 15 600 hectares de la commune de Mitry-Mory. Il s'agit de 600 hectares.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## M. Bush en pollueur

**C'EST ce que la Maison Blanche appelle le « nouveau réalisme » américain : le refus de la part de l'administration Bush de s'estimer liée par les accords précédemment signés par les Etats-Unis. Ce n'est pas de l'isolationnisme, plutôt une forme brutale d'unilatéralisme, la diplomatie du « c'est comme ça », c'est-à-dire le mépris affiché pour toute forme de coopération internationale institutionnelle. L'accord américano-russe sur la limitation des systèmes antimissiles (ABM) ne plaît plus ? On l'abandonnera, que cela plaise ou non à Moscou. L'accord sur la lutte contre le réchauffement climatique pourrait nuire à l'industrie américaine ? On le jette au panier, a confirmé, jeudi 29 mars, le président George Bush à la face du chancelier allemand, Gerhard Schröder, venu à Washington plaider en faveur dudit accord. En signifiant à son hôte que les Etats-Unis n'entendent pas soumettre à la ratification du Sénat le protocole de Kyoto, conclu en 1997 au Japon, M. Bush accomplit une double mauvaise action : d'une part, il ébranle la crédibilité de la parole des Etats-Unis, puisque ceux-ci sont l'un des signataires du protocole à l'instar des principaux pays industrialisés ; d'autre part, il donne le pire exemple qui soit en exonérant l'Amérique de tout effort dans la lutte contre le réchauffement climatique, comme si cette bataille-là était sans importance.**

**Le 13 mars dernier, le président républicain avait déjà donné le ton. Reniant l'une de ses promes-**

ses électorales, il annonçait qu'il refuserait de réglementer les émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) par les centrales électriques américaines. Le CO<sub>2</sub> est considéré par l'ONU et une majorité d'experts comme le principal des gaz responsables d'un réchauffement accéléré de la planète.

Le traité de Kyoto n'est pas parfait. Il vise à réduire de 5 à 7 % d'ici à 2012 les gaz dits à effet de serre, notamment le CO<sub>2</sub>. Mais ses signataires ne sont toujours pas tombés d'accord sur ses modalités d'application. S'ils le ratifient, les Européens, les Japonais et les Russes peuvent en assurer l'entrée en application. Sans Washington, cependant, sa portée en sera considérablement réduite. Pour une raison très simple : les Etats-Unis, qui représentent 4 % pour cent de la population mondiale, sont, avec 25 % des émissions, le plus gros émetteur de gaz à effet de serre du monde.

M. Bush n'a peut-être pas tort de trouver anormal que des puissances industrielles comme l'Inde et la Chine soient exonérées de toute obligation par le traité de Kyoto. Cela ne fonde en rien son refus d'assumer ses responsabilités en matière d'environnement en tant que président d'un pays qui, parce qu'il est l'une des toutes premières puissances économiques, est l'un des plus gros consommateurs d'énergies dans le monde. Au mépris affiché de la communauté internationale, s'ajoute ainsi un comportement irresponsable, indigne d'un pays qui prétend exercer une manière de leadership moral, au moins dans le camp occidental.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royonette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Le déficit budgétaire s'accroît

**LE PROJET DE BUDGET** se présentait, comme on le sait, avec un découvert de 320 milliards. Des dépenses nouvelles et des diminutions de recettes obligent maintenant les ministres des finances et du budget à modifier leurs prévisions.

Il y a d'abord, par rapport au projet primitif, un ensemble de changements qui étaient déjà connus. Le budget général manque des 32 milliards d'impôts qui ont été attribués au fonds de défense nationale et des 9 milliards de la taxe sur les transports routiers, qui n'a pas été votée. Il faudra 15 milliards pour la SNCF, 8 milliards pour les allocations familiales des fonctionnaires, 11 milliards pour l'allocation temporaire aux vieux, 5 à 7 milliards pour les anciens combattants. Tout cela représente 80 à 85 milliards. L'Indochine absorbera de nouveaux crédits : il

a été question de 73 milliards. Il faudra aussi augmenter quelques autres crédits militaires.

Un accord est intervenu ce matin au conseil de cabinet sur l'augmentation des traitements des fonctionnaires. Elle exigera 48 milliards de crédits pour une année pleine et 40 milliards pour cette année. Enfin il y a lieu de prévoir des subventions qui serviront à baisser les prix des charbons importés, à financer certains investissements et à agir sur les prix des engrais, du papier et peut-être de quelques autres produits. Si ces subventions ne dépassent pas une vingtaine de milliards et si les crédits d'investissement ne sont pas augmentés, le déficit supplémentaire serait au total un peu supérieur à 200 milliards.

Marcel Tardif  
(31 mars 1951.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**EMPLOI** Les annonces de suppressions d'emplois, jeudi 29 mars, chez Danone et chez Marks & Spencer, ont suscité une forte émotion et de nombreuses réactions. ● LE GROU-

PE AGROALIMENTAIRE a confirmé et détaillé la restructuration de son pôle Biscuits, mais insiste sur l'accompagnement social des 1 816 postes supprimés. A Calais, l'usine LU est

en grève illimitée. ● CHEZ MARKS & SPENCER, l'annonce des 4 400 suppressions d'emplois a surpris, autant par sa brutalité que par son ampleur. L'entreprise a simultanément

annoncé que les actionnaires recevraient 21 milliards de francs. ● CES PLANS SOCIAUX sont révélateurs de la conjoncture où la croissance n'empêche pas les restructura-

tions. Plus d'une vingtaine de groupes ont annoncé récemment des suppressions d'emplois. ● CHEZ MICHELIN, une majorité de salariés ont approuvé l'accord sur les 35 heures.

## Malgré la croissance, les plans sociaux se multiplient

Spectaculaires, les suppressions d'emplois chez Danone et Marks & Spencer, mais aussi dans une vingtaine d'autres entreprises, révèlent que la diminution du chômage n'est pas incompatible avec les réductions d'effectifs, liées à des restructurations dans l'industrie et les services

**MALGRÉ** la croissance, les suppressions d'emplois se multiplient. Les prévisions optimistes de l'Insee et la diminution du chômage (*lire page 5*) ne doivent pas occulter les plans sociaux qui continuent de toucher de nombreux secteurs. Si le gouvernement se félicite de la situation macro-économique, il sait que les effets de ces plans, dont beaucoup sont annoncés après les élections municipales, restent dévastateurs tant pour les intéressés que pour le tissu local.

C'est pourquoi Lionel Jospin a demandé à Jean-Pierre Aubert, délégué interministériel aux restructurations, de réfléchir à l'évolution du rôle des pouvoirs publics et des syndicats en amont et en aval des plans sociaux. « *J'ai en particulier remarqué qu'on ne sait rien de l'efficacité réelle des mesures sociales annoncées par les directions.* » remarque M. Aubert qui rendra son rapport au premier ministre en mars 2002. Ces dernières semaines, plus d'une vingtaine de plans ont été annoncés.

● **Danone.** Le groupe supprimera d'ici 2004, 1 816 emplois en Europe dont 570 en France. Six usines vont être fermées : une en Belgi-

que, une en Italie, une en Hongrie et deux en France : celle de Calais et celle d'Evry - Ris-Orangis. Cinq sites vont, au contraire, voir leur rôle accru et leurs effectifs augmenter : un en Belgique, un en Italie, un en Hongrie et deux en France : Cestas, en Gironde (+ 69 emplois) et La Haye Fouassière, en Loire-Atlantique (+ 160 emplois), ce qui rend les réactions syndicales plus mesurées.

Pour financer ce plan, Danone va dépenser 1,6 milliard de francs. « *Le groupe fera tout et encore un peu plus pour que chaque personne se retrouve avec une solution d'emploi. Notre responsabilité sur l'emploi est totale* », a indiqué Jean-René Buisson, directeur général des ressources humaines. Mais cet effort est relativisé par les acteurs politiques et syndicaux. « *Vu les conditions de publication par la presse en janvier de ce plan, et compte tenu des effets dévastateurs qu'elle a eu sur l'image de Danone, le groupe ne pouvait pas faire moins* », commente Manuel Valls, nouveau maire d'Evry, encore récemment conseiller de Lionel Jospin. Côté syndical, la fédération FO de l'Agroalimentaire a jugé jeudi « *choquant et*

*inacceptable le plan, alors que Lu voit ses ventes progresser* ». La CFDT, de son côté, adopte une position modérée et laisse à chaque site le soin de décider ou non de faire grève. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a déclaré vendredi sur RTL : « *Marks & Spencer, ce n'est pas la même chose que Danone. Marks & Spencer, c'est le contre-exemple, le mépris des salariés (...). Danone est une entreprise qui a une histoire et une pratique sociales, qui va respecter, je l'espère - et nous allons être vigilants -, les procédures d'information et de consultation.* »

● **Marks & Spencer.** La direction a annoncé brutalement la fermeture de 38 magasins en Europe continentale et son retrait total de France où elle possède 18 points de vente qui emploient 1 700 salariés (*Le Monde* du 30 mars). Luc Vandeveld, embauché en janvier 2000 pour redresser le distributeur britannique en perte de vitesse, a choisi le repli radical de l'enseigne sur le Royaume-Uni, son marché historique. Une décision extrêmement mal perçue dans l'entreprise, autant sur la forme que sur le fond (*lire ci-dessous*). « *La presse a été informée en*

*même temps que les représentants du personnels, à 8 heures. Cela est cavalier* », explique Elisabeth Réaudeau, secrétaire fédérale à la CFDT des services.

● **Textile.** Le groupe américain Sarah Lee a annoncé 6 900 suppressions d'emplois dans le monde, dont 365 en Europe. Cette mesure devrait entraîner 300 suppressions de postes dans les usines Dim de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) et de Ruitz (Pas-de-Calais). Selon la CGT, l'usine de Château-Chinon (150 salariés) pourrait également être menacée. Toujours selon ce syndicat, le groupe Chargeurs a également prévu environ 200 suppressions d'emplois, essentiellement dans le Tarn. **Rouleau-Guichard**, qui emploie 1 000 personnes sur quatre sites industriels, trois à Toulouse et un en Tunisie, a annoncé un sureffectif de 100 personnes. Mais, selon la CGT, ces suppressions constituent un prélude à la délocalisation des 550 emplois des sites toulousains du groupe, ce que dément la direction.

D'autres entreprises menacent aussi de supprimer des emplois. C'est le cas d'Ecce (400 emplois, dans le Nord), du groupe Polygone

(250 emplois à Cholet), **Billon-Mayor** (200 emplois en Ardèche), **Caddy** (157 emplois dans le Nord), **Innoceta** (150 emplois dans l'Isère).

● **Défense.** EADS a annoncé, le 22 mars, 3 000 suppressions d'emplois en Europe, dont 1 500 à 1 800 en France. **Giat Industries** achève son troisième plan social (1998-2002), qui doit encore concerner 1 200 personnes. Par ailleurs, la fermeture de l'usine de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) à Angoulême va se traduire par une centaine de suppressions d'emplois.

● **Équipement automobile.** L'équipementier américain Delphi a annoncé la fermeture de l'usine d'Andé (Eure) de sa filiale de Carbone. Celle-ci emploie 275 personnes. Chez **Magnetti-Marelli** (filiale de Fiat), 700 emplois sont menacés par la fermeture de l'usine d'Amiens. La direction de **Bosch**, entreprise spécialisée dans la fabrication de systèmes de freinage pour l'industrie automobile, a annoncé mi-février une restructuration de ce secteur en Europe qui pourrait entraîner la suppression de 300 à 400 emplois à Beauvais

(Oise). De son côté, **Case** (machinisme agricole) a annoncé la suppression de 270 emplois à Crepy-en-Valois (Oise).

● **Autres industries.** **Moulinex** qui vient de fusionner avec Brandt, s'apprête à annoncer, à la fin d'avril, 2000 suppressions d'emplois. L'informaticien **Bull** a annoncé la suppression de 1 800 emplois. **Usinor**, qui s'apprête à fusionner avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia, fermera des usines et supprimera des emplois, a annoncé le PDG, Francis Mer, sans les chiffrer ; la CGT évoque, elle, 6 000 suppressions d'emplois. **Chef Job** (papier à cigarettes) 165 salariés craignent pour leur emploi après le dépôt de bilan de cette entreprise.

● **Services :** les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) ont annoncé 797 suppressions d'emplois, essentiellement par mesures d'âge.

Enfin, les 7 500 salariés d'**AOM-Air Liberté et Air Littoral**, deuxième pôle aérien français, lourdement déficitaire, craignent pour leurs emplois.

Laure Belot  
et Frédéric Lemaître

## Marks & Spencer : la City applaudit, les salariés sont sous le choc

LONDRES

de notre correspondant à la City  
Fermeture de tous les magasins en Europe, dont les dix-huit de France, suppression de 4 400 emplois, cession des filiales américaines et des dix magasins de Hongkong, arrêt des activités de vente par correspondance... L'ampleur de la purge annoncée le 29 mars par le PDG de Marks & Spencer, Luc Vandeveld, a cueilli à froid les salariés (*lire ci-contre*) mais pas la City, qui exigeait à cor et à cri ce recentrage sur le marché britannique, après trente ans d'une course orgueilleuse au grand large. « *Je suis persuadé que l'international est essentiel pour rester compétitif mais nous devons d'abord nous redresser chez nous* » : l'ancien directeur général de Promodès (avant sa fusion avec Carrefour) sait qu'il joue son va-tout en recentrant l'enseigne sur sa base de départ et ses produits maison.

Arrivé il y a treize mois au siège sombre et spartiate de « M & S », à Baker Street, M. Vandeveld a d'abord cru qu'il n'avait qu'à innover pour redorer le blason de la vieille dame : il nomme un directeur du marketing, engage de jeunes designers et un gourou de la mode pour moderniser les collections, lance une campagne de publicité, recourt à des fournisseurs étrangers... Avec ce Belge chaleureux de cinquante ans, c'en était fini de la morgue des anciens dirigeants, qui ont fait rater à cette société centenaire plusieurs virages importants, celui du commerce en ligne notamment. Grâce à son nouveau patron et à son réseau de succursales à l'étranger, l'étrincelant « Marks & Sparks » était, disait-on, bien placé dans la course à la mondialisation.

Autant de signes qui ont exagéré la confiance en un redressement rapide. Mais l'année fiscale 2000-2001 n'aura été qu'une succession de mauvaises nouvelles. La baisse des ventes et des bénéfices, malgré de nouvelles collections, ont entraîné celle du cours de Bourse, ramenant M & S à son statut, celui d'une institution considérée désormais comme « opéable » par les prédateurs de la grande distribution. Vêtements classiques, sans imagination, aux tons sombres, mal mis en valeur dans les rayons, lingerie entassée en vrac : le magasin de High Street Kensington, artère commerciale de l'ouest londonien, est à l'image de sa clientèle, plutôt âgée. De l'autre côté de la rue, chez Zara, Next, Jigsaw, le contras-

te est saisissant : couleurs chatoyantes, coupes raffinées, textures douces, musique d'ambiance... Même le rayon alimentaire de M & S, renommé mais onéreux avec ses plats cuisinés et ses produits frais, n'est plus incontournable : au supermarché Tesco voisin, sur Cromwell Road, rien, pas même la Duvel belge ou le « petit suisse », ne manque, et à des prix battant toute concurrence...

La Bourse applaudit aujourd'hui les décisions énergiques prises par M. Vandeveld. Pourtant, les analystes s'interrogent : pourquoi le PDG s'est-il réveillé si tard ? « *Je n'ai pas réalisé que la situation était moins bonne que mes prévisions, sinon j'aurais évidemment agi plus rapidement* », répond l'intéressé.

LAMBEAUX ET ATOUS

Ses mésaventures tiennent d'abord aux résistances d'une hiérarchie organisée de manière quasi militaire, qui ne lui a pas laissé une liberté d'action suffisante pour mener ses réformes. La culture d'entreprise de cette « boîte » paternaliste à l'ancienne, au processus de décision collégial, est apparue comme inadaptée face au changement des modes de consommation. Trois décennies durant, le groupe a prospéré dans son royaume, sur fond de prix élevés, pour se répandre ensuite aux quatre coins de la planète. Mais la liberté d'ouverture des grandes surfaces décidée par M<sup>me</sup> Thatcher dans les années 1980, l'apparition des hypermarchés Tesco, Sainsbury ou Waitrose dans l'alimentation haut de gamme, puis celle des chaînes spécialisées, ciblées jeunes, dans le prêt-à-porter, type H & M, GAP, Zara, ont sapé cette emprise historique de la grande distribution au Royaume-Uni.

À l'étranger, le groupe a souffert des cours élevés de la livre, et de la présence de syndicats militants. Pourtant, de l'avis général, malgré ces aléas, Marks & Spencer, qui était considéré encore, il y a trois ans seulement, comme un modèle de génie créatif et de marketing, conserve quelques lambeaux de gloire et de brillants atouts : un savoir-faire commercial hors pair, une trésorerie qui sera regarnie par la vente des intérêts immobiliers en Europe - 2 milliards de livres -, l'excellente performance de son service de vente de produits financiers maison, et sa réputation de confiance.

Marc Roche

## Boulevard Haussmann, à Paris, incompréhension et colère

JEUDI MATIN, les premiers clients qui se pressent vers le magasin Marks & Spencer du boulevard Haussmann à Paris lisent, incrédules, les petites affichettes apposées

REPORTAGE

« Lorsque le "Titanic" a coulé, seules les premières classes s'en sont sorties »

sur toutes les vitrines : « *Nous informons notre aimable clientèle que le magasin est exceptionnellement fermé.* » A l'intérieur, réunis dans la salle du restaurant, une centaine d'employés sont sous le choc : ils viennent d'apprendre la fermeture de leur magasin d'ici à la fin de l'année. Dans toute la France, salariés et direction sont à la même enseigne, les directeurs l'ayant appris quelques minutes auparavant, en ouvrant leur ordinateur...

La veille, l'état-major du groupe avait prévenu qu'une annonce importante serait faite le lendemain à 7 h 55 précises, une heure avant l'ouverture de la Bourse, devant un comité central d'entreprise convoqué au siège parisien. Simultanément, consigne était donnée à chaque responsable d'être à son bureau avant huit heures. A l'heure dite, selon les syndicats, un courrier électronique interne les informait de la cessation des activités en France à la fin de l'année. A charge pour eux d'en informer les salariés.

Cette méthode d'une « *extrême violence* » est dénoncée par Djamilia Zennadi, déléguée CGT. « *Imaginez : c'est comme si vous arrivez à votre travail, et qu'on vous dit "stop, déposez votre trousseau de clefs à l'entrée, partez", sans explication.* » Les effets sont désastreux, comme le constate Gisèle Mangin, déléguée CFTEC, en sortant du magasin du boulevard Haussmann : « *Certains vendeurs sont tombés dans les pommes, une infirmière est*

*dans la salle pour les assister.* » Pas question, pour l'instant, de retravailler : « *Les gens sont atterrés, certains pleurent, pensent à leurs enfants, à leurs traîtres...* », confirme Josette Arnal. Avec d'autres collègues, cette responsable des promotions, chez Marks & Spencer depuis vingt-six ans, tente, devant les grilles fermées, de répondre aux clients. Exigeants au départ, les passants font preuve rapidement de sollicitude. A ses côtés, Patricia Ogoubiyi, représentante de la CSL, accueille les salariées. « *Nous sommes quatre cent cinquante à Haussmann, mais avec les temps partiels, les congés, nous n'étions pas tous là ce matin.* » Beaucoup arrivent assommés par cette nouvelle, juste entendue à la radio. Cette responsable du rayon alimentation, depuis dix ans dans l'entreprise, souligne l'unité interne : « *Le seul souci du directeur, c'est le personnel. Il se moque des comptes, s'il le faut on restera fermé deux à trois jours.* » On songe déjà à la reconversion du personnel, et l'inquiétude est vive, comme le souligne Véronique Blanquet, militante FO travaillant au rayon homme : « *Nous avons une population âgée, beaucoup sont là depuis l'ouverture, voilà vingt-cinq ans, comment pourra-t-on les reclasser ?* »

● **SIGNES AVANT-COUREURS**  
Même s'ils connaissaient les difficultés du groupe, les salariés ont l'impression d'avoir été floués par les Anglais et par le nouveau président, Luc Vandeveld. « *Hier, quand j'ai reçu un coup de téléphone me demandant de venir au siège, je me doutais qu'il y aurait des fermetures. Je pensais à six ou sept magasins, mais pas tous* », tempête José Martin, délégué CGT venu de Lyon. Même stupeur pour Jeannette Kury, vendeuse textile depuis sept ans, venue de Nice en tant que déléguée au comité central d'entreprise. « *Comme pour Haussmann, on ne pensait pas que notre magasin de Nice serait touché.* »

L'ampleur de la décision est prise comme un désaveu ou une provocation : « *On ne comprend pas pourquoi on ferme des magasins en France qui sont rentables, alors qu'en Angleterre des magasins à la rentabilité désastreuse ne le sont pas* », s'insurge Véronique Limousin, déléguée FO, secrétaire du comité d'entreprise. « *Les Anglais nous ont laissé tomber depuis près de deux ans en ne réapprovisionnant pas les stocks* », déplore Catherine Lemoine, agent de maîtrise au siège du groupe, représentant le Syndicat du commerce parisien (Sycopa). Ces signes avant-coureurs, comme le manque d'articles traditionnels à

Noël, avaient poussé le comité central d'entreprise à utiliser son droit d'alerte le 27 mars. Pour le magasin du boulevard Haussmann, l'incompréhension est d'autant plus forte qu'il est en cours d'agrandissement. « *On est écauré* », commentent sobrement Mireille Magrin, délégué central CFDT, qui travaille là depuis vingt-trois ans. Pour se redynamiser, « *notre magasin devait ouvrir en 2002 un cyber-café, un "coffee bar" et un salon de thé.* »

Le site rénové sera, comme tous les autres, fermé ou cédé. « *En prévoyant le plan ce matin, la direction nous a dit que nous étions tous dans le même bateau*, raconte Brigitte

Moutoussay, représentant le Sycopa, en sortant du comité d'entreprise. *Je leur ai simplement rappelé que lorsque le Titanic a coulé, seules les premières classes s'en sont sorties.* » Les dirigeants, culture britannique oblige, ont appelé les salariés « *à rester dignes* » dans l'épreuve. Sa collègue Martine Devaux n'en revient toujours pas : « *Lors de cette oraison funèbre, après avoir annoncé les fermetures, la direction du groupe a remercié le personnel, les clients et nous a même dit que nous étions une équipe formidable...* »

Dominique Gallois

## Chez Danone, « tous les scénarios

● **COMME PRÉVU**, Danone a confirmé, jeudi 29 mars, la restructuration de son pôle biscuit. Six usines vont être fermées en Europe, dont deux en France (Calais et Ris-Orangis), et 1 816 emplois supprimés d'ici à 2004. Le groupe agroalimentaire cherche à doper cette activité, dont la rentabilité est à la traîne par rapport aux deux autres métiers du groupe, les eaux et les produits laitiers. Un choix industriel, visant à « *réduire nos coûts de production de 16 %* », précise Jean-Louis Gourbin, responsable de l'activité biscuit pour le monde. Danone va se doter d'usines plus importantes et plus spécialisées. Une logique déjà adoptée par des industries de masse comme l'automobile, la chimie ou le papier. Danone espère ainsi rattraper son retard sur ses grands concurrents : le taux d'utilisation de ses usines n'est actuellement que de 43 %, contre 65 % pour l'italien Barilla, ou 57 % pour l'anglais United Biscuit en Europe.

Les salariés du groupe, eux, n'ont cure de ces considérations productivistes. « *C'est une bagarre nationale qui commence*, lance Philippe Aoune, syndiqué FO à l'usine de Ris-Orangis. *Il faut arrêter l'hécatombe. Ces patrons, malgré les profits, licencient à tour de bras. Ici, on nous félicitait chaque année pour la progression de nos courbes de productivité. Et maintenant, on nous annonce qu'on ferme. On ne peut pas l'admettre.* » Jeudi à 11 heures, la nouvelle de la fermeture est tombée comme un couperet pour les 413 ouvriers de la plus grosse unité de production de biscuits en France. L'usine s'est aussitôt arrêtée. Les intérimaires ont été renvoyés chez eux. Les autres occupaient les lieux. « *Ce sont nos bécanes. Il n'est pas question que d'autres travaillent dessus, à nos places. Pas un biscuit ne sortira*

d'ici ! », déclare un machiniste sur un ton déterminé.

En journée, les lignes de production sont surtout occupées par des femmes. La nuit, au contraire, le personnel est à 90 % masculin. « *Cela risque d'être chaud. La direction craint des débordements. Ce matin, on a déjà retrouvé des machines sabotées* », déclare Antonio, trente-six ans, agent de mainte-

« Ici, on nous félicitait chaque année pour nos courbes de productivité. Et on ferme... »

nance. Il est employé chez LU depuis treize ans au côté de sa femme, Bénédicte, trente et un ans, conductrice de machine. Comme eux, de nombreux ouvriers - 64 sur 413 - travaillent ici en couple. D'un coup, ce sont deux salaires qui disparaissent, sans espoir de trouver ailleurs des rémunérations équivalentes. « *Nous sommes nombreux à être entrés ici comme intérimaires. On a appris sur le tas, sans diplôme. Le CV sera vite rempli* », ironise tristement Bénédicte. Catherine, elle, avait quitté en 1990 l'usine de Château-Thierry, alors en difficulté, pour intégrer celle de Ris-Orangis, dans le cadre d'une mutation. A quarante-sept ans, elle redoute de devoir revenir « *à des petits boulots d'intérim à droite à gauche* ».

La moyenne d'âge, à Ris-Orangis, dépasse quarante ans. Andrée et Joëlle, cinquante-deux ans, ont « fait » l'ouverture de l'usine, il y a vingt-huit ans. Elles resteront jus-







## Pourquoi, à tout prix, « rendre du cash » aux actionnaires ?

« RETURN £2 billion of cash to shareholders by the end of march 2002. » Rendre 2 milliards de livres (21 milliards de francs) aux actionnaires d'ici à la fin mars 2002... La

### ANALYSE

Le corps social résiste, mais le virus de la « shareholder value » gagne du terrain

direction britannique de Marks & Spencer ne s'est guère embarrasée de précautions, jeudi 29 mars, ni pour annoncer à ses salariés – avec une brutalité extrême – que 4 400 d'entre eux, dont 1 700 en France, allaient perdre leur emploi, ni pour livrer, sous forme de communiqué de presse, la justification de la fermeture de 38 de ses magasins de par le monde.

Rendre 21 milliards de francs... En une formule lapidaire, tout donc semble dit : jour après jour, la France se convertit aux sacro-saints principes du capitalisme anglo-saxon, et notamment celui de la « shareholder value » qui fait du profit pour l'actionnaire le principal objectif – à l'exclusion de toute préoccupation sociale – vers lequel doivent tendre les entreprises. Il y a eu ainsi Michelin, en éclaireur, qui, en septembre 1999, a annoncé simultanément une hausse de ses bénéfices et un nouveau plan social, suscitant dans le pays l'émotion que l'on sait – et des ennuis en cascade pour le gouvernement. Et puis voilà qu'aujourd'hui Marks & Spencer marche sur ces brisées. A croire que la pratique se banalise...

Est-ce le cas ? Pour les Etats-Unis, cela ne fait guère de doute. Le ralentissement actuel permet en effet de mesurer l'une des traits caractéristiques de ce capitalisme anglo-saxon, qui fait la part belle

aux actionnaires : alors que le poids des récessions ou des ralentissements économiques dans les vieux pays d'Europe continentale, adeptes du modèle rhénan, a le plus souvent pesé à des degrés divers sur les entreprises, les ménages et l'Etat, outre-Atlantique, tout est fait pour que les entreprises soient totalement épargnées.

Quelle est, en effet, la raison de l'impressionnante vague de suppressions d'emplois qui submerge l'économie américaine depuis quelques semaines ? Entre les 1 700 suppressions annoncées par Dell, les 11 500 de Delphi, le 10 000 de Nortel, les 5 000 d'Intel, les 5 000 de Cisco, les 16 000 de Lucent, les 4 000 de Xerox, les 7 000 de Motorola, les 5 000 de Compaq, les 2 400 de Gateway, les 14 000 de General Motors, les 2 025 d'AOL Time Warner, les 7 000 de Sara Lee, les 6 000 de Coca-Cola, les 4 000 de Disney, les raisons sont innombrables. Dans le lot, il y a des entreprises qui ont mal vieilli, comme Xerox ; il y en a d'autres, comme General Motors, qui devaient réduire la voilure, pour traverser la tempête d'une guerre des prix. Sans parler de Coca, dont les états-majors avaient démesurément grossi.

### COMPLEXITÉ

Mais dans de nombreux cas, le plan social prend une dimension préventive. Pour se prémunir des aléas de la conjoncture ou de Wall Street, pour ne pas être contraint de publier l'un de ces « profit warnings » qui affolent tant les marchés et coûtent si cher aux entreprises, les mesures drastiques sont souvent prises, avant même que les difficultés n'apparaissent. Selon le chef des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, c'est la singularité de ce capitalisme patrimonial qui a

prosperé aux Etats-Unis : la règle de la shareholder value conduit à accentuer le ralentissement économique, à le rendre plus brutal ; mais les mesures d'« assainissement » ayant été prises très tôt, sans doute le rebond est-il aussi plus rapide.

Est-ce donc ce virus-là qui gagne progressivement la France ? Au vu des derniers soubresauts de l'actualité sociale, il est évidemment tentant de le penser. Les mauvaises manières de Michelin, en septembre 1999, ou celles, maintenant, de Marks & Spencer plaident en ce sens. Encore faut-il dire, pourtant, que la réalité est plus complexe et révèle des nuances.

Peut-être plus encore que la tyrannie de la shareholder value, la brutalité de Marks & Spencer est ainsi révélatrice de l'échec d'une entreprise vieillissante qui n'a pas su s'adapter. Dans le cas de Danone, le constat est strictement inverse : si, à l'évidence, le groupe fait grand cas du principe du profit pour l'actionnaire, ce qui le conduit à annoncer ce nouveau plan social, sa stratégie est offensive et non défensive : il cherche d'abord à se repositionner à temps, pour rester l'un des géants mondiaux de son secteur. Quant au groupe Michelin, il a visiblement beaucoup médité son faux pas de 1999 et semble désireux d'envoyer une autre image de lui.

Il n'empêche. Si le « corps social » français – les salariés, mais aussi certaines directions d'entreprise – est visiblement résistant à ce virus anglo-saxon, ce dernier gagne, malgré tout, du terrain. Et après la sortie de Lionel Jospin au sujet de Michelin qui lui a coûté si cher – « il ne faut pas attendre tout de l'Etat » –, le gouvernement n'a toujours guère trouvé la solution pour en contenir les avancées.

Laurent Mauduit

# Michelin : le « oui » l'emporte sauf chez les ouvriers et les employés

## CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

Michelin a finalement dit « oui ». Lors d'un référendum organisé, jeudi 29 mars, dans les treize sites du fabricant de pneumatiques, une majorité de 59,7 % s'est prononcée en faveur du projet d'accord sur les 35 heures proposé par la direction. « C'est un succès objectif : nous avons là la preuve de l'adhésion des salariés au projet de la manufacture », s'est félicité François d'Avout, directeur du personnel France de Michelin, en fin de soirée. « Nous allons pouvoir proposer ce projet d'accord aux syndicats ; dès que l'un d'eux l'aura signé, la mise en œuvre pourra débuter à partir du 1<sup>er</sup> mai. »

Ce référendum vise à mettre un terme à plus d'un an de négociation et de polémique juridique autour de l'application de la réduction du temps de travail (Le Monde du 29 mars). Le projet patronal avait été rejeté par l'ensemble des syndicats. Seule la CFDT, après l'intervention de la Fédération chimie-énergie (FCE), acceptait de le signer si une majorité de salariés se prononçait en faveur du texte à l'issue d'un référendum. « Nous sommes soulagés », explique Jean-Claude Bagel, responsable régional de la CFDT. On a pris un risque énorme en demandant ce référendum. Il fallait que cette négociation aboutisse pour que d'autres puissent suivre. »

### FORTE PARTICIPATION

La CGT et SUD, qui avaient appelé à voter non, étaient amers. « C'est un oui mitigé », lâche Antonio Salguero de SUD. La France est coupée en deux, maintenant Michelin aussi ». Toute la journée, les « bibs » se sont rendu en masse dans les 51 bureaux de votes répartis dans toute la France. Près de 95 % des 27 000 salariés se sont

exprimés. Score d'autant plus remarquable que la participation aux élections professionnelles chez Michelin est d'ordinaire beaucoup plus faible, au alentours de 50 % ou 60 %. En effet, l'encadrement et la maîtrise qui généralement ne vont pas aux urnes se sont cette fois-ci fortement mobilisés.

Mais, derrière ce oui global, se cachent de fortes disparités. « La majorité des ouvriers ont rejeté cet accord », souligne François Boisset, délégué central CGT : « Ce sont eux qui vont subir les méfaits du projet. » L'accord prévoit notamment une quinzaine de samedis travaillés et la suppression des jours pour congés familiaux qui sont réintégrés dans le temps de travail effectif. « C'est inadmissible. Finir comme ça, le samedi à 1 heure du matin, pour rembrayer à 5 heures le dimanche, ça va bousiller nos vies de famille », explique Marc, la vingtaine, casquette de base-ball vissée sur la tête.

Dans le premier collège, qui regroupe les ouvriers et les employés, le non dépasse les 51 %. Plusieurs sites comme Montceau-Mines, Bourges, Troyes ou Poitiers ont rejeté l'accord. La tendance est encore plus nette dans les ateliers. « Sur des sites très ouvriers comme La Combaude à Clermont-ferrand le non atteint les 70 % », note M. Salguero. Je voudrais pas être à la place de la CFDT : notre représentativité, on la tient des ouvriers, pas de l'encadrement. » Des divergences reconnues par la direction : « Les résultats du personnel sont moins bons dans la mesure où c'est la catégorie qui avait le moins d'intérêt à une signature », avoue M. d'Avout. Ce clivage entre catégories se retrouvait à la mi-journée, lors du changement d'équipe à Cataroux, la principale

usine de Clermont-Ferrand. Sous une petite pluie fine, la plupart des ouvriers sortent en courant pour échapper aux questions, « des fois que le chef d'équipe apprenne qu'on discute à l'extérieur ». Passé ce flot, certains se confient. « C'est fou comme les chefs d'équipe étaient sympas ces derniers temps, toujours prêts à dire bonjour ou à taper la causette. Vraiment ils avaient envie qu'on vote et qu'on vote bien », lâche Jean-Paul. Pour Pierre, la cinquantaine, technicien, « cet accord, c'est une bonne chose ; ça veut dire que l'entreprise continuera à investir en France. Bien sûr ça nous fait des jours de congé en plus, mais c'est surtout bon pour la santé de l'entreprise ».

### « GRINCEMENTS DE DENTS »

Serge Poisse de la CGT promet « des grincements de dents » : « Les gens ne se sont pas rendu compte qu'on changeait de philosophie et de système. Ils n'ont pas encore conscience des dégâts de l'annualisation. » Les plus âgés sont peut-être les plus partagés. Leur vote a été largement influencé par l'accord de cessation anticipée d'activité, qui doit être négocié dans la foulée des 35 heures. Cet accord doit permettre à Michelin de faire partir en préretraite 4 000 salariés de plus de 57 ans pour rajouter sa pyramide des âges. « Ça a été du "chacun pour soi", ce vote. Moi j'ai quarante ans de cotisations, j'ai rempli mon contrat. Je suis contre l'accord : j'ai participé aux grèves par solidarité. Mais là, à 56 ans, j'en ai marre, je veux partir. Si j'ai voté oui, c'est uniquement parce qu'il y a la cessation anticipée d'activité derrière », explique Jean-Pierre, un baluchon en cuir sur l'épaule. D'autres, comme André, cinquantesept ans, n'ont pas cédé : « Je pense aux jeunes qui sont derrière. Il fallait que je vote non. » Aux Carmes, siège social du groupe, les avis des cadres et des employés sont plus polés. « Les gens en ont marre, cette affaire a déjà trop duré, il fallait trancher », explique un groupe de techniciens de Tours, en stage à Clermont, et qui ont voté par correspondance.

Quoi qu'il arrive, cette consultation va donc laisser des traces. Les élections professionnelles prévues, en mai, à Clermont-Ferrand vont constituer un test intéressant pour savoir si la stratégie de la CFDT se révèle payante.

Stéphane Lauer

## sont possibles »

qu'à la fermeture, espérant obtenir « un maximum d'indemnités » d'ici 2004 et s'arrêter de travailler à cinquante-cinq ans. Lundi 2 avril au soir, en guise de soutien au personnel, Thierry Mandon, le maire de Ris-Orangis, tiendra un conseil municipal extraordinaire, en présence de Michel Berson, président du conseil général de l'Essonne, et de Manuel Valls, ancien conseiller de Lionel Jospin, fraîchement élu maire d'Evry. M. Mandon compte réclamer l'organisation d'une table ronde entre les partenaires sociaux et la direction de Danone.

« J'ai le sentiment que, depuis des semaines, les élus et les salariés sont roulés dans la farine ! », s'indigne pour sa part Jacky Hémin, le maire communiste de Calais. Il en veut aux responsables de Danone qui « appliquent la stratégie capitaliste du fric contre les hommes », mais aussi au gouvernement. Bernard Giraud, directeur de Danone Initiative, chargé des restructurations, venu l'informer du détail du plan social jeudi 29 mars, lui a affirmé que « le premier ministre, les ministres de l'emploi, de l'agriculture et le préfet de Pas-de-Calais étaient au courant ». Or aucun ne l'a alerté. « C'est à croire qu'ils n'ont pas compris le message des municipales. » A ses côtés, Gilles Cocquempot, député (PS) de Calais, affirme n'avoir été prévenu officiellement que jeudi midi, en même temps que la presse, par un fax de la direction des ressources humaines de Danone.

Quant aux salariés, c'est le maire qui les a mis au courant : « M. Giraud est sorti de mon bureau à 10 h 50, ils y sont entrés à 11 heures. Je leur ai remis tous les documents qu'il m'avait donnés », explique M. Hémin. A l'usine, la réaction fut immédiate. « Les lignes de production ont été stoppées, les fours

vidés pour éviter qu'ils n'exploient. Nous avons arrêté l'outil de travail proprement », souligne Marcel Pochet, délégué syndical de l'établissement et représentant CGT au comité de groupe. La CGT est le seul syndicat représenté à l'usine de Calais, où le personnel est réputé pour sa combativité. Depuis le 11 janvier, date à laquelle ils ont appris (par un article du Monde) l'existence du plan de restructuration les menaçant, un débrayage de deux heures y est observé chaque jour. Mercredi, 150 des 244 salariés de l'entreprise ont manifesté en ville, soutenus par des délégations d'Agir contre le chômage (AC !).

Installée en plein centre-ville, l'usine Danone a valeur de symbole pour les Calaisiens. Sa fermeture porterait à environ 600 les emplois menacés, dans une ville où le taux de chômage atteint 14 % et où deux autres entreprises sont en difficulté. « On ne s'attendait vraiment pas à une fermeture totale, affirme l'un d'eux. L'usine a toujours tourné à plein régime. On s'était beaucoup modernisé et diversifié, et l'on était devenu une usine-pilote. On venait même de démarrer la ligne de fabrication d'un nouveau biscuit, le Digi-mon. » Vendredi 30 mars, à 15 heures, une assemblée générale devait se prononcer sur les propositions de la CGT : « Blocage total et occupation de l'usine pour un temps indéterminé. » Danone « rêve » s'il croit pouvoir « continuer à produire ici pendant un an avant de démonter les lignes ensuite », lance M. Pochet. « Tous les scénarios sont possibles. Tout ce que l'on veut, c'est que l'usine continue à fabriquer des biscuits. »

Laure Belot  
Anne Rohou à Ris-Orangis  
et Jean-Paul Dufour à Calais

### Résultats 2000

## Très bons résultats 2000 dans un marché immobilier toujours porteur

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 28 mars 2001, sous la présidence de Monsieur Michel PARIAT, pour arrêter les comptes de l'exercice 2000 et examiner les perspectives 2001.

**2000 : une année de croissance**

- > Très forte expansion du groupe en 2000
- > Valeur du patrimoine + 77 %
- > Maîtrise des charges EBITDA / Loyers 79 % en 2000 contre 75 % en 1999
- > Cash flow courant par action après impôt + 18 % et après travaux + 61 %
- > Actif net réévalué + 13 % 110,2 €
- > Dividende + 5,25 %
- > Un très bon premier trimestre
- > Nouvelle progression du résultat en 2001
- > Un plus fort potentiel pour le nouveau groupe

En M€	2000	1999	2000/1999	2000 pro forma	2000 pro forma /1999
Loyers	188,4	144,8	30,1 %	217,1	49,9 %
EBITDA	148,4	108,1	37,3 %	172,1	59,2 %
Résultat net	88,7	55,9	58,6 %	93,4	67,1 %
Cash flow courant avant impôt	125,6	96,1	30,7 %	139,3	44,9 %
Nombre moyen d'actions	23 140 908	19 190 000		27 065 200	
<b>Chiffres par action en €</b>					
Résultat net	3,83	2,91	31,5 %	3,45	18,5 %
Cash flow courant avant impôt	5,43	5,01	8,4 %	5,15	2,7 %
Cash flow courant après impôt	4,15	3,43	20,9 %	4,05	17,9 %
Cash flow courant après impôt et travaux immobilisés	3,50	2,13	64,6 %	3,44	61,5 %

• La Société des Immeubles de France (SIF) est consolidée sur 6 mois dans les comptes 2000 et sur 12 mois dans le pro forma 2000. La SIF ayant été financée en cash mi-septembre 2000 et le deuxième semestre de SIF étant en très sensible progression, les chiffres 2000 sont élevés. **Les chiffres pro forma, plus représentatifs, progressent pour tous les ratios des cash flow.**

L'EBITDA est à nouveau en augmentation plus forte que celle des loyers.

Au 31/12/2000, la valeur estimée du patrimoine en bloc et nette de droits atteint 4 031 M€ (+ 77 % et + 10,2 % à périmètre constant).

• Dans un souci d'information, il a été décidé de publier en plus de l'actif net réévalué (ANR) calculé sur une valeur au détail des appartements, un ANR reposant sur une estimation en bloc.

Avant impôt sur les plus-values latentes et net de droits, l'ANR fin 2000 au détail ressort à 120,2 € par action en hausse de + 11,1 % sur celui de fin 1999 (108,2 €) et celui en bloc à 110,2 € en progression de + 12,9 % par rapport à fin 1999 (97,6 €).

• Compte tenu des perspectives et des performances de 2000, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 7 juin 2001, un dividende net de 17,05 F (2,60 €) par action, à nouveau en progression.

**2001 : poursuite des bonnes tendances de 2000**

- Les loyers de relocation progressent depuis le début de l'année de + 10,4 % pour l'habitation et de + 46 % pour les bureaux mais dans des volumes très limités.
- Deux immeubles résidentiels de province ont été vendus en bloc et un troisième donne lieu actuellement à transformation de la promesse de vente en cession définitive, ce qui porterait le tout à un montant de 27,4 M€. Les cessions ou promesses à fin mars 2001 dépasseraient ainsi les ventes réalisées sur toute l'année 2000. Deux investissements d'un montant total de 166,9 M€ sont venus renforcer le poids de l'immobilier d'entreprise qui représentera dès 2001 plus de la moitié des loyers perçus.
- Depuis début 2000, 500 M€ ont été investis dans des immeubles de bureaux en exploitation. De plus, 150 M€ concernent trois immeubles à restructurer dont les loyers espérés à la livraison d'ici 2003 sont de 14,5 M€ à comparer à 0,5 M€ en 2001.
- Dans un marché immobilier, qui reste très bien orienté, 2001 fera apparaître une croissance de l'ANR et une progression sensible du résultat net.
- Les opérations de croissance réalisées en 2000 porteront leur plein effet en 2002 après la mise en œuvre des synergies engendrées par le rapprochement en 2001 des équipes opérationnelles et complémentaires et la prise en compte des produits qu'apporteront par leur mise en exploitation progressive les trois immeubles de bureaux du triangle d'or en cours de restructuration.

Simco

vivre l'immobilier

Informations SIMCO disponibles sur le service ECOFIL accessible par le 3615 COB (2,23 F la minute) site internet : www.simco.fr

Prochain rendez-vous : Assemblée Générale 7 juin 2001

Rapports disponibles sur simple demande N° Vert 0 800 800 976 com.finance@simco.fr



# La BCE maintient son statu quo, l'euro reste sous pression

La Banque centrale européenne a laissé son principal taux directeur inchangé, jeudi 29 mars

Réunis à Francfort jeudi 29 mars, les gouverneurs de la Banque centrale européenne ont prolongé le statu quo monétaire en vigueur depuis

octobre 2000, laissant le principal taux directeur inchangé. Cette décision, sans constituer une réelle surprise, a placé l'euro en position délicate.

Vendredi matin, la devise européenne s'échangeait à son plus bas niveau de l'année, à 0,8772 dollar.

## FRANCFORT

de notre correspondant

Le paradoxe de l'euro se confirme. Alors que le dollar devrait être sous pression, du fait des difficultés de l'économie américaine, la monnaie européenne devrait profiter de cette situation. Il n'en est rien (*lire aussi notre analyse en première page*). Depuis quelques jours, l'euro est au contraire orienté à la baisse. La journée du jeudi 29 mars a offert une nouvelle illustration de sa fébrilité. La devise a eu du mal à digérer la décision des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), réunis à Francfort, de ne pas baisser les taux. Ils ont prolongé le statu quo en vigueur depuis octobre 2000. Le principal taux directeur, qui sert de plancher aux adjudications monétaires, a été maintenu à 4,75 %. Sans constituer une réelle surprise, cette décision a néanmoins placé l'euro en position délicate ; il a même atteint son plus bas niveau de l'année, tombant à 0,8772 dollar vendredi 30 mars au matin.

Comment s'explique cette relative contre-performance ? En retardant sa décision, la BCE, qui est la seule des grandes banques centrales à ne pas avoir baissé ses taux, pourrait handicaper la croissance européenne, avancent certains économistes, tandis que la Réserve fédérale (Fed) fait tout pour relancer la machine économique américaine. Cette dernière a déjà agi à trois reprises, baissant ses taux de 1,5 point depuis début janvier. D'autres soulignent que la confusion qui a précédé le conseil des gouverneurs a constitué une source d'incertitude préjudiciable à l'euro. La semaine dernière, les respon-

sables monétaires ont émis des messages contradictoires sur la situation de la zone en matière de conjoncture et d'inflation. Plusieurs d'entre eux ont paru ouvrir la porte à une baisse des taux. Otmar Issing, le chef économiste de la BCE, a ainsi atténué l'optimisme officiel sur les prévisions de croissance en Europe. Il estime désormais que le climat international incite à réviser à la baisse les projections publiées par la BCE, évoquant une croissance comprise entre 2 % et 2,5 %, alors que les gardiens monétaires tablaient sur 3 % depuis le début de l'année. Son collègue du conseil, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a quant à lui minimisé les risques inflationnistes.

## « ATTENDRE ET OBSERVER »

Toutefois, ces propos ont été contredits par des prises de position appelant au statu quo. Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, a en particulier appelé à ne pas surestimer l'impact du ralentissement américain en Europe. Il a mis en garde contre toute « précipitation » de la part des gardiens monétaires. Wim Duisenberg, le président de la BCE, a lui indiqué vouloir encore « attendre et observer » avant de trancher. Ouvrant certes la porte, à terme, à une baisse des taux, ces divergences apparentes laissent augurer un débat très serré au sein du conseil, réduisant fortement la probabilité d'une décision : M. Duisenberg s'attache depuis le lancement de l'euro à dégager un consensus entre les dix-huit membres du principal organe de décision de l'union monétaire.

Néanmoins, le « processus de

## Nouveau recul de la monnaie

EURO CONTRE DOLLAR



L'euro a plongé à la suite de la décision de la Banque centrale européenne de ne pas baisser ses taux d'intérêt.

maturation » au sein du conseil a de fortes chances de se poursuivre. « La tendance est à la baisse des taux, car les risques en matière conjoncturelle s'accumulent tandis que les tensions sur les prix diminuent », considère Christoph Hausen, de la Commerzbank.

Les perspectives en matière d'inflation sont contrastées. M3, l'agrégat monétaire qui mesure la quantité de monnaie en circulation, pointe à 4,7 % en février pour le deuxième mois consécutif, soit relativement près, mais encore au-dessus, du seuil de 4,5 % visé par la BCE. La hausse des prix à la consommation est, elle, remontée à 2,6 % après trois mois de recul, et demeure au-dessus des 2 % de référence fixés par la Banque centrale. En

matière de croissance, le paysage s'assombrit. Plusieurs pays – Allemagne en tête – ressentent les effets du ralentissement américain. L'indice IFO du climat des affaires en Allemagne n'a jamais été aussi mauvais depuis un an et demi. Son équivalent français montre que les chefs d'entreprise consultés en mars par l'Insee sont de plus en plus inquiets. Les économistes renvoient à la baisse leurs prévisions, autour de 2,5 % de croissance en 2001 pour la zone, contre 3,4 % en 2000. Mais le coup de frein n'est peut-être pas encore assez brutal pour inciter certains gardiens monétaires à agir sans tarder. Le maintien par l'Insee d'une prévision de croissance en France pour l'année 2001 à 3 % (contre 3,2 % en 2000), annoncé vendredi, leur fournit un argument supplémentaire (*lire page 5*).

Enfin, il n'est pas à exclure que le taux de change de l'euro recommence à peser fortement sur les décisions des gardiens monétaires. Si officiellement, ils ne poursuivent aucun objectif de change, ils tiennent compte de la valeur externe de la monnaie unique, pour contenir son éventuel impact sur les prix. La plupart des analystes s'attendent néanmoins à une décision en avril, peut-être dès le 11, date de la prochaine réunion du conseil des gouverneurs. Ce rendez-vous, qui sera suivi d'une conférence de presse, est calé assez loin de la prochaine réunion de la Fed, courant mai, ce qui peut inciter la BCE à bouger tout en proclamant son indépendance vis-à-vis de la politique américaine.

Philippe Ricard

## EDF augmente son activité à l'international

« NOUS DEVONS réduire nos dépenses et réaliser des gains de productivité à la fois dans nos achats et dans notre train de vie », a affirmé jeudi 29 mars le président d'EDF, François Roussely, en présentant les résultats 2000. Le groupe a dégagé un bénéfice net consolidé, après impôts et avant rémunération de l'Etat, stable à 1,2 milliard d'euros. Le chiffre d'affaires a progressé de 7,4 %, à 34,4 milliards d'euros. Près de 19 % de l'activité provient des filiales contre 12,8 % en 1999, ce qui démontre, selon M. Roussely, que « la politique de croissance externe et d'expansion du groupe s'est poursuivie ». Avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, le transport qui représente 12 % de l'activité d'EDF a été séparé. Pour son premier exercice autonome, le Réseau de transport de l'électricité (RTE), a enregistré un chiffre d'affaires de 3,96 milliards d'euros et dégagé un bénéfice net de 154 millions d'euros.

## La COB s'appête à ouvrir une nouvelle enquête sur Sidel

LE FABRICANT de machines à souffler des bouteilles en plastique Sidel devrait, selon nos informations, être visé par une enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB), à la suite des forts mouvements enregistrés sur son titre, à la veille de l'OPA amicale de Tetra Pak. Alors que le groupe suédois lançait mardi 27 mars, une offre à 50 euros, le vendredi 23 mars, l'action Sidel avait flambé de 21,26 %, à 41,23 euros, avant de terminer réservée en hausse. Sidel fait déjà l'objet de deux enquêtes, l'une lancée par la brigade financière à la suite d'une plainte de petites actionnaires, et l'autre par la COB sur le marché de son titre et sur l'information financière, selon le magazine *L'Expansion* du 29 mars. « Cette histoire ne date pas d'hier et les enquêteurs ont déjà rencontré les acteurs du marché et une partie de la direction de l'entreprise », reconnaît-on au siège de l'entreprise.

## Bernard Arnault diminue sa participation dans Bouygues

ACTIONNAIRE très discret dans Bouygues face à François Pinault, Bernard Arnault, le PDG de LVMH, a annoncé, vendredi 30 mars, avoir franchi à la baisse le seuil des 10 % dans le capital du groupe de BTP et de communication. La vente des titres se traduirait, selon un porte-parole du groupe, par de confortables plus-values. M. Arnault détient désormais 9,87 % du capital de Bouygues et se réserve le droit de renforcer ou de réduire encore cette participation. Cette cession, présentée comme un simple arbitrage financier lié à un dénouement de couverture, pourrait aussi être un signe d'apaisement en direction de M. Pinault. Dans les entourages de M. Arnault Pinault, de plus en plus de personnes prônent une réconciliation sur le dossier Gucci. Des discussions ont eu lieu par le biais d'avocats début mars. Elles pourraient reprendre à tout moment.

## Genset annonce un successeur au « père » de la famoxin

LA SOCIÉTÉ française de biotechnologies a annoncé, jeudi 29 mars, la nomination, au poste de directeur du développement pharmaceutique de Genset, de Denis Ravel, précédemment chef de département au sein de la division maladies métaboliques des laboratoires Servier. A ce titre, la nouvelle recrue remplacera Bernard Bihain, « père » de la molécule anti-obésité famoxin, dont la démission brutale, en février, avait entraîné le départ d'autres scientifiques et ébranlé la société. Denis Ravel a une expérience de plus de dix-sept ans dans les maladies métaboliques et a développé plusieurs agents anti-diabétiques chez Servier, précise le communiqué.

## La Société générale convoite Trust Company of the West

SG ASSET MANAGEMENT (SGAM), la filiale de la Société générale spécialisée dans la gestion d'actifs financiers, a confirmé vendredi 30 mars, être en discussion avec le gestionnaire d'actifs américain Trust Company of the West (TCW). Les deux groupes envisagent une alliance, qui « pourrait inclure entre autre le marketing et la vente des produits de SGAM aux Etats-Unis et de ceux de TCW en Europe », précise la banque française. « Il n'est envisagé aucun changement au niveau du management et TCW conservera son indépendance opérationnelle », indique le communiqué de SG. La Générale ne cache pas qu'elle cherche à acquérir une société de gestion aux Etats-Unis et pourrait s'inviter au capital de TCW, qui gère 80 milliards de dollars (90,9 milliards d'euros). La SG compte, elle, environ 200 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

## Sony se prépare à l'avènement des réseaux à haut débit

LE NUMÉRO deux mondial de l'électronique grand public a décidé de se réorganiser pour mieux tenir compte de ses développements et coordonner l'ensemble de ses activités. Jusqu'alors, le centre de décision était rattaché à la division électronique qui regroupe la fabrication de téléviseurs, de chaînes hi-fi ou de magnétoscopes. Désormais une structure de management, nouvellement créée, chapeautera l'ensemble des filiales. Cette réorganisation donnera autant d'importance aux autres activités de Sony (jeu vidéo, informatique, services financiers, création de contenu...). Le PDG de Sony souhaite préparer le groupe à l'avènement des réseaux de télécommunications à haut débit qui, selon lui, bouleverseront l'ensemble des métiers du groupe.

## Le CES étudie le harcèlement moral

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES) a présenté, jeudi, un projet d'avis sur le harcèlement moral au travail, préconisant diverses mesures pour prévenir et réprimer, notamment au plan pénal, un phénomène dont les conséquences devraient par ailleurs être reconnues comme maladie professionnelle. Le CES préconise que l'interdiction du harcèlement moral au travail soit inscrite dans le code du travail et dans le code de la fonction publique. Les dispositions qui lui sont applicables doivent s'inspirer de celles concernant le harcèlement sexuel, comme « l'interdiction de sanctionner un salarié pour avoir subi ou refusé de subir, pour avoir témoigné ou relaté des agissements de harcèlement » ou la « possibilité de sanctionner disciplinairement un salarié se livrant à des agissements de harcèlement ».

## Allianz et Dresdner Bank confirment leur volonté de fusionner

### FRANCFORT

de notre correspondant

« Un pas historique », « l'enterrement de la Deutschland AG », « le carrousel des fusions repart » : le mariage annoncé d'Allianz et de la Dresdner Bank suscite des commentaires mêlés de surprise et d'enthousiasme. La première compagnie d'assurances et la troisième banque allemandes ont confirmé, jeudi 29 mars, qu'elles projetaient de constituer « un groupe intégré de services financiers », sans dévoiler les modalités de leur rapprochement. L'annonce officielle de ce mariage, qui doit déboucher sur la création d'un bancassurance pesant plus de 100 milliards d'euros (656 milliards de francs) de capitalisation boursière, pourrait survenir dans les prochains jours.

Un an après l'échec de la fusion de la Dresdner et de la Deutsche Bank, cette nouvelle tentative de consolidation devrait être moins complexe à mettre en œuvre. Allianz, qui détient déjà 20 % de la Dresdner Bank, devrait lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la Dresdner en proposant aux actionnaires de racheter leurs titres, en échange de ses propres actions, et d'une prime en liquide. Selon la presse allemande, l'offre valoriserait le titre Dresdner à 57 euros, soit 15 % de plus que son cours de lundi 26 mars (49,60 euros). L'opération représenterait un montant total de l'ordre de 24 milliards d'euros. Au-delà de cette vaste OPA, le mouvement initié par Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz, et Bernd Fahrholz,

président du directoire de la Dresdner, constitue un vaste tremblement de terre dans la finance allemande et européenne.

D'abord en Allemagne, où le mariage Allianz-Dresdner va accélérer le déclin de ce que l'on appelle ici la « Deutschland AG » : le réseau très étroit de participations croisées entre les grands de la finance et de l'industrie devrait subir un toilettage sans précédent. Pour simplifier l'opération, Allianz est en train de se mettre d'accord avec Munich de Réassurance (Munich Ré), afin de récupérer les quelque 5 % qu'il détient au sein de la banque francfortoise. En échange, la compagnie d'assurances céderait à Munich Ré les 13,7 % qu'elle contrôle dans la deuxième banque allemande, l'HypoVereinsbank. Cette transaction verra ainsi la naissance d'un deuxième bancassurance de poids en Allemagne. Allianz et Munich Ré devraient en outre, à terme, réduire les participations croisées – de l'ordre de 20 % – qui les unissent.

### ONDE DE CHOC

Si elle se concrétise, cette fusion va redistribuer les cartes dans la finance germanique. La position de la Commerzbank semble être encore plus fragile. La quatrième banque allemande, qui avait tenté en vain de s'unir à la Dresdner en juin 2000, fait de plus en plus figure de cible idéale pour une prise de contrôle. Surtout, la suprématie de la Deutsche Bank, à Francfort, pourrait être malmenée par la constitution d'un nouveau pôle piloté depuis Munich. Les pour-

parlers menés depuis près d'un an avec Allianz sur les activités de détail (Deutsche Bank 24) sont plus que jamais dans l'impasse. Rolf Breuer, le président du directoire de la Deutsche Bank, s'est pourtant défendu jeudi d'être isolé, précisant être en contact avec plusieurs acteurs d'envergure. La Deutsche Bank entend toutefois poursuivre des négociations avec Allianz, en vue de nouer d'éventuels partenariats. « Mais sa marge de manœuvre est plus étroite », considère un analyste financier.

L'onde de choc aura vite fait d'atteindre les pays voisins. Bousculé par la montée en puissance d'Allianz, l'assureur Axa pourrait néanmoins profiter du mouvement. Concernant les pourparlers avec Axa, M. Breuer a estimé, en marge de la présentation des comptes annuels de son groupe, que l'assureur français était un « interlocuteur important, au même titre qu'Allianz ». M. Breuer a néanmoins indiqué que Deutscher Herold, la filiale d'assurances qui intéresse Axa, n'était « pas à vendre ». « Elle figure au cœur de notre stratégie », a-t-il dit, tout en précisant en aparté qu'il n'excluait pas de voir un éventuel partenaire y acquérir une participation.

En France, cette annonce a profité à l'action Crédit lyonnais, qui a progressé de 4,7 %, à 42,3 euros jeudi. Ensemble Allianz et Dresdner détiennent plus de 10 % du capital de la banque française, l'équivalent du Crédit agricole. Jean Peyrelevade, le président du Lyonnais, s'est félicité de ce possible mariage.

P. Ri.

## Boeing change de stratégie pour contrer Airbus

APRÈS AVOIR annoncé il y a une semaine le transfert de son siège de Seattle vers Chicago, Dallas ou Denver, Boeing a surpris à nouveau jeudi 29 mars en rendant publique sa nouvelle stratégie dans l'aviation civile. Le premier groupe aéronautique mondial renonce à suivre Airbus sur la voie d'un « superjumbo » de plus de 600 places et met en veilleuse son programme 747 X, mais se lance dans le développement d'un avion commercial capable d'emmener un peu moins de 300 passagers à une vitesse proche de celle du son.

Le 747 X, évolution du légendaire 747, devait répondre à l'Airbus A-380 capable de transporter plus de 800 passagers en version charter contre environ 550 pour les versions allongées actuelles du 747. Mais, en menant des discussions avec les compagnies aériennes sur le 747 X, Boeing s'est rendu compte du peu d'intérêt pour son appa-

reil, et de l'existence d'un marché pour un avion commercial volant à plus de 1 000 km/h. Une vitesse que seul le Concorde est actuellement capable d'atteindre et même de largement dépasser (2 155 km/h à haute altitude).

### 1 100 KILOMÈTRES À L'HEURE

Tant le prix que la capacité précise et la forme du nouvel appareil sont encore à l'étude. Selon Alan Mulaly, le PDG de la division commerciale de Boeing, il aura plus ou moins la taille de l'actuel Boeing 767, un avion traditionnel biréacteur de 300 places, et pourrait atteindre, voire dépasser 0,95 Mach (la vitesse du son), soit environ 1 100 km/h.

Cette décision n'est pas sans risques pour le constructeur américain. Il donne le sentiment d'abandonner à Airbus, qui a déjà enregistré 66 commandes fermes pour son A-380, le marché très profita-

ble des gros-porteurs que Boeing a dominé totalement depuis le lancement de 747 en 1970. « La possibilité de voler à des vitesses de Mach 0,95 et plus vite sur de grandes distances permettra aux passagers de se rendre où ils veulent aller, directement à leur destination en évitant la congestion des aéroports et sans les délais inhérents aux changements d'avions et aux escales », a affirmé M. Mulaly.

La congestion des aéroports est l'un des arguments opposés par Boeing à l'Airbus A-380. En revanche, le coût d'acquisition et de fonctionnement est celui soulevé à l'encontre des appareils volant à grande vitesse. Selon Boeing, le nouvel appareil consommera seulement 20 % de plus que ses 767 actuels. Il permettra de réaliser une économie en temps allant jusqu'à 40 minutes sur un vol de quatre heures, d'une côte à l'autre des Etats-Unis, et d'une heure et demie

à deux heures sur un vol transatlantique.

Airbus estime pour sa part que l'engorgement des aéroports et l'accroissement du trafic ouvrent au contraire une voie royale à son nouvel avion à double pont qui pourra emporter d'un seul coup 800 passagers. Mais le futur plus gros avion commercial du monde exigera des infrastructures aéroportuaires à la mesure de ses dimensions exceptionnelles (80 m d'envergure, 73 m de long et un poids pouvant atteindre 600 tonnes). Airbus compte atteindre 100 commandes fermes d'ici à la fin 2001 et investira au total plus de 12 milliards d'euros dans le programme, le plus onéreux de l'histoire de l'aviation civile. Pour développer son avion rapide, Boeing devrait engager plus de 6 milliards de dollars (6,8 milliards d'euros), selon les analystes.

E.L. (avec AFP)



# Les droits d'auteur sur Internet sont au cœur d'une bataille juridique aux Etats-Unis

La Cour suprême américaine doit trancher, au plus tôt en juin, la question de la rétribution a posteriori des articles rédigés par des pigistes et utilisés sur les sites en ligne des journaux. Les éditeurs poursuivis menacent d'effacer une partie des archives pour ne pas avoir à payer ces journalistes

**SE DIRIGE-T-ON** vers un vaste autodafé virtuel ? Le spectre de l'effacement d'une partie des archives électroniques de sociétés éditrices américaines est brandi par leurs avocats. Ils ont agité cette menace à peine voilée lors de l'examen, mercredi 28 mars, par la Cour suprême des Etats-Unis, d'une affaire touchant à la question sensible des droits d'auteur à l'ère numérique. Une affaire qui, si elle devait se solder par une défaite des éditeurs, les pousserait, à les en croire, à retirer de leurs archives tous les articles publiés par des pigistes.

En 1993, six journalistes indépendants s'étaient retournés contre plusieurs publications, dont les quotidiens *New York Times* et *Newsday* et le magazine *Time*, après qu'elles eurent reproduit en ligne leurs articles, sans leur permission ni aucune rétribution supplémentaire. Les journalistes avaient également porté plainte contre la base de données Lexis/Nexis, une division de l'éditeur anglo-néerlandais Reed Elsevier, qui avait reproduit leurs articles, ainsi que contre l'entreprise University Microfilms International, qui met des archives sur CD-ROM.

Les plaignants, parmi lesquels figure Jonathan Tasini, le président de l'Union nationale des journalistes américains, avaient mis en avant la loi de 1976 sur les droits d'auteur (Copyright Act). Selon la loi, en l'absence d'un accord contraire, les pigistes gardent leurs droits d'auteur, même si la société éditrice d'un travail collectif, tel qu'un journal ou une encyclopédie, détient le copyright pour l'ensemble de ce travail ou une version révisée.

## Un problème en voie d'être résolu en France

L'affaire examinée par la Cour suprême américaine ne pourrait pas se produire en France, le régime américain du copyright étant différent de celui du droit d'auteur en vigueur dans l'Hexagone, selon Olivier Da Lage, en charge de ce dossier au Syndicat national des journalistes (SNJ). En France, explique-t-il, « le droit moral des pigistes est reconnu, ce qui n'est pas le cas aux Etats-Unis ». « Il est logique qu'on rémunère les pigistes », renchérit Philippe Jannet, président du Groupement des éditeurs de services en ligne (GESTE).

De manière plus générale, M. Da Lage se félicite que le problème de la publication en ligne des articles de presse, quels que soient leurs auteurs, soit en voie d'être réglé en France, même s'il est loin d'être résolu partout. Des accords de rétribution des journalistes, d'une durée souvent limitée à un an et demi ou deux ans, ont été signés au sein de certains médias. D'autres sont actuellement en cours de négociations et s'avèrent parfois difficiles.

En première instance, un juge du district de Manhattan avait donné raison, en août 1997, aux sociétés éditrices. Deux ans plus tard, une cour d'appel avait infirmé ce jugement. C'est désormais au tour de la Cour suprême, la plus haute instance juridique des Etats-Unis, de trancher ce dossier qui, comme l'écrit le *New York Times* dans son édition du jeudi 29 mars, « est porteur d'implications majeures dans un monde où les bases de données électroniques, plutôt que les vieux

numéros de journaux et le microfilm, deviennent rapidement la norme pour l'archivage et la recherche dans les journaux et les magazines ».

Depuis l'explosion d'Internet, dans la seconde moitié des années 1990, les sociétés éditrices américaines ont généralement pris leurs précautions, en demandant aux journalistes indépendants de renoncer par écrit à leurs droits d'auteur pour toute rediffusion en ligne de leurs articles. Le jugement de la Cour suprême, qui n'est pas attendu avant juin, ne devrait avoir donc que peu d'incidence sur les pratiques journalistiques actuelles. En revanche, les éditeurs risquent gros s'ils perdent. Tous les auteurs indépendants d'articles publiés par ces journaux depuis qu'est pratiqué l'archivage électronique, soit une vingtaine d'années, pourraient réclamer leur dû.

Il est impossible de déterminer combien cela coûterait aux éditeurs. La proportion d'archives en ligne de journaux et de magazines provenant de pigistes aux Etats-Unis est difficile à évaluer. Mais l'affaire est prise très au sérieux par la défense. L'avocat des édi-

teurs, Laurence H. Tribe, qui avait eu pour client le démocrate Al Gore lors de la querelle postélectorale pour la présidence américaine, a été très clair, mercredi : « Nous n'aurions d'autre choix, ainsi que de

## Le jugement ne devrait avoir que peu d'incidences sur les pratiques journalistiques

nombreux autres éditeurs, que de nous engager dans l'effacement à titre préventif » d'articles écrits par des pigistes et publiés en ligne, plutôt que de faire face à d'importantes dépenses. Un argument accueilli de façon mitigée par les membres de la Cour. L'un d'eux s'est dit « très perturbé » par la perspective d'une éventuelle disparition d'archives qui aideront un jour à écrire l'histoire de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

L'affaire est suivie de très près

par la communauté des chercheurs et historiens, qui, comme plusieurs journalistes de renom, ont pris fait et cause pour un camp ou l'autre. Selon Jonathan Tasini, la destruction des archives n'est pas irrémédiable, en cas de défaite des éditeurs. Il existe, selon lui, des moyens de faire face aux demandes de dédommagement, à l'instar de ce que fait l'industrie musicale pour régler ses problèmes de droits d'auteur.

« Le problème auquel nous sommes confrontés est le même que celui rencontré par les acteurs et les scénaristes, a-t-il renchérit. Nous méritons tous une part équitable des revenus engrangés par les grandes entreprises de médias à l'ère numérique. Vous voulez utiliser mon travail ? Eh bien, payez ! »

Pour sa part, Arthur Sulzberger Jr., président de la *New York Times Company*, a assuré, à la veille de l'audience, que son entreprise « continue à croire qu'elle rétribue ses journalistes de façon équitable. L'apparition d'une autre forme de distribution n'y change rien. »

Antoine Jacob

## Le gouvernement devrait annoncer une nouvelle privatisation de la SFP

**APRÈS** en avoir informé la direction et les syndicats de l'entreprise, les ministres de l'économie et de la communication devaient annoncer, vendredi 30 mars, la privatisation de la Société française de production (SFP). Une telle hypothèse avait déjà été envisagée par le passé, sans jamais aboutir.

Avec cette décision, à laquelle Lionel Jospin a donné son accord de principe lors de la réunion consacrée à l'audiovisuel, mercredi 28 mars, le gouvernement écarte les autres solutions envisagées comme les plans de restructuration et de licenciements, qui rythment la vie de la SFP depuis plus de dix ans et ont fait chuter ses effectifs de 3 000 à 430 personnes.

Cette décision de privatisation intervient à l'issue d'un processus de concertation et de réflexion entamé depuis le début de l'année. Il avait été ponctué par différents mouvements de grève et par la mission, confiée au conseiller d'Etat, Roland Peylet, qui avait ainsi conclu son rapport : « Ne rien faire revient, sauf miracle, à programmer implicitement la liquidation de l'entreprise à un horizon de deux à trois ans. »

### ACCUEILLIR LES CANDIDATURES

Sur le plan juridique, la solution de la privatisation est relativement simple à mettre en œuvre. Il suffit que le gouvernement exhume le décret du 16 juillet 1996 « autorisant le transfert au secteur privé » de la société et précisant les possibilités de reclassement du personnel. L'application de ce décret avait été suspendue en octobre 1997 par Catherine Trautmann, alors ministre de la culture et de la communication, qui avait opté pour un nouveau plan de restructuration incluant 550 suppressions d'emplois.

Le gouvernement pourrait rapidement saisir la commission de privatisation et lancer la procédure d'offres pour accueillir les candidatures. En ce qui concerne les personnels, le décret précise que les sociétés de l'audiovisuel public doivent « faire connaître (...) les emplois disponibles, susceptibles de permettre le reclassement à titre prioritaire des agents ». Autant dire que France Télévision, Réseau France Outremer (RFO), l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et Radio France seront sollicités pour accueillir quelques-uns des 430 salariés de cette entreprise. Mais d'autres solutions pourraient être envisagées.

Certains salariés acceptent sans doute de tenter l'aventure du rachat, imaginé par la direction de l'entreprise autour du PDG Roland Fiszal (*Le Monde* du 6 mars). Celui-ci prévoit « la reprise de la totalité des activités et des sites » et « des demandes vis-à-vis du service public et de l'Etat ». L'aboutissement du processus de privatisation suppose aussi un accord sur l'évaluation de l'entreprise, qui dispose de 270 millions de francs de fonds propres, et sur les modalités de la cession.

C'est sans doute sur le plan politique et social que la décision de privatisation sera la plus difficile à faire passer. La majorité des personnels s'étaient prononcés en faveur de l'intégration à France Télévision et la CGT reste farouchement hostile à la transformation du statut de cette entreprise.

Vu les difficultés du secteur de la prestation audiovisuelle, dues à une surcapacité de production et à une guerre des prix, les candidats à la reprise de la SFP ne devraient pas être nombreux. Il n'est donc pas exclu qu'une solution définitive puisse être trouvée d'ici l'été.

### DÉPÊCHES

■ **INTERNET** : le groupe Dow Jones s'apprête à supprimer des emplois au sein de *WSJ.com*, l'édition en ligne du *Wall Street Journal*, a annoncé, jeudi 29 mars, un porte-parole du groupe. Il s'est refusé à préciser combien des 250 salariés du site seraient concernés par ces mesures. Plusieurs branches du groupe Dow Jones, qui emploie 8 500 personnes, seront affectées. - (AP.)

■ **PRESSÉ** : Jean-Marc Vittori, actuel directeur délégué de la rédaction de *Challenges*, est nommé directeur de la rédaction de *L'Expansion* (filiale de Vivendi Universal Publishing) en remplacement de François Roche. Le Groupe Expansion « étudiera » avec ce dernier des projets communs dans le secteur de la presse.

■ **Marc Jezegabel, jusqu'à présent rédacteur en chef de *Télérama*, est nommé directeur de la rédaction de l'hebdomadaire. Il succède à Marc Lecarpentier, qui devient président du directoire de la SA *Télérama*.**

■ **RADIO** : les salariés de *Radio J*, qui n'arrivent pas à obtenir l'application d'un référentiel du 18 décembre 2000 sur le versement des salaires de l'été et de l'automne 2000, vont demander la liquidation judiciaire de l'association qui détient l'autorisation de diffusion.

■ **TÉLÉVISION** : Zalea TV, la « télé libre nationale », demande au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) l'attribution d'un canal de diffusion de plus forte puissance qui permette une couverture complète de la région parisienne.

## Alfa 147. Vos sens montent en puissance.

red cell



**Grands Jours  
Alfa Romeo.  
Du 30 mars  
au 7 avril\*.**

Venez vite découvrir les nouvelles versions de l'Alfa 147 : Turbo Diesel 1.9 JTD 115 et 5 portes chez votre concessionnaire. Alfa Romeo recommande *Shell* [www.alfa147-fr.com](http://www.alfa147-fr.com) \*ouverture selon autorisation.



Elue voiture de l'année 2001



Cœur Sportif



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **EADS : le groupe d'aéronautique et de défense** a indiqué vendredi 30 mars, avoir pris une participation majoritaire d'environ 55 % dans la société française CAC Systèmes, spécialisée dans les drones (avions sans pilote), en redressement judiciaire depuis octobre 2000.

● **RHODIA : une fuite d'acide nitrique** s'est produite, jeudi 29 mars, dans un atelier de l'entreprise chimique à Chalampé (Haut-Rhin), qui emploie 1 100 salariés. La direction a qualifié de « mineur » cet incident.

● **THOMSON MARCONI SONAR : la société franco-britannique** a obtenu un contrat de 200 millions de livres sterling (333,3 millions d'euros) pour la fourniture de deux types de sonars à la Royal Navy d'ici à 2004-2006, a annoncé jeudi le ministère britannique de la défense.

● **KELLOGG : le groupe américain, spécialiste des céréales**, pour petit-déjeuner, a annoncé jeudi la suppression de 620 emplois, trois jours après avoir finalisé le rachat par fusion du groupe Keebler Foods.

● **DOW CHEMICAL : le groupe chimique américain** a lancé jeudi une offre en numéraire sur le groupe britannique Ascot, spécialisé dans la chimie fine, valorisant celui-ci à environ 305 millions de livres (508,3 millions d'euros).

## SERVICES

● **ACCOR : le groupe français d'hôtellerie et services** aux entreprises et les fonds d'investissements privé américain Colony ont racheté à Japan Airlines le prestigieux hôtel Nikko à Paris, a annoncé Accor jeudi dans un communiqué.

● **DELTA : le syndicat américain des pilotes** a repoussé jeudi les négociations du Bureau fédéral des médiations. Si aucun accord n'est trouvé dans les 30 jours, le syndicat appellera les pilotes à la grève et a, en conséquence, installé des centres de grève dans neuf villes des Etats-Unis.

● **TÉLÉPHONIE MOBILE : l'autorité de régulation des télécommunications (ART)** a

annoncé que le cap des 30 millions d'abonnés au téléphone mobile avait été franchi en France fin février. Sur les deux premiers mois de l'année, 1,1 million de nouveaux clients a été recensé ce qui porte à 30,7 millions le nombre total d'abonnés.

● **PFIZER : le groupe pharmaceutique américain**, le numéro un mondial du logiciel Microsoft et le fabricant d'ordinateurs IBM vont créer une société de services administratifs pour les médecins, ont-ils annoncé dans un communiqué commun du 29 mars.

## FINANCES

● **EURO : « le passage à la nouvelle devise comporte d'importants risques de fraude si le changement ne se prépare pas avec soin »,** a indiqué jeudi le chef d'Europol, le policier allemand Juergen Storbeck.

## RÉSULTATS

● **CLARINS : le groupe français de cosmétiques** a réalisé au cours de son exercice 2000 un bénéfice net part du groupe de 65,9 millions d'euros, en progression de 39 % sur 1999, a-t-il annoncé jeudi. Son chiffre d'affaires a augmenté de 21,4 % (13,7 % hors effet de change) à 831,5 millions d'euros.

● **LA POSTE : l'établissement a annoncé jeudi un bénéfice net** de 139,2 millions d'euros en 2000, réduit de moitié par rapport aux 283,6 millions d'euros dégagés en 1999, selon des chiffres dévoilés jeudi. Le chiffre d'affaires consolidé de l'opérateur a progressé de 4,6 % à 16,02 milliards d'euros fin 2000, contre 15,32 milliards un an auparavant.

● **PERRIER-VITTEL : le numéro un mondial de l'eau embouteillée** (groupe Nestlé) a dégagé un bénéfice d'exploitation de 509 millions de francs suisses (324 millions d'euros) en 2000, pour un chiffre d'affaires en hausse de 14 %, à 7,4 milliards de francs suisses, a indiqué le groupe jeudi.

● **ERAMET : le groupe de nickel et d'alliages** a triplé son bénéfice, en l'an 2000, à 107 millions d'euros (701 millions de francs) pour 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Eramet prévoit de porter de 60 000 à 70 000 tonnes la production de nickel dans son usine de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et d'accroître en France sa production de pièces forgées pour l'aéronautique et de l'énergie.

## VALEUR DU JOUR

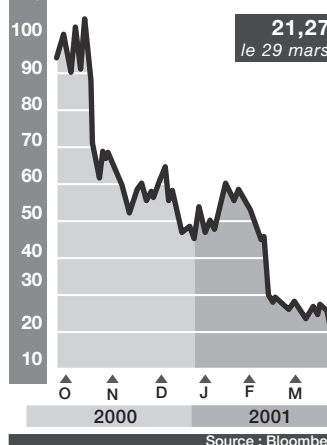
## Plainte d'actionnaires contre Nortel

LES ACTIONNAIRES de Nortel Networks montent au créneau. Alors que le groupe canadien a émis un nouvel avertissement sur ses résultats, mercredi 28 mars, le cabinet d'avocats américain LeBlanc and Waddell vient de publier un communiqué évoquant une plainte déposée en nom collectif par des actionnaires de Nortel Networks. Le parcours boursier du titre n'est pas très réjouissant. Sur les six derniers mois, l'action, qui dépassait encore les 100 dollars canadiens (72 euros) fin octobre, s'est effondrée. Elle clôturait, jeudi 29 mars, à 21,27 dollars canadiens (15,27 euros). Soit une division par cinq de la valeur boursière de la société canadienne sur cette période. Cette douche froide est d'autant plus difficile à vivre que Nortel Networks, valeur vedette de la Bourse de Toronto, a longtemps volé de record en record.

Les actionnaires reprochent à la direction du groupe d'avoir « émis des informations matériellement fausses et trompeuses ». Le 8 janvier, la société annonçait qu'elle continuerait à excéder la demande du marché. Mais, le 15 février, elle lançait un avertissement sur ses résultats, entraînant la chute du titre de 36 % en une seule séance. Les plaignants affirment que des dirigeants de Nortel ont vendu des actions juste avant cette annonce. Le 28 mars, le groupe canadien a de nouveau tiré la sonnette d'alarme. Il a évoqué la suppression de 5 000 emplois, qui viennent s'ajouter aux 10 000 sup-

## Action Nortel Networks

en dollar canadien à Toronto



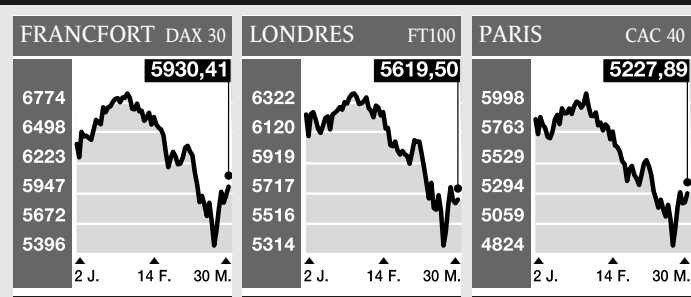
pressions déjà programmées. John Roth, PDG de Nortel Networks, s'est dit dans l'impossibilité de faire des prévisions pour l'ensemble de l'année 2001.

Ce manque de visibilité sur le marché des télécommunications touche plus ou moins l'ensemble des équipementiers des télécommunications. L'avertissement émis par Nortel Networks a bousculé les valeurs boursières de ses concurrents, qui, à l'instar de Motorola, Ericsson, Cisco ou Nokia, ont également évoqué des plans de suppressions d'emplois ces dernières semaines.

Dans ce contexte, John Roth a déclaré au quotidien canadien *The Globe and Mail* qu'il reportait la mise sur le marché de 10 % à 15 % de sa branche de composants optiques, un projet présenté en juillet 2000.

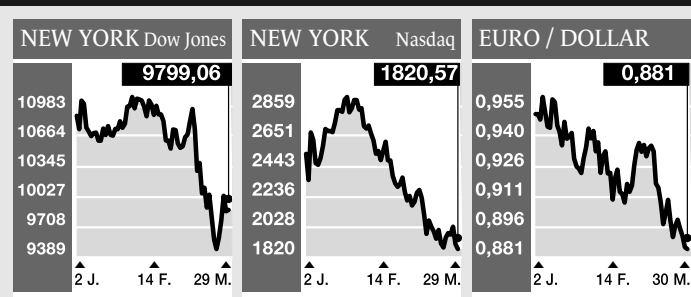
Laurence Girard (avec AFP)

## EUROPE



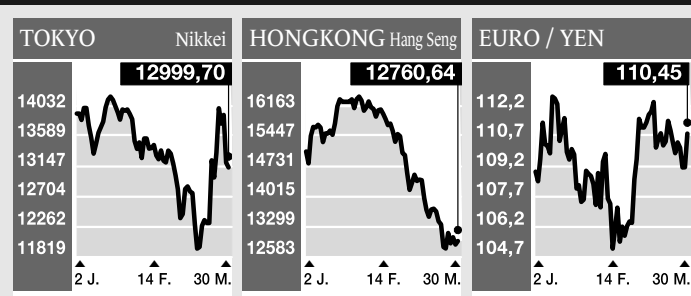
Europe 9h57	Indices sélection	cours 30/03	Var. % 29/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4199,18	0,80	-12,01
EUROPE	STOXX 50	4004,10	0,60	-12,14
EUROPE	EURO STOXX 324	348,36	0,54	-11,09
EUROPE	STOXX 653	321,55	0,45	-10,63
PARIS	CAC 40	5227,89	1,36	-11,79
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3564,71	1,28	-11,38
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	560,89	1,47	-12,03
BRUXELLES	BEL 20	2833,06	2,56	-6,33
FRANCFORT	DAX 30	5930,41	0,87	-7,82
LONDRES	FTSE 100	5619,50	0,56	-9,69
MADRID	STOCK EXCHANGE	9216,50	-0,07	1,17
MILAN	MIITEL 30	39171,00	0,69	-10,40
ZURICH	SPI	7134,30	1,27	-12,31

## AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 29/03	Var. % 28/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9799,06	0,14	-9,16
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1147,95	-0,46	-13,05
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1820,57	-1,81	-26,31
TORONTO	TSE INDEX	7444,78	-0,82	-16,67
SAO PAULO	BOVESPA	14282,18	....	-6,40
MEXICO	BOLSA	312,50	-0,86	-1,11
BUENOS AIRES	MERVAL	443,38	-2,33	6,38
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,06	0,27	1,10
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7358,84	-0,95	7,82

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 30/03	Var. % 29/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12999,70	-0,56	-5,70
HONGKONG	HANG SENG	12760,64	0,65	-15,47
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1667,49	2,42	-13,46
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	65,16	-0,03	2,86
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3096,90	-0,91	-1,83
BANGKOK	SET	20,03	-0,15	7,51
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3624,41	-3,39	-8,75
WELLINGTON	NZSE-40	2030,39	-0,34	6,77

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

À LA BOURSE de Paris, vendredi 30 mars dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 s'inscrivait en baisse de 0,49 %, à 5 132,49 points. La veille, l'indice était parvenu à terminer en légère hausse grâce à une orientation positive sur les marchés américains en début de séance. Déçu par le statu quo du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, le marché avait évolué dans le rouge toute la journée. En clôture, le CAC 40 avait pris 0,15 %, à 5 157,92 points.

## FRANCFORT

L'INDICE des principales actions du marché allemand, le DAX, était en baisse de 0,16 %, à 5 870,1 points, vendredi matin. La Bourse de Francfort avait gagné 1,06 %, jeudi, pour s'établir à 5 879,3 points.

## LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres était en baisse de 0,19 %, à 5 577,8 points, vendredi matin, après avoir clôturé la veille en baisse. Son repli, de 0,46 %, à 5 588,4 points, justifié par la chute des valeurs technologiques, a été limité grâce à la bonne tenue des valeurs bancaires et des titres de la distribution.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse, vendredi, pour la dernière séance de l'année fiscale 2000-2001. L'indice Nikkei a affiché un recul de 0,56 %.

## NEW YORK

L'INDICE composite de la Bourse électronique, le Nasdaq, a perdu 1,81 %, jeudi 29 mars, pour terminer la séance à 1 820,57 points, après avoir brièvement reculé jusqu'à 1 802 points. De son côté, le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini quasiment à l'équilibre. Il a clôturé en hausse de 0,14 %, à 9 799,06 points, à l'issue d'une séance irrégulière. Le Standard and Poor's 500, l'indice des 500 premières valeurs américaines, s'est replié de 0,46 %, à 1 147,95 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient stables, légèrement orientés à la hausse, vendredi 30 mars dans les premiers échanges. Évoluant mécaniquement à l'inverse de leur prix, les taux de rendement des emprunts d'Etat à 10 ans se situaient à 4,85 %, contre 4,70 % pour les obligations du Trésor allemand.

## MONNAIES

LE DOLLAR a atteint vendredi matin, jour de la dernière séance de l'année fiscale 2000-2001, son plus haut niveau depuis octobre 1998 face au yen, à 124,79 yens. Face à l'euro, le billet vert poursuivait son mouvement de repli vendredi en début de matinée, à 0,8799 dollar pour un euro, après avoir reculé jusqu'à 0,8772. La devise européenne avait souffert la veille de la décision de la Banque centrale européenne de ne pas modifier ses taux d'intérêt.

## ÉCONOMIE

## L'Insee maintient sa prévision de croissance à 3 % pour la France

L'INSEE maintient sa prévision de croissance pour l'économie française à 3 % en 2001, compte-tenu des tendances observées pour la première partie de l'année. La croissance française avait atteint 3,2 % les deux années précédentes. Le dynamisme de l'économie devrait permettre la création de 250 000 emplois supplémentaires au premier semestre de 2001, estime l'Insee, prolongeant un record de 580 000 postes créés en 2000. A la fin juin 2001, le taux de chômage s'établirait donc à 8,5 % de la population active, soit ses plus bas niveaux depuis 1983. (lire page 5)

L'INSEE estime que l'économie française devrait croître de 0,7 % au second trimestre 2001, après une progression de 0,8 % au premier trimestre. « L'acquis de croissance » pour l'économie française en 2001 s'établirait donc à 2,5 % à la fin juin. (lire page 20)

Le chômage a reculé de 1,3 %, en février en France, en données corrigées des variations saisonnières. La France compte donc 27 200 demandeurs d'emploi de moins en un mois, selon les statistiques du ministère de l'emploi. Le nombre de demandeurs d'emplois s'établit à 2 092 500 personnes à la fin février, en baisse de 16,3 % sur un an. Le taux de chômage recule ainsi à 8,8 % au sens du Bureau international du travail (BIT), soit son plus bas niveau depuis septembre 1990.

Le climat des affaires dans l'industrie en France a continué à se dégrader en mars, selon l'indicateur synthétique publié jeudi par l'INSEE. Cet indicateur s'est établi à 111 pour mars, contre 113 en février et 115 en janvier.

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé jeudi 29 mars le maintien inchangé de son taux d'intérêt directeur à 4,75 %. L'euro en a souffert tombant un temps sous les 0,88 dollar car les marchés attendent une baisse du loyer de l'argent pour contrer le ralentissement de la croissance européenne.

L'ITALIE : la hausse des prix à la consommation en Italie, mesuré par l'indice NIC, s'est établi à 0,1 % en mars, par rapport en février, et à 2,8 % en glissement annuel, a annoncé vendredi l'Institut national de la statistique ISTAT, à partir de données encore préliminaires.

Cette statistique constitue plutôt une bonne surprise. Des analystes interrogés par l'agence Reuters avaient en effet prévu une inflation mensuelle de 0,2 % en mars et de 2,9 % sur un an. Le taux d'inflation harmonisé s'est quant à lui établi à 0,3 % sur le mois et 2,6 % sur un an.

Le Japon : le chômage est retombé en février à 4,7 % de la population active japonaise, contre un taux de 4,9 % en janvier 2001, qui constituait un record historique. Un an plus tôt, en février 2000, le taux de chômage s'établissait à 4,8 %. Le nombre total de chômeurs était de 3,18 millions en février, en baisse de 90 000 sur un an. Les effectifs salariés ont progressé pour le cinquième mois consécutif, à 63,5 millions de personnes, en progression de 0,6 % sur un an.

Les prix à la consommation à Tokyo et dans sa région ont baissé en mars pour le 19<sup>e</sup> mois consécutif, a annoncé vendredi le gouvernement. Ces prix ont baissé, dans leur ensemble, de 0,9 % par rapport à mars 2000 et de 0,1 % par rapport au mois précédent. Sur l'ensemble de l'exercice à fin mars, les prix à la consommation dans la région de Tokyo ont accusé une baisse record de 0,9 %. Ils se sont ainsi contractés pendant deux exercices consécutifs, pour la première fois depuis le début de l'établissement de cette statistique.

Les commandes reçues par les cinquante grandes entreprises japonaises du bâtiment ont reculé de 14,5 % en février sur un an, totalisant 1 130,890 milliards de yens (10,31 milliards de dollars), a annoncé vendredi le ministère des infrastructures et du transport. Le nombre des permis de construire a diminué de 5,9 % sur un an, à 83 440 unités.

Les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations chômage ont baissé de 20 000 à 362 000 demandes pour la semaine close le 24 mars, a annoncé jeudi le département du travail. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 1 % en rythme annuel au dernier trimestre 2000, selon la troisième et dernière estimation du département du commerce annoncée jeudi. Le chiffre est légèrement inférieur à la deuxième estimation publiée il y a un mois qui était d'une croissance de 1,1 %.

Le Canada : l'indice des prix des produits industriels au Canada a augmenté de 0,5 % en février par rapport à janvier, ce qui porte sa progression à 2,6 % en glissement annuel, selon les données publiées jeudi par Statistique Canada.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	1,10324
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	6,12607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

## Hors zone Euro

Euro contre	29/03
COURONNE DANOISE.....	7,4627
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0650
COUR. SUÉDOISE.....	9,1935
DOLLAR TCHÈQUE.....	34,4700
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7941
DOLLAR CANADIEN.....	1,3884
DOLLAR HONGKONG.....	6,8948
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1511
FORINT HONGROIS.....	266,7300
LEU ROUMAIN.....	24302
ZLOTY POLONAIS.....	3,6157

## Cours de change croisés

30/03 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	.....	0,79866	0,88170	0,13441	1,42790	0,57800
YEN.....	125,21000	.....	110,45500	16,82500	178,80000	72,39500
EURO.....	1,13417	0,90535	.....	0,15245	1,61895	0,65540
FRANC.....	7,43970	5,94190	6,55957	.....	10,61830	4,29940
LIVRE.....	0,70033	0,55955	0,61770	0,09415	.....	0,40485
FRANC SUISSE.....	1,73010	1,38210	1,52580	0,23250	2,46985	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 29/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,77	4,44	4,86	5,43
ALLEMAGNE.....	4,77	4,54	4,71	5,35
GDE-BRETAG.....	6,63	5,39	4,84	4,58
ITALIE.....	4,77	4,51	5,15	5,81
JAPON.....	0,22	0,05	1,36	2,03
ÉTATS-UNIS.....	5,19	4,32	4,98	5,47
SUISSE.....	3	3,26	3,27	3,99
PAYS-BAS.....	4,74	4,51	4,88	5,39

## Matif

Cours 9h57	Volume 30/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	11744	90,30	90,29
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

## Matières premières

En dollars	Cours 29/03	Var. % 28/03
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1701	-0,18
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1503	-0,13
PLOMB 3 MOIS.....	496	-0,20
ETAIN 3 MOIS.....	5010	-0,60
ZINC 3 MOIS.....	1003	-0,20
NICKEL 3 MOIS.....	5895	-0,76
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,34	-0,91
PLATINE A TERME.....	149305,50	-0,91
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	265	-0,36
MAIS (CHICAGO).....	206,50	-0,36
SOJA TOURTEAU (CHG.)	151	-0,07
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1064	+1,62
CAFÉ (LONDRES).....	.....	.....
SUC		



VALEURS EUROPÉENNES

La confirmation de discussions en vue du rachat de la Dresdner Bank par Allianz a fait monter l'action de l'assureur de 2,76 % à 318,05 euros, jeudi 29 mars tandis que Dresdner abandonnait 0,79 % à 49 euros. La veille, sur des rumeurs, le titre Allianz avait perdu 6,50 % et l'action Dresdner avait progressé de 7,39 %.

Le titre de l'opérateur de téléphonie mobile Vodafone a perdu 3,5 %, à 197 pence. Son endettement a été ramené à 7 milliards de livres (11,11 milliards d'euros) fin mars 2001, contre plus de 13 milliards six mois auparavant.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

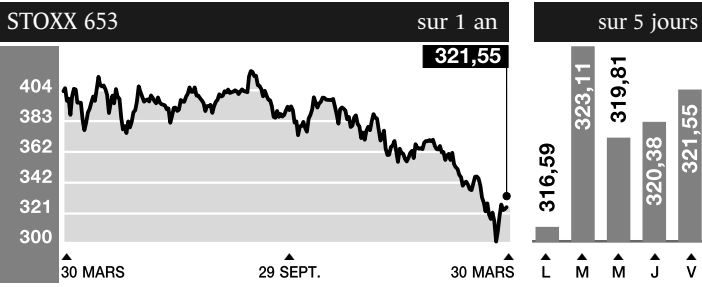


Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Advertisement for the Volkswagen Sharan, featuring an image of the car and descriptive text.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

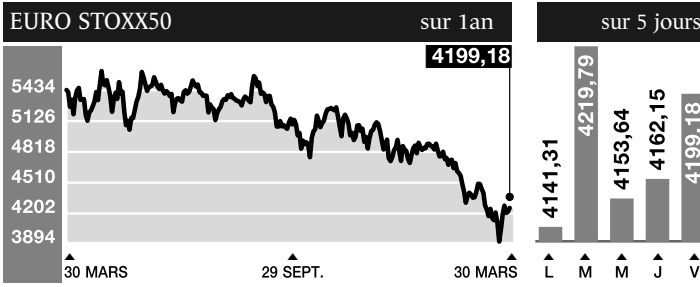


Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European countries including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European companies including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European countries including Laporte, Lonza, and others.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various European countries including Laporte, Lonza, and others.

Table of stock prices for various European countries including Laporte, Lonza, and others.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark



VALEURS FRANCE

Le cours de Bourse d'Alstom reculait de 0,16 %, à 31,45 euros, au début de la journée, vendredi 30 mars. Selon Le Figaro, le groupe Alstom, qui cherche à se désendetter, négocie la cession de sa filiale d'ingénierie Constructing (ex-Cegelec) à ses cadres.

Le titre France Télécom se négociait en hausse de 1,92 %, à 66,2 euros, dans les premiers échanges vendredi. Vodafone ne détient plus que 4,31 % du capital de France Télécom, après la vente d'actions à l'opérateur français, conformément à l'accord signé en février par les deux groupes.

Pechiney, dont l'action était en repli de 2,15 %, à 47,7 euros, vendredi matin, s'est déclaré prudent pour l'exercice 2001, en raison de la conjoncture générale et d'une visibilité sur ses carnets de commandes « relativement courte ».

Le groupe se montre confiant sur le cours de l'aluminium qui devrait rester entre 1 500 et 1 600 dollars la tonne.

Le cours de l'action Valeo était en hausse de 0,81 %, à 49,9 euros, vendredi matin. 2,8 millions d'actions, soit 3,35 % du capital, ont changé de mains hors séance. Les analystes de la société Global Equities estiment que l'avertissement sur les bénéfices lancé jeudi par l'équipementier américain Delphi Automotive devrait peser sur le titre.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 30 MARS Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists various companies like ACCOR, AGF, AFFINEUR, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like ALCATEL, ALSTOM, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like REMY COINTRE, RENAULT, REKEL, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies under 'International' like ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCO, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 29 MARS Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like NETGEM, NETVALUE, NEURONES, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like AB GROUPE, ACTIELEC REG, ALGECO, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like GENERALE LOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 29 mars

Table with 5 columns: AGIPI, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Lists various investment funds like AGIPI AMBITION, AGIPI ACTIONS, etc.

Table with 5 columns: ÉCUR. TECHNOLOGIES, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Lists various investment funds like ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, etc.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Lists various investment funds like CIC EURO OPPORT, CIC NOUVEAU MARCHÉ, etc.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Lists various investment funds like STRATÉGIE CAC, STRATÉGIE INDICE USA, etc.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Lists various investment funds like CONVERTIS C, INTEROBILIG C, INTERSÉLECTION FR. D, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 30 MARS Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like AB GROUPE, ACTIELEC REG, ALGECO, etc.

Table with 5 columns: Company name, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like GENERALE LOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, etc.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.



DISPARITIONS

# André Fosset

## Ancien ministre de la qualité de la vie

ANDRÉ FOSSET, ancien ministre, ancien sénateur des Hauts-de-Seine et ancien vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, est mort mardi 27 mars à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Né le 13 novembre 1918 à Paris, formé au sein de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), André Fosset participe, au lendemain de la guerre, à la fondation du Mouvement républicain populaire (MRP). En 1945, il devient le plus jeune membre du conseil municipal de Paris, où il siège jusqu'en 1959. Elu président de la fédération MRP de la Seine en 1957, André Fosset devient sénateur de la Seine l'année suivante. Réélu en 1968 sénateur des Hauts-de-Seine, après le découpage des départements de la région parisienne, André Fosset est désigné questeur du Sénat, poste qu'il occupe jusqu'en octobre 1971. Membre du comité directeur du Centre démocrate, il préside le groupe de l'Union centriste du Sénat d'octobre 1974 à janvier 1976. Du 12 janvier au 26 août 1976, il est ministre de la qualité de la vie dans le gouvernement dirigé par Jacques Chirac.

Réélu sénateur en 1977, André Fosset le restera jusqu'en 1995 et sera notamment rapporteur du budget de l'information à la commission des finances. Entré dans le groupe Hersant début 1978, comme directeur des relations extérieures, il devient, en juillet de la même année, PDG de la SA Le Parisien libéré et directeur de la publication du *Parisien libéré*, fonction qu'il quittera en 1981. Membre du Conseil économique et social de mars à octobre 1977, il entre ensuite au conseil régional d'Ile-de-France en 1977, où il préside le groupe UDF de 1986 à 1992 et où il est vice-président - chargé du logement et de l'action sociale, puis des lycées - de 1992 à 1998. André Fosset a également été administrateur (1972-1989), puis vice-président (1990-1994) du conseil de surveillance de l'orfèvrerie Christofle, président du Comité français des expositions (1977-1992) et membre du conseil d'administration d'Antenne 2 - devenue France 2 - de 1982 à 1995.

■ **CHRISTIANE MONTÉCOT**, enseignante, universitaire, et avant tout traductrice littéraire, est morte le 17 mars à Paris dix jours avant son quarante-neuvième anniversaire. Christiane Montécot traduisait de l'albanais, cette langue qui lui était totalement étrangère mais dont elle s'était éprise avec passion, adoptant dans un même élan une culture, un peuple et son combat. Traductrice d'Eqrem Bacha, de Bezhani, Dërvishi, Kongoli, de romans, recueils de nouvelles et surtout de théâtre, forme subversive par excellence, ses choix littéraires allaient spontanément vers les œuvres contemporaines, celles qui mettent au jour les blessures d'un peuple et donnent d'une actualité violente une approche la plus humaine qui soit. Son activité littéraire se doublait tout naturellement d'une action humanitaire et politique : collecte de vêtements, lettres d'hébergement, accueil et accompagnement d'écrivains et de traducteurs albanais, défense de leurs droits auprès des éditeurs, Christiane Montécot ne craignait pas de prendre des risques qui lui avaient valu d'être surveillée par le gouvernement albanais entre 1992 et 1997 lors de ses séjours à Tirana.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 28 mars sont publiés :

● **Pilule du lendemain** : un décret d'application de la loi du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence en milieu scolaire.

● **Urbanisme** : trois décrets modifiant le code de l'urbanisme et relatifs aux documents d'urbanisme, aux zones d'aménagement concerté et aux certificats d'urbanisme.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats unis du Mexique, d'autre part, fait à Bruxelles le 8 décembre 1997.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Juliette et Jean-Philippe ANTOINE, Suzy et Jacky SIMON, Monique et Jean-Michel ANTOINE, sont heureux d'annoncer la naissance de

**Pauline,**

leur fille et petite-fille, le 16 mars 2001.

3, villa Moderne, 75014 Paris.

Anniversaires de naissance

Orléans, 31 mars 1983 - Bruxelles, 31 mars 2001.

**Sarah,**

dix-huit ans de lumière.

Plein de bonheur pour la suite.

Tendrement.

Tes parents, ta sœur, tes frères, ton grand-père, et les autres...

- Notre fille, sœur, nièce, cousine et petite-fille.

**Elsa-Xuan Lainé,** princesse de Huë, gazelle de San-Nicolau, star du 15<sup>e</sup>,

prend aujourd'hui sa majorité.

Pacs

- Lausanne. Lyon.

**Isabel MESSER** et **Hélène JOLY**

ont le plaisir de faire savoir à leurs amies de Suisse et de France qu'après de longues années de vie commune elles se sont pacées, le 9 mars 2001, au consulat de France à Genève.

Décès

**Lokenath BHATTACHARYA**

nous a quittés dans un accident au Caire, le 23 mars 2001.

L'incinération aura lieu le lundi 2 avril, à 11 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

France. Isha, Amitabh, Shona et Kumar, 178, rue Lecourbe, 75015 Paris.

(Le Monde du 27 mars.)

- Le chef de bataillon (H) Maxence Chandenier, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Denis Oules, M. et M<sup>me</sup> Fabrice de Jouvencel, ses enfants, Leurs enfants et petits-enfants, font part du décès de

**M<sup>me</sup> Maxence CHANDENIER,** née **Paulette GODARD de BEAUFORT,** survenu le 28 mars 2001.

63, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

- Gaël, Melina, Saïan, Elisabeth et André Chosson, René Sasso-Cuinat, accompagneront avec tendresse et amour, à Heyrieux (Isère), le mardi 3 avril 2001,

**Joël CHOSSON,**

décédé le 27 mars, à Paris.

Les familles Chosson, Quillet, Oziel, Mas, Sasso, Cuinat, Seurat, Muelas, Et tous ses amis, s'y associeront.

Ses proches et ses amis lui rendront hommage au Théâtre 71 de Malakoff (Hauts-de-Seine), 3, place du 11-Novembre, le lundi 2 avril, à 15 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du 4-Septembre, 13100 Aix-en-Provence.

- M<sup>me</sup> André Fosset, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Michel Fosset, M. et M<sup>me</sup> Olivier Reveillaud, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Grellier, M. Marc Fosset, M. et M<sup>me</sup> Bernard Fosset, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants et son arrière-petit-fils, Ses neveux et nièces, Et l'ensemble de la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. André FOSSET,** ancien ministre, sénateur honoraire, membre honoraire du Parlement, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 mars 2001, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 2 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

Elle sera suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis).

(Lire ci-contre.)

**LE MONDE ECONOMIE**  
avec **Le Monde**  
DATÉ MARDI

- M<sup>me</sup> Magdeleine Gerotherwolh, son épouse, M<sup>me</sup> Françoise Sénéquier, M. et M<sup>me</sup> Jean Gerotherwolh, ses enfants, Erick, Laurent, Carole, Guillaume, Renaud, Stanley, ses petits-enfants, Alban, Tristan, Nicolas, Moïra, Milène et Sarah, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès du

**général Roger GEROTHERWOLH,** officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 mars 2001, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Les Hespérides », 24, boulevard de l'Hôpital-Stell, 92500 Rueil-Malmaison.

- Nadine Toussaint Desmoulin, sa fille, Paul Desmoulin, son gendre, Ses neveux, nièces, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Wechsler, Kaufmann, Trigrè, Merlin, Ses amis, Et ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

**Renée KAUFMANN,** née **WECHSLER,** chirurgien-dentiste,

survenu à Paris, le 23 mars 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, place Adolphe-Max, 75009 Paris.

- Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, Les enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 mars 2001, de

**M. Marc LE BOT,** professeur émérite à l'UFR d'histoire de l'art et d'archéologie à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

- M<sup>me</sup> la directrice de l'UFR d'histoire de l'art et d'archéologie, Ses collègues enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 mars 2001, de

**M. Marc LE BOT,** professeur émérite à l'UFR d'histoire de l'art et d'archéologie, fondateur du Centre interuniversitaire de recherche en histoire de l'art contemporain (Cirac), à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne. (Le Monde du 29 mars.)

- Jean-José Fleury, son compagnon, Guy van Moere, son filleul, et sa famille, ont la tristesse d'annoncer que

**Robert LEGER**

a quitté ceux qu'il aimait, le dimanche 4 mars 2001 au matin, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 6 mars, à Bordeaux, en l'église Saint-Louis des Chartrons.

Ayez une pensée pour lui.

« La mort n'est rien je ne suis pas loin juste de l'autre côté du chemin. » Charles Péguy.

75016 Paris, 46330 Cenevières.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**CARNET DU MONDE**  
-TARIFS année 2001 -  
-TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €**

**TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 €**

**FORFAIT 10 LIGNES TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €**

**FORFAIT 10 LIGNES La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €**

**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**

☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

- Elyette Lévy et François Heisbourg, sa fille et son gendre, Emmanuel-Georges et Jean-David, ses petits-enfants, Ses sœurs, ses neveux et nièces, ainsi que leurs enfants, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Georges LÉVY,**

le 27 mars 2001, et rappellent à votre souvenir son épouse,

**Georgette LÉVY,** née **LAREDO,**

décédée le 7 septembre 1991.

L'incinération aura lieu le lundi 2 avril, à 14 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, rue de Sèvres, 75007 Paris.

- Anney-le-Vieux. Saint-Jean-de-Vaulx. Avignon.

Jean et Annie, ses enfants, Emmanuelle, Isabelle, Rebecca et Samantha, ses petites-filles, Et tous ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel LIBER,** 1917-2001, professeur honoraire, ancien président de la MGEN de la Haute-Savoie.

Les obsèques auront lieu le samedi 31 mars 2001.

« Il nous a enseigné la foi en l'humanité. »

Dons : Les enfants de la collectivité pédagogique, 26340 Vercheny.

- Simone et Pierre Raimond, sa maman et son beau-père, Raoul Reynaud, son époux, Françoise et Elisabeth Reynaud, Jean-Marc et Pamela Reynaud, Isabelle et Christophe Chazot, ses enfants,

Pierre, Raphaël, Scarlett, Jules et Alexandre, ses petits-enfants, Toute sa famille, Et tous ses amis, ont la tristesse de dire un dernier au revoir à

**Françoise REYNAUD,** née **LESCEMELLE,**

décédée le 24 mars 2001, à soixante-huit ans, à Ait Ben Haddou, lors d'un voyage au Maroc.

La famille et les amis se recueilleront en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle (M<sup>o</sup> : Pont-de-Neuilly), lundi 2 avril, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Piney (Aube), dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos dons peuvent être adressés à l'Unicef.

4, rue Edouard-Pouard, 10000 Troyes, 12, rue Garnier, 92200 Neuilly-sur-Seine, 150, avenue Achille-Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, 523, North Jackson Avenue, 60305 River Forest, IL, Etats-Unis, 10, Kidderpore Gardens, NW3 7 SR London, Grande-Bretagne.

Anniversaires de décès

- Nous saluons l'infinie présence de

**Marcelo BORDO POSADAS,**

bien qu'il soit parti il y a sept ans.

Claude Fléouter, Patricia Bordo Posadas, Augustin, Valentino, Maria-Agostina, Juan Manuel.

- Je salue avec affection et respect la mémoire de

**Gisèle FREUND,**

pour le premier anniversaire de sa disparition.

Lise Dunoyer.

Souvenir

**René FERRIÈRE**

est mort il y a quatre ans.

Souvenons-nous.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Chaque samedi  
**LE MONDE TELEVISION**  
avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

# LE MONDE diplomatique

## AVRIL 2001

# La guerre continue en Algérie

par Lahouari Addi

# GÉNOCIDES

## Du bon et du mauvais usage de la mémoire

## En 1961, le tournant du procès Eichmann

## « L'industrie de l'Holocauste », de Norman Finkelstein

# Eternelle récupération de la contestation

## par Serge Halimi

# SOMMET DE QUÉBEC

## De l'Alaska à la Terre de feu le tout-commerce à l'œuvre

## Vers un nouveau Seattle ?

# Un autre modèle pour l'agriculture

par Jacques Berthelot

## Egalement au sommaire :

Angleterre, crise totale (*Ignacio Ramonet*) ; La mauvaise réputation de Noam Chomsky (*Jean Bricmont*) ; En France, plus de deux siècles d'exception républicaine (*Claude Nicolet*) ; Les manuels scolaires palestiniens sont-ils antisémites ? (*Elisa Morena*) ; Guerre sans vainqueurs en République démocratique du Congo (*Colette Braeckman*) ; En Macédoine, la revanche de l'UCK (*Christophe Chiclet*) ; Islam américain, islam européen (*Jocelyne Césari*) ; L'homme paresseux (*Lucien Sfez*) ; Des réfugiés par milliers, une double page de cartes par Philippe Rekacewicz ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €



**SPORTS** Dimanche 1<sup>er</sup> avril, sur le circuit d'Interlagos, à Sao Paulo, doit avoir lieu le 30<sup>e</sup> Grand Prix du Brésil. Après les épreuves de Melbourne (Australie) et de Sepang (Malaisie), la

course d'Interlagos sera scrutée dans ses moindres détails par les techniciens de la Fédération internationale de l'automobile. ● LA FIA devrait imposer des changements relatifs au

rainurage des pneumatiques si elle considère que la dangerosité des voitures a progressé de manière sensible par rapport à la saison 2000. ● CETTE DÉCISION est différemment accueillie

par les manufacturiers : le japonais Bridgestone, investi depuis longtemps en F 1, y est opposé, à l'inverse du français Michelin, de retour dans la discipline, qui se dit prêt à s'adapt-

ter. ● L'ANTIPATINAGE, dont l'emploi sera permis à compter du Grand Prix d'Espagne, le 29 avril à Barcelone, est également au cœur des préoccupations des acteurs de la F 1.

## Le souci de sécurité remet les pneumatiques à l'ordre du jour au GP du Brésil

Sur le circuit d'Interlagos, près de Sao Paulo, lors du dernier rendez-vous des écuries de Formule 1 avant la saison européenne, les pilotes vont continuer à évoquer les contraintes que l'autorité sportive envisage pour limiter la performance des monoplaces

**DANS LE COMBAT** qu'elle entend mener contre la croissance incontrôlée de la performance des monoplaces, on ne sait pas encore précisément quelle sera la décision prise par la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Après ceux d'Australie et de Malaisie, le Grand Prix du Brésil, qui se dispute dimanche 1<sup>er</sup> avril (retransmis à partir de 19 heures sur TF1) sur le circuit d'Interlagos près de Sao Paulo, sera analysé et scruté dans ses moindres détails par les techniciens de la FIA.

S'il est avéré que les performances ont dangereusement progressé depuis la saison 2000 – la mort accidentelle d'un commissaire de piste, le 4 mars, lors du Grand Prix d'Australie à Melbourne, a renforcé la détermination que manifeste la FIA –, l'autorité sportive de la F1 devrait édicter de nouvelles contraintes. Celles-ci concerneraient les fournisseurs de pneumatiques, auxquels on imposerait des changements relatifs à la sculpture des gommes qu'ils fournissent aux écuries. L'objectif : réduire la surface d'adhérence au sol des voitures pour en atténuer les performances, essentiellement dans les courbes, où se produisent la plupart des accidents.

Cette perspective, exprimée par Max Mosley, le président de la FIA, est la seule qui puisse être mise en application sans délai, c'est-à-dire sans passer par la lourde chaîne de décision qui valide habituellement toute mesure liée à la réglementation du sport automobile au sein de la FIA. Cette solution ne rencon-

tre pas que des échos favorables. Côté manufacturiers, le japonais Bridgestone ne cache pas son opposition à un tel choix. Il est aisé de comprendre que, depuis le retour de Michelin dans l'arène de la F1 en 2001, le moindre des avantages déjà acquis par Bridgestone est un précieux atout face au fabricant français.

Toute modification pourrait plus facilement remettre sur un pied d'égalité les deux entreprises concurrentes. Bien sûr, Michelin, par la voix de Pierre Dupasquier, le directeur de la compétition, se dit prompt à répondre à la moindre adaptation imposée par la FIA.

### PERVERSION DU SYSTÈME

Le véritable grief que l'on peut faire à cette mesure est qu'elle fragilise la stabilité des monoplaces dans les courbes, tout en n'agissant pratiquement pas dans les parties les plus droites, donc les plus rapides. Si, pour une raison quelconque, un pilote perdait le contrôle de sa machine, la moindre adhérence des pneumatiques rendrait toute tentative de redressement beaucoup plus ardue. Cette perversion du système peut faire craindre les pires scénarios.

L'autre question qui anime le monde de la F1 concerne l'antipatinage. Ce procédé, grâce à un contrôle et une analyse très fins des vitesses de rotation entre les roues avant et arrière – ces dernières supportant l'axe de transmission –, permet, via le moteur, d'optimiser la puissance de la voiture en sortie de virage. Pour le pilote qui l'utilise, ce

dispositif apporte un gain considérable. Bien qu'interdit par la FIA à partir de 1993, l'antipatinage serait secrètement employé par certaines écuries. Régulièrement, la rumeur de cette pratique resurgit. Ainsi, en exploitant de manière tout à fait légale une faille de la réglementation

concernant les changements de vitesse, l'écurie Ferrari serait parvenue à introduire un système d'aide à la traction apparemment très efficace. Compte tenu du niveau de sophistication électronique auquel sont parvenues la plupart des équipes, il y a a fort à

parier que l'écurie italienne n'est pas la seule à user d'un tel subterfuge. C'est d'ailleurs parce qu'elle ne disposerait pas de moyens suffisamment efficaces pour confondre les écuries contrevenantes que la FIA a décidé de lever son interdiction à partir du Grand Prix d'Espagne, le 29 avril à Barcelone.

le doublé pilote et constructeurs. On invoque des problèmes de remplacement du béryllium, un métal à la fois très léger et très dur – dont l'emploi est désormais interdit –, et qui entre dans la fabrication de certaines pièces sensibles du moteur Mercedes. On parle également de problèmes de fiabilité de l'électronique, voire de l'aérodynamisme. Bref, le doute s'est insidieusement emparé de l'écurie anglo-saxonne.

Cette année, la domination de la Scuderia semble plus flagrante, ne laissant pas présager qu'un redressement spectaculaire puisse intervenir avant le premier Grand Prix européen, celui de Saint-Marino, dimanche 15 avril à Imola, en Italie. Depuis 1993, une règle s'est installée : le pilote vainqueur au Brésil remporte le championnat. La statistique est indiscutable, mais de là à en faire un pronostic...

Jean-Jacques Larrochelle

### Toyota prépare dans le Var la saison 2002

C'est au circuit du Castellet (Var) que Toyota, troisième constructeur automobile mondial, a présenté officiellement, vendredi 23 mars, la monoplace qui défendra ses couleurs (rouge et blanc) à partir de la saison 2002. Alors que le Finlandais Mika Salo se repose dans son pays après une violente sortie de piste au bout de la ligne droite du Mistral, dimanche 25 mars, lors d'une séance d'essai, son équipier, l'Écossais Allan McNish, qui pilotait à cette occasion pour la première fois une formule 1, a effectué huit tours du circuit de 4 kilomètres sans aucun problème.

Le projet de Toyota est de maîtriser la totalité de l'équipage (moteur et châssis) à partir d'une feuille blanche plutôt que de racheter une écurie déjà existante, comme l'a fait Renault avec Benetton. Le triple champion du monde allemand, Michael Schumacher, aurait été contacté par l'entreprise japonaise pour une future collaboration.

### DOUTE CHEZ MCLAREN

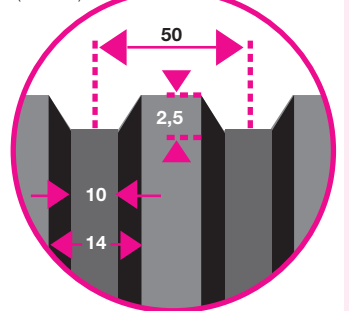
La troisième interrogation concerne les contre-performances de l'écurie McLaren-Mercedes. Lors des deux premiers GP, le Finlandais Mika Hakkinen et le Britannique David Coulthard ont été nettement dominés par le duo rouge de chez Ferrari : l'Allemand Michael Schumacher et le Brésilien Rubens Barrichello. Début 2000, l'écurie britannique, qui dispose de l'un des plus gros budgets, avait déjà été à la peine, puis était devenue une très sérieuse menace pour sa rivale italienne, qui avait fini par remporter

110 litres d'eau évacués par seconde

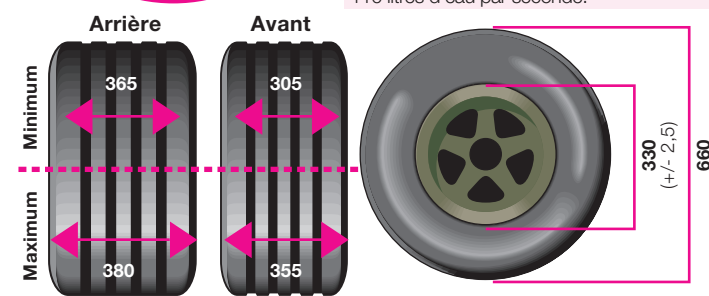
TROIS SURFACES DE PNEUMATIQUES POUR S'ADAPTER À L'ÉTAT DU CIRCUIT. LEUR CHOIX EST PRIMORDIAL DANS LA STRATÉGIE DE LA COURSE.



Les dimensions (en mm)



Des règles très précises imposées par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) aux manufacturiers régissent les caractéristiques des pneus et le nombre de trains dont dispose chaque écurie lors d'un week-end de grand prix. Les rainurages sont destinés à réduire la surface d'adhérence, et donc à diminuer la performance des monoplaces, surtout dans les courbes. Seuls les pneus identifiés par un code-barre FIA peuvent être employés. A 250 km/h, suivant la nature de la piste, les quatre pneus pluie d'une formule 1 peuvent évacuer jusqu'à 110 litres d'eau par seconde.



Source : Graphic-News MICHELIN/Le Monde

### DÉPÊCHES

■ **BASKET** : Bourges s'est qualifié pour le « Final Four » de l'Euroleague féminine, après sa victoire à Côme (56-53) jeudi 29 mars en match d'appui des quarts de finale contre le club italien, et rejoint Valenciennes, l'autre équipe française qualifiée. La phase finale à quatre se disputera à Messine (Italie) les 20 et 22 avril, avec Brno (République tchèque) et Pecs (Hongrie).

■ **L'ASVEL de Villeurbanne** s'est imposé jeudi 29 mars dans sa salle face au Partizan Belgrade (94-76), en match retour des huitièmes de finale de la Suproligue masculine. Au match aller, mardi 27 mars, Belgrade l'avait emporté (80-73). Le match d'appui aura lieu en Yougoslavie le 5 avril. Pour sa part, Pau-Orthez a subi à domicile une seconde défaite (83-85) face à Split (Croatie), qui se qualifie pour les quarts de finale après sa victoire du match aller (79-78).

■ **SKI NORDIQUE** : Björn Dählie (34 ans) a décidé d'arrêter sa carrière, avant les JO d'hiver 2002 de Salt Lake City. Le Norvégien est le « fondateur » le plus titré de l'histoire : 8 titres olympiques, 9 titres mondiaux, 46 victoires et 5 Coupes du monde.

# hell!

## La France accueillera l'Exposition internationale de 2004

Le 28 mars, les 88 membres du Bureau International des Expositions ont décidé de retenir la candidature française à l'organisation de l'Exposition internationale de 2004. Dans la lignée du Mondial de 1998, cet événement permettra de réunir les peuples du monde autour du thème des images. Des innovations technologiques les plus étonnantes aux représentations artistiques les plus personnelles, découverte et divertissement seront au rendez-vous. Un siècle après l'Exposition universelle de Paris, l'Exposition internationale de 2004, avec plusieurs millions de visiteurs attendus, placera à nouveau la France à la croisée des regards de la planète.

Pour en savoir plus : [www.images-2004.com](http://www.images-2004.com)

images 2004  
exposition internationale  
Seine Saint-Denis, Portes de France

RENDEZ-VOUS EN 2004!

LA FRANCE, ORGANISATRICE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE 2004



# Le filtrage de la musique protégée bloque l'échange gratuit de fichiers sur Napster

Imposé par la justice américaine, ce dispositif provoque la mort clinique du système

La tension monte entre Napster et l'association américaine de l'industrie du disque (RIAA). Malgré l'installation d'un système de filtrage efficace

ce à la suite de l'injonction judiciaire du 5 mars, Napster reste sous le feu des critiques des éditeurs de musique tandis que ses utilisateurs sont

presque entièrement privés d'échanges de fichiers. L'identification des variantes de titres et de noms d'artistes est au cœur de la polémique.

LE 28 MARS, Napster a annoncé que 275 000 titres de morceaux de musique associés à un nom d'artiste étaient bloqués par le système de filtrage installé depuis le 14 mars sur son site, à la suite de l'injonction rendue le 5 mars par le juge Marilyn Hall Patel. Pas moins de 1,6 million de fichiers contenant des variantes orthographiques des titres protégés sont ainsi interdits de téléchargement. Hank Barry, président de l'entreprise, a déclaré que le nombre total de fichiers inscrits dans le répertoire de Napster a chuté de 57 % (de 370 millions à 160 millions) tandis que la moyenne du nombre de titres par utilisateur est passée de 198 à 74.

La société de conseil Webnoize estime que le nombre journalier d'utilisateurs est tombé de 1,49 million le 14 mars, avant l'installation du filtre, à 1,13 million le 22 mars. « Un nombre croissant d'internautes émigrent vers d'autres services, comme MusicCity », indique un analyste de WebNoize. Les systèmes fondés sur le principe de Gnutella, qui ne fait pas appel à un site central, continuent également de fonctionner.

Napster, qui rassemblait plus de 60 millions d'adeptes avant le filtrage, a mis en place une véritable douane numérique pour se conformer aux exigences de la justice et échapper à la fermeture pure et simple. Pour identifier les variantes de noms d'artistes ou de titres, condition essentielle pour instaurer un filtrage efficace, Napster exploite la base de données de l'entreprise Gracenote, qui a identifié 140 000 versions différentes de noms d'auteurs et pas moins de

3 millions de déformations d'intitulés de morceaux de musique.

## FUNCTIONNEMENT FRUSTRANT

Le fonctionnement du système se révèle particulièrement efficace et frustrant pour les adeptes de Napster. En effet, ces derniers continuent à accéder à la liste complète des morceaux de musique présents sur les ordinateurs connectés au site à un moment donné. Une requête de leur part (nom d'artiste, titre de chanson ou sim-

ple mot clé) fournit ainsi une quantité de réponses.

Le système de blocage n'intervient que sur la commande de téléchargement. Cette dernière reste sans effet lorsqu'elle concerne un fichier identifié par le filtre comme correspondant à un morceau de musique protégé par le copyright. Dans ce cas, les utilisateurs ne reçoivent pas le moindre message explicatif, ce qui renforce sans doute leur dépit.

La seule parade réside dans l'invention de variantes d'intitulés de fichiers qui échappent à la vigilance du filtre. Une tactique exigeante puisqu'elle impose à la fois de renommer les morceaux enregistrés sur l'ordinateur et de faire connaître aux autres utilisateurs, via les forums de discussion ou les dialogues en direct (chat), la nouvelle orthographe de Napster. Seuls les inconditionnels de l'échange gratuit se livrent à une telle gymnastique. Les autres devront se contenter des titres libres de droits. S'ils en trouvent encore...

Michel Alberganti

## Le torchon brûle

« Napster est assiégée ! L'industrie du disque ne s'arrêtera pas avant d'avoir supprimé le partage de fichiers. Nous ne les laisserons pas faire. » La fenêtre apparaît au moment de la connexion au site de Napster. Elle appelle les utilisateurs voulant défendre l'entreprise à rejoindre son « réseau d'action », qui prône l'envoi de courriers électroniques aux membres du Congrès américain pour défendre la cause du site. La thèse d'un acharnement visant la disparition de Napster a été renforcée, le 28 mars, par le dépôt d'une nouvelle plainte accusant l'entreprise d'avoir « adopté le filtre le plus poreux qui soit », par Hillary Rosen, président de l'Association américaine de l'industrie du disque (RIAA).

Napster a répondu en soulignant un « manque de coopération » qui l'empêche de se conformer totalement aux injonctions de la justice.

# La recherche en biologie malade des marchés publics

Partie du campus de Gif-Orsay-Palaiseau, une pétition a recueilli 4 000 signatures. Mais le ministère de la recherche parle d'un combat « dépassé »

« NOS LABORATOIRES sont menacés de paralysie »... C'est un véritable SOS que lancent les chercheurs, biologistes en tête. Une pétition, partie du campus scientifique de Gif-Orsay-Palaiseau (Essonne), a déjà recueilli près de 4 000 signatures, et la liste ne cesse de s'allonger, forte du soutien de « patrons » comme Pierre Chambon et Pierre Joliot, professeurs au Collège de France.

A l'origine de cet appel de détresse, le problème récurrent de l'application du code des marchés publics aux achats effectués par les organismes de recherche et les universités. Jusqu'à une période récente, ces établissements bénéficiaient d'une dérogation à cette procédure – qui impose de procéder par appel d'offres et de ne retenir, après mise en concurrence, qu'un seul fournisseur pour un produit – et négociaient directement avec les fournisseurs de leur choix. Mais, cette pratique ayant été jugée répréhensible par l'Inspection générale des finances et la Cour des comptes, les laboratoires doivent, désormais, en passer par les règles des marchés publics.

## UN VÉRITABLE GASPILLAGE

« Le fonctionnement efficace de la recherche publique nécessite de plus en plus réactivité, souplesse et rapidité, seules capables de lui assurer un positionnement compétitif au niveau international », placent les pétitionnaires. Or, les nouvelles dispositions n'entraînent pas seulement « un surcroît considérable de tâches administratives », au détriment des activités scientifiques, elles se traduisent aussi par « un surcoût » financier, les tarifs négociés par le passé pour des achats en grandes quantités étant souvent plus avantageux.

« Cette réglementation absurde conduit à un véritable gaspillage des budgets de fonctionnement des laboratoires, et donc de l'argent public », dénoncent les chercheurs. Les sciences de la vie sont particulièrement touchées, en raison du très grand nombre de fournitures, réactifs, tests et autres kits de biologie utilisés par les laboratoires, dont certains passent plusieurs milliers de commandes par an.

Une première fronde avait éclaté voilà deux ans (*Le Monde* du 17 juin 1999). Le dispositif a depuis

été assoupli par deux décrets. Le premier dispense de mise en concurrence les commandes inférieures à 4 000 francs, sous réserve que le cumul annuel ne dépasse 900 000 francs pour un même produit. Le second, encore tout frais – il date du 8 mars –, relève de 300 000 francs à 590 000 francs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, le seuil annuel en deçà duquel les commandes pourront être passées hors marchés, une procédure simplifiée s'appliquant jusqu'à 850 000 francs.

Aussi le ministère de la recherche, qui avait bataillé pour obtenir ces aménagements et faire prendre en compte « les spécificités » de ce secteur, considère-t-il que le combat des chercheurs en biologie est « dépassé ». Les difficultés actuelles des laboratoires du CNRS ou de l'Inserm tiennent à ce qu'ils vivent sous « un régime des marchés transitoire et bâtarde », explique-t-il. Elles disparaîtront donc d'elles-mêmes quand les mesures d'assouplissement entreront en vigueur.

Le malaise n'en est pas dissipé pour autant. « Les seuils fixés sont trop restrictifs, protestent les biologistes. Certaines équipes les ont atteints dès le mois de février et se trouvent aujourd'hui bloquées. » Les entreprises de biotechnologies font d'ailleurs cause commune avec les chercheurs. « Dans notre domaine, l'innovation est très rapide, mais, les marchés étant passés en moyenne tous les deux ans, les laboratoires ne peuvent pas acheter les produits les plus performants et parfois les moins chers », déplore Jean-Christophe Hatinguais, directeur de la société Quiagen et président de la commission des marchés publics du Comité interprofessionnel des fournisseurs de laboratoire, regroupant 80 % des entreprises du secteur. « Paradoxalement, ajoute-t-il, la mise en concurrence aboutit à figer la concurrence et l'innovation. »

Les signataires de la pétition en appellent donc au gouvernement et, d'abord, au ministre de l'économie, « pour que soient explorées toutes les possibilités légales d'amélioration du système ». Ils proposent pour leur part « la sortie des achats scientifiques du champ d'application du code des marchés publics » et l'institution d'un contrôle a posteriori des dépenses.

Pierre Le Hir

## Manque de rigueur dans la sûreté nucléaire

« PROGRÈS et vigilance » sont les deux termes qui selon André-Claude Lacoste, directeur de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qualifient l'année 2000 en matière de contrôle de la sûreté des installations nucléaires françaises. Présentant, mercredi 28 mars, le rapport annuel de l'ASN, M. Lacoste a rappelé que l'année écoulée avait été exempte « d'incidents majeurs », mais qu'elle avait été marquée par l'« apparition et la persistance de problèmes génériques », susceptibles d'atteindre l'ensemble des réacteurs.

Organisation et management au sein des installations nucléaires constituent selon lui un « souci de plus en plus fort ». La centrale de Dampierre (Loiret), placée sous « surveillance renforcée » par l'ASN depuis septembre 2000, est le mauvais élève du parc nucléaire français. Au point que M. Lacoste avait dû, au cours d'une visite exceptionnelle, menacer de fermer la centrale si le manque de rigueur et les problèmes de relations humaines et sociales rencontrés sur ce site persistaient.

« Ces dernières ne font plus l'objet de dysfonctionnements majeurs, indique Jérôme Goellner, directeur adjoint de l'ASN. Mais, en matière de rigueur, aussi bien dans l'exploitation que dans la maintenance, il n'y a pas d'amélioration concrète évidente. » Sans surprise, Dampierre échappe donc à la fermeture, mais restera sous surveillance renforcée jusqu'à la fin de l'année.

La centrale du Tricastin (Drôme) a, elle aussi, connu plusieurs incidents liés à « un manque de rigueur

caractérisé », dont le dernier a été classé au niveau 2 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), qui en comporte 7. D'autres problèmes liés au « facteur humain » ont été identifiés sur l'ensemble du parc EDF, notamment en matière de formation et de « développement des compétences », jugés insuffisants par l'ASN, laquelle a également « réagi vivement à la dégradation du processus de délivrance et de renouvellement des habilitations aux agents ayant une activité liée à la sûreté ».

## INSUFFISANCES MATÉRIELLES

Ces problèmes de « comportement individuel et collectif » ne font pas oublier certaines insuffisances matérielles. La principale, en 2000, a concerné la prévention des inondations, après celle survenue à la centrale du Blayais (Gironde) lors des tempêtes de décembre 1999. Les autres portent sur la résistance au séisme, après la détection d'insuffisances sur certains réservoirs ayant des fonctions de sûreté dans les centrales du Bugey et de Fessenheim. La « vigilance » à laquelle appelle M. Lacoste sera pleinement justifiée dans la période à venir : le président d'EDF, François Roussely, a donné pour objectif à l'entreprise publique de gagner au moins 20 % sur les coûts de production d'ici à 2002. Mais ces gains de productivité, prévient le « gendarme du nucléaire », ne devront pas se faire « aux dépens de la sûreté ou de la radioprotection. »

Hervé Morin

**MARLBORO CLASSICS**  
FITS THE MAN™  
**AS LONG AS MEN EXIST™**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ APPELER LE 01 43 12 36 50

\*Habille l'homme  
\*\*Tout qu'il y aura des hommes



# Grand déballage contemporain

Pour sa cinquième édition, le marché-foire parisien de l'Odéon reçoit 90 exposants, jeunes créateurs encore peu connus qui feront, pour certains, les lignes et les formes de demain

**VÉRITABLE** métamorphose : une fois par an, les arcades du Théâtre de l'Odéon prêtent leur cadre prestigieux à un grand « déballage ». Mais pas n'importe lequel. Et pas celui qu'on attend le plus. En effet, pas le moindre bouquin, pas la plus petite antiquité à l'ombre des colonnes et des voûtes de ce lieu situé en plein cœur du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Mais des objets, des meubles, des luminaires, des bijoux signés par de tout jeunes créateurs, des prototypes qui n'ont pas encore intégré les circuits commerciaux. Une foire, en somme, qui donne leur chance à des architectes, des artisans d'art, des designers, des étudiants encore méconnus ou très peu connus.



Spatules à raclette en hêtre de C. QUOI.

Créée en 1996 par une association loi 1901, cette manifestation est née pour pallier l'absence du grand Salon historique des artistes décorateurs (SAD) interrompu par la fermeture du Grand Palais. Depuis, le marché-foire de l'Odéon n'a pas failli à sa mission

avec la tradition de foires qui animaient Saint-Germain-des-Près jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et de redonner vie au quartier et à ce lieu d'histoire et de culture : les arcades du théâtre que beaucoup ne se consolent pas de voir transformées en « réceptacle à moto ».

## La brocante des designers

Les Puces du design vont aussi permettre aux objets contemporains de s'exposer dans la rue, les 11, 12 et 13 mai. La verrière du passage du Grand-Cerf et la place Gondoni (2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) se transformeront en vaste brocante des designers du XX<sup>e</sup> siècle. Trois jours de chine, de trouvailles, de balades entre passé et avenir pour les amateurs d'objets insolites, mobilier, curiosités, collectors et prototypes de grandes signatures des années 1930 à nos jours : Paulin, Panton, Saarinen, Eames, Colombo, Tallon... Cette manifestation, dont le succès ne cesse de s'affirmer, permet de dénicher l'introuvable auprès de professionnels venus de France et de l'étranger. Et offre aussi l'occasion de découvrir de jeunes créateurs.

★ Les Puces du design, les 11, 12, 13 mai, passage du Grand-Cerf et place Gondoni, 75002 Paris. Internet : [www.pucesdudesign.com](http://www.pucesdudesign.com). Entrée libre, vendredi 11 mai à partir de 16 heures, samedi 12 et dimanche 13 mai, de 9 heures à 19 heures.

première : être un laboratoire des tendances à venir « sans discrimination ni sectarisme, mais contre le pastiche », un lieu d'exposition hors cadre institutionnel qui soit capable d'offrir aux jeunes talents la possibilité de se faire connaître des professionnels (éditeurs, acheteurs, distributeurs, propriétaires de galerie...) et du grand public.

D'année en année, le marché n'a cessé de conquérir de nouveaux adeptes et compte ses inconditionnels. « Après cinq ans d'existence », remarque Bernard Medelenat, nous avons fait la preuve de notre utilité, celle de permettre à des créateurs de formes sortis des écoles, et pas encore ancrés dans la vie professionnelle, de se faire vendre. Un post-cycle ou un service après formation et aussi

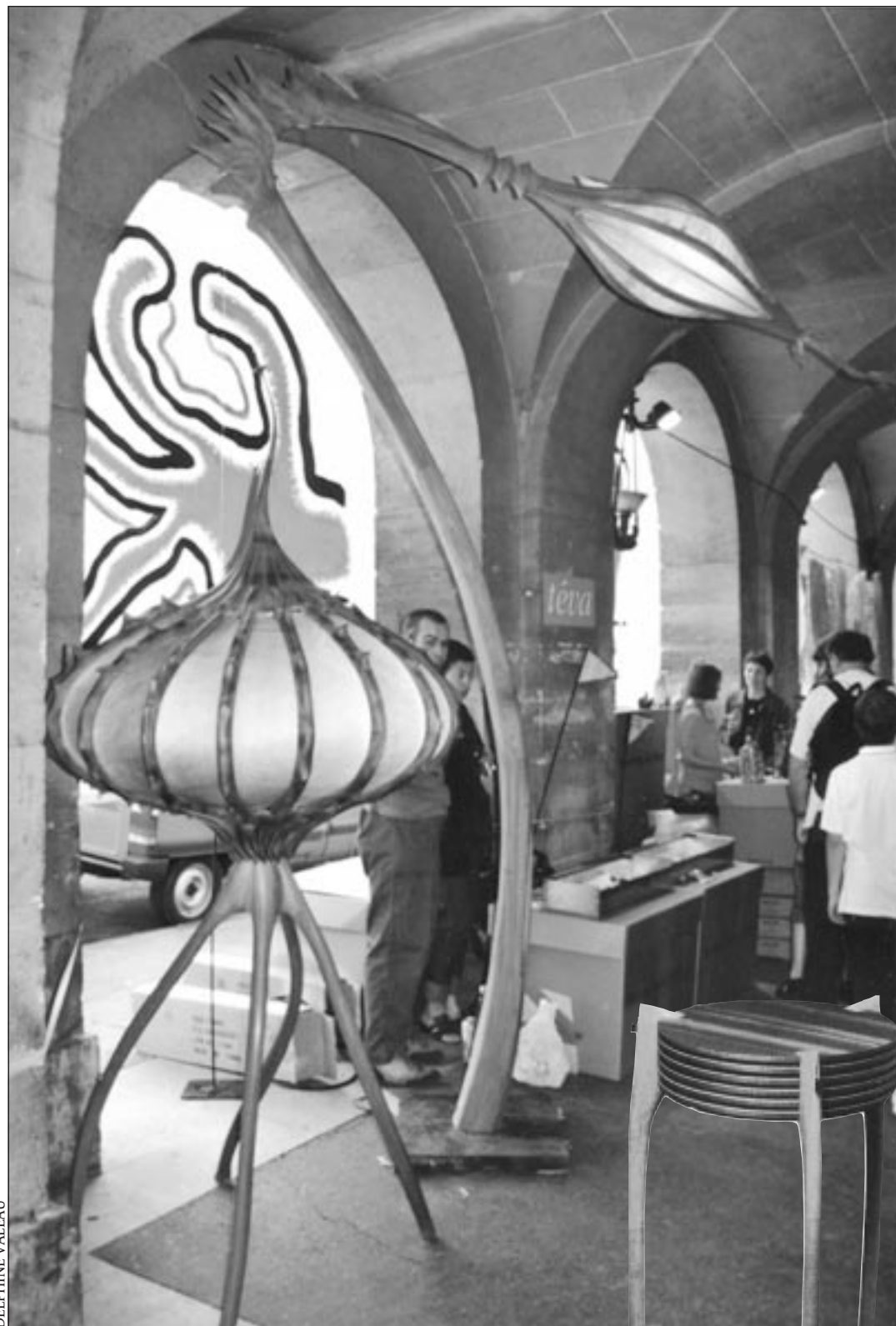
une jouvence pour des anciens élèves trop en avance sur leur temps. Ce positionnement devrait clarifier notre image de marché du prototype, lieu de chine incontournable à l'usage du chasseur d'idées, de gens et de talents. »

Espace et solution complémentaires aux salons et lieux d'expositions classiques (trop lourds, trop coûteux pour les jeunes créateurs), la foire de l'Odéon est un lieu de curiosité, un moyen de se procurer, « en avant-première », objets décoratifs ou utilitaires, mobiliers et accessoires. Ceux-là mêmes que l'on retrouve parfois, quelques années plus tard, dans les grands salons professionnels tels que Maison et Objets.

## MONTRER DU JAMAIS-VU

Structure légère, proche de la rue, ce marché aux allures bon enfant offre cependant une garantie de qualité. Car il ne s'agit évidemment pas de montrer tout et n'importe quoi. La soixantaine d'exposants retenus sont en effet, chaque année, désignés par un comité de sélection (Ateliers d'art de France, Ateliers Saint-Sabin, école Camondo, école Olivier-de-Serres, Société des artistes décorateurs, Société d'encouragement aux métiers d'art) qui fait son choix parmi quelque 250 dossiers reçus.

Parmi les heureux élus de cette dernière édition : Pascale Aperce (bijoux ciselés à partir d'aquarelle), Marina Argenti (bijoux, vases, lampe en composite végétal sur bois et laiton), Etienne Avronsart (fauteuil malléable composé d'un socle, d'un pouf et de cinq pétales en mousse), Martial Becquart (chevalet informatique pliable), Alejandro Cerha (vases, bougeoirs, coupes en faïence émaillée), Laure Chagnon (objets en verre thermoformé avec inclusion de photos), Martin Coriton (ours papier bulles), Luc Gensollen (luminaires, sculptures, lampes en tôle perforée), Eric de Gesincourt (piques à cheveux, bracelets, bagues en PVC), Fabien Ghiotti (mobilier modulable multifonction, chaise longue en acier trempé), Claude Jeantet (boîtes, cadres et miroirs en carton ondulé), Kilatée Téthé



DELPHINE VALEAU

(bijoux en tissus), Marie-Anne Zinzindohoue (bols porcelaine et luminaires)...

Montrer du jamais-vu, ce qui se trouve sur la ligne de front de la recherche esthétique, faire découvrir « en vrac » les lignes, les formes et les matières de demain n'exclut pas de montrer ce qui a précédé cette innovation. Au con-

traire. C'est cette double démarche qui fait sens, aux yeux des organisateurs du marché de l'Odéon qui tiennent à confronter ce « précontemporain » à la création aînée « qui le fonde et le restitue dans sa perspective historique ».

Mais aussi à la création étrangère. C'est ainsi que les exposants français – pour la plupart élèves d'écoles spécialisées (académie Charpentier, école Camondo, l'Ensaama...) – partageront cette année les arcades du théâtre avec une vingtaine de jeunes créateurs hongrois, formés à l'Institut hongrois de Budapest (l'équivalent des Arts décoratifs, en France).

## DISTINCTIONS

Le samedi 31 mars, sous les arcades du théâtre, la Fédération nationale des syndicats d'architectes d'intérieur (FNSAI) remettra deux prix « lever de rideau » à deux lauréats. Décernées par un jury composé de six architectes d'intérieur, ces distinctions consacreront l'ingéniosité, l'innovation et la modernité. « Fibres, textiles et matériaux du futur » seront mis à l'honneur à la Librairie du Moniteur (7, place de l'Odéon 75006 Paris), à travers une exposition de prototypes réalisés par des étudiants en création textile.

Le marché-foire de l'Odéon est aussi prétexte à une « installation artistique éphémère » : les mutants pixelisés d'Yves Yacoël qui animeront les 38 bâches disposées autour du théâtre. Une mosaïque colorée à découvrir ou redécouvrir pendant ces deux jours.

Véronique Cauhapé



Guéridon d'Eric Lomré.

Ci-contre, céramique de Fontaine Vincent.

Ci-dessous, coupe d'Agnès Nivot.



Antonis Cardew : pile d'assiettes tournées.



## Un temple au service du bien-être et du moi

LASSES de devoir courir tout Paris à la recherche du meilleur coiffeur, du parfait nettoyage de peau, du massage qui chasse les tensions accumulées, elles ont décidé de tout réunir en un seul lieu. Ensemble elles créent alors Bleu comme bleu Etoile (47 bis, avenue Hoche, 75008 Paris) : un institut certes mais surtout une nouvelle façon de « se faire du bien » et de « se sentir belle ». Le succès est au rendez-vous et ne cesse de confirmer la pertinence de leur démarche.

Cinq ans plus tard, Sophie Séguéla et Valérie Gérin poursuivent leur idée initiale. Prendre soin de son corps, pensent-elles, c'est être attentive à son apparence et avoir envie de se faire plaisir. A l'espace coiffure-beauté, elles ajoutent une boutique mode, un atelier couleurs et un restaurant. Ainsi naît Bleu comme bleu Vendôme, un lieu plus personnel où tout est mis au service du bien-être.

Décor calme et élégant (bois blond, bleu profond, lumières douces) signé par l'architecte Patrice Bertrand, accueil chaleureux et souriant (juste ce qu'il faut), cabines de soin séparées, ce nouveau temple de la beauté joue la carte de l'intimité et du repos, « afin que chacun et chacune se sente unique et considéré », l'espace d'une pause, « comme la personne la plus importante du mon-



Bleu comme bleu, département coiffure.

de ». Venir ici, c'est choisir la volupté et accepter qu'on s'occupe de vous. Deux étages pour l'oubli et le mieux-être.

Au premier étage, pudeur oblige, le salon coiffure hommes est indépendant des autres espaces. Il se compose d'une équipe de trois coiffeurs. Les clients peuvent aussi se faire soigner la peau ou suivre le traitement « anti-jet-lag », dans le salon de beauté spécialement créé pour eux. Côté femmes, l'espace coiffure et l'atelier couleurs rejettent les diktats, la coupe à la mode,

le style figé... pour mieux privilégier l'écoute et le conseil.

Les sept cabines de soin, consacrées au lissage, remodelage, gommage mais aussi à la chasse au stress et à la fatigue produisant la palette des soins, des plus traditionnels (manucure, pédicure, épilation, teinture, décoloration, drainage, massage amincissant, UV haute pression...) aux plus pointus (notamment, les soins du visage et du corps Carita). Certaines sont réservées à des soins spécifiques : ceux du visage Kanebo (exclusivement manuel,

à base d'application de serviettes chaudes et de massages), ceux du visage et du corps Anne Sémonin, pour hommes et femmes (basés sur le sur-mesure, l'aromathérapie et les ingrédients naturels). A conseiller : le massage shiatsu, réalisé au sol sur futon par Hoy, qui semble vous alléger de quarante kilos.

Au rez-de-chaussée, le restaurant-salon de thé, tenu par un chef italien – salades et pâtes aux saveurs méditerranéennes – offre un espace cosy (murs crème, bois zébrano, banquettes bleu marine, sol en résine bleue et lampes en opaline blanche) tandis que la boutique propose des créations en avant-première (Katherine Pradeau, cachemires Pace) ou en exclusivité (Donna Tchoutcha, Ronit Zilka, Hélène Buisine, Roland Mouret, Karim Tassil...), pour l'homme, la femme et l'enfant. De la mode, du design, des accessoires, des bijoux, des soins capillaires et des huiles essentielles en provenance des Etats-Unis ou d'ailleurs. Pour le plaisir de tous les sens.

V. Ca.

★ Bleu comme bleu Vendôme, 2, rue de Castiglione, 75001 Paris ; tél. : 01-58-62-54-54. Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 heures.

**NOUVELLE COLLECTION**  
Fabrication artisanale et restauration

VERITABLE FAUTEUIL CLUB CUIR MOUTON PATINE

A PARTIR DE 6 500 F

The Club Factory®

34, rue de l'Appelle 75011 PARIS Métro Bastille  
Tél. : 01.43.14.26.11  
11h-20h Fermé Lundi  
[www.decoriafactory.com](http://www.decoriafactory.com)

**ARTELANO**  
PARIS

MOBILIER & ACCESSOIRES CONTEMPORAINS

**COLLECTIONS 2001**

54, RUE DE BOURGOGNE - 75007 PARIS  
TÉL. 01 44 18 00 00

**meubles**  
Decor Actuel

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils en cuir, tissu Alcantara. Contemporain & Art déco

OFFRE EXCEPTIONNELLE  
**fauteuils club 9 800 F les 2**

80, rue Claude-Bernard 75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.



# Nombreux nuages, sauf à l'Est

**SAMEDI.** Le ciel restera très couvert sur la majeure partie du pays, à l'exception des régions de l'Est. Les précipitations seront toutefois assez rares et de toute façon peu marquées, tandis que les températures ont tendance à remonter.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel sera souvent nuageux avec quelques trouées par moment. Quelques gouttes pourront tomber près des côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest sera modéré. Les températures seront en légère hausse entre 13 et 15 degrés.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie.** Le ciel est bien voilé et les nuages deviennent de plus en plus épais. Quelques gouttes de pluie tomberont sur les côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest est modéré. Le thermomètre est en légère hausse entre 12 et 15 degrés.

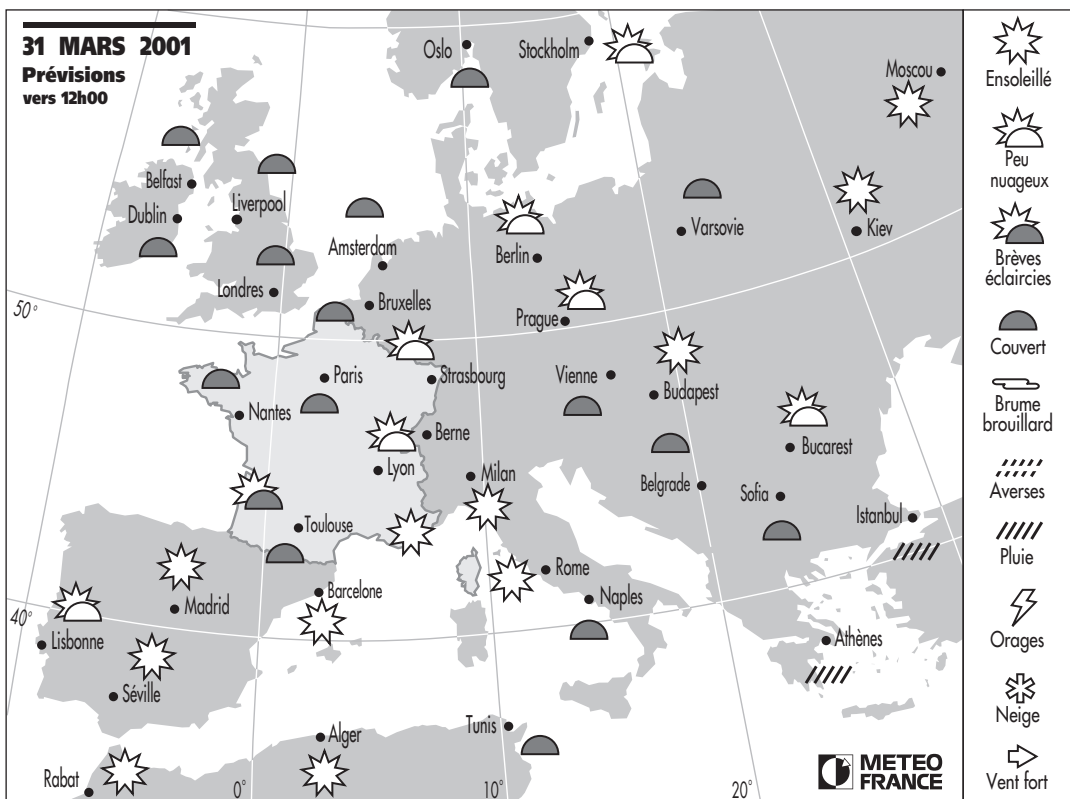
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Après quelques brouillards matinaux, parfois givrants, la journée sera agréable avec du soleil et juste un ciel voilé. Il

aura quelques petites gelées matinales puis le thermomètre indiquera entre 13 et 15 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages seront nombreux et donneront quelques gouttes sur les côtes. Dans l'après-midi, des trouées devraient percer. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 15 et 18 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin, le ciel sera assez nuageux toute la journée. En Auvergne, le ciel voilé le matin deviendra nuageux en fin d'après-midi. Sur Rhône-Alpes, la journée sera bien ensoleillée. Les températures seront comprises entre 13 et 16 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** En Corse, le temps sera encore un peu instable avec quelques ondées. Ailleurs le soleil brillera largement. Mistral et tramontane faibliront. Le vent de nord sera modéré sur la Corse. Le thermomètre indiquera entre 18 et 20 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** Coopération entre Eurowings et Lufthansa, qui proposent, depuis le 25 mars, 1 500 vols en partage de code sur leur réseau mis en commun. Avec 4 nouvelles liaisons, sans escale, au départ de Paris vers Nuremberg, Dortmund et Münster, et un vol quotidien Nice-Düsseldorf. Liaisons auxquelles s'ajoutent deux vols quotidiens Bordeaux-Munich. Informations au 08-20-33-03-30, ou sur Internet ([www.lufthansa.com](http://www.lufthansa.com)).

■ **SKI.** Enneigement exceptionnel dans les stations de sport d'hiver des Alpes de Haute-Provence et disponibilités, à l'hôtel et en locations, pour les vacances de Pâques, notamment pour la première quinzaine d'avril. En haut des pistes de Pra-Loup 2 m de neige, 2 m 80 à la Foux d'Allos. Offices de tourisme : tél. : 04-92-84-10-04 pour Pra-Loup, et 04-92-83-02-81 à la Foux. Ou sur Internet : [info@alpes-haute-provence.com](mailto:info@alpes-haute-provence.com) et [www.skifrance.fr](http://www.skifrance.fr).

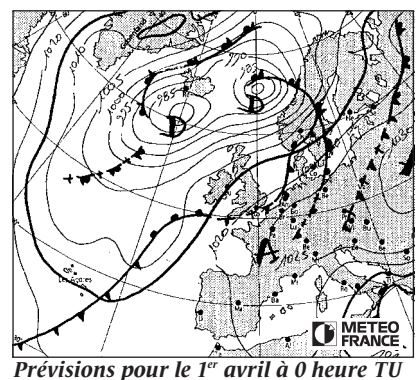
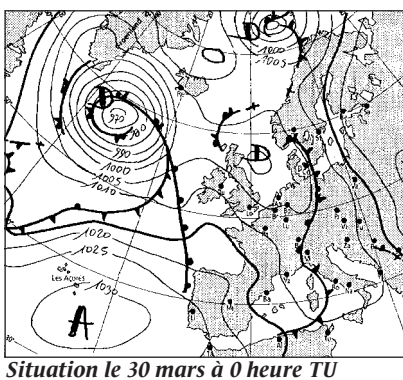
### PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-1/15 S
AJACCIO	9/17 N	NANTES
BIARRITZ	10/15 C	NICE
BORDEAUX	10/14 N	PARIS
BOURGES	4/14 C	PAU
BREST	10/13 C	PERPIGNAN
CAEN	6/11 C	RENNES
CHERBOURG	8/12 C	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	2/17 S	STRASBOURG
DIJON	1/15 S	TOULOUSE
GRENOBLE	2/18 S	TOURS
LILLE	4/13 C	FRANCE outre-mer
LIMOGES	5/13 C	CAYENNE
LYON	5/17 S	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	8/20 S	NOUMEA

PAPEETE	24/30 P	KIEV	-3/8 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S <td>LISBONNE</td> <td>12/23 S</td>	LISBONNE	12/23 S
ST-DENIS-RE.	24/28 P <td>LIVERPOOL</td> <td>7/14 C</td>	LIVERPOOL	7/14 C
<b>EUROPE</b>		LONDRES	8/15 C
AMSTERDAM	5/13 C	LUXEMBOURG	5/14 S
ATHENES	11/14 P	MADRID	10/20 S
BARCELONE	9/14 N	MILAN	6/20 S
BELFAST	4/11 C	MOSCOW	-10/8 S
BELGRADE	4/13 C	MUNICH	6/12 S
BERLIN	4/11 S	NAPLES	10/17 C
BERNE	3/14 S	OSLO	-6/4 C
BRUXELLES	5/14 S	PALMA DE M.	5/19 S
BUCAREST	2/13 S	PRAGUE	3/10 S
BUDAPEST	2/13 S	ROME	7/17 S
COPENHAGUE	3/7 C	SEVILLE	14/28 S
DUBLIN	4/13 C	SOFIA	4/10 C
FRANCFORT	3/14 S	ST-PETERSB.	-3/7 C
GENEVE	6/14 S	STOCKHOLM	2/8 S
HELSINKI	23/28 S	TENERIFE	18/21 S
ISTANBUL	8/12 P	VARSOVIE	1/11 C

VENISE	8/17 S	LE CAIRE	20/37 S
VIIENNE	2/13 C	NAIROBI	17/25 C
<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	18/27 S
BRASILIA	19/27 C	RABAT	10/23 S
BUENOS AIR.	15/25 S	TUNIS	9/18 C
CARACAS	21/28 S	<b>ASIE-Océanie</b>	
CHICAGO	-3/10 C	BANGKOK	25/36 S
LIMA	19/24 P	BEYROUTH	18/29 C
LOS ANGELES	14/21 C	BOMBAY	20/30 S
MEXICO	4/28 S	DJAKARTA	28/31 P
MONTREAL	1/3 C	DUBAI	19/30 S
NEW YORK	4/8 C	HANOI	22/27 C
SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	19/26 S
SANTIAGO/CHI	11/25 S	JERUSALEM	17/37 C
TORONTO	2/4 C	NEW DEHLI	15/27 S
WASHINGTON	5/15 C	PEKIN	2/13 S
<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	2/9 S
ALGER	7/19 S	SINGAPOUR	25/29 P
DAKAR	19/24 S	SYDNEY	19/23 S
KINSHASA	22/31 C	TOKYO	4/8 C



### TENDANCES

# Le minimessage, ou la communication à dose homéopathique

**LES ENSEIGNANTS** ont une nouvelle raison de détester les « portables » en classe. Depuis quelques mois, un petit jeu est apparu : s'envoyer clandestinement de petits messages écrits, d'un portable à l'autre, pendant les cours. En principe, l'opération s'effectue dans la plus grande discrétion, mais, à la longue, forcément cela se remarque. Heureusement, la majeure partie de ces communications, appelées SMS (pour « short message servicing »), ne nouent en soirée et peuvent atteindre des pics impressionnants. Le dernier record remonte à la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, avec 1,8 million de minimessages (on peut aussi dire « textos » ou télémessages) échangés entre minuit et 1 heure du matin. Au cours de ce même mois de janvier, 250 millions de communications de ce type ont été recensés en France (contre un million en Allemagne).

Facturé 1 franc (0,15 €) l'unité, voire un peu moins (autour de 0,70 F, 0,10 €) avec certaines formules tarifaires, le SMS est un peu moins cher qu'un appel réalisé à partir d'un téléphone portabil

ble, mais il représente une jolie source de revenus pour les opérateurs. Orange, la filiale britannique de France Télécom, réalise 5 % de son chiffre d'affaires avec les minimessages. Néanmoins, plusieurs sites Internet proposent de transmettre gratuitement des SMS à partir d'un ordinateur.

Cet essor constitue une forme de revanche pour les *paggers* (Tam-Tam, Tatoo, Kobby), qui concourent, entre 1995 et 1998, un succès aussi foudroyant qu'éphémère. Ces petits récepteurs, qui permettaient de s'envoyer des mots doux par le truchement d'une opératrice ou d'un Minitel, firent le bonheur des 16-25 ans jusqu'à ce que la baisse du prix des téléphones portables ne fasse définitivement basculer les jeunes dans l'ère du « mobile ».

Largement imprévu, ce retour en force n'est pas la conséquence d'un saut technologique. « Les besoins étaient latents. Ils ont émergé de nouveau sans qu'ait été lancée une grande offensive promotionnelle », reconnaît Jean-Marc Tassetto, directeur général adjoint de SFR, chargé du marketing. « Ce regain, ajoute-t-il cependant, a



été rendu possible par la décision prise en novembre 1999 par les opérateurs, qui ont décidé de connecter leurs réseaux respectifs. » Jusqu'à cette date, en effet, l'envoi d'un message SMS n'était possible qu'entre les abonnés d'un même service. S'y ajoute la généralisation de la technologie dite T9 sur les claviers des téléphones.

Les logiciels de saisie intuitive, capables de déduire dès les premières lettres le mot que l'on souhaite écrire (b,o,n suggère bonjour), ont rendu l'usage du micro-

clavier nettement moins rebutant. D'abord un peu déroutés, les opérateurs n'ont pas tardé à proposer de nouvelles applications payantes, telles que les informations boursières et sportives ou encore l'envoi de messages préenregistrés. SFR prévoit de lancer prochainement des *chats* (miniforums de discussion) sur SMS, et chacun s'accorde à penser que les applications professionnelles devraient se multiplier. « Les textos encouragent la création de nouveaux services. Dans ce sens, ils marquent vraiment un pas vers le multimédia », assure-t-on chez SFR.

Un minimessage n'a guère de prétention littéraire. La limite technique des 160 caractères ne constitue pas une contrainte réelle lorsqu'il s'agit de confirmer ou d'infirmer un rendez-vous, de communiquer le digicode de son immeuble, de se laisser aller à une confidence express ou à une plaianterie fine. En général, il s'agit davantage de signaler sa présence que de véritablement transmettre une information. Maîtrisée par quelque 20 % des possesseurs de téléphones portables, la « chat-

che » par SMS est avant tout l'affaire des moins de 25 ans, dont on sait la tendance à organiser leur vie sociale en réseaux d'affinités : un bon tiers d'entre eux sont des utilisateurs réguliers, et parfois forcenés.

**TRANSGRESSION DES INTERDITS**

Outre qu'ils sont moins chers que les échanges vocaux, les minimessages, que l'on utilise souvent en cas de dépassement du forfait mensuel, permettent d'établir un rapport différent avec son correspondant. « On peut dire les choses d'une manière concise parce qu'on a le temps de réfléchir aux termes que l'on va employer. C'est très concis et souvent plus efficace que si l'on passait un coup de fil », témoigne Claire, 24 ans, interrogée dans le cadre d'une étude réalisée par France Télécom Recherche & Développement.

Ces travaux constatent également que « la communication impulsive qu'autorise le minimessage réveille l'attrait de la transgression des interdits. Pendant les cours ou les réunions de travail ennuyeuses, l'échange par minimessage s'apparente à un acte de distrac-

tion dans une situation contraignante ». Ce parti pris transgressif s'applique aussi à la syntaxe et à l'orthographe. Puisqu'il faut faire court, on écrit « kestufé ? », « tal'r nrv » ou « pourkoi tant2N ? ». Des raccourcis peu académiques inspirés des *chats* sur Internet.

Hybridation de l'e-mail et du coup de fil, les textos et autres minimessages reflètent la sophistication croissante de notre façon d'entrer en contact avec autrui. Ils assurent une fonction de protection contre le caractère « intrusif » du téléphone portable en certaines circonstances.

Finalement, le minimessage, qui consacre la communication à dose homéopathique, est peut-être une forme de résistance. « Eviter une longue conversation constitue le premier motif d'usage du minimessage », confirme-t-on à France Télécom. Hors de prix, le téléphone WAP, relié à Internet, beaucoup plus sophistiqué mais correspondant à des usages moins évidents, a rencontré, pour l'instant, beaucoup moins de succès...

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 077

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTALEMENT

I. De bons moyens pour prendre le temps. - II. Propos puéril. Persistance malade en régions. - III. Il n'y a que les bonnes pâtes qui peuvent être dedans. Pour une distribution locale. Du jour au lendemain il recommence. - IV. Précipitation. Mieux vaut lui faire face. - V. Facilite l'assemblage. Mise sous tension. - VI. Réchauffait Cléopâtre. Parles à un proche. - VII. Il faudra le rendre un jour ou l'autre. Met en avant ce que l'on trouvera à l'intérieur. - VIII. De la

lenteur dans les notes. La place du petit est vraiment trop grande. - IX. Démonstratif. Donne le ton. Un Européen mal bâti. - X. Va faire mâle.

### VERTICALEMENT

I. Fait désordre. - 2. Sœur des satyres, elle court à travers bois et montagnes. - 3. Sans la moindre bavure. Ouvrent les portes de toutes les formations. - 4. Prennent un engagement. Sur une plaque pour faciliter le stationnement. - 5. Il nous a donné l'ananas et l'ipéca. - 6. Il nous donne du caractère. Court dans

les bois et les forêts. - 7. Passe à rythme régulier. Assemblée de cardinaux. Apporté par le 5 vertical. - 8. Mise en carte pour faire preuve. - 9. Ne laissera rien passer. Poussé en arrivant. - 10. Dans la tombe. Prises avant de tailler un costard. - 11. Pas très malin. Belle fin pour des écrivains. - 12. Ralentissement en fin de parcours.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 076

#### Horizontalement

I. Joujouthèque. - II. Acteur. An. Sn. - III. Ré. Trépidant. - IV. Napoléon. PEA. - V. In. Ne. Levier. - VI. Cils. Pisé. St. - VII. Ode. UHT. Né. - VIII. Techno. Stupa. - IX. Hein. Iarag (garai). - X. Nue-proprété.

**Verticalement**

1. Jarnicoton. - 2. Océanide. - 3. Ut. Léché. - 4. Jetons. Hep. - 5. Ourle. Unir. - 6. Urée. Phono. - 7. Polit. - 8. Haines. Sir. - 9. End. Ventai. - 10. Api. Eure. - 11. Usnées. Pat. - 12. Entartrage.

## PHILATÉLIE

# Un bel ouvrage de l'Académie européenne de philatélie

**12 OCTOBRE 1926**, sur l'étang de Berre, deux hydravions vrombissent, le CAMS 37 GR et le Lioré-Olivier H 194. Leurs pilotes, les lieutenants de vaisseau Guilbaud et Bernard, s'apprentent à réaliser une première : rallier Madagascar en utilisant les nombreux plans d'eau naturels situés sur le trajet.

Les deux appareils atteignent Saint-Louis du Sénégal le 18 octobre. Ils en repartent après quelques jours de repos. Le CAMS tombe en panne au Niger, laissant le LÉO poursuivre seul le raid. Direction Tananarive, atteinte le 4 décembre via Garoua (Cameroun), Fort-Archambault (Congo), Lisala (Congo belge), le Mozambique et Majunga (Madagascar).

Le canal du Mozambique est traversé le 10 décembre. Le voyage retour se déroule sans encombre par les Grands Lacs et la

vallée du Nil jusqu'à la Seine, le 14 janvier 1927, entre le pont de Suresnes et la passerelle de Saint-Cloud, via la Crète et Bizerte.

Gérard Collot conte en détail l'histoire de cette aventure - illustrée de plis philatéliques et de cartes postales -, publiée dans *Opus 1*, un très bel ouvrage édité par l'Académie européenne de philatélie (AEP). Cette publication rassemble une trentaine d'articles d'histoire postale rédigés par les membres de l'AEP, dans la langue de leurs auteurs, sur des sujets aussi variés que les timbres-poste de la IV<sup>e</sup> émission de Sardaigne utilisés à Monaco, le courrier par valise diplomatique des Etats-Unis des assiégés de la guerre franco-prussienne de 1870, les timbres coupés de Bagdad de 1889 et 1892 ou des projets non émis de timbres pour la France de

Charles Bridoux. Une remarquable iconographie et un résumé à la fin de chaque étude complètent cet ensemble, érudit mais accessible.

Jean-Pierre Mangin, qui préside l'AEP depuis un peu plus d'un an, et est lui-même auteur des pages consacrées dans cet ouvrage à l'étonnante histoire postale de l'île de Saint-Kilda (Ecosse), voit récompensée toute l'énergie qu'il a déployée à transformer l'AEP.

Pierre Jullien

★ **Opus 1, 128 pages, préface d'Antoine Di Maggio, président de l'Association pour le développement de la philatélie, 200 francs, port compris, auprès de Jean-Pierre Mangin, 23, rue du Paquis, 55000 Bar-le-Duc.**



**MUSIQUE** Le Salon de la musique, qui s'ouvre le 30 mars à Paris, est dédié à la pratique amateur, en plein essor. 12 % des Français âgés de plus de quinze ans chantent ou jouent

d'un instrument. ● D'APRÈS le ministère de la culture, quelque 8 000 chorales et 6 000 harmonies et fanfares sont en activité dans toute la France. Les agglomérations de Paris et de

Lyon concentrent la plupart de ces ensembles, suivies de l'Alsace et du Nord - Pas-de-Calais. ● LE SOCIOLOGUE Antoine Hennion tente de décrire l'amateur et sa passion « non pas

comme la marge naïve du monde musical, mais comme son centre de gravité moderne et le principe même de son évolution aujourd'hui ». ● LA CRÉATION moderne est présente à La

Villette, au sein du « Living ». Une quarantaine d'exposants représentent « les différents chaînons de la musique contemporaine » : éditeurs, compositeurs, interprètes, studios...

## Les musiciens du dimanche composent une fanfare croissante

Le Salon de la musique s'ouvre le 30 mars à Paris, sur le thème de la pratique amateur. La proportion d'instrumentistes a presque doublé en vingt ans, et le nombre des écoles dépendant de l'Etat a triplé depuis 1973. Cet engouement croissant se traduit aussi par un art de l'écoute diversifié

LA PRATIQUE musicale amateur, thème de l'édition 2001 du Salon de la musique, qui s'ouvre le 30 mars à Paris, est en plein essor. Du jeu à l'écoute, de la mélomanie documentée au goût pour le spectacle et les sorties, du plaisir individualisé à la fête collective, tous les signes d'une émotion recherchée à travers les différents aspects de la pratique musicale sont aujourd'hui manifestes.

La moitié des Français de plus de quinze ans ont pratiqué une discipline artistique pendant leurs loisirs, à un moment ou à un autre de leur vie. Les amateurs en activité, ceux qui pratiquent actuellement un art, forment près du quart de la population adulte. La musique arrive en tête : actuellement, 12 % des Français de plus de quinze ans chantent ou jouent de la musique. Parmi ces amateurs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. L'avantage est net chez les jeunes filles (les 15-24 ans) et chez les femmes âgées de plus de quarante-cinq ans.

Le nombre de pianistes, guitaristes et choristes ne cesse de croître. « La proportion d'instrumentistes a pratiquement doublé en vingt ans dans la population française, passant d'environ 20 % dans les générations âgées aujourd'hui de plus de trente-cinq ans à 40 % chez les 15-19 ans », note Olivier Donnat, auteur d'une enquête sur les amateurs pour le compte du ministère de la culture.

L'essor des écoles de musique est spectaculaire : le nombre de celles qui dépendent de l'Etat s'est multiplié par trois depuis 1973. Le développement des stages et ateliers indépendants ou l'éclosion dans les cafés de scènes ouvertes proposées aux amateurs de divers

styles sont tout aussi frappants, même si leur nature informelle – qui fait leur charme – les rendent difficiles à comptabiliser.

Le mouvement ne semble pas près de s'interrompre. La politique de soutien aux pratiques amateurs impulsée par le ministère de la culture et, plus encore, la tendance profonde de la société française vers la réduction du temps de travail jouent en faveur des loisirs créatifs.

### FILMS, PUBS, RADIO, SONNERIES...

Allant au-delà des enquêtes statistiques du ministère de la culture sur les pratiques amateurs, une nouvelle étude se penche sur les formes qu'emprunte aujourd'hui l'amour de la musique. Antoine Hennion, sociologue, auteur de *La Passion musicale* (Métailié, 1996), vient de publier *Figures de l'amateur* pour tenter de décrire l'amateur et sa passion « non pas comme la marge naïve du monde musical, mais comme son centre de gravité moderne et le principe même de son évolution aujourd'hui ».

A l'heure où l'écoute déborde les cadres classiques du concert et du disque, avec une présence musicale dans les films, les publicités, les supermarchés, les ordinateurs, les radios-réveils, voire les sonneries de téléphones portables, l'équipe réunie par Antoine Hennion observe « la musique comme cérémonie du plaisir, série de petites habitudes et façons de faire en situation, chacun selon ses préférences, ensemble de routines, d'arrangements et de surprises. Plutôt cuisinier ou gourmet, fêtard ou mondain, joueur ou rigoriste, c'est l'amateur qui, dans une certaine mesure, compose sa musique, comme d'autres leur menu ».



Des accordéonistes amateurs répètent le « Boléro » à La Villette, avant le concert du 30 mars.

Il n'y a pas d'amateur passif, affirme Antoine Hennion après avoir observé les mille et une stratégies du plaisir mises en œuvre par les amoureux de la musique, qu'il s'agisse de l'achat ou du classement des disques, du soin pris au choix du matériel hi-fi, de l'organisation de l'écoute – différente en voiture, dans son bain, seul ou à plusieurs – ou de la construction d'une passion et d'une amitié partagées pour les ensembles d'instrumentistes et de chanteurs.

Pour l'amateur, l'écoute de la musique dans un cadre intime est le fruit de toute une organisation. « Tout est possible, entre l'ado avec

son Walkman ou le ghetto-blaster dans sa chambre avec le son très fort et, à l'autre extrême, le wagnérien de salon qui, non sans édicter des règles maniaques pour exclure les enfants ou la femme, a développé une conception hi-fi de la musique en se composant un univers acoustique, avec des chaînes et des baffles très chers. »

### UN PLAISIR LÉGITIME

L'écoute et le jeu répondent à une même quête : l'envie de se laisser porter, emporter, transporter par la musique. Le vocabulaire des amateurs ressemble parfois à celui des usagers de drogue, note

l'équipe d'Antoine Hennion, à cette différence près que la musique est considérée socialement comme un plaisir légitime, donc avouable. Un jeune rocker explique : « Je fume pas mal, c'est très proche comme mélange. Sauf qu'en musique tu n'épuises jamais ta capacité à jouer. »

Pour l'accomplissement du moment sublime, l'amateur, tel l'aficionado de la corrida, peut mobiliser ses efforts, son argent, son temps, son savoir-faire. Le plaisir résulte d'un patient travail d'entraînement, de routine des apprentissages et des répétitions. Un joueur de jazz confie son

besoin de fournir un énorme effort d'entraînement à la maison : « J'ai l'impression que je n'arrive à jouer que quand j'ai tout assimilé, en le répétant bêtement jusqu'à ce que ça rentre. Et alors, quand ça vient, ça devient fluide, je ne me bats plus, je joue. » Quand ils jouent à plusieurs, les musiciens amateurs construisent leurs propres collectifs, inventant leurs goûts, leurs techniques, leurs traditions.

Une fois campés dans leur ingéniosité et leur créativité, les amateurs et mélomanes décrits par Antoine Hennion ne se réduisent plus à la figure de consommateurs passifs, victimes des modes lancées par le marketing de l'industrie musicale. Premiers acheteurs de disques, ils sont certes influencés par l'actualité. Le film *Journal intime*, de Nanni Moretti, a fait exploser les ventes du *Köln Concert* de Keith Jarrett, grâce à la mention « Musique du film de Nanni Moretti » inscrite sur la pochette. Les œuvres de Marin Marais ont atteint des ventes inattendues après la sortie de *Tous les matins du monde*. Les offres spéciales, comme les coffrets classiques emballés de rouge au moment de Noël, ont du succès.

Mais le CD, qui offre la possibilité de choisir sa musique à la carte, permet à l'amateur de se faire son propre programme à domicile, en dosant les extraits, la dynamique et le moment d'écoute. Selon Antoine Hennion, cet amateur, qui programme telle plage du disque ou l'œuvre entière et joue de la fonction repeat, « développe une compétence personnelle sur son propre goût » et apprend « à se faire plaisir avec la musique à sa main ».

Catherine Bédarida

### Guide pratique

● **Au Salon de la musique.** Pour son édition 2001, du 30 mars au 3 avril, le Salon de la musique a choisi pour thème « la pratique musicale amateur ». Vendredi 30 mars, à 19 heures, deux mille instrumentistes amateurs interprètent un *Boléro* de Ravel revu et dirigé par Marc-Olivier Dupin, compositeur et directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Le « Living », dédié à la musique contemporaine, est installé dans la Grande Halle.

Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. M° Porte-de-Pantin. Entrée 50 F (tarif réduit : 25 F. Gratuit pour les moins de 12 ans). Internet : [www.lesalondelamusique.com](http://www.lesalondelamusique.com).

● **A lire.** *Figures de l'amateur. Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, par Antoine Hennion, Sophie Maisonneuve, Emilie Gomart (2001). Ministère de la culture, La Documentation française, 282 p., 98,39 F (15 €). *Les Amateurs, enquête sur les activités artistiques des Français*, par Olivier Donnat (1996).

Ministère de la culture, La Documentation française, 1996, 230 p., 120 F (18,2 €).

● **Pour pratiquer.** Le *Guide du musicien et du danseur amateurs*, réalisé par la Cité de la musique (374 p., 140 F, 21,34 €), donne, outre des adresses, des conseils pour choisir un instrument, un enseignant ou un ensemble. Il couvre les différentes musiques – classique, traditionnelle, rap, jazz... Les adresses de stages et d'associations se trouvent aussi sur le serveur Minitel de la Cité de la musique (3615 Musique) et sur son site [www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr).

## La France des cliques et des chœurs

D'APRÈS les statistiques du ministère de la culture, sept mille à huit mille chorales sont en activité en France ainsi que six mille ensembles d'harmonie et de fanfare. Les régions les plus peuplées du pays – l'Île-de-France et la métropole lyonnaise – sont aussi les mieux dotées. Mais des particularités locales influencent les pratiques amateurs, comme en témoigne la concentration d'ensembles musicaux en Alsace et dans le Nord - Pas-de-Calais. Des fanfares et harmonies existent dans cinq mille communes françaises. Mais leur importance dans le Nord - Pas-de-Calais trouve son origine dans les traditions ouvrières et collectives de cette région. L'Alsace, proche d'une Allemagne qui cultive l'amour du chant choral, offre une concentration exceptionnelle de chorales et de groupes vocaux, tout comme, dans une moindre mesure, le Pays basque.

Les harmonies et fanfares recrutent surtout en milieu populaire. Bien organisé, ce milieu est dominé par la Confédération musicale de France (CMF), qui regroupe quelque cinq mille cinq cents associations, en majorité des orchestres d'harmonies et de batteries-fanfares. Elle forme des chefs d'orchestre et intervient sur le répertoire par le biais des morceaux imposés lors de ses concours annuels. Marqué au départ par la musique militaire, le répertoire a évolué depuis les années 1980, s'ouvrant au brass-band Nouvelle-Orléans, aux bandas mexicaines ou aux créations de groupes comme Urban Sax. Une dizaine de publications spécialisées accompagnent ces musiques (*Batteries-fanfares Magazine*, *Harmoniques*) ainsi que deux sites Internet nés dans le département du Nord ([www.ourworld.compuserve.com](http://www.ourworld.compuserve.com)) et en Alsace ([www.cdmc-haute-alsace.com](http://www.cdmc-haute-alsace.com)).

Le chant choral est choisi par un tiers des amateurs qui pratiquent la musique. Il recrute une population majoritairement féminine, dont la moitié a plus de quarante-cinq ans. Dans ce milieu structuré, les fédéra-

tions comme A cœur joie jouent un rôle important pour la formation des chefs de chœur ou l'édition d'un répertoire varié, du gospel au classique, du jazz à la musique d'église. Issu du mouvement laïque, A cœur joie regroupe vingt mille choristes adhérents et met en place des rassemblements nationaux ou internationaux de chorales.

Le premier Centre d'art polyphonique a été créé par le ministère de la culture en 1979 en Île-de-France

pour rehausser le niveau des chœurs. Au nombre de vingt et un à présent, répartis sur tout le territoire français, ils proposent des enseignements assurés par des musiciens professionnels. Dans le domaine du rock et des musiques actuelles, le festival du Printemps de Bourges a installé des antennes du « Réseau Printemps » dans chaque région de métropole, ainsi qu'à la Martinique et à la Réunion.

C. Ba

## La création contemporaine tient salon au « Living »

ON PARLE souvent de décroissement – des pratiques instrumentales, des tendances esthétiques, des lieux de diffusion – à propos de la musique contemporaine. L'Édition 2001 du Salon de la musique en offre une importante illustration avec le « Living ». A l'image des deux maisons d'édition (Editions Jobert et Editions musicales européennes) qui, l'an dernier, ont abattu symboliquement la cloison qui séparait leurs stands, une quarantaine d'exposants occupent aujourd'hui de manière conviviale les 550 m<sup>2</sup> dévolus à un « village de la création musicale » modelé par Nicolas Gilsoul.

Cet architecte-paysagiste bruxellois de vingt-huit ans a eu pour mission d'amener en douceur le public vers la scène de la musique contemporaine afin, selon Damien Pousset (un des fondateurs du Living qui a, par ailleurs, la charge de la musique contemporaine aux Editions Lemoine), de « saisir la chance d'une communication à grande échelle au cœur d'une manifestation généraliste en dépassant les habituels clivages du milieu ».

Avec une quarantaine d'exposants représentatifs « les différents chaînons de la musique contemporaine », le « Living » promet d'être exceptionnellement animé.

Ouvert le 30 mars, à 20 heures, par un défilé de modes, *Silent Clothes*, confié à la jeune styliste Stéphanie Coudert, ce mini-festival alternera ateliers (réservés, chaque matin, au jeune public), table rondes et moments musicaux particulièrement éclectiques.

Sur 550 m<sup>2</sup>, une quarantaine de stands réunissent éditeurs, interprètes, compositeurs, studios de production et instituts de recherche

Certains permettront de découvrir de nouveaux interprètes (Saori Mizumara, lauréate du concours de piano XX<sup>e</sup> siècle d'Orléans ou Vohan Mardirossian, créateur de la *Deuxième Sonate pour piano* d'Eric Tanguy), d'autres de goûter à la crème des formations spécialisées (Ensemble Intercontemporain, Ars Nova, 2e2m, Fa, Aleph, Jeunes Solistes, TM+, Court-Circuit, L'itinéraire, Les Temps modernes, Ensemble

orchestral contemporain). Partout, une même volonté d'associer organismes de référence et acteurs de moindre notoriété.

Parmi les instituts de recherche et les studios de production figurent, par exemple, l'Ircam, le GRM, la Muse en Circuit et le Gramme, mais aussi le Laboratoire esthétique des arts contemporains du CNRS. Côté discographique, la représentation sera unique mais de taille avec la « major company » Universal au complet (Deutsche Grammophon, Decca, Philips, ECM New Series, Accord).

Enfin, héros de cette première opération de masse, les compositeurs (une trentaine, en principe) seront directement accessibles sur le stand de leur éditeur (le 31 mars, de 14 heures à 18 heures) pour signer leurs partitions. L'un d'eux aura le plaisir d'une consécration auprès des jeunes par le biais du Grand Prix des lycéens, remis au stand de la Sacem, le 3 avril à 12 heures. Les élèves de cinquante-six établissements de France et d'outre-mer l'auront élu d'après une sélection de CD envoyés à leur professeur d'éducation musicale par le jury de *La Lettre du musicien*. Une avancée de la musique contemporaine dans le domaine du public de demain ?

Pierre Gervasoni

Grégoire Furrer Productions, Louisa Production et Activa présentent

# Vincent ROCA

Mis en scène par François Rollin

« Mots et Usage de mots »

Texte : Vincent Roca et François Rollin

**Théâtre de la Main d'or**

15 passage de la Main d'or - 75011 Paris - M° Ludrou-Rollin

**DU 13 MARS AU 28 AVRIL 2001 A 20H30**

**DU MARDI AU SAMEDI** RESERVATIONS : 01 43 38 06 99

Lieux de vente : librairies FNAC et Appareils - P 002 04 FNAC (2,21 F/m) 3615 Habitat (2,21 F/m) - [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

fonds de soutien

subventionné par la Mairie de Paris



# Les Valentins cultivent la beauté des couleurs primaires

Souvent au service d'Etienne Daho, le duo mixte originaire d'Aix-en-Provence s'affirme avec « Juke Box », un album spacieux et suave

LE CREDO LIBRE d'Entre elle et moi posé en introduction de *Juke Box*, le quatrième album des Valentins, est une chanson d'amour timide, sereine et déterminée, à leur image. « Si j'osais je dirais je suis comme tout le monde/ J'ai l'envie d'une vie ordinaire/ On a le droit d'aimer qui on veut comme on veut/ Aussi là ça vous concerne un peu/ C'est entre elle et moi/ Une histoire comme il y en a plein d'autres », chante Edith Fambuena, le pôle féminin des Valentins, drôle de groupe à deux. « Si j'osais je dirais que les corps qui me touchent/ Ont le même prénom que le mien/ Je ne crains plus tous ceux qui pourraient m'en défendre/ Ainsi ça ne vous concerne en rien » : la voix de la guitariste – une femme qui joue de la guitare demeure une rareté dans le rock français – possède un charme adolescent dans sa fermeté à affirmer la primauté de la fragilité amoureuse, laissant tout prosélytisme à l'écart.

Tout au long de ce cheminement en onze chansons d'atmosphère et de respirations croisées, les Valentins parviennent ainsi à rétablir leur titre de propriété sur le son très particulier qui a marqué à la fois *Corps et armes* d'Etienne Daho, *Fantaisie militaire* d'Alain Bashung, *La Part des anges* de Jacno, *Genre humain*

de Brigitte Fontaine, ou encore des chansons enregistrées avec François Hardy et, bientôt, Marianne Faithfull. Ces deux musiciens atypiques originaires d'Aix-en-Provence, amis d'enfance, ont mûri à force de collaborations notoires. *Juke Box* est l'album qui les consacre. Wil Malone y a arrangé les cordes, donnant cette sensation d'espace qui préside à *Corps et armes* du grand frère Daho mais aussi chez Massive Attack ou The Verve, Chuck Sabo est aux percussions, mais pour le reste Edith Fambuena et Jean-Louis Pierot (pôle masculin) ont tout fait – pianos, orgues, basses, guitares, melodica, synthés, etc.

## DISQUE DE SILENCE

Il faut se laisser porter par *Juke Box*, qui est un disque de silence, où tout est dit entre les lignes et sans qu'on éprouve le besoin d'en parler. Il y a des longueurs, certes, des trucs mélodiques qui tournent en rond – et on finit par ne plus les remarquer malgré d'acceptables refrains (*Tambours battants*). Mais il y a une suavité, une envie de vrai tellement prenante ! Et tant de finesses instrumentales ! « Nous aimons poser un climat avant de donner une progression rythmique », disait Edith Fambuena au *Monde* au moment de la sortie de *Corps et*

*Armes*, en guise de définition de la « patte » des Valentins. *Juke Box* comporte un bel échantillonnage de chansons « progressives », introduction au piano, montée des cordes, suspens entretenu par les lignes de basse, voix presque androgyne qui s'infilte. *Nos mères, Etre-tat* (paroles d'Eleonore Weber, jeune auteur de théâtre qui signe cinq textes de *Juke Box*, musique des Valentins dans tous les cas), balaie la vie des femmes, résume sans fard la fuite du temps. Ainsi : « Comment vont les amants/ Qui se sont adorés violemment/ Mon amour » ; ou encore « Comme c'est curieux/ Le silence qu'on porte/ Un écho, une voix qui se tait ».

Pourquoi citer les paroles en abondance, alors qu'il s'agit là même d'un duo de musiciens – Edith Fambuena est une excellente guitariste, découverte en scène aux côtés de Daho –, figures du yin et du yang du rock « French touch » (il y a toujours une connotation évanescence dans ce « toucher » à la française) ? Sûrement parce qu'elles portent en elle toutes ces lignes à la fois simples, presque primaires, et très cultivées à la fois qui définissent la musique des Valentins. Sans cette délicate anti-sophistication des propos, sans cette finesse dans la conception des



Les Valentins (Jean-Louis Pierot et Edith Fambuena), yin et yang du rock « French touch ».

atmosphères, les Valentins ressembleraient peut-être à des artistes FM, comme leur ancien comparse au sein des Max Valentin, Gérard Gardrinier, bassiste. Unis en 1985, dissous en 1988, les Max Valentin n'ont pas connu de succès, mais ils ont permis la carrière solo du troisième larron, Max, devenu Gérard de Palmas, et le maintien de l'équilibre atmosphérique, de la pénombre et du clair-obscur.

Edith Fambuena aime la musique noire, mais aussi et avant tout son jeu de guitare a subi l'influence de la new wave new-yorkaise (Talking Heads). Jean-Louis Pierot a sans doute écouté beaucoup de

pop anglaise, comme Etienne Daho, qui les a découverts à Aix-en-Provence au moment des Max Valentin, et qu'ils ne quitteront guère après l'enregistrement de son album *Paris ailleurs*. A force de collaborer dans la famille des marges élargies (Daho, Hardy, Fontaine), les Valentins ont eu moins de temps pour penser leur carrière. Ils ne font donc pas carrière. C'est un atout, qui peut faire vendre peu, mais gagner beaucoup.

Véronique Mortaigne

★ *Juke Box*, 1 CD Barclay 549995-2. Distribué par Universal.

## SÉLECTION DISQUES

### FRANÇOIS BAYLE

*Camera oscura - Espaces inhabitables*

Jadis qualifiée de « cinéma pour l'oreille », la musique acoustique – qui provient de sources non visibles – trouve dans ce quatorzième volume du cycle Bayle l'une de ses plus belles mises en scène. *Camera oscura* (1976) déploie la féerie sonore d'une grotte des mille et une nuits magnétiques. Le compositeur s'y fait apprécier comme un Dutilleux de l'électro-acoustique au graphisme minutieux et à l'expression sophistiquée régie par un esprit érudit doublé d'une mémoire hypersensible. La musique traduit aussi bien le sentiment inquiet d'un sujet explorant un lieu obscur que la manifestation, légère puis oppressante, d'un environnement chimérique. Considéré par François Bayle comme sa « première œuvre véritable », le polyptyque *Espaces inhabitables* (1967) conjugue créa-

tion radicale et définition poétique, notamment dans l'errance glauque de *Jardins de rien*, l'usine fracassant de *Géophonie* et le rôle obsessionnel d'*Hommage à Robur*. Pierre Gervasoni

★ 1 CD Magison/Ina-GRM MGCB 1400. Distribué par M. 10.

### NAPOLI ARAGONESE

*Musique profane à la cour de Naples au XV<sup>e</sup> siècle (1)*

Micrologus  
FESTA NAPOLETANA  
*Œuvres de Giramo, Giacco, Grillo, Caresana, Vinci, Jommelli, Piccinni, Negri et Cottrau (2)*  
La Cappella de'Turchini, Antonio Florio (direction)

Ils avaient associé leurs énergies et leur force de conviction pour réussir *Napolitane*, anthologie de villanelle, arie et moresche du Cinquecento (CD Opus 111 OP 30214). Micrologus et La Cappella de'Turchini reviennent à leur ère de prédilection, le XV<sup>e</sup> siècle popu-

laire pour les uns, le théâtre urbain des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles pour les autres. Ce qui nous vaut la parution simultanée de deux programmes pareillement habiles à servir la couleur, le rythme et la résonance de ces musiques qui déjouent l'enfermement dans les catégories étanches savant/populaire, sacré/profane. Pour retrouver l'essence d'une fête qui échappe au carcan des cérémonies officielles, un même guide, le musicologue Dinko Fabris, complice fidèle d'Antonio Florio. Micrologus choisit, malgré le titre du programme, de retrouver l'écho de réjouissance en marge du strict contexte de la cour – même l'adresse au « rey Ferrando », connue depuis un enregistrement de Savall (EMI-Reflexe), semble une parodie. Aux confins des influences française et ibérique, la musique proprement napolitaine, d'une santé roborative, s'autorise l'humour, ce que confirme le programme baroque, tout en couleurs et en contrastes, de l'équipe de Florio, visionnaire qui marie images solaires et mélancoliques d'un univers musical, dont le temps et les fortunes politiques ont fait un palimpseste d'une subtilité unique. Philippe-Jean Catinchi

★ 2 CD Opus 111 (1) OP 30 215 et (2) OP 30 273.

### JIMMY SMITH

*Dot Com Blues*

Tout producteur un peu malin a un jour ou l'autre eu recours à un principe simple pour relancer une carrière ou façonner un hommage à une gloire de plus de soixante-dix ans. Entourer l'édit musicien d'invités prestigieux, sélectionner un répertoire efficace – comprendre des thèmes connus et repérables – et caler le tout avec une rythmique indiscutable. Ici, il s'agit de Jimmy Smith, né James Oscar Smith, le 8 décembre 1925, en Pennsylvanie. Il est l'un des organistes de la légende du jazz. Comme Wild Bill Davis, Jack McDuff, Lou Bennett, Eddy Louiss, Larry Young ou Emmanuel Bex, Smith fait aimer le gros son de l'orgue électrique Hammond (deux claviers, un pédalier, un système d'amplification qui tient du ventilateur, le Leslie). Dr. John et Etta James donnent de la voix, B.B. King, Taj Mahal ou Keb'Mo itou, avec solos de guitare en plus. De temps à autre une section de cuivres intervient. A la batterie Harvey Mason, à la basse Reggie McBride. Solide. Smith va chercher le swing au cœur du blues, il laisse ses doigts se balader sur les touches, tranquille, avec des attaques de jeune homme. Sans lui, cet album ne serait ni indigne ni déterminant. Avec lui, il y a subitement comme une respiration, une joie d'être en musique. Sylvain Siclier

★ 1 CD Blue Thumb Records-Verve 543 978-2. Distribué par Universal Music.

### MARK SELBY

*More Storms Comin'*

Avec bien en mains et en doigts une guitare Gibson, série Melody Maker millésimée 1960, et une voix qui pourrait se trouver à mi-chemin de celles de Bruce Springsteen et de Van Morrison jeunes, Mark Selby met toutes les chances de son côté pour émerger de la scène actuelle du blues-rock. Le genre, qui n'a pas vocation à se renouveler chaque semaine, a ses codes dont Selby sait se démarquer avec finesse. En rythmicien, il superpose les traits de guitare à la manière tranchante de ce vieux finaud de Keith Richards (l'âme, le cœur, la puissance des Rolling Stones), pêchant dans le reggae ou le funk des tourneries vives ; soliste, il n'hésite pas à salir le son, joue sur des échos et des glissements sur les cordes. Pour répondre à sa voix qui pourrait chanter le gospel et la soul comme un précheur afro-américain, un duo de chanteuses fournit des relances passionnées. Selby chante la complainte du rou-tard qui de ville en ville laisse derrière lui un amour de passage (*She's Like Mercury, Kink in the Chain*), croise d'autres errants (Blind Since Birth) et revit les rites de passage du bluesman (*Don't You Throw That Mojo on Me*). Des sujets éternels qu'il sait renouveler par des textes précis, qui sonnent justes et sincères. Avec une rythmique un peu moins anonyme, il prendrait son plein envol. S. Si.

★ 1 CD Vanguard Records VCD 79570-2. Distribué par Warner Music.

### TURIN BRAKES

*The Optimist LP*

Ce duo de jeunes Londoniens a rêvé de l'Amérique. A travers l'exotisme mélancolique du film *Paris, Texas*, de Wim Wenders, ou le prisme frémissant du folk de Joni Mitchell, Neil Young ou des Everly Brothers. La retranscription musicale de ces fantômes de paysages sans fin, cette passion pour l'épave boisée des chroniqueurs locaux n'échappent pas toujours à une sagesse appliquée. Mais, au-delà d'une production qui se prive un peu trop d'aspérités, force est de constater qu'Ollie Knights et Gale Paridjanian trouvent, dès ce premier album, une petite musique intérieure assez envoûtante. Le fruit, sans doute, d'une amitié de quinze ans, construite au sein de la chorale de l'église du quartier, puis enfermés dans leurs chambres d'adolescents à martyriser les premières guitares. Sur douze titres proposés, on relève à peine quatre points faibles. La plupart des chansons profitent d'une complicité harmonique sans faille, capable de générer mystère, caresses et plaintes. Accompagnés subtilement de guitares acoustiques (et parfois d'une électricité discrète), d'un piano, d'une rythmique

minimale, et par endroits d'un violon et d'un violoncelle, les refrains lumineux de *Feeling Oblivion, The Door, The Road* ou *By TV Light* se gravent en douceur et profondément. Stéphane Davet

★ 1 CD Source UK 7243 5 30696 2 9. Distribué par Virgin.

### DEE NASTY

*Nastyness*

DJ précurseur, militant pionnier de l'énergie hip-hop et de la philosophie zulu (« peace and unity »), Dee Nasty est aussi depuis douze ans l'animateur d'une émission historique sur Radio Nova, *Deenastyle*, qui a été la première à tendre un micro à ceux qui sont depuis devenus, en France, les vedettes du genre (Suprême NTM, MC Solaar, Passi, IAM, Assassin, Stomy Bugsy). Egalement producteur et intervenant sur des dizaines d'albums, dont trois signés de son nom, ce Parisien est resté actif sans céder (ou savoir accéder) à l'exploitation mercantile de son art. Appuyé aujourd'hui par des structures indépendantes, son propre label, Funkzilla, et le distributeur Chronowax, il publie un album sans coup de frime ni sons « m'as-tu-vu », mais d'une vitalité, d'une science rythmique et d'un flair mélodique rares dans ce milieu. Fidèle à ses principes d'as des platines et du sample, Dee Nasty met en scène une pléiade de voix. D'autres anciens comme Solo ou Doudou Masta, des pointures du nouveau rap français et américain – Saïan Supa Crew, Anti Pop Consortium –, des espoirs très prometteurs – Octobre Rouge, 1.9 Killer, Kaina – qui, de l'urgence urbaine à une sagesse r'n'b sans mièvrerie, batifolent sur les sons « posés » par un DJ au fait des innovations électroniques comme des fulgurances *old school*. S. D.

★ 1 CD Funkzilla. Distribué par Chronowax.

### 2ND GEN

*Irony Is*

Tandis que se multiplient les preuves de la grande vitalité de la scène indo-pakistanaise du Royaume-Uni (un disque de Talvin Singh à venir, un autre de Bally Sagoo en pleine forme, un bel *Instant Karma* de Badmarsh & Shri, et un Nitin Sawhney moins linéaire que le précédent), Wajid Yaseen pousse le bouchon du mélange sonore encore plus loin. *Irony Is* est un alien qui respecte les règles de l'art indien dans son épaisseur, mais celles aussi de la musique la plus industrielle – sons distordus, blancs. Adeptes de Sonic Youth, fils d'un chanteur classique indien, Wajid Yaseen fut bassiste de Fun-Da-Mental avant de se consacrer à la sculpture des sons, façon chalu-meu sur chantiers géants. Ça grince, ça tire, ça casse, ça tourne en rond, en boucles, la densité est

## DÉPÊCHES

■ OPÉRA : Eva Wagner-Pasquier a été nommée directrice du Festival de Bayreuth. Agée de cinquante-cinq ans, l'actuelle conseillère artistique du Festival d'Aix-en-Provence, où elle a pour mission principale de choisir les chanteurs, prendra ses fonctions au plus tard en 2002. Elle remplacera son père, Wolfgang Wagner, âgé de quatre-vingt-un ans, qui repousse, sans cesse, la date de son départ. Réuni jeudi à Bayreuth, le conseil de direction de la Fondation Richard-Wagner, composé de représentants du gouvernement fédéral, du Land (Etat régional) de Bavière, de la mairie et de l'Association des Amis de Bayreuth, s'est prononcé à la quasi-unanimité en faveur d'Eva Wagner-Pasquier, malgré le veto de Wolfgang Wagner, absent de la réunion pour cause de voyage en Asie, ont indiqué des membres du conseil de direction. Cette décision met fin à une guerre de succession qui a opposé différents membres de la famille Wagner, traditionnellement appelée à diriger le festival bavarois.

■ CINÉMA : la sortie de *Yamakasi* ne sera pas bloquée, a décidé le tribunal de grande instance de Paris. Julien Seri, le premier réalisateur du film produit par Luc Besson, en avait demandé l'interdiction après avoir été licencié au cours du tournage par Leelo Productions, la société du réalisateur du *Grand Bleu*, et remplacé par Ariel Zeitoun, faisant valoir que son droit d'auteur n'avait pas été respecté. Le tribunal en a décidé autrement, et la sortie de *Yamakasi* est maintenue au 4 avril.

ravageuse. La guitare donne du mystère, l'harmonica débouche sur une atmosphère aussi dense qu'un vieux quartier de New Delhi, parfois glauque et brumeuse, mais toujours sauvée par les scratches. « Je suis l'invisible énergie et quand je mourrai personne ne se souviendra de moi, même pas moi » : cette seconde génération a préservé les principes philosophiques, mais s'est mis à casser les sons et les bruits de manière débridée. V. Mo.

★ 1 CD Novamute/Labels 7243 8503292-9. Distribué par Virgin.

### CESARIA EVORA

*Sao Vicente de longe*

On la dirait toujours égale à elle-même, et sa musique à l'encan, qui ne change pas. Bien sûr, le huitième album de Cesaria Evora ressemble comme un frère aux précédents, mais comme d'habitude, passé la première impression, les différences sautent aux oreilles. S'il s'agit bien là de musique cap-verdienne – mais qui demanderait à Madonna de chanter de la musique arabe ? –, *Sao Vicente de longe* (« Saint-Vincent de loin », le bien-nommé), élargit le champ musical de la dame de Mindelo, ville principale de l'île de Sao Vicente. Cesaria Evora n'en a pas fini avec les croisements maritimes et crée : il y a ici davantage de cubanité, de brésiliannité que dans tous ses précédents albums. Donc de la guitare *cavaquinho*, du violon, des cuivres, des balancements qui ne sont pas à proprement parler ceux des rues de l'archipel sahélien. Cesaria Evora avait livré un magnifique duo à l'occasion de la sortie de *Café Atlantico* avec la jeune star brésilienne Marisa Monte (pour une chanson du Bahianais Dorival Caymmi, *E doce morrer no mar*) : en voici trois autres. Le premier, en espagnol, *Tiempo y silencio*, avec Pedro Guerra ; le deuxième, en portugais, avec le Bahianais Caetano Veloso, est une morna dont la musique est signée d'Amilcar Cabral, l'un des pères des indépendances de l'Afrique lusophone ; le troisième est une chanson brésilienne des années 1960, *Negue*, chantée avec le seul accompagnement du piano de Chucho Valdes. Teofilo Chantre, Manuel de Novas, Gregorio Gonzalves, B. Leza, tissent la fine trame du répertoire de Cesaria, qui, sans ces auteurs et mélodistes de première, n'aurait pas si bien réussi sa carrière. Lancé cette semaine sur toutes les radios, *Nutridinha* (la petite bien nourrie) s'envole en zouk joyeux, l'Orquesta Aragon, le Brésilien Jacques Morelenbaum viennent mettre leur grain de sel, et Cesaria cosigne les paroles de *Ponta de Fi* – l'histoire d'un gentil gigolo qui fauche la voiture de sa belle pour aller boire un verre au bistrot, chez Fi. V. Mo.

★ 1 CD BMG 74321 836662.

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

MARYLISE  
LEBRANCHU

Débat animé par  
PIERRE-MARIE CHRISTIN

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI



# Avec « Rain », Anne Teresa de Keersmaecker signe un vigoureux retour à la danse

Après avoir confronté son art au théâtre, la chorégraphe met en scène une pièce intense

**RAIN**, par la compagnie Rosas. Anne Teresa de Keersmaecker (chorégraphie). Steve Reich (musique). Jan Versweyvel (décors, lumières). Dries Van Noten (costumes).

**THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. Jusqu'au 31 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F (de 14,48 € à 21,34 €). Puis dans le cadre du Festival de Marseille, le mardi 10 juillet, cour de la Vieille Charité. Tél. : 04-91-99-02-50. De 50 F à 130 F (de 7,62 € à 19,82 €).**

Une force pure. L'élan irrésistible de la jeunesse lancée à fond de train dans un tourbillon gestuel. Le goût d'éternité des corps jaillissant comme de l'eau vive. *Rain*, la nouvelle pièce pour dix danseurs de la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaecker, agit tel un aimant. On est happé, quasi en apnée tant le mouvement semble ne jamais devoir s'arrêter, sans cesse régénéré par sa propre intensité. Cette danse à couper le souffle au sens propre et figuré se coule entre les

mailles de *Music for 18 Musicians*, de Steve Reich, compositeur de prédilection de la mélomane qu'est Anne Teresa de Keersmaecker. La musique pour quatre pianos, deux xylophones, un métallophone, trois marimbas, un violon, deux violoncelles, deux clarinettes et des voix féminines enlève la chorégraphie, la fait décoller par son élasticité, sa légèreté pulsante, son énergie impérieuse. Pendant une heure dix, le mouvement ne redescendra pas, tournant inlassablement sur lui-même, suspendu aux boucles sonores de Steve Reich.

Sur un plateau circulaire cerné par de longues cordes blanches tombant des cintres, les danseurs entrelacent ces trajets savants que seule Anne Teresa de Keersmaecker sait nimer de désinvolture et de naturel. Eclatement et resserrement des corps soumis à des lois de l'attraction connues d'eux seuls, ils se courent les uns les autres, s'éparpillent, composant un paysage tumultueux, bras et jambes volant en tous sens, bustes et hanches secoués d'à-coups,

de frémissements comme saisis soudain d'une irrésistible chair de poule. Reflets les uns des autres, échos sans cesse différés de gestes similaires, ils tissent une matière ondoyante, jamais pareille et pourtant profondément la même. Ce système de fluides en permanente métamorphose se glisse dans un habillage signé Dries Van Noten, dont les vêtements déclinent un jeu de nuances presque imperceptibles, du vieux rose au rose chair, du saumon foncé au sable doré, flashé de lumières gris perle ou vert fluo. *Rain* est une effusion chatoyante.

## ÉCHANGES PHYSIOLOGIQUES

Au fil de ce qui est une performance pour les interprètes, on perçoit la rougeur qui colore leurs joues, la sueur collant les cheveux et les chemises, on imagine le sang coulant tel un vif argent dans leurs veines, l'oxygène qu'ils pompent, tous ces échanges physiologiques qui font cette sublimé mécanique qu'est le corps. On dérive vers le récit de la jeune

romancière néo-zélandaise Kirsty Gunn intitulé précisément *Rain* (éd. 10/18), qui a inspiré le spectacle. De cette histoire d'amour noyé entre une sœur et un frère, la chorégraphe aime citer un chapitre, sorte de manuel de survie sur la respiration artificielle. Aucun extrait de ce très beau, très déchirant roman n'est présent dans la pièce, qui brandit en revanche une formidable soif d'exister, une délectation du mouvement et de l'abstraction.

Cette griserie contagieuse au creux de laquelle s'inscrit finement mais profondément le sentiment de la fin annoncée fait de *Rain* une pièce solide et fragile comme un barrage dressé vaille que vaille contre l'inéluctable. Après une série de trois spectacles dans lesquels elle se confrontait au théâtre (*Just Before* en 1997, *I Said I* en 1999 et *In Real Time* en 2000), Anne Teresa de Keersmaecker reprend le pouls de sa danse et s'assure de sa santé en poussant un cri vital : *Rain* !

Rosita Boisseau

## L'itinéraire part à la recherche des mélodies du troisième millénaire

**ALLAIN GAUSSIN : Chakra – BENJAMIN DE LA FUENTE : Accord d'argile (création) – IGOR STRAVINSKY : Ragtime – LUCA FRANCESCONI : Aria Novella (création). Ensemble Itinéraire, Pascal Rophé (direction). Ircam, le 26 mars 2001.**

Depuis plus de vingt-cinq ans, les concerts de l'itinéraire font entendre en avant-première la voix d'authentiques rénovateurs de la musique contemporaine. On leur doit la révélation du courant spectral incarné par Hugues Dufourt, Gérard Grisey, Tristan Murail et Michaël Levinas, mais aussi la découverte de nombreux compositeurs « sans étiquette » dont certains tiennent aujourd'hui le haut du pavé. Assurés par de jeunes interprètes qui effectuent au sein de l'ensemble une période de formation de trois ans, ces indispensables et œcuméniques rendez-vous de la création comportent également des œuvres à valeur de repère dans le répertoire du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est le cas de *Chakra*, quatuor à cordes d'Allain Gaussin (né en 1943) créé à Radio France, en 1985, par les Arditti. Son début aux allures de descente dans les sombres entrailles d'une note illustre bien le goût de l'époque pour la

prospéction interne du son. Très vite disparaissent les notions de mélodie, d'harmonie et même de rythme au profit d'une animation tachiste à grand effet. Puissamment érasées par l'archet ou frénétiquement grattées par un médiateur, les cordes du quatuor produisent des sonorités qui tendent vers la saturation, voire vers la négation du médium instrumental.

## MODELAGE HORS PAIR

*Accord d'argile*, pièce de Benjamin de la Fuente écrite pour dix instruments, réjouit, en revanche, du premier au dernier geste d'un modelage hors pair. Le silence, figuration du vide investi par un relief en cours de constitution, y joue un rôle primordial et semble articuler les éléments les plus divers (note grave de trombone, pizzicato claqué de contrebasse, secousse de grelots...) selon un mouvement pendulaire. Alternativement translucide et compacte, la matière en devenir d'*Accord d'argile* se dégage avec bonheur d'une chorégraphie, tout en déhanchement, réglée avec une souveraine précision.

Le *Ragtime* d'Igor Stravinsky n'est sans doute pas placé par hasard après cette magnifique création de Benjamin de la Fuente. Dans l'interprétation de l'Ensemble Itinéraire dirigé par

Pascal Rophé, on y perçoit en tout cas quelque chose de l'ordre du modèle ; pour le traitement de la pulsation (marquée et évitée), pour l'élegance du geste (furtif et incisif) et pour la qualité du timbre (acidulé).

La référence de Luca Francesconi (né en 1956) est beaucoup moins évidente à l'écoute d'*Aria Novella*, création qui a pour ambition de faire jaillir de l'écriture instrumentale un nouveau type de chant, à l'inverse de ce qui s'est passé aux origines de la musique baroque quand la rhétorique instrumentale a été progressivement déduite de l'écriture vocale. Bien que totalement conçue à partir des premières mesures de l'*Orfeo* de Monteverdi, *Aria Novella* ressemble à une sorte de long raga, développé parfois sur un axe répétitif que n'aurait pas renié Terry Riley.

Avec ses débordements festifs et ses égarements contemplatifs, la gestation de la mélodie préconisée pour relancer la musique du troisième millénaire intéresse toutefois davantage que le spécimen, séraphique et kitsch, qui en résulte. L'essentiel du concert de l'itinéraire aura donc encore résidé, avec *Accord d'argile*, dans la contribution d'un jeune compositeur.

P. Gi

## « Iphigénie en Aulide » et la musique intérieure de Racine

**IPHIGÉNIE EN AULIDE**, de Jean Racine. Mise en scène : Daniel Jeanneteau. Avec Valérie Dashwood, Raphaëlle Gitlis, Miloud Khetib, Clotilde Mollet, Laurent Poitrenaux, Serpentine Teyssier. Au Théâtre national de Strasbourg (jusqu'au 7 avril) ; puis au Théâtre de Cavallion (les 11 et 12 avril) ; au Théâtre de la Cité internationale à Paris (du 23 avril au 20 mai) ; à la Manufacture de Nancy (du 29 mai au 8 juin).

## LORIENT

de notre envoyé spécial

Comment suivre *Iphigénie en Aulide*, première mise en scène de Daniel Jeanneteau, sans y croiser l'art et la manière de Claude Régy ? La texture visuelle et sonore, la place de la langue, de sa ponctuation, le détachement des figures, évoquent la main du maître. A moins qu'ils ne l'interrogent : le plus jeune n'est-il pas scénographe de l'autre depuis plus de dix ans ? Qui compose la palette et qui joue des pinceaux ? Car il ne s'agit pas d'imitation. Daniel Jeanneteau ne s'inspire pas des réalisations de son aîné pour en reproduire la forme, mais, au terme d'un cheminement personnel, l'attend là où il ne s'était pas aventuré : dans le champ du classique.

## UNE CHAIR SOUMISE AU VERBE

Partant de constats analogues, dégageant des moyens semblables, ils arriveraient aux mêmes conséquences scéniques. Et ce qu'il est convenu d'appeler personnages de s'avancer à pas lents, glissés, dans la réserve des corps et des expressions, d'une chair assez soumise au verbe pour tenter de suggérer le théâtre comme cosa mentale. La scène n'est pas « en *Aulide*, dans la tente d'Agamemnon », mais quelque part chez Racine.

Ses alexandrins composent l'unique unité de lieu, de temps, d'action. L'espace ne représente pas un site géo-historique, mais l'enveloppe d'un dilemme familial, moral, politique autour de la notion de sacrifice. Daniel Jeanneteau a dessiné un étroit parallélogramme dont les parois, sorties de vagues contraignantes, fusionnent perspectives terrestres et maritimes. Une caisse de résonance où la circulation des lumières est au service des voix. Ulysse, les suivants et les confidentes peuvent y parler d'une seule bouche, celle d'un robuste veilleur, redistributeur de parole (Raphaëlle Gitlis). Il (ou

elle) circule entre le public et la scène avant de rejoindre discrètement le haut du plateau. Sa voix sourde répond aux interrogations intérieures, éclaire l'idée de confiance, de ressort de l'action, la dialectique de pensées qui se cherchent.

Dans ces variations concertantes sur l'amour paternel et filial, Miloud Khetib (Agamemnon) chemine en guide grave, vibrant, comptable de justice et de générosité. Valérie Dashwood (Iphigénie) et Serpentine Teyssier (Eriphile) ont la cambrure de cariatides soutenant haut les mots de Racine, s'avancant droit dans la tragédie

jusqu'à la bifurcation finale. C'est à chacun selon sa partition : Clotilde Mollet (Clytemnestre) siffle en s'emportant, tandis que Laurent Poitrenaux (Achille) gronde doucement. Dans *L'Ordre des morts* (Les Solitaires intempestifs, 128 p., 69 F, 10,52 €), Claude Régy évoque Racine : « Il ne faudrait rien, seulement cette musique intérieure qui nous ferait vivre à la fois une autre vie et la nôtre. » Pas un des personnages dessinés d'une main décidée par Daniel Jeanneteau qui n'aborde, à un moment ou un autre, à ce double rivage.

Jean-Louis Perrier

Du 26 Mars au 1<sup>er</sup> Avril

Sur un air de printemps  
**La Coupole célèbre**  
trois poètes  
chanteurs

Sur un air de printemps,  
La Coupole fête  
3 poètes chanteurs  
car la poésie ne se partage, se goûte  
se lit, s'écoute,  
mais aussi se chante...

Robert Lippincott  
André Chénid  
Georges Brassens

Di 26 Mars au 1<sup>er</sup> Avril  
La Coupole - 102, bd du Montparnasse  
75014 Paris - métro Yavin  
RÉSERVATION : 01 43 20 14 20  
www.coupoleparis.com

FLORÉNT  
SLAM  
DOMAINS

## SORTIR

### PARIS

#### Didier Squiban

Le pianiste Didier Squiban, ancien directeur du magnifique orchestre Sirius, a choisi depuis quelques années de rendre grâce à certains lieux et aspects de sa Bretagne aimée au travers d'une suite de compositions lyriques, délicates, aérées. Après deux disques, *Molène* et *Porz Gwenn*, voici *Rozbras* (Naïve). Un répertoire avec lequel Squiban improvisera, autant en jazzman qu'en conteur. *L'Européen*, 3, rue Biot, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Place-de-Clichy. 20 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-43-87-97-13. De 95 F à 130 F.

#### Bernard Glandier

Une occasion à ne pas rater de voir ou revoir le spectacle *Autre monde* du chorégraphe Bernard Glandier, décédé le 7 décembre 2000. Dans cette pièce aux couleurs irisées toujours menacée par la pénombre, se poursuivent un bouffon rond comme un ballon, un zouave profilé jusqu'au

bout de ses moustaches, une gracieuse petite reine. Danse vive et douce comme une caresse, trajectoires simples et belles, *Autre monde* chuchote une promesse de vie pleine et légère, fertile en événements passionnants.

*Epinay-sur-Seine* (93). *Maison du théâtre et de la danse*, 75, avenue de la Marne. 21 heures, le 31. Tél. : 01-48-26-45-00. 110 F.

#### Ensemble Naguila

Dirigé par André Taïeb, le hazane de la synagogue de Montpellier, l'une des grandes voix du chant sépharade, l'Ensemble Naguila présente « Hallel », un spectacle de louanges et chants adressés à Dieu. Une formation exceptionnelle par l'intensité et le don personnel que ces artistes mettent dans leurs gestes et leur expression musicale. *Musée d'art et d'histoire du judaïsme*, 71, rue du Temple, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. 20 h 30, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril. Tél. : 01-53-01-86-48. De 70 F à 100 F.

## GUIDE

### FESTIVALS CINÉMA

#### Confrontation

Le Japon est à l'honneur de cette 37<sup>e</sup> édition de l'un des plus anciens festivals de cinéma, l'un des seuls consacrés à l'histoire. Au programme : une quarantaine de longs-métrages, dont une dizaine très rares ; une sélection de films occidentaux ; des tables rondes avec Max Tessier, spécialiste du cinéma japonais, Peter Greenaway... *Perpignan* (66). *Palais des congrès, place Armand-Lanoux*. Jusqu'au 6 avril. Tél. : 04-68-34-09-39. De 35 F la séance à 350 F, le pass complet plein tarif.

#### 11<sup>e</sup> Festival international du court-métrage de Cergy-Pontoise

Organisé par l'association Tant qu'il y aura des Ohms, ce festival a pour ambition d'aider et de faire connaître de jeunes réalisateurs. François Ozon (*Sous le sable*), Laurent Firode (*Le Battement d'aile du papillon*) ont participé à des éditions précédentes. *Ecole nationale supérieure de l'électronique et des ses applications (Ensea)*, 6, avenue du Ponceau. RER C : gare de Pontoise. Séances à 10 heures, 14 heures et 16 h 30, le 31. Tél. : 01-30-73-62-24. 33 F, la séance, 60 F, la journée.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGE

#### Un siècle de dessin à Bologne (1480-1580)

*Musée du Louvre, entrée par la Pyramide, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Palais-Royal*. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45, les lundis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches ; nocturne le mercredi, jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 30 mars au 2 juillet. Billet d'accès au musée : 46 F, de 9 heures à 15 heures ; 30 F à partir de 15 heures ; gratuit pour tous, le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Une odyssée** d'après Homère, mise en scène d'Irina Brook.

*Guyancourt* (78). *La Ferme du Bel-Ebat*. 20 h 30, le 31 ; 16 h 30, le 1<sup>er</sup> ; 14 h 30, le 4. Tél. : 01-30-86-77-78.

**Compagnie Norma Claire** *Ivry-sur-Seine* (94). *Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez*, 1, rue Simon-Dereure. M<sup>e</sup> Mairie-d'Ivry. 18 heures, le 31 ; 16 heures, le 1<sup>er</sup> avril. Tél. : 01-46-70-21-55. 110 F.

**Compagnie Philippe Tréhet** *La Verrière* (78). *Espace culturel Le Scarabée*, 7, allée du Général-Leclerc. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-30-13-87-40.

#### Les Transclassiques

Douze concerts classiques durant un week-end. Avec notamment Marielle Nordmann, le Trio Joachim, Vardan Mardirossian, Marcela Roggeri, Marcelo Bratke, Wilhelmina Fernandez, Bruno Fontaine, Jean-Marc Phillips-Varjabedian, Filomena Moretti, Guillaume Sutre, Miguel Da Silva, Katarina Jovanovic, Michel Fulcher...

*La Cigale*, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pigalle. Le 30 mars et le 1<sup>er</sup> avril à partir de 15 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 50 F par concert ou 300 F pour les deux soirées.

**Musica Antiqua Köln** *La Cremona*, œuvres de Marini, Fontana, Schmelzer, Matteis, Purcell, Vivaldi, Caldara, Fux, Torelli, Reinhard Goebel (direction).

*Théâtre de la Ville*, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 17 heures, le 31. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

#### Carte blanche à Didier Lockwood

Concerto pour piano et orchestre « Les Mouettes ». Hommage à Stéphane Grappelli.

*Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. 20 heures, le 31. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 210 F.

#### Orchestre philharmonique de Radio France

Œuvres de Haydn, Honegger. Fabio Grasso (piano), Evelino Pido (direction). *Maison de Radio France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. 20 heures, le 31. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.

**Gérard Badini : Super Swing Machine** *Maison de Radio France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. 17 h 30, le 31. Tél. : 01-56-40-15-16. 30 F.

**Lazro/Zingaro/Leandre/Lovens** *Le Blanc-Mesnil* (93). *Forum culturel*, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-48-14-22-22. De 75 F à 150 F.

**Ivanov (Trilogie Tchekhov)** d'après Tchekhov, mise en scène Eric Lacascade.

*Saint-Michel-sur-Orge* (91). *Espace Marcel-Carné, place Marcel-Carné*. 21 heures, le 31. Tél. : 01-69-04-98-33. De 30 F à 100 F.

#### Orchestre des Concerts Lamoureux, David Wroe (direction)

*Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. 20 heures, le 31. Tél. : 01-52-50-50. De 50 F à 210 F.

**Caf'conc'Hervé** Les Dégagements comiques. Mireille Laroche (mise en scène).

*Péniche Opéra*, 42, quai de la Loire, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jaurès. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-53-35-07-77.

### RÉGIONS

**Ballet Preljocaj** *Anancy* (74). *Centre Bonlieu*, 1, rue Jean-Jaurès. 17 heures, le 1<sup>er</sup> avril. Tél. : 04-50-33-44-11.

**Baglady** de Frank McGuinness, mise en scène de Stuart Seide.

*Lille* (59). *Théâtre du Nord*, 4, place du Général-de-Gaulle. 18 h 30, le 3 avril ; 15 h 30, les 1<sup>er</sup> et 8 avril ; Tél. : 03-20-14-24-24. 55 F et 140 F. Jusqu'au 14 avril.

**Attila** de Verdi. Chœurs des opéras de Montpellier, Orchestre national de Montpellier, Marco Guidarini (direction), Humbert Camerlino (mise en scène).

*Montpellier* (34). *Opéra-Comédie*, 11, boulevard Victor-Hugo. 15 heures, le 1<sup>er</sup> avril ; 20 heures, le 3. Tél. : 04-67-60-19-99. De 90 F à 305 F.

**Le Comte Ory** de Rossini. Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Marco Armiliato (direction), Jérôme Savary (mise en scène).

*Toulouse* (31). *Théâtre du Capitole, place du Capitole*. 15 heures, le 1<sup>er</sup> avril. Tél. : 05-61-63-13-13. De 150 F à 400 F.

**Joëlle Bouvier** *Angoulême* (16). *Théâtre, avenue des Maréchaux*. 16 heures, le 1<sup>er</sup> avril. Tél. : 05-45-38-61-62. 30 F.

### RETENEZ VOS PLACES

**Brigadoon (1954)** de Vincente Minelli. Projection sur grand écran, en présence de Cyd Charisse (sous réserve).

*Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet*. 19 h 30, le 8 avril. Tél. : 01-40-28-28-40. 60 F (réservations aux caisses, de 11 heures à 19 heures).

**POURQUOI LE PRINTEMPS EST-IL PLUS DOUX À MONTE-CARLO**  
DU 14 AVRIL AU 13 MAI ?

Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE EN FESTIVALS







VENDREDI 30 MARS

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Muhammad Ali, il était le plus grand. Forum  
22.00 Etre maire. Forum  
23.00 Littérature et sexe. Forum

## MAGAZINES

- 19.00 Nulle part ailleurs. Invité : Yves Parlier. Canal +  
20.40 Thalassa. Vif argent. France 3  
21.00 Recto Verso. Philippe Torreton. Paris Première  
23.15 Sans aucun doute. Racket et violences à l'école. TF 1  
23.25 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. La Guerre des babouins. Arte  
21.00 Ballet. American ballet Theater. Mezzo  
21.00 Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [2/2]. Une abeille coule de sang. Histoire  
22.00 Le Bourreau de Nuremberg. Planète  
22.10 Les Grandes Batailles. La guerre d'Espagne. La Chaîne Histoire  
22.25 Grand format. Voyage en terre perdue. Tourisme palestinien en Israël. Arte  
22.30 Muhammad Ali, au-delà du ring. Planète

## Le Monde TELEVISION

## France 3

**22.00 Faut pas rêver**  
Le magazine produit par Georges Pernoud se déplace cette semaine en Egypte pour un numéro exceptionnel, présenté depuis le café littéraire El Fishawy situé dans le vieux Caire. Laurent Bignolas y retrouve Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, actuel secrétaire général de la francophonie. Régulièrement, l'émission ira ainsi, hors de France, à la rencontre de personnalités francophones.

- 23.45 Le Ciel passionné. [3/4]. La solitude de l'hydravion. Histoire  
0.00 Missions aériennes au Vietnam. L'opération Rolling Thunder. Planète  
0.35 Le Musée d'Orsay. [2/6]. L'aventure impressionniste. Histoire

## SPORTS EN DIRECT

- 20.00 et 2.00 Tennis. Masters Series. Open messieurs de Miami (demi-finales). Pathé Sport  
20.00 Football. Coupe de France (quart de finale). Grenoble - Troyes. Eurosport

## MUSIQUE

- 19.30 Classic Archive. Enregistré en 1960 et 1962. Avec Dietrich Fischer-Dieskau ; Gerald Moore, piano ; Christa Ludwig, mezzo-soprano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio japonaise, dir. Paul Kletzki. Mezzo  
20.05 Papa John Creach Quartet. Enregistré en 1988. Muzzik  
21.00 Marcia Sweet 2000. Enregistré à Marcia, le 4 août 2000. Avec Jean-Baptiste Thielmans ; Denis Leloup ; François Bonhomme. Muzzik  
22.35 Nice Jazz Festival 2000 (programme 4). Avec Jean-Jacques Milteau, harmonica ; Shemekia Copeland, chant. Muzzik  
22.50 The London Rock'n Roll Show. Londres, 5 août 1972. Avec Bo Diddley, Jerry Lee Lewis, Bill Haley & His Comets, Little Richard et Chuck Berry. Canal Jimmy

- 23.35 Willie Dixon. Denver, 1984. Avec le Chicago Blues All-Stars. Muzzik  
0.15 Faisons un opéra ! Opéra pour enfants de Britten. Par le Birmingham Symphony Chorus et le Symphony Youth Chorus, chef de chœur : Simon Halsey. Mezzo

## TÉLÉFILMS

- 20.30 L'Affaire Salengro. Denys de la Patellière. Festival  
20.45 Lettres piégées. Torsten C. Fischer. Arte  
21.05 Thérèse et Léon. Claude Gorretta. Festival  
23.05 Embrasse-moi vite ! Gérard Marx. Festival

## COURTS MÉTRAGES

- 0.50 Histoires courtes. Cycle « Des livres, des films ». Nous deux. Christophe Honoré. Même pas mal. Diastème. France 2

## SÉRIES

- 19.20 Hill Street Blues. La vache enragée. Monte-Carlo TMC  
20.40 Farscape. Vitas Mortis. Série Club  
20.50 Stargate SG-1. Victoires illusoires. L'autre côté. M 6  
20.50 La Crim'. Education surveillée. France 2  
21.45 Avocats et associés. Quinze ans et demi. France 2  
22.20 Dharma & Greg. Mother and Daughter Reunion (v.o.). Téva  
22.50 Ally McBeal. Girl's Night Out (v.o.). Téva

## FILMS

- 14.30 Mémie-toi de l'eau qui dort. Jacques Deschamps (France, 1996, 110 min) O. Cinéstar 1  
15.30 Johnny Belinda. Jean Negulesco (Etats-Unis, 1948, 110 min). TCM  
15.55 Petits Arrangements avec les morts. Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) O. Cinéstar 2  
15.55 Les Nerfs à vif. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) O. Ciné Cinémas 2  
17.30 La Vie facile. Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1937, v.o., 90 min) O. Ciné Classics  
20.30 L'Emploi. Ermanno Olmi (Italie, 1961, v.o., 100 min) O. Ciné Classics  
20.40 Les Ailes de la colombe. Iain Softley (Grande-Bretagne, 1998, 105 min) O. RTBF 1  
21.20 Le Dernier Tango à Paris. Bernardo Bertolucci (Italie, 1972, v.o., 125 min) O. Cinéfaz



- 22.10 Cœur fidèle. Jean Epstein. Avec Léon Mathot, Gina Manes (France, 1923, 70 min) O. Ciné Classics  
22.45 L'Héritier. Philippe Labro (France, 1972, 110 min) O. Ciné Cinémas 2  
22.50 The Star. Stuart Heisler (Etats-Unis, 1952, 100 min). TCM  
23.00 La Fureur de vivre. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, 110 min) O. Cinétoilette  
23.05 Little Buddha. Bernardo Bertolucci (Fr. - GB, 1993, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 1  
23.40 Le Diable au corps. Marco Bellocchio (Fr. - It., 1986, v.o., 110 min) O. Cinéfaz  
2.20 Mamma Roma. Pier Paolo Pasolini (Italie, 1962, v.o., 105 min) O. Ciné Classics

SAMEDI 31 MARS

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : l'enfer de Tazmamart. Invité : Ahmed Marzouki. LCI  
21.00 Faisons vivre les natures mortes. Forum  
22.00 Les Étrangers dans la Résistance en France. Forum

## MAGAZINES

- 13.00 Un monde de brutes ? En clair. Canal +  
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Questions sans réponses. France 2  
13.50 Pendant la pub. Michel Fugain. Monte-Carlo TMC  
14.15 Bouillon de culture. Familles, je vous hais ! Familles, je vous aime ! Invités : Catherine Cusset ; Françoise Giroud ; Colette Mainguay ; Françoise Mallet-Joris ; Armistead Maupin ; Gabrielle Wittkop. TV 5  
18.00 Courts particuliers. André Dussollier. Paris Première  
18.15 Ce qui fait débat. Prostitution : la grande hypocrisie. TV 5  
18.50 Union libre. Invité : Anémone. France 2  
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 31 mars 1951 : L'Afrique après l'Italie. Invité : Pierre Milza. Arte  
19.40 Petites histoires du cinéma. Jules Berry. Ciné Classics  
19.55 + de zapping. En clair. Canal +  
20.30 Le Club. Invitée : Annie Girardot. Ciné Classics  
20.50 Tapis rouge. Invités : Marie-Claire Noah ; Alizée ; Maxime Leforestier ; Michel Delpech ; Jean-Louis Aubert ; Patrick Fiori ; Assia ; Enrico Macias ; Alain Souchon ; Julie Zenatti ; Garou. France 2  
21.05 Thalassa. A Sète. Thon rouge, fleuron de la pêche. Les huîtres de l'Étang de Thau. Le port de Sète. Le bateau de Brassens. La ronde des dorades. TV 5  
21.35 Métropolis. George Steiner, l'éloge des sciences. Du pop art au nouveau réalisme. Ahmet Sel. Printemps des poètes. L'agenda culturel. Arte  
22.15 Envoyé spécial. La guerre des chiens. Vieillesse bafouée. Youssou N'Dour, le messager. TV 5  
22.25 La Route. Invités : Philippe Starck ; Jean-Baptiste Mondino. Canal Jimmy  
23.10 Rock Press Club. La French Touch. Canal Jimmy  
23.15 Tout le monde en parle. France 2  
0.25 Saga-Cités. Maubeuge à perdu le nord. France 3

## Le Monde TELEVISION

## Canal +

**19.55 + de zapping**  
Présenté comme « l'émission de télé qui regarde la télé », il s'agit d'une version allégée de « TV + », le magazine de M.-O. Fogiel. Animé par Emmanuelle Gaume, entre deux montages d'images, « + de zapping » revient sur deux ou trois faits d'actualité, grâce à des reportages, et offre de surcroît un « zapping régional ». Une séance de ratapage pour ceux qui ne campent pas devant leur téléviseur.

- 0.50 Sorties de nuit. Festival interceltique de Lorient : Merzhin. France 3
- DOCUMENTAIRES**
- 17.10 La République des maires. Planète  
17.30 Gaïa. Barro Colorado, un trésor vert. La Cinquième  
18.15 Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [2/2]. Histoire  
20.15 Architectures. Lors de la Route du rock 2000, à Saint-Malo. Paris Première  
20.30 Grands voyages du passé. Le voyage de Sindbad. Planète  
20.30 Biographie. Amiral Chester Nimitz, la foudre du Pacifique. La Chaîne Histoire  
20.45 L'Aventure humaine. Vasco De Gama, du Portugal vers l'inconnu. [4/4]. Arte  
21.15 Biographie. Tchang Ka, la bataille pour la Chine. La Chaîne Histoire  
21.55 Au nom de la loi et de l'ordre. Texas : jeunes, armés et dangereux. Odyssee  
22.00 Le Musée d'Orsay. [4/6]. Histoire  
22.05 Hollywood Backstage 23. Les coulisses de l'industrie du rêve. Ciné Classics  
22.20 The Making of. Land and Freedom. CinéCinémas  
22.40 Paroles d'amour. [1/4]. Séduction, mon amour. France 3  
23.20 Le diable ne dort jamais. Planète  
23.40 Les Oscars. Les secrets de l'enveloppe. Odyssee  
23.45 Valdidio N'Diaye et l'indépendance du Sénégal. Histoire  
0.25 Music Planet. Quatre jours à Ocoee. Sam Rivers - Tony Hymas. Arte
- SPORTS EN DIRECT**
- 15.05 Cyclisme. Critérium international de la route. (1<sup>er</sup> étape) : autour de Charleville-Mézières (191 km). France 2  
16.00 Automobiles. Super Racing Week-end. Eurosport  
16.40 Football. Coupe de France. Quarts de finale : Nantes - Auxerre. TF 1  
20.00 Football. Coupe de France. Quart de finale : Amiens - Reims. Eurosport  
23.30 Basket-ball. Championnat NCAA. March Madness. Final Four. Demi-finales. Pathé Sport
- MUSIQUE**
- 18.30 Classic Archive. Avec Zino Francescatti, violon ; Eugenio Bagnoli, piano. Par l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, dir. Jerzy Semkow. Mezzo

## Canal +

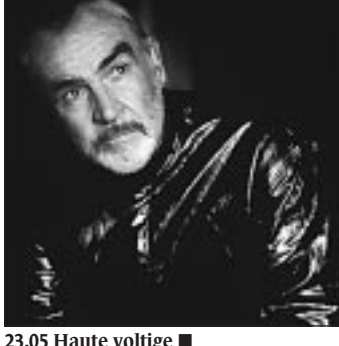
**22.20 Sexe intentions**  
Ce film de Roger Kumble est une adaptation des *Liaisons dangereuses*, transposé dans un collège américain. Alors qu'on s'attendait à ce que le réalisateur utilise de manière superficielle le roman de Laclos pour le tirer vers le thriller sexuel, il en livre une version intelligente, une critique du mode de vie bourgeois new-yorkais et de l'atmosphère léni-fiant des campus américains. Avec Sarah Michelle Gellar.

## Ciné Classics

**22.10 Cœur fidèle**  
Entre *L'Auberge rouge*, d'après Balzac et *La Belle Nivernaise*, d'après Daudet, Jean Epstein réalise, en 1923, ce mélodrame dont il avait écrit le scénario en une nuit. *Cœur fidèle* surprend toujours par ses recherches formelles : surimpressions, rythme musical des images, mouvements de caméra très rapides, gros plans des visages, etc. A noter l'extraordinaire séquence impressionniste à la fête foraine.

## FILMS

- 13.30 The Snapper. Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 90 min) O. Cinéfaz  
15.00 La Belle et le Cavalier. Francesco Rosi (France - Italie, 1966, 120 min). TCM  
18.45 La Carrière de Suzanne. Eric Rohmer (France, 1963, 55 min) O. Ciné Classics
- 22.30 La Mauvaise Graine. Mervyn LeRoy. Avec Nancy Kelly, Patty McCormack (Etats-Unis, 1956, 135 min). TCM  
23.00 Jack l'éventreur. John Brahm (Etats-Unis, 1944, v.o., 80 min) O. Ciné Classics



- 23.05 Haute voltige. Jon Amiel. Avec Sean Connery, Catherine Zeta-Jones (Etats-Unis, 1999, v.o., 110 min) O. Cinéstar 2  
23.05 Les Trois Visages de la peur. Mario Bava (Italie - France, 1963, v.o., 90 min) O. Cinéfaz  
23.25 Un tramway nommé Désir. Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, v.o., 120 min) O. Cinétoilette  
0.35 Le Diable au corps. Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, v.o., 115 min) O. Cinéfaz  
0.40 Les Nerfs à vif. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3  
0.45 Impitoyable. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 145 min) O. TCM  
1.05 Petits Arrangements avec les morts. Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) O. Cinéstar 2  
2.45 La Guerre du feu. Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 100 min) O. Ciné Cinémas 3  
2.50 Mémie-toi de l'eau qui dort. Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) O. Cinéstar 2  
2.50 A Scene at the Sea. Takeshi Kitano (Japon, 1992, v.o., 105 min) O. Canal +  
3.05 La Chatte sur un toit brûlant. Richard Brooks (Etats-Unis, 1958, v.o., 105 min) O. Cinétoilette  
3.10 Le Grondement de la montagne. Mikio Naruse (Japon, 1954, v.o., 90 min) O. Ciné Classics  
4.25 Vampires. John Carpenter (Etats-Unis, 1998, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 17.35 Sunset Beach. 18.25 et 1.40 Exclisif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.55 Les Enfants de la télé. 23.15 Sans aucun doute. 1.00 Les Coups d'humour.

## FRANCE 2

- 17.00 Des chiffres et des lettres. 17.35 Viper. 18.20 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.50 Une soirée, deux polars. 20.55 La Crim'. Education surveillée. 21.45 Avocats et associés. Quinze ans et demi. 22.50 Patinage artistique. Masters de Miho. 0.25 Journal, Météo. 0.50 Histoires courtes. Nous deux. Film. Christophe Honoré. 1.05 Même pas mal. Film. Diastème. O.

## FRANCE 3

- 16.35 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Mezrahi et ses amis. 20.40 Thalassa. Vif argent. 22.00 Faut pas rêver. 23.00 Météo, Soir 3. 23.25 On ne peut pas plaire à tout le monde. 1.10 Nocturnales.

## CANAL +

- 17.30 Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 20.35 18.00 Les Griffin O. 18.30 Nulle part ailleurs O. 20.35 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Universal Soldier, le combat absolu. Film. Mic Rodgers O. 22.20 Sexe intentions. Film. Roger Kumble O. 0.05 L'Extraterrestre. Film. Didier Bourdon O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55 MacGyver. 14.50 Alert à Malibu. 15.45 Flipper. 16.40 Spécial sport. Football. Coupe de France (quart de finale) Nantes - Auxerre. 19.00 et 20.50 Qui veut gagner des millions ? 20.00 Journal, Météo, Météo. 20.35 Au nom du sport. 21.55 On aura toujours envie de rire. 0.15 L'Implacable. 1.55 Le Temps d'un tournage.

## FRANCE 2

- 13.45 Les Grandes Enigmes de la science. 14.45 Tiercé. 15.05 Cyclisme. Critérium international de la route. 16.50 Enfants à vendre. Téléfilm. Ken Kwapis. 18.20 La Fête à la maison O. 18.50 Union libre. 19.50 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Tapis rouge aux « Enfants de la Terre ». 23.15 Tout le monde en parle. 1.35 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 13.30 C'est mon choix pour le week-end. 14.50 Côté jardins. 15.25 Côté maison. 15.55 La Vie d'ici. 18.10 Expression directe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Mezrahi et ses amis. 20.40 Cavalcade. Téléfilm. Daniel Janneau. 22.15 Météo, Soir 3. 22.40 Paroles d'amour. 23.35 Les Envahisseurs. A l'aube du dernier jour. 0.25 Saga-Cités. 0.50 Sorties de nuit. Festival interceltique de Lorient.

## CANAL +

- 13.55 Football. Championnat d'Angleterre : Liverpool - Manchester United. 15.35 Eddy Time. 17.25 Les Rois de Las Vegas. Téléfilm. Rob Cohen O. ► En clair jusqu'à 20.40 19.20 Le Journal. 19.30 Les Simpson O. 19.55 + de zapping. 20.40 Samedi comédie. 20.45 La Cape et l'Épée. 21.00 H. Une histoire d'uniforme O. 21.25 Mes pires potes. Une couille, un mariage et un enterrement O. 21.50 Samedi sport. 23.00 Un vent de folie. Film. Bronwen Hughes O. 0.40 Glory. Film. Edward Zwick (v.o.) O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- O Tous publics  
O Accord parental souhaitable  
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
O Public adulte  
O Interdit aux moins de 16 ans  
O Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. La Guerre des babouins. 20.45 Lettres piégées. Téléfilm. Torsten C. Fischer. 22.25 Grand format. Voyage en terre perdue. Tourisme palestinien en Israël. 0.05 From the Edge of the City. Film. Constantinos Giannaris (v.o.). 1.35 Le Dessous des cartes.

## M 6

- 17.25 Rintintin junior O. 17.55 Highlander O. 18.55 Buffy contre les vampires O. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer O. 20.40 Cinésix. 20.50 Stargate SG-1. Victoires illusoires. 21.45 L'autre côté. 22.35 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de justice médiatique. 23.25 Un monde d'androids O. 0.10 The Practice, Donnell & associés. Intrigue souterraine O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. 21.30 Cultures d'Islam. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Hugo Marsan (Place du bonheur). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits.

## FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque. 20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. Enoch zu Guttenberg. Œuvres de Bach, Mozart, Beethoven. 22.30 Alla breve. Œuvre de Mantovani. 22.45 Jazz-club. Enregistré en mars, au New Morning. Kurt Elling, chant, Laurence Hobgood, piano, Robert Amster, contrebasse, Michael Raynor, batterie.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Leonard Bernstein. Œuvres de Schumann, Bloch, Schubert, Brahms, Dvorak. 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Franck, Chausson, Fauré.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 Parachutes. 14.00 Fascination animale. Les Dauphins. 15.05 Sur les chemins du monde. Nukak Maku, les derniers nomades verts. 16.00 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. 16.30 La plongée en Polynésie. 17.30 Gaïa. Barro Colorado, un trésor vert. 18.05 Le Magazine de la santé. 19.00 Histoire parallèle. 19.45 Météo, Arte info. 20.05 Le Dessous des cartes. 20.15 Architectures. 20.45 L'Aventure humaine. Vasco De Gama, du Portugal vers l'inconnu. [4/4] L'Extrême-Orient. 21.35 Métropolis. George Steiner, l'éloge des sciences. Du pop art au nouveau réalisme. Ahmet Sel. Printemps des poètes. L'agenda culturel. 22.40 Les Allumettes suédoises. Trois sucettes à la menthe. [2/3] Téléfilm. Jacques Ertaud. 0.25 Music Planet.

## M 6

- 13.30 Players, les maîtres du jeu O. 14.25 Les Aventures de Sinbad O. 15.15 Total Security O. 16.10 Los Angeles Heat O. 17.10 Bugs O. 18.10 Amicalement vôtre O. 19.10 Turbo, Warning. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Plus vite que la musique. 20.40 Politiquement rock. 20.50 La Trilogie du samedi. 20.55 Charmed. Querelles de sorcières. 21.45 Sentinel Avis de tempête O. 22.40 Roswell. Vague de chaleur O. 23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Dans une autre vie O. 0.25 Lavage de cerveau O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 18.37 Profession spectateur. 20.00 Voie carrossable. 20.50 Mauvais genres. Spécial RTV de Reims. 22.05 Etats de faits. Invité : Gérard Mendy. 23.00 Œuvres croisées. Alberto Savinio. 0.05 Clair de nuit. Mnemosyne. 1.00 Les Nuits.

## FRANCE-MUSIQUES

- 18.30 Le Joueur. Opéra de Serge Prokofiev. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra, dir. Valery Gergiev. 23.00 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Cage, Boulez, de Bach.

## RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. 20.00 Les Rendez-vous du soir. Ignaz Schuppanzigh, ami de Beethoven. Œuvres de Haydn, Salieri, Beethoven, Schubert. 22.00 Da Capo. Yehudi Menuhin. Œuvres de Bloch, Grieg, Mozart, Haendel, Bach.

## Les codes des films

- On peut voir  
■ A ne pas manquer  
■ Chef-d'oeuvre ou classique  
Les symboles spéciaux de Canal +  
DD Dernière diffusion  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants



## La candidature de Paris pour les Jeux de 2008 a « grandement impressionné » le CIO

LES QUINZE membres de la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO), présidée par le Néerlandais Hein Verbruggen, viennent d'achever la consultation de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques de 2008. Jeudi 29 mars, après une ultime réunion avec le président de la République, M. Verbruggen s'est déclaré « grandement impressionné par le projet sportif et le professionnalisme du comité de candidature ». Le chef de l'Etat avait, de son côté, insisté sur l'unanimité autour de cette opération : « La France, ses pouvoirs publics, son mouvement sportif, l'ensemble des Français sont déterminés à faire de ces Jeux quelque chose d'exceptionnel. »

« Nous avons noté avec satisfaction le grand soutien du gouvernement et le fort engagement des trois niveaux de l'administration : l'Etat, la région Ile-de-France et la Ville de Paris », a souligné le président de la commission d'évaluation du CIO. La veille, il avait rencontré le premier ministre, M. Jospin, qui a mis en avant la règle absolue de la continuité de l'Etat et qui s'est engagé à apporter toutes les « garanties de bonne fin » pour la réalisation du village olympique, des équipements, des infrastructures routières et de transports en commun prévus.

Le budget de Paris 2008 pour les Jeux olympiques et paralympiques est d'environ 22 milliards de francs (3,35 milliards d'euros). Dans le cas où Paris serait choisi, « le Parlement approuvera solennellement l'ensemble du dispositif », a souligné M. Jospin. Enfin, selon M. Verbruggen, « le niveau de l'engagement des athlètes olympiques et paralympiques » a également fortement impressionné la commission.

Paris est la dernière cité à être

visitée par la commission d'évaluation, qui doit remettre son rapport à la commission exécutive du CIO avant le 13 mai. Les membres du Comité se prononceront sur le choix de la ville le 13 juillet, à Moscou.

Rien ne dit, pour l'heure, si Paris sera la mieux « notée » dans le rapport final. Partout où la commission d'évaluation s'est arrêtée, M. Verbruggen a été prolixe en louanges. Lors de la visite à Matignon, mercredi, Lionel Jospin lui a demandé si ses commentaires élogieux sur Paris ne découlaient pas d'une pure convenance diplomatique. « Dans certaines villes, nous avons parlé de bons dossiers et dans d'autres de très bons dossiers, a assuré Hein Verbruggen. Ici, nous parlons d'une excellente candidature. Et c'est la première fois que j'emploie ce mot. »

La délégation olympique aurait été agréablement surprise par l'ensemble des garanties données par les institutions françaises. Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, a promis une réduction fiscale sur la billetterie. Le ministère de la jeunesse et des sports s'est engagé pour la modernisation du laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Patrick Braouezec et Jack Ralite, maires communistes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, ont accordé au CIO une priorité pour la « maîtrise » des panneaux publicitaires dans leurs villes. Jean-Claude Gayssot, enfin, a assuré qu'il n'y aurait pas de grève des transports publics pendant les Jeux. « Les salariés des entreprises de transport aiment trop le sport », a précisé le ministre.

Jean-Jacques Larrochelle  
et Frédéric Potet

## L'ETA renouvelle ses menaces contre le footballeur Bixente Lizarazu

Le racket viserait d'autres champions basques - français et espagnols

L'ETA a réitéré ses menaces contre Bixente Lizarazu. Cette fois, c'est un bulletin de liaison interne de l'organisation séparatiste, intitulé *Zutabe* et daté de février 2001, qui s'en prend au footballeur de l'équipe de France. Grâce à un exemplaire saisi le 8 mars, lors de l'arrestation de Gregorio Vicario Setien, l'un des huit membres du commando qui venait de dérober 1,6 tonne d'explosifs dans l'Isère - action revendiquée vendredi 30 mars par l'organisation -, les policiers ont pu constater que l'ETA authentifiait la lettre reçue le 11 décembre 2000 par les parents du champion du monde, qui résident à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

Le bulletin, dont un exemplaire a également été saisi en Espagne, précise que ce même type de courrier a été adressé à « tous les sportifs basques de haut niveau » qui portent le maillot de la France ou de l'Espagne, et déplore que Bixente Lizarazu ait rendu public les menaces dont il était l'objet. Si le joueur se revendique comme basque, souligne *Zutabe*, « il

chante La Marseillaise à pleins poumons (...), alors que [la France] opprime le Pays basque ». Le document exige de lui, comme de tous les sportifs concernés, « qu'ils fassent un geste pour aider le Pays basque ». Il demande également si les gardes du corps qui protègent le champion du monde sont payés par lui ou par la France, avant de conclure par une menace clairement exprimée : « Une non-réponse à notre demande entraînera des actions contre toi ou tes biens. »

### INFORMATION JUDICIAIRE

Dans la lettre du 11 décembre, était déjà réclamée à Bixente Lizarazu « une aide financière ». « Tu as été largement payé pour porter le maillot d'un Etat oppresseur, avec de l'argent volé aux Basques et au Pays basque », affirmait le courrier. Une information judiciaire avait été ouverte par la section antiterroriste du parquet de Paris pour « tentative d'extorsion de fonds et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », et confiée à la juge d'ins-

truction Laurence Le Vert. Un exemplaire de *Zutabe* est en cours d'expertise.

Dès la réception de la première menace, le footballeur avait été placé sous haute protection, notamment lors de ses déplacements. Pendant le périple de l'équipe de France en Espagne, conclu par une défaite des Tricolores (2-1), mercredi 28 mars, à Valence, vingt-cinq agents de l'unité d'intervention de la police espagnole avaient été affectés à la protection de la délégation française. Seuls des policiers et du personnel accrédité pouvaient accéder à l'étage de l'hôtel des champions du monde. Des mesures spécifiques de protection rapprochée avaient en outre été prises autour de M. Lizarazu.

Le défenseur international jouit aussi d'une protection en France et en Allemagne. A Munich, où réside le joueur du Bayern, « la police allemande a pris les mesures nécessaires », avait fait savoir le club, en décembre. A l'entraînement comme en compétition, Bixente Lizarazu n'est jamais lais-

sé sans surveillance policière. Il bénéficie d'une attention plus légère dans sa vie privée. Lors de ses visites en France, il est pris en charge par la police nationale. Sa désignation comme cible par l'ETA avait été une surprise au point de provoquer des doutes dans la mouvance nationaliste basque française. Aucune menace de ce type n'avait, en effet, été enregistrée dans le passé.

D'autre part, M. Lizarazu ne s'était jamais caché de son attachement au Pays basque. Né à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), il avait demandé à son entourage, au début des années 1990, de l'appeler Bixente, la forme basque de son prénom pour l'état civil : Vincent.

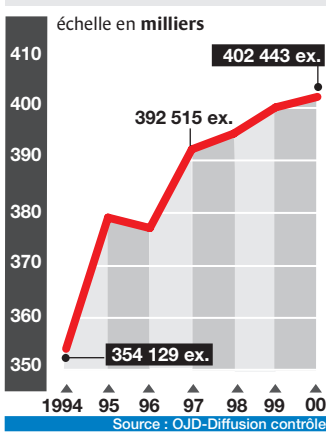
S'il se vérifiait que plusieurs sportifs sont visés, cela témoignerait d'une évolution sensible de la stratégie de l'ETA. Jusque-là, les tentatives d'extorsion de fonds liées au financement du mouvement touchaient prioritairement les chefs d'entreprise.

Pascal Ceaux

## La diffusion du « Monde » a encore progressé l'an dernier

### Le Monde

#### DIFFUSION TOTALE



POUR la sixième année consécutive, la diffusion totale payée du *Monde* (France et étranger) est en hausse. Elle a atteint l'an dernier 392 771 exemplaires, en augmentation de 0,49 % par rapport à 1999, selon Diffusion Contrôle (ex-OJD). Sur ce total, les abonnements (France et étranger) ont représenté 138 657 exemplaires (+ 3,11 %), et les ventes au numéro (France et étranger), 254 114 exemplaires (- 0,88 %). La diffusion totale du *Monde* s'est établie, quant à elle, en 2000, à 402 443 exemplaires (+ 0,5 %). Le quotidien avait franchi la barre symbolique des 400 000 exemplaires en 1999. Le résultat 2000 provient, pour 357 894 exemplaires, de la diffusion totale en France

(+ 0,63 % par rapport à 1999) et, pour 44 549 exemplaires, de la diffusion totale à l'étranger (- 0,53 %). A l'étranger, les ventes de l'ensemble de la presse française ont baissé de 5 %. La diffusion totale payée en France s'est établie, l'an dernier, à 348 432 exemplaires (+ 0,67 %). Il s'agit, selon ce critère, de la troisième meilleure année dans l'histoire du journal, après 1979 (353 915 exemplaires) et 1981 (349 361 exemplaires). Depuis 1994 et l'adoption de la nouvelle formule, *Le Monde* a gagné 46 229 exemplaires.

Parmi les autres publications du groupe, *Le Monde diplomatique* a enregistré une diffusion France payée de 136 073 exemplaires (- 6,48 %), pour une diffusion totale de 193 804 exemplaires (- 6,23 %). La diffusion France payée de *Dossiers et documents* s'est établie à 72 662 exemplaires (- 4,89 %) ; celle du *Monde de l'éducation* à 39 615 exemplaires (- 16,66 %). Très vendue à l'étranger, la *Sélection hebdomadaire* a réalisé une diffusion totale de 19 046 exemplaires (- 5,89 %), et *Manière de voir*, de 43 360 exemplaires (+ 5,24 %).

### DÉPÊCHES

■ **MARÉE NOIRE** : le Danemark faisait face, vendredi 30 mars, à la plus grande pollution maritime de son histoire, après une collision, survenue dans la nuit de mercredi à jeudi, entre un pétrolier à double coque de 35 000 tonnes, le *Baltic-Carrier*, et un cargo battant pavillon chypriote, le *Tean*, qui a entraîné la fuite de quelque 1 900 tonnes de fuel lourd en mer Baltique, à environ 30 kilomètres au large des côtes sud-est du royaume. Le pétrolier a été éventré sous le choc. Les conditions météorologiques ont empêché les bâtiments danois, allemands et suédois de lutte contre la pollution de placer des barrages flottants ou de récupérer le mazout. - (AFP.)

■ **SOMALIE** : deux des quatre otages européens, membres des Nations unies, détenus depuis mardi par des miliciens à Mogadiscio, ont été libérés vendredi matin 30 mars. Le Belge Pierre-Paul Lamotte, de l'Unicef, et le Français Mohamed Mohamedi, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont été libérés à 10 h 30, heure locale, par la faction du chef de guerre Musa Sudi Yalahow. - (AFP.)

Expositions 14 mars / 27 mai 2001

Alair Gomes  
photographies

Pierrick Sorin  
261 Bd Raspail, Paris XIV

Fondation Cartier pour l'art contemporain

La Fondation Cartier pour l'art contemporain est ouverte au public tous les jours, sauf le lundi, de 12h à 20h  
261, boulevard Raspail 75014 Paris  
tél 01 42 18 56 50 fax 01 42 18 56 52 site Internet : fondation.cartier.fr

Les expositions Alair Gomes et Pierrick Sorin sont organisées avec le soutien de la Fondation Cartier pour l'art contemporain, placée sous l'égide de la Fondation de France, et avec le parrainage de la Société Cartier.

Alair Gomes, Beach Triptych n°7, vers 1980. Photo n°2, 35,5 x 27,5 cm. Collection Fondation Cartier pour l'art contemporain / Paris / Don Roberto Chiodi, Madrid.  
Pierrick Sorin, L'homme qui a perdu ses clés, 1999. Installation vidéo. Collection particulière / © Pierrick Sorin